هكذا من الأصل

Supplément « Livres-Idées »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14851 – 6 F

VENDREDI 6 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Santé de la planète, santé des hommes

A l'heure où l'écologie prend une place croissante dans la vie politique de la plupart des pays industrialisés, l'Organisation mondiale de la santé vient opportunément de rappeler que la protection de l'environnement ne saurait, à l'échelon planétaire, être dissociée des questions d'ordre sanitaire.

La destruction du milieu, l'exploitation dispendieuse et irraisonnée des ressources naturelles ou la concentration de dizaines de millions d'individus dans d'inhumaines mégapoles ne peuvent pas être sans conséquences pathologiques. Pour l'individu comme pour l'ensemble de l'humanité. Ce qui pourrait n'être perçu que comme une évidence prend une tout autre dimension avec le bilan détaillé fourni, mercredi 4 mars à Genève, par le docteur Hirushi Nakajima, directeur général de l'OMS. 75 % des décès enregistrés aujourd'hui sur la planète sont des décès prématurés conséquence directe de maladies, infectieuses et cancéreuses, liées à l'environnement et au mode de vie.

EN restera-t-on à ce simple et dramatique constat ? Organisme international, l'OMS n'a ni les pouvoirs, ni les moyens d'imposer aux gouvernements les solutions, fort prudentes au demeurant, que préconise le groupe d'experts présidé par Mme Simone Veil. S'il en était besoin, l'extension de la pandémie de sida démontrerait d'ailleurs l'inefficacité des messages préventifs régulièrement lancés par l'OMS. Tout laisse donc malheureusement penser que les phénomènes décrits demeureront longtemps d'actualité : les bilans sanitaires et le recensement des causes de mortalité expliquent mieux que les diagrammes économiques la profondeur du fossé qui sépare les nantis des autres.

Faute de remède, peut-on prévoir l'évolution du mal ? A trois mois du sommet des Nations unies sur l'environnement, organisé en juin à Rio-de-Janeiro, le directeur général de l'OMS ne craint plus de qualifier d' « intolérable » la situation à venir alors que Mme Veil prévoit des « affrontements » entre pays du tiers-monde et pays industrialisés. Intégrer la notion de santé dans la problématique environnement-développement, c'est aussi aborder le dossier explosif, presque toujours éludé, de la croissance de la démographie mondiale.

LE groupe d'experts réuni sous l'égide de l'OMS n'a pu, sur ce point, que faire le constat de ses divergences. La Terre comptera huit milliards d'habitants en 2020, et la plupart des pays du tiers-monde ne sont nullement prêts à réduire leur croissance au nom du respect dû à l'environnement, un souci qui n'existe guère que dans les pays à haut revenu.

Comment, d'autre part, oublier que les progrès de la santé et de l'hygiène sont, quoi qu'on pense par ailleurs, l'une des résultantes du développement industriel du 19 et du 20e siècles ? Alors que le slogan de l'OMS « la santé pour tous en l'an 2000 » apparaît chaque jour un peu plus irréaliste, et alors que l'on continue à invoquer un mythique « ordre mondial », la situation sanitaire des hommes qui peuplent cette planète malade apparaît comme l'enjeu majeur d'un combat dont les armes restent à inventer.

Lire page 8 l'article de JEAN-YVES NAU

M 0147 - 0306 0 - 6,00 F

Critiquée par la plupart des partis algériens

La dissolution du FIS consacre le démantèlement du mouvement islamiste

La plupart des partis politiques algériens ont vivement critiqué, mercredi 4 mars, la décision de la chambre administrative près la cour d'appel d'Alger de dissoudre le Front islamique du salut (FIS). Cette initiative, après les nombreuses arrestations et autres mesures répressives, consacre le démantèlement du mouvement islamiste. Les avocats du parti intégriste ont choisi d'introduire un recours devant la Cour suprême, afin de faire annuler cette décision. Selon l'un d'eux, celle-ci risque de pousser les islamistes à « entrer dans la clandestinité ».

ALGER

de notre correspondant

Un service d'ordre important entourait le palais de justice, mercredi 4 mars, lorsque la chambre administrative près la cour d'appel d'Alger (l'équivalent du tribunal administratif français) a rendu sa décision de dissoudre le Front islamique du salut (FIS). Pas de remous dans le public, composé essentiellement d'avocats et de gens de justice. Alger est restée calme. Ce n'est qu'en début de soirée que plusieurs organisations politiques ont réagi.

Le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS, communiste) est le seul à s'être félicité d'une *« décision juste, qui marque un pas important vers le rétablissement de l'Etat de droit et de la légalité constitutionnelle »*.

GEORGES MARION

Lire la suite page 5

Tout en axant sa campagne sur les dangers de l'extrême droite

Le PS s'inquiète des effets négatifs des manifestations contre le FN

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 4 mars, a décidé de se démarquer des manifestations violentes visant le Front national. M. Merchand, ministre de l'intérieur, a déclaré qu'il est du devoir du gouvernement de faire respecter le droit de réunion pour tous les partis. Accusés de faire le jeu de l'extrême droite en la désignant comme cible principale de leur campagne pour les élections régionales, les socialistes cherchent à se disculper, sans renoncer au bénéfice du regain de militantisme que suscite, à gauche, la lutte contre le Front national.

par Patrick Jarreau

Les dirigeants socialistes ont estimé nécessaire, mercredi, de corriger l'impression produite par la conjonction de deux éléments : la dénonciation de l'extrême droite, dont ils ont fait un des *« axes centraux »* de leur campagne pour les élections régionales, et une succession de manifestations violentes ayant motivé, dans certains cas, l'interdiction de réunions du Front national par les préfets.

Le PS et le gouvernement apparaissaient, une fois de plus, comme les artisans d'une mise en valeur de l'extrême droite, dont celle-ci ne pouvait que tirer profit.

Lire la suite page 6
nos informations pages 6 et 7 et la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN page 19

Perrier : OPA à l'italienne

Quatre offres publiques d'achat, trois procès, l'obscure bataille boursière autour de Perrier ne cesse de se compliquer

par Dominique Gallois

« L'affrontement ne nous fait pas peur, la guerre peut être longue et finir bien. » « Nous attendrons jusqu'à la fin du siècle s'il le faut. » Depuis deux mois, les déclarations fracassantes venant de Turin ou de Paris fusent au-dessus des Alpes. Quel conflit oppose actuellement la France à l'Italie, pourrait-on se demander à la lecture de ces communiqués quasi militaires ? Et pourquoi la Suisse s'est-elle départie de son ancestrale neutralité ?

Pour de l'eau, du vin et du fromage. Si la réponse est d'une simplicité désarmante, les moyens employés, l'évolution des alliances et la complexité des stratégies de chacun rendent la bataille pour Perrier incompréhensible. Difficile de dire où sont les bons et les méchants, et donc de donner de cette bataille une vision manichéenne, car les attaquants et les attaqués sont officiellement *« amis »*. De plus, l'offensive se fait sur plusieurs fronts. Les initiatives en Bourse sont souvent menacées par des contre-feux allumés devant les tribunaux, et l'avance d'un jour peut être à tout moment réduite à néant par une décision de justice.

Les forces en présence sont nombreuses. Aux côtés de Perrier se sont rangés le holding Exor – contrôlé par l'italien Agnelli et par la famille Mentzelopoulos, – la Société générale et Saint Louis.

Lire la suite page 14

Croissance : + 2 % prévus en 1992

Selon la note de conjoncture de l'INSEE, la croissance française a retrouvé un rythme annuel de 2 %, comparable à celui des principaux pays de l'OCDE. L'industrie se remet lentement, le bâtiment va toujours très mal, mais les services assurent la croissance. En 1992, la progression du taux de chômage devrait être modérée, tandis que la hausse des prix, maintenue à 3 % l'an ces cinq dernières années, s'accélérerait un peu.

Lire page 13

Le désarroi de l'industrie militaire ex-soviétique

Les industriels de l'armement en Ukraine et en Biélorussie comptent sur la coopération internationale pour reconvertir leur secteur. Faute de quoi ils seront tentés de s'en remettre à l'exportation d'armes tous azimuts. C'est ce qu'ils ont dit à M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat français à la défense, qui leur a rendu visite en compagnie de plusieurs industriels de l'armement.

Lire page 3 l'article de JACQUES ISNARD

Elections législatives en Mauritanie

Plus de 230 candidats sont en lice pour les élections législatives du vendredi 6 mars en Mauritanie. L'opposition, échaudée par les fraudes qui ont marqué le dernier scrutin présidentiel, a décidé de boycotter ces élections. Quel que soit le verdict des urnes, c'est une *« démocratie »* à forte coloration ethnique qui semble devoir se mettre en place.

Lire page 5 le reportage de JACQUES DE BARRIN

Pascal Quignard
Tous les matins du monde
roman

nrf
GALLIMARD

Le coup de grisou en Turquie
Près de quatre cents mineurs auraient péri
page 20

Les troubles en Bosnie-Herzégovine
Musulmans et Serbes face à la « stratégie de la peur »
page 4

TVHD : recherche d'un compromis
Les industriels et Canal Plus s'opposent sur la future télévision haute définition. Matignon retarde le choix définitif
page 13

La mort de Nestor Almendros
Le chef-opérateur de plusieurs grands cinéastes
page 10

LIVRES ◇ IDÉES

■ Eloge de l'allégresse. ■ Une idylle de catastrophe. ■ Yvonne Baby, une femme et ses secrets. ■ Les nostalgies du Nil de Robert Solé. ■ Le futur, interprète du présent. ■ Les imprévisibles fractures du temps. ■ La guerre des simples. ■ Le retour des Démons. ■ Le chant du ghetto : Willa Cather ou l'émotion pure. ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : jeunesses incurables. ■ Histoires littéraires, par Françoise Bott : « Mrs McCullers, je vous aime ». ■ La vie du langage, par Denis Slakta : la politesse de la grammaire. ■ D'autres mondes, par Nicole Zand : le roi de Broadway.
pages 21 à 28

Le sommaire complet se trouve page 20

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Décentralisation

La décennie du changement

par Jacques-Sylvain Klein

VOULUE avec ardeur par Gaston Defferre, la décentralisation recueille aujourd'hui non seulement l'adhésion quasi unanime des responsables politiques, mais – ce qui réjouirait bien davantage l'ancien maire de Marseille – l'approbation de deux Français sur trois comme l'indique le sondage SOFRES/Institut de la décentralisation de mai 1991.

Un tel succès doit beaucoup à la méthode employée, mélange subtil d'intuition stratégique et de sens tactique aiguisé par trente-cinq années d'expérience parlementaire. Il fallait d'abord casser immédiatement les ressorts de la centralisation, en transférant aux élus le pouvoir jusque-là détenu par les représentants de l'Etat : ce fut le rôle fondateur imparti à la loi du 2 mars 1982 votée au pas de charge, en balayant sans barguigner obstacles politiques et résistances administratives.

Transformation des régions en collectivités territoriales de plein exercice et élection des conseillers régionaux au suffrage universel, transfert de l'exécutif régional et départemental aux élus, suppression des contrôles a priori, habilitation des collectivités locales à intervenir sur le terrain économique : en six mois, la rupture était consommée avec deux siècles de centralisme napoléonien. Mais il fallait ensuite éviter une réaction de rejet, émanant de ceux qui allaient être les principaux bénéficiaires du changement. Et donc étaler dans le temps les réformes de structures, pour permettre aux élus de les digérer, jusqu'au jour où, passés du scepticisme à l'engouement, ils réclameraient de nouveaux pouvoirs. Pendant dix ans, ce fut un festival de réformes : transfert de compétences, modernisation des finances locales, création d'une véritable fonction publique territoriale, statuts particuliers de certaines villes ou régions, démocratisation de la vie locale.

L'année écoulée apparaît à cet égard comme le point culminant de la réforme, l'aboutissement des mesures législatives annoncées à l'article 1er de la loi du 2 mars 1982. La moisson est impressionnante : déconcentration des services de l'Etat, qui permettra aux élus locaux de trouver sur place de vrais interlocuteurs ; adoption d'un statut de l'élu local, annoncé depuis si longtemps qu'il avait fini par ressembler à l'Arlésienne ; création des communautés de villes ou de communes, qui vont permettre de structurer nos agglomérations et nos espaces ruraux ; remplacement de l'archaïque taxe départementale d'habitation par une taxe départementale sur le revenu ; perception de la taxe professionnelle au niveau des groupements de communes ; délocalisation d'administrations de l'Etat ; *création d'une dotation de solidarité urbaine* et d'une dotation de développement rural ; nouveau statut de la Corse. La liste est loin d'être close.

L'enjeu européen

Pour autant, on ne saurait parler d'un achèvement de la réforme. D'abord parce qu'elle a engendré quelques effets pervers qu'il serait absurde de nier : incohérence de certaines politiques publiques due à la multiplicité des acteurs ; accumulation de la richesse économique en faveur des régions et des villes les mieux dotées ; comportements imprudents de certains élus conduisant à des déboires financiers ; concentration excessive du pouvoir entre les mains des exécutifs locaux.

Ensuite parce qu'il manque encore à la réforme deux volets essentiels, en dépit de progrès récents : la participation des citoyens aux affaires locales, notamment à travers une réforme des modes de représentation et un renforcement du rôle des associations ; la modernisation des impôts locaux, domaine où les propositions que j'ai pu faire (1) restent malheureusement d'actualité.

Enfin et surtout parce que les collectivités locales françaises sont désormais confrontées à l'enjeu européen et que celui-ci nous impose des évolutions rapides et vigoureuses : création de régions capables de rivaliser avec les Länder allemands ou les provinces espagnoles, ce qui implique d'accroître leurs compétences et leurs ressources ; organisation de nos métropoles en véritables communautés, avec à leur tête des responsables désignés directement par les électeurs, et création de réseaux de villes, pour pallier un émiettement communal qui constitue notre principal handicap dans la compétition européenne.

C'est cette réflexion, essentielle pour notre démocratie et notre avenir, qu'il nous faut maintenant engager, avec le double souci de confronter notre expérience à celle de nos voisins européens et de conforter l'adhésion de nos concitoyens à cette réforme fondamentale de nos institutions.

(1) *Moderniser la fiscalité locale* (Economica, 1990).

► **Jacques-Sylvain Klein est secrétaire général de l'association Décentralisation 2000.**

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Les régions et l'Etat

La réforme régionale a été plébiscitée par les Français – et en particulier par la classe politique, qui y a vu un moyen d'accroître son influence. *Mais il reste à mieux préciser les pouvoirs des différents échelons territoriaux et à redéfinir le rôle de l'Etat.*

PARMI toutes les lois qui ont eu l'ambition de réformer la société française, celles de Gaston Defferre sur la décentralisation, dont on célèbre ce mois-ci le dixième anniversaire, ont connu un succès inhabituel. Si le scrutin qui se prépare ne semble pas passionner les électeurs, nul ne songerait à remettre en question les institutions régionales et tous les sondages maintrent l'adhésion spontanée des Français au cadre régional.

D'où vient cette réussite, qui tranche avec le scepticisme ambiant ? Le numéro que la revue *Pouvoirs* consacre au bilan de la décentralisation donne à cette question des éléments de réponses. Comme l'explique Jean-Claude Thoenig, la grande astuce de Gaston Defferre a été de concevoir une réforme qui s'appuyait sur une évolution déjà largement entamée et qui allait être résolument prise en charge par ceux qui en seraient les premiers bénéficiaires, c'est-à-dire par l'ensemble de la classe politique. Le mouvement en faveur de la décentralisation s'était largement développé dans les années 70, à la fois sur le plan économique, dans les nombreuses initiatives des villes et des départements pour développer l'activité des entreprises, et dans les esprits, par la vogue du « localisme » et du retour au pays. La société était mûre pour une réforme qui donnait un cadre juridique à un mouvement collectif profond.

Mais en même temps, en créant de nouvelles instances de pouvoir, elle satisfaisait les notables locaux, qui y voyaient un moyen d'étendre leur influence. Comme l'observe Yves Mény, la décentralisation a permis la constitution de fiefs et de clientèles, qui a profité à une nouvelle classe de professionnels de la politique, plus jeunes et entreprenants que les notables traditionnels. Souvent issus de la fonction publique ou de l'encadrement des entreprises et ayant fait leurs premières armes dans le militantisme associatif ou de parti, ces nouveaux notables jouent habilement de la gamme des mandats électifs et de leur présence dans les innombrables organismes techniques chargés d'aménager le territoire. On sait à quelles dérives cette effervescence a pu donner lieu, lorsque ces barons locaux se laissent entraîner par la mégalomanie urbanistique ou médiatique – ou plus trivialement par la corruption. Mais elle a eu aussi un effet positif, en insufflant à la vie locale un dynamisme et un esprit d'entreprise et d'innovation qui lui faisaient bien défaut.

Une logique de gouvernement

Françoise Gerbaux et Pierre Muller observent en particulier l'apparition, au cours de ces dix dernières années, d'une véritable vision stratégique, permettant d'appréhender les problèmes régionaux non plus au coup par coup, mais en intégrant toutes ses dimensions (économie, formation, communication, environnement, culture...). Une logique de gouvernement s'est substituée à une approche purement technocratique.

Ce progrès, qui marque l'émergence de l'identité régionale, ne peut évidemment faire oublier les nombreux problèmes encore en suspens (statut des élus, adaptation de la fiscalité, efficacité du contrôle financier, mise en place de la fonction publique territoriale...). Ce sentiment d'inachèvement tient, en particulier, au flou persistant dans la répartition des pouvoirs entre des échelons territoriaux à la fois très émiettés et très autonomes.

L'empilement actuel (communes, départements, régions) est à la fois coûteux et contre-productif. Il entretient une confusion qui désoriente les citoyens, complique la gestion et favorise les embrouilles politiciennes. Toutefois, pour Catherine Grémion, le problème est moins l'accumulation de ces niveaux intermédiaires (on les retrouve dans la plupart des pays européens et chacun d'eux correspond à une réalité de la vie démocratique) que leur absence de hiérarchie, ce qui a pour effet de renforcer l'arbitrage de l'Etat. C'est pourquoi Alain Delcamp souhaite un système de tutelles d'une collectivité sur l'autre, afin d'assurer une articulation verticale entre ces différentes instances. C'est ainsi que la région devrait voir son autorité renforcée dans les domaines *« ayant une incidence sur l'aménagement du territoire : aménagement et urbanisme, grandes infrastructures de transport, schémas de formations, carte universitaire, répartition des grands équipements sanitaires »*.

L'identité nationale

Région-Etats. Cet équilibre des pouvoirs est toujours instable et antagoniste. Jean Marensin rappelle, par exemple, dans *Commentaire*, comment la très libérale Margaret Thatcher est partie en guerre contre les comtés, coupables à ses yeux d'exercer une oppression bureaucratique (et travailliste...) sur les citoyens. Elle a ainsi renforcé la centralisation et l'emprise de l'Etat, au nom de la défense des individus contre la puissance publique.

En France, où la tradition jacobine est si profondément ancrée, la décentralisation s'accompagne nécessairement d'une réflexion sur le rôle nouveau de l'Etat. Un Etat remodelé, allégé mais remuselé, *« modeste »* comme le rêve Michel Crozier, mais rénové comme le souhaitait Michel Rocard. Un Etat débarrassé d'une grande partie de ses tâches d'administration et chargé de préserver les grands équilibres, l'égalité des citoyens et des régions, et le patrimoine national. Un Etat « sauvegarde », après l'Etat modernisateur du gaullisme colbertiste et l'Etat providence des sociaux-démocrates.

C'est à la recherche de cet Etat revigoré que la nouvelle revue *Politiques* consacre son premier numéro, engageant les hommes politiques à mener campagne pour sa *« revalorisation morale »*. *« Eux les premiers*, écrit Dominique Chagnollaud en présentant ce numéro intitulé bravement (mais avec un prudent point d'interrogation). « Vive l'Etat ? », *sovent que l'Etat, quand il n'est pas vécu comme anonyme et lointain par les citoyens, assure la cohésion et l'identité nationale. »*

Sans doute le socialiste Defferre ne serait-il pas mécontent de constater que le résultat de sa loi sur la décentralisation serait de réhabiliter l'Etat...

► ***Pouvoirs*** **n° 60, 1992, PUF. *Commentaire* n° 56, hiver 1991-1992, Julliard. 100 F. *Politiques* n° 1, hiver 1992, Editions Quai Voltaire, 68, rue Mazerine, 75006 Paris, 100 F.**

□ **PRÉCISION.** – La revue *Ecologie politique*, dont nous avons signalé le premier numéro dans *le Monde* du 22 février, est éditée par Ecopresse, 62, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris. Tél. : 44-59-89-00. Fax : 44-59-89-01.

COURRIER

Responsabilités en Irak

Les informations que donne *le Monde* du 19 février concernant « L'Irak et sa bombe » me semblent, à l'échelle planétaire, effrayantes.

A posteriori, il apparaît que Saddam Hussein aura commis l'erreur – pour nous salvatrice – d'avoir envahi le Koweït deux ou trois ans trop tôt. Mais d'autres que lui n'ont-ils pas commis des erreurs qui eussent pu être – pour nous – catastrophiques ? Ainsi la tentative de M. Edgard Pisani, ami et conseiller officieux du président de la République pour les affaires du Proche-Orient – n'a-t-il pas été placé à la tête de l'Institut du monde arabe ? – d'amener Saddam Hussein à rechercher les conditions d'un retrait honorable du Koweït ?

N'était-ce pas offrir au maître de l'Irak la possibilité de revenir sur son erreur de calendrier et d'être ainsi en situation d'ici deux à trois ans soit d'obtenir par la menace nucléaire la maîtrise de la production pétrolière du Proche-Orient, soit de provoquer une guerre nucléaire ?

ROBERT VAEZ-OLIVERA
Bois-Colombes

Des J.O. sans incident

Si la France entière tire gloire des Jeux olympiques d'Albertville, c'est à la Savoie qu'elle doit leur réussite. Dans l'organisation de cette grande fête du sport, dans son esprit à la fois de sérieux et d'ouverture, ce sont d'abord les qualités d'un peuple montagnard qui se reconnaissent, et également cette disponibilité qui a mobilisé neuf mille volontaires bénévoles. On peut même supposer que si l'esprit d'humanité des Savoyards avait pu s'exprimer totalement, l'apothéose des organisateurs des Jeux n'aurait pas fait l'impasse sur le drame de la piste des Arcs et aurait comporté une minute de silence à la mémoire de Nicolas Bochatay. Cette mort est la seule ombre au tableau, mais elle est cruelle. La fête, certes, n'aime pas le deuil, mais faire son deuil d'un athlète foudroyé passait par l'hommage et non pas par l'oubli.

Aurait-on agi de même si la fatalité avait frappé un skieur français ? Genève a beau se trouver à plus courte distance d'Albertville que Paris, c'est malheureusement les frontières qui modulent encore l'émotion. Le dimanche soir, la présentatrice du journal de TF 1 annonçait d'un air satisfait : *« Ainsi s'achèvent les XVIe Jeux d'hiver, qui se sont déroulés sans incident. »*

LOUIS-ALBERT ZBINDEN
Lausanne

L'enseignement du basque

Dans l'article intitulé « La longue patience des langues régionales », paru dans *le Monde* du 20 février, Jean-Michel Dumay écrit : *« La demande n'étant pas forte, il n'existe pas de CAPES de basque. »* La demande de création d'un CAPES de basque vient d'être adressée au ministère. C'est en effet à partir du mois de juin 1992 que sera délivrée pour la première fois la licence de langue et culture basques, et ce diplôme, indispensable pour préparer le CAPES, n'a reçu l'habilitation ministérielle qu'en 1991, après que le DEUG l'eut obtenue en 1989.

Pour la même raison, il a été demandé de créer une section de basque à l'IUFM d'Aquitaine pour la prochaine rentrée, afin de pourvoir normalement à la formation pédagogique des enseignants.

En ce qui concerne les classes primaires et secondaires, soit en basque, soit bilingue (enseignements obligatoires en basque et en français), dont les effectifs sont en constante progression, il faut peut-être rappeler que le Pays basque a largement tenu pour la France un rôle de pionnier en la matière, et cela malgré les obstacles et les retards divers.

JEAN-BAPTISTE ORPUSTAN
professeur de langue et littérature basques à l'université Bordeaux-III

A propos du procès de Luc Tangorre

La réponse de deux magistrats nîmois à Pierre Vidal-Naquet

M. Henri Bezombes, premier président de la cour d'appel de Nîmes, et Mme Monique Guemann, procureur général près la cour d'appel de Nîmes, nous ont adressé la lettre suivante, qu'ils déclarent avoir rédigée « après avoir consulté l'assemblée générale des magistrats ».

Le Monde du 15 février a publié un article de M. Pierre Vidal-Naquet, intitulé « Luc Tangorre et notre erreur », dans lequel cet historien analyse le procès qui s'est déroulé à la cour d'assises du Gard du 3 au 8 février 1992 et qui s'est terminé par la condamnation de Luc Tangorre à dix-huit années de réclusion criminelle pour deux viols commis en état de récidive légale.

M. Vidal-Naquet, qui n'a pas assisté aux débats, n'hésite pas à porter un jugement définitif sur le comportement du président de cette cour d'assises, qu'il accuse d'une *« incroyable partialité »*.

Pour être recevable, une accusation de cette gravité devrait s'appuyer sur des faits précis particulièrement probants. Or le défaut de pertinence des éléments retenus par M. Vidal-Naquet révèle qu'il a été mal informé tant du déroulement des débats que du contenu du dossier.

Lorsqu'on énonce que le président de la cour d'assises n'a pas communiqué aux parties un document que l'on prétend favorable à l'accusé, il faut ajouter que ce sont les avocats de la défense et Luc Tangorre eux-mêmes qui se sont opposés à sa lecture.

En affirmant que, pendant ses sept années de détention, Luc Tangorre n'a fait l'objet d'*« aucune enquête psychiatrique digne de ce nom »*, M. Vidal-Naquet fait fi des dix experts psychiatres et psychologues qui ont tour à tour examiné l'accusé pendant cette période.

Les règles édictées par le code de procédure pénale français, qui sont trop méconnues, exigent du président de la cour d'assises qu'il dirige les débats, instruise à charge comme à décharge en s'appuyant sur le dossier dont il a la même connaissance que la défense, la partie civile et le ministère public.

C'est au vu de ce dossier et des débats d'audience que la cour d'assises, dans sa collégialité, et en toute indépendance, accorde ou refuse les ultimes mesures d'instruction sollicitées, que les demandes émanent de la défense ou de l'accusation. C'est ainsi que s'exprime l'impartialité de la cour et de son président.

M. Pierre Vidal-Naquet soupçonne enfin la cour et le jury du Gard d'avoir sanctionné Luc Tangorre de dix-huit ans de réclusion criminelle moins pour les crimes commis que pour le refus de les avouer. Il convient de rappeler que, condamné par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, le 24 mai 1983, à quinze ans de *réclusion criminelle pour six viols* et quatre attentats à la pudeur avec violence, Luc Tangorre a été condamné par la cour d'assises du Gard pour avoir à nouveau violé deux jeunes filles, trois mois après sa sortie de prison.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75601 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-66-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télécopie : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyez ce bulletin** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP. Paris RP — 201 MON 01
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Dans l'attente d'une aide étrangère pour sa reconversion

L'industrie militaire de la CEI est en plein désarroi

Du 1er au 4 mars, une dizaine d'industriels français ont tenté d'identifier en Ukraine st en Biélorussie les voies d'une coopération en matière de haute technologie avec des responsables locaux ds « complexes » militaires. Ils ont constaté le désarroi de leurs interlocuteurs face à l'ampleur de la tâche de reconversion qui les attend et leur inclination à s'en remettre à des exportations d'ermes plus lucratives en devises.

DNIEPROPETROVSK (UKRAINE)

de notre envoyé spécial

« Si nous arrivons à vendre des produits pacifiques, c'est tant mieux. Mais je ne veux pas faire éternellement des seaux et des casseroles. » Avec un peu d'agressivité dans la voix, M. Leonid Kuchma, le directeur général du complexe industriel Ioujmach qui fabrique à Dniepropetrovsk (Ukraine) des missiles stratégiques et des lanceurs spatiaux, s'adresse au secrétaire d'Etat français à la défense, M. Jacques Mellick, et lui laisse entendre que, si on ne l'aide pas à se reconvertir dans le civil, il reviendra au besoin au métier qu'il sait faire : l'exportation d'armements tous azimuts.

« L'économie de caserne »

Dans la voiture qui les menait à l'usine, où travaillent 50 000 personnes, le maire de la ville et député au Soviet suprême de l'Ukraine, M. Valeri Poustovoïtenko, avait lui aussi donné le ton en confiant à M. Mellick : *« On nous a dit :* « Aide-toi, le Ciel t'aidera ! » *Mais, pour l'instant, le Ciel ne nous aide pas beaucoup. Vous, les Français, vous avez laissé faire Mikhaïl Gorbatchev, et c'est maintenant le bordel chez nous, comme vous dites dans votre pays. »*

Pour la première fois depuis des décennies, Dniepropetrovsk, la cité longtemps interdite aux étrangers, a été déclarée « ville ouverte » pour le secrétaire d'Etat, venu en Ukraine d'abord, puis en Biélorussie, voir, avec une dizaine d'industriels français (*le Monde* daté 1er-2 mars), comment contribuer à démilitariser ce que les spécialistes américains de la défense ont jadis appelé l'*« économie de caserne »* de l'ancienne URSS. De ce point de vue, Dniepropetrovsk est un cas d'école : un tiers de la main d'œuvre, dans cette ville de 1,2 million d'habitants, se consacre directement ou indirectement à la construction de missiles ou de fusées, et un tiers des 30 000 étudiants ont, chaque année jusqu'à présent, trouvé du travail au complexe militaro-industriel Ioujmach.

A sa manière, M. Kuchma, lui aussi député au Soviet suprême d'Ukraine – qu'il juge trop radical, – traduit l'angoisse d'un secteur d'activités longtemps choyé par l'ancien régime et contraint, aujourd'hui, d'exécuter simultanément une double réorientation : se reconvertir tout ou partie dans la production civile au moment où, de surcroît, l'économie dirigée d'autrefois doit céder la place, de gré ou de force, à une économie de marché à laquelle personne, dans la nouvelle Communauté des Etats indépendants (CEI), n'a été réellement préparé.

A Minsk (Biélorussie), M. Anatoli Kharlap, qui dirige l'usine Ordjonikidze de fabrication de composants de missiles et d'ordinateurs, ne dit pas autre chose lorsqu'il constate qu'il ne peut plus occuper sa main-d'œuvre à temps plein, faute de commandes. *« Pour nous,* dit-il, *la loi était la commande de l'Etat. Maintenant, c'est le marché. C'est plus compliqué. »*

Un bric-à-brac de produits

L'un et l'autre, de ces deux industriels montrent, chacun à sa façon, comment ils tentent de s'en sortir. *« Dans leur désarroi,* commente un de leurs interlocuteurs français, *ils finissent par rêver et vouloir coopérer y compris avec le diable ! ».*

A Dniepropetrovsk, à côté de vastes hangars où sont stockés plusieurs corps de lanceurs et leurs propulseurs demeurés sans client, M. Kuchma a exposé, dans une autre salle, tout un bric-à-brac de produits avec lesquels il compte *« nourrir »* – comme il le dit lui-même – son personnel : tricycles d'enfants, fours à micro-ondes, ustensiles de cuisine, parapluies, trolleybus, tricoteuses mécaniques, éoliennes, jouets en matière plastique et jusqu'à une chambre à combustion de missile SS-24 transformée en une machine à fabriquer 3 tonnes de saucisson à l'heure...

A Minsk, au contraire, M. Kharlap tient à garder sa dignité. *« Ce qui nous intéresse,* explique-t-il, *c'est le dernier modèle de la technologie. Nous offrons à d'éventuels coopérants des usines avec tout le nécessaire et, d'abord, une main d'œuvre qualifiée et bon marché. »* Mais le directeur des établissements Ordjonikidze laisse peu d'espoirs à ses partenaires français en matière de retour des investissements, puisqu'il leur propose de traiter en roubles – une monnaie *« qui n'a pas de véritable valeur d'échange »,* admet M. Viktor Antonov, le ministre d'Etat ukrainien de l'industrie de défense – et d'utiliser leurs profits sur place pour d'autres affaires avec des banques locales. Le ministre biélorusse de l'industrie, le général Vladimir Kourenkov, concède qu'il faudra bien reconnaître aux coopérants étrangers le droit de rapatrier leurs profits si on veut les attirer.

Avec respectivement 1,5 million et 600 000 salariés dans l'industrie de défense – quand la France en compte seulement 250 000, – l'Ukraine et la Biélorussie font face aujourd'hui à une surcapacité de production militaire qui appauvrit leur économie, déjà lourdement endettée, et qui les incite, devant la chute brutale des commandes de la CEI, à exporter davantage d'armes neuves ou d'occasion pour gagner des devises.

Un processus de reconversion dans le civil peut se mettre en place avec l'assistance de la communauté internationale. Mais l'environnement politique et économique de ces deux Républiques est loin d'être clarifié. De quelles ressources disposent-elles ? Quel degré d'indépendance de leurs approvisionnements ont-elles à l'égard des autres Républiques de la CEI ? Pour quels besoins ? Avec quels financements ? Sur quels marchés ? Avec quels dirigeants, assurés d'être combien de temps au pouvoir ? Comment éviter le chômage et obtenir une mobilité accrue des personnels ? L'Etat prévoit-il de verser l'équivalent d'un SMIC, comme en Ukraine, où il est question d'allouer 400 roubles (moins de 5 dollars) à tout exclu de la conversion ? Autant de questions posées – et restées sans réponse – par des industriels français qui redoutent d'avoir à jouer les bailleurs de fonds à risques, en remplaçant par leurs crédits le budget soviétique défaillant.

Un fonds d'aide aux « cerveaux »

Mais les Français ne peuvent pas, non plus, se croiser les bras devant tant de détresse. A Kiev, M. Antonov leur a rappelé qu'il avait sollicité l'Allemagne pour qu'elle garantisse aux Ukrainiens une ligne de crédit (1 milliard de marks pour commencer) pour financer certaines opérations de conversion en coopération. A Dniepropetrovsk, M. Kuchma cherche à s'accorder avec les Australiens et les Japonais pour disposer d'un site de lancement adapté à ses fusées si jamais le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) venait à lui manquer.

« Nous ne sommes pas venus au chevet d'un malade, a expliqué M. Mellick aux responsables politiques et industriels qu'il a rencontrés, *mais en partenaires décidés à explorer des possibilités de coopération. L'industrie de défense a une logique, des coûts, des prix de revient, une productivité et des profits. Il s'agit d'un travail entre partenaires de bon niveau, qui doivent trouver leurs intérêts. Ce n'est pas une entreprise caritative. »*

Les spécialistes de la délégation générale pour l'armement qui accompagnaient le secrétaire d'Etat savent d'expérience les difficultés du problème, puique la France, à une échelle infiniment moindre, s'apprête à réduire et à diversifier son industrie de défense. A l'Est, admettent-ils, une libéralisation à marche forcée et sans garde-fous du même secteur ne pourrait conduire qu'à des désordres économiques et sociaux dont la CEI n'a pas besoin. Avant d'enclencher une réorganisation en douceur, une période de transition d'économie mixte est sans doute la meilleure des formules.

En attendant, la France va créer, à destination des pays de l'Est, un fonds d'aide, d'un montant de 50 millions de francs, pour embaucher sous contrat des chercheurs dans l'aéronautique et le spatial civils, l'optique avancée ou l'intelligence artificielle par exemple. Elle espère ainsi « fixer » des équipes de savants et de techniciens dont les compétences intéresseraient des commanditaires moins scrupuleux qu'elle sur la finalité de leurs travaux. Sans la garantie de la Compagnie française pour le commerce extérieur (COFACE), les industriels français préféreraient, plutôt que de devoir se lancer dans du troc avec la CEI, utiliser son potentiel intellectuel et, ainsi, retenir sur place les « cerveaux » de l'ancienne URSS.

JACQUES ISNARD

L'OTAN a du mal à financer ses projets de coopération avec les Etats de l'ancien bloc communiste

BRUXELLES

de notre correspondant

Comme la Communauté européenne, l'OTAN se préoccupe de la situation dans les Républiques de l'ancienne URSS et des conséquences que sa dégradation pourrait avoir en termes de sécurité collective. L'alliance risque cependant d'avoir quelque difficulté à financer son programme de coopération. Un échange de vues approfondi avec les intéressés, au niveau des ministres des affaires étrangères, aura lieu à Bruxelles le mardi 10 mars, à l'occasion d'une réunion spéciale du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA), qui rassemble les représentants des pays de l'OTAN, des pays d'Europe centrale et orientale et des membres de la CEI.

Une réunion préparatoire a eu lieu le 21 février à Bruxelles, à l'échelon des ambassadeurs (avec un absent : le Kazakhstan). Selon le communiqué final, les Etats successeurs de l'Union soviétique vont s'engager à mettre en œuvre les engagements souscrits par l'URSS au titre du traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. En attendant que se tienne une éventuelle conférence de révision de ce traité pour lui apporter les amendements techniques nécessaires, l'OTAN veut mettre les choses au clair avec une certaine solennité. Il s'agit notamment de savoir comment les membres de la CEI vont fixer leurs quotes-parts respectives de façon que le plafond global fixé pour l'URSS par le traité soit respecté.

La rencontre du 10 sera aussi une occasion pour les pays d'Europe centrale et orientale, anciens satellites de Moscou, d'exprimer une fois de plus leurs préoccupations particulières concernant leur propre sécurité. Les membres de l'Alliance sont toutefois divisés quant à ce qu'on peut leur proposer. Les divergences sont aussi manifestes sur le financement de la coopération avec les nouveaux « partenaires », souvent très démunis. Des séminaires et des réunions en comités divers sont prévus jusqu'au printemps. La France, notamment, ne cache pas qu'elle rechignera à cotiser pour les *« quelques millions de dollars »* à quoi un haut fonctionnaire évalue le coût des nouvelles activités de l'alliance.

Après les ministres des affaires étrangères, ceux de la défense se réuniront le 1er avril dans le même cadre du COCONA. Une *« réunion ouverte »,* à laquelle la France pourrait participer si elle le veut, sans que cela soit assimilé à un retour au commandement militaire intégré, estime-t-on au secrétariat général de l'OTAN.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le conflit du Haut-Karabakh

L'Azerbaïdjan accepterait des « casques bleus » mais seulement à sa frontière avec l'Arménie

L'Azerbaïdjan va présenter prochainement un plan de paix pour le conflit du Haut-Karabakh, prévoyant, dans sa dernière étape, un déploiement de « casques bleus » de l'ONU *« le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan »,* a annoncé, mercredi 4 mars, le ministre des affaires étrangères azerbaïdjanais, M. Hussein Sadykov.

Sa première étape, a précisé M. Sadykov, serait un cessez-le-feu durable, suivi de l'application d'un embargo sur les armes à destination de la région. Jusque-là, Bakou refusait toute idée d'intervention de « casques bleus » dans ce conflit considéré par l'Azerbaïdjan comme une affaire intérieure. Mais sa proposition de déploiement le long de la frontière ne peut satisfaire l'Arménie, qui réclame des forces d'interposition sur les lignes de front, c'est-à-dire autour de l'enclave du Haut-Karabakh à population arménienne située en Azerbaïdjan. Lundi dernier, lors de l'admission de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie à l'ONU, cette dernière avait déjà présenté une telle demande.

La Russie et le Kazakhstan – qui avaient lancé une tentative – sans lendemain – de médiation commune au Karabakh en octobre dernier – ont exposé mercredi leurs positions, mais en ordre dispersé. Le président Eltsine a annoncé l'envoi dans la région d'une mission du ministère des affaires étrangères de Russie et appelé les présidents arménien et azerbaïdjanais à engager le dialogue. Le président Nazarbaev, de son côté, a proposé un plan de paix prévoyant une *« suspension temporaire de la formation d'armées nationales dans tous les Etats de la Communauté d'Etats indépendants »* et la création d'une force d'interposition sous le contrôle des dirigeants de la CEI. Sur le terrain, Bakou a fait état d'une nouvelle attaque arménienne contre un village dans le nord de l'enclave, qui aurait fait six tués et dix blessés parmi les combattants azerbaïdjanais. Le retrait de Stepanakert, capitale du Haut-Karabakh, du régiment 366 de la CEI a par ailleurs repris mercredi, malgré les résistances de la population et des combattants arméniens. L'évacuation se déroule par hélicoptères, alors que des chasseurs de l'armée de la CEI sont apparus jeudi matin dans le ciel du Haut-Karabakh, passant notamment en formation de combat à basse altitude au-dessus d'Agdam, où sont concentrées les forces azerbaïdjanaises. – *(AFP.)*

□ **Première visite à l'étranger de M. Mikhaïl Gorbatchev depuis son départ du Kremlin.** – M. Mikhaïl Gorbatchev est arrivé en Allemagne, mercredi 4 mars, en compagnie de son épouse, pour une visite privée *« à caractère officiel »* d'une semaine, la première depuis qu'il a quitté le pouvoir en décembre dernier. Il a été accueilli à Bonn par le chancelier allemand, M. Helmut Kohl. *« Les Allemands, et moi-même en particulier, n'avons pas oublié et n'oublierons jamais ce que Mikhaïl Gorbatchev a fait pour nous »,* a déclaré le chancelier. – *(AFP, Reuter.)*

MOLDAVIE

Accord de cessez-le-feu entre Moldaves et séparatistes russophones

Après trois jours d'affrontements armés qui ont fait près de dix morts et des dizaines de blessés, les autorités moldaves roumanophones et les séparatistes russophones de l'est de la Moldavie sont parvenus, mercredi 4 mars, à un accord de cessez-le-feu, selon la télévision russe. Une délégation du gouvernement moldave s'est rendue, mercredi, pour négocier, à Doubossary, théâtre des affrontements, sur la rive gauche du Dniestr.

Voisin de Doubossary, le village moldave de Cocieri révolté contre les russophones, où les affrontements de mardi avaient fait près de sept morts, était encerclé, mercredi, par les forces russophones et sa population creusait des tranchées, selon une source officielle russophone. La Russie a exprimé mercredi son *« inquiétude »* face à ces événements aux *« conséquences imprévisibles »* pour l'ensemble de la CEI, espérant que la Moldavie trouverait une *« solution digne »* basée *« sur le respect des minorités nationales ». – (AFP, Tass.)*

ALBANIE

L'opposition lance un appel au calme

L'Albanie a connu de nouvelles émeutes de la faim, mercredi 4 mars, dans les villes de Librazhdi (est) et de Skrapari (sud), selon la télévision nationale.

D'importants renforts de police étaient arrivés, mardi, à Librazhdi, où l'attaque d'un poste de police, de magasins et entrepôts par la foule avait fait, mardi, quatre blessés parmi les policiers, qui ont procédé à une dizaine d'arrestations, selon la télévision. Le bilan des émeutes de la faim de ces dix derniers jours atteint au moins cinq morts et cent trente blessés, et les dégâts sont estimés à plus de trois millions de dollars, selon Radio-Tirana. Demandant au gouvernement des *« mesures préventives d'urgence »,* le Parti démocratique, qui va affronter les anciens communistes au pouvoir lors des législatives du 22 mars, a appelé mercredi la population à *« abandonner ce scénario privilégiant le crime et le vol et à marcher sur la voie de la démocratie ». – (AFP, Reuter.)*

LA REUNION
3 890 F
VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES
Nouvelles Frontières.
On ne vit que mille fois.

Et après le kaléidoscope grandiose
des laves en fusion,
rêver dans le jardin tropical
d'un hôtel créole,
ne vous coûtera pas plus cher que
votre paire de rangers en iguane.*

* La Réunion avec Nouvelles Fontières,
c'est aussi des séjours ou des circuits,
avion compris, à partir de 7870 F.
TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 42 73 10 64

NOUVELLES FRONTIERES

EUROPE

Les troubles en Bosnie-Herzégovine

Musulmans et Serbes face à la « stratégie de la peur »

Les troubles en Bosnie-Herzégovine ne provoqueront pas l'ajournement du déploiement des « casques bleus » en Yougoslavie, a déclaré, mercredi 4 mars, l'émissaire spécial de l'ONU, M. Cyrus Vance, en entamant à Belgrade une nouvelle mission qui doit également le mener à Zagreb et à Sarajevo. Ces événements, a-t-il souligné, *« n'auront aucune influence »* sur la décision de l'ONU de baser l'état-major de la force de paix à Sarajevo, de même qu'ils n'amèneront pas les Nations unies à augmenter les effectifs de cette force (14 000 hommes).

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Après une nuit au cours de laquelle la guerre civile aurait pu éclater à chaque instant, le calme est revenu à Sarajevo, mercredi 4 mars. Mais, dans un pays où les multiples milices armées dressent des barricades au moindre prétexte, la situation reste précaire.

Les patrouilles mixtes de la police de Bosnie-Herzégovine et de l'armée yougoslave, formées aux termes d'un accord entre les leaders des communautés serbe et musulmane, ont réussi à obtenir la levée de plusieurs barricades des alentours de Sarajevo et à éviter des affrontements interethniques sanglants. Toutefois, plusieurs routes restent encore barrées par des hommes en armes et certains villages des *montagnes avoisinantes* sont désormais organisés en véritables camps retranchés.

Rassemblements pour la « coexistence »

Si les incidents de lundi et de la nuit de mardi à mercredi n'ont pas déclenché de guerre civile, c'est parce qu'ils se sont limités pour le moment à une démonstration de force. Cette politique de la peur, planifiée par les partis nationaux au pouvoir, alors que leur vision de l'avenir de la Bosnie-Herzégovine est diamétralement opposée, a pour but de démontrer que si l'une des communautés tentait d'imposer aux autres une solution inacceptable, la guerre serait alors inéluctable. Cette menace de conflit a provoqué une grande inquiétude à Sarajevo, où les trois nations sont particulièrement imbriquées. Pour conjurer le danger, des dizaines de milliers d'habitants de la ville, musulmans, serbes et croates, s'étaient courageusement soulevés en faveur de *« la coexistence »* et avaient tenté de franchir pacifiquement les barricades pour *« renverser les barrières entre les peuples »*. A leur exemple, des milliers de gens se sont rassemblés mercredi dans différentes villes bloquées par les barricades pour condamner l'usage de la force.

Promenades vespérales contre la psychose

Lorsque des milliers de gens ont quitté leur travail mercredi en début d'après-midi pour pouvoir rentrer chez eux avant la tombée de la nuit, le président Alija Izetbegovic les a appelés, dans une allocution télévisée, à ne pas *« céder à la peur »* et à descendre dans la rue. *« Nous avons affaire à une guerre spéciale et psychologique devant laquelle il ne faut pas céder. »*

Pour encourager les Sarajevois, M. Izetbegovic a traversé à pied, en début de soirée, la zone piétonne du centre de la ville. Sous les applaudissements des passants, il a regretté qu'il n'y ait pas plus de monde et annoncé qu'il recommencerait dans les jours à venir. De même, l'Union des syndicats de Bosnie-Herzégovine a-t-elle appelé la population à se promener quotidiennement entre 18 heures et 20 heures.

Mercredi soir, les rues de Sarajevo étaient animées, mais la tension était toujours perceptible dans le vieux quartier musulman en ce début de ramadan. Dans la cour de l'une des plus grandes mosquées de Sarajevo, qui en compte soixante-douze, deux hommes coiffés d'une calotte blanche et armés de fusils automatiques montaient la garde. Après une explosion, mardi soir, dans une mosquée de Banja-Luka (au nord-ouest de la capitale), ils craignaient un nouvel attentat.

De l'autre côté de la ville, sur le parvis du Parlement, plusieurs milliers de Sarajevois étaient venus, *« pour vaincre la psychose de la guerre et de la peur »*, assister à un concert pour la paix organisé par une radio locale indépendante.

FLORENCE HARTMANN

ESPAGNE

La sinistre comptabilité de l'ETA et de la police

Le Syndicat unifié de la police (SUP), la principale organisation syndicale des policiers espagnols, a donné pour consigne aux agents des forces de l'ordre, mercredi 4 mars, de faire usage de leur droit de *« légitime défense »* contre les membres de l'organisation séparatiste basque ETA *« jusqu'à ce que le nombre d'etarras* (membres de l'ETA) *tués atteigne deux mille cent »*.

Le syndicat a fixé ce chiffre en réaction à la divulgation, la semaine dernière, d'un document présenté comme un courrier interne de l'ETA, affirmant que la vie d'un de ses combattants vaut *« cent fois »* celle d'un enfant d'un membre des forces de l'ordre, *qualifié de « fils de chien »* (le *Monde* daté 1er-2 mars).

Le SUP est parvenu à cet « objectif » de deux mille cent en multipliant par cent le nombre d'enfants tués à ce jour dans des attentats de l'ETA, et qui est de vingt et un.

Le syndicat policier recommande pourtant aux agents des forces de l'ordre *« de veiller qu'aucun enfant ne soit dans leur ligne de tir, même s'il s'agit d'un enfant de terroriste »*.

Trois mille soldats le long des Pyrénées

Par ailleurs, le ministère espagnol de la défense a indiqué mercredi que quelque trois mille soldats vont être déployés sur la frontière franco-espagnole pendant la durée des Jeux olympiques d'été, qui se tiennent à Barcelone du 25 juillet au 9 août, afin d'éviter l'infiltration de commandos terroristes. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : le gouvernement rétablit certaines subventions à l'agriculture.** – Le gouvernement du premier ministre Jan Olszewski a partiellement rétabli, mardi 3 mars, les subventions à l'agriculture. Il a décidé d'accorder aux paysans des crédits à des taux préférentiels et d'appliquer, dès le deuxième trimestre, des prix garantis pour le lait, le seigle et le blé. Ces aides avaient été entièrement supprimées par les deux gouvernements précédents de MM. Mazowiecki et Bielecki. Les paysans polonais, soutenus par le nouveau ministre de l'agriculture Jan Janowski, ancien président de Solidarité rurale, réclamaient des allégements. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique assassiné.** – Un chauffeur de camion catholique a été tué par balles dans une embuscade, mercredi 4 mars, près de Tandragee, en Irlande du Nord, aux abords de la frontière avec la République d'Irlande. Par ailleurs, quatre policiers nord-irlandais ont été blessés par l'explosion d'une voiture piégée, jeudi à Lurgan, dans les environs de Belfast. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : le procès du général Noriega

L'ancien dictateur panaméen aurait, en 1984 servi d'intermédiaire entre M. Fidel Castro et Washington

De nouvelles révélations ont eu lieu au procès Noriega, qui se poursuit depuis six mois à Miami : l'ancien dictateur panaméen aurait, en 1984, servi d'intermédiaire entre M. Fidel Castro et Washington.

MIAMI

de notre envoyé spécial

Un agent de la CIA a affirmé, mardi 3 mars, que M. Fidel Castro, au cours d'un entretien, le *5 juillet 1984 à La Havane*, avec le général Noriega, avait demandé à ce dernier de faire savoir au gouvernement américain qu'il était disposé à reprendre un certain nombre de Cubains qui avaient abandonné l'île en 1980 à l'occasion de l'opération Mariel. Six mois plus tard, l'administration Reagan renvoyait 2 746 réfugiés cubains considérés comme des *« délinquants de droit commun »* par le gouvernement de La Havane, en application d'un accord secret avec M. Castro.

Selon M. Donald Winters, agent de la CIA depuis trente ans et qui a régulièrement pris contact avec le général Noriega à Panama de 1984 à 1986, *« Fidel »* aurait ce jour-là fait une autre *« proposition »*, offrant d'user de son influence pour réduire les livraisons d'armes au Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) du Salvador. Washington aurait accueilli cette double offre avec beaucoup d'empressement et d'intérêt. Au point que William Casey, alors directeur de la CIA (il est depuis décédé), aurait interrompu un voyage pour se rendre d'urgence à Panama et rencontrer le général. *« La CIA*, dit M. Winters, *apprécioit et encourageoit vivement Noriega à poursuivre son rôle d'agent de liaison avec Fidel Castro. »*

Différend avec Pablo Escobar

Selon la version communément admise jusqu'à présent, cette rencontre de juillet 1984 – à laquelle auraient également assisté des dirigeants colombiens ayant le contact avec des hommes du cartel de Medellin – avait surtout pour but de tenter de régler, grâce aux bons offices colombiens et cubains, un grave différend entre le général Noriega et Pablo Escobar, numéro un du cartel : un important laboratoire de cocaïne situé en territoire panaméen, appartenant au cartel, et théoriquement sous la protection de Noriega, avait été saisi et détruit par la DEA (services de lutte anti-drogue américains) grâce à une *« fuite »* organisée par les Forces de défense de Panama.

Pablo Escobar menaçait de faire exécuter le leader panaméen pour cette bavure. Mais, selon M. Winters, qui fait état de documents confidentiels, c'est M. Fidel Castro qui aurait expressément invité le général à La Havane pour parler *« de la situation en Amérique centrale »* au moins deux semaines avant que la querelle avec Pablo Escobar ait pris des dimensions alarmantes.

Les enjeux dirigeants panaméens paraissent en tout cas de plus en plus préoccupés par la tournure prise par le procès Noriega. De passage à Miami, M. Guillermo Ford, vice-président panaméen, a affirmé que si l'ancien homme fort et chef des Forces de défense n'était pas condamné pour *« trafic de cocaïne, blanchiment de narcodollars »*, il réclamerait son extradition afin de le juger pour le *« meurtre en 1985 de Hugo Spadafora »*. Ce dernier, un opposant ontoire, avait publiquement accusé M. Noriega de trafic de drogue. Son cadavre, décapité, avait été retrouvé à la frontière du Costa-Rica.

Me Frank Rubino, principal avocat du général Noriega, accuse de son côté le gouvernement de Panama de faire délibérément obstacle aux dépositions de quatre militaires panaméens, ex-agents de liaison avec la DEA, sous les ordres du général. Selon Me Rubino, ces témoins ont été emprisonnés à Panama *« parce qu'ils étaient disposés à venir à la barre en faveur de leur ancien patron »*.

MARCEL NIEDERGANG

CUBA

M. Manuel Pineiro, figure historique de la révolution, a été mis à l'écart

Le quotidien officiel cubain *Granma* a révélé, mercredi 4 mars, que M. Manuel Pineiro, l'un des « barbus » historiques de la révolution cubaine, avait été remplacé le 24 février à la tête du puissant département « Amériques » du comité central du Parti communiste cubain (PCC), service chargé contrôle d'aider les mouvements de guérilla sur tout le continent latino-américain.

La mise à l'écart de l'ancien guérillero surnommé « Barberousse », qui avait été responsable des services secrets cubains dans les années 60, peut être interprétée comme le point final de l'époque de l' « exportation de la révolution » – politique officiellement abandonnée par La Havane – ou comme l'épilogue d'une bataille *interne au sein de la direction* du PCC. Le successeur de M. Pineiro, M. José Arbesu Fraga, dirigeait la section des intérêts cubains à Washington (seule représentation diplomatique cubaine aux Etats-Unis).

Par ailleurs, le président Bush, en campagne en Floride, où vivent des milliers de réfugiés cubains, a comparé M. Fidel Castro à Staline et promis qu'il serait *« le premier président des Etats-Unis à mettre le pied sur le sol libre de Cuba »*. *(AFP, UPI.)*

La Chambre des représentants a rejeté le projet de budget de M. Bush

La Chambre des représentants, à majorité démocrate, a rejeté, mercredi 4 mars, le projet de loi de finances 1992-1993 du président Bush, qui prévoit notamment une réduction de 4,8 milliards des dépenses militaires, alors que les démocrates voudraient doubler le montant de ces économies.

Les représentants ont rejeté le budget par 370 voix contre 42. Aux voix des 250 démocrates et d'un indépendant se sont ajoutées celles, plus surprenantes, de 119 républicains. Ces derniers ont, semble-t-il, mal accepté, en cette année électorale, la limitation de l'augmentation *des programmes sociaux*, bien que le chef de la minorité, M. Newt Gringrich, ait jugé que ce projet était *« la moins mauvaise offre disponible »*. Ce rejet ouvre la voie à l'adoption d'une proposition de budget démocrate, qui prévoit un transfert important de fonds de la défense vers l'éducation et la santé. Il faut prévoir des *« investissements suffisants pour le redressement de l'économie et changer l'ordre des priorités dans un monde où la menace soviétique a disparu »*, ont estimé les chefs démocrates.

Le Sénat, lui aussi dominé par les démocrates, doit encore se prononcer sur ce projet, qui prévoit un déficit de 330 milliards de dollars sur des dépenses de 1 500 milliards de dollars, avant qu'une commission *mixte parlementaire* ait *tenté de* trouver un compromis avec l'administration. L'année fiscale commence en octobre, un mois avant le scrutin présidentiel. – *(AFP, AP, Reuter.)*

EN BREF

□ **CHILI : manifestation contre la loi d'amnistie.** – Quelque 3 000 personnes ont manifesté à *Santiago, mercredi 4 mars*, pour réclamer le jugement des personnes coupables de violations des droits de l'homme sous le régime du général Augusto Pinochet (1973-1990). Mme Sola Sierra, présidente de l'association des parents des détenus disparus, a exigé l'abolition de la loi d'amnistie votée en 1978 pour ces personnes. Le président chilien Patricio Aylwin avait annoncé il y a un an la formation d'une commission chargée d'enquêter sur les cas de 2 279 personnes, victimes de la « guerre » livrée par les militaires contre l'opposition, sous la dictature. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : reprise des négociations de paix le 9 mars.** – Le gouvernement et la guérilla colombiens doivent reprendre, lundi 9 mars à Mexico, leurs pourparlers de paix, a annoncé le président colombien César Gavirie. Les conversations étaient suspendues depuis le 10 novembre, après cinq mois de dialogue à Caracas (Venezuela), sans que les parties aient pu aboutir à un accord sur un cessez-le-feu et sur la démobilisation des guérilleros. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : Limogeage du chef des services secrets.** – Le général Asad Durrani, chef de l'Inter-Services Intelligence (ISI, services secrets pakistanais) a été démis de ses fonctions, dimanche 1er mars, sur ordre du premier ministre, Nawaz Sharif, a annoncé le quotidien britannique *The Independent*. Il a été remplacé par le général Javed Nasir. Le général Durrani, chargé notamment des affaires afghanes, était en désaccord avec la médiation des Nations unies en Afghanistan. Son départ témoigne de la volonté d'Islamabad de participer à la recherche d'un accord de paix dans ce pays.

□ **Décès du ministre en chef du Sindh.** – Le ministre en chef de la province du Sindh, Jam Sadiq Ali, est décédé, jeudi 4 mars, dans sa résidence de Karachi, à l'âge de cinquante-sept ans, d'un cancer du poumon, a-t-on appris de source officielle. M. Sadiq Ali avait commencé sa carrière politique au sein du Parti du peuple (PPP) de Zulfikar Ali Bhutto, père de Mme Benazir Bhutto. Il suivit cette dernière en exil avant de devenir son conseiller après la victoire de son parti aux élections de 1988. En 1990, il avait rallié le gouvernement qui avait suivi le renversement de Mme Bhutto. – *(UPI.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SANS VISA

Le démocrate Bob Kerrey prévoit d'abandonner la course à la Maison Blanche

Le sénateur du Nebraska, Bob Kerrey, un des cinq candidats à l'investiture du Parti démocrate, devait annoncer, jeudi 6 mars, son retrait, tirant ainsi les leçons de ses piètres résultats enregistrés jusqu'à présent. Manquant de fonds, M. Kerrey, qui n'a remporté qu'une seule victoire aux primaires du Dakota du Sud, a *annulé sa tournée* en Floride pour rentrer à Washington. Chez les démocrates, la lutte se jouera entre le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton, et l'ancien sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas, qui ont obtenu respectivement les voix de 198 et 110 délégués (en vue de la convention de juillet), à l'issue des primaires du 3 mars, selon des résultats encore provisoires. Le sénateur de l'Iowa, Tom Harkin, arrive en troisième position (79 délégués), loin devant MM. Jerry Brown (35 délégués) et Bob Kerrey (22). Chez les républicains, ces résultats provisoires attribuent 148 délégués à M. Bush contre 20 pour M. Pat Buchanan. – *(AFP, AP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Les négociations de Vienne sur la sécurité en Europe

De nouvelles « mesures de confiance » ont été adoptées par les pays membres de la CSCE

VIENNE

de notre correspondante

Les représentants des quarante-huit Etats membres de la CSCE ont adopté mercredi 4 mars à Vienne, en conclusion de négociations qui s'étaient ouvertes en mars 1989, un nouveau document sur « les mesures de confiance et de sécurité » dans le domaine militaire. Ce document, qui sera entériné par la quatrième réunion de la CSCE à Helsinki, intègre une série de nouvelles mesures à l'ensemble déjà adopté fin 1990.

Les principales améliorations visent à une meilleure transparence par des échanges annuels élargis d'informations militaires (force et budget militaires, systèmes d'armes et équipements), par l'accueil volontaire de visites en vue de dissiper des inquiétudes au sujet d'activités militaires et des dispositions contraignantes pour limiter le nombre de chars et d'hommes participant aux manœuvres. Les grandes manœuvres sans limitation des effectifs ne seront autorisées à l'avenir qu'une fois tous les deux ans. La zone d'application du document sera étendue aux anciennes Républiques soviétiques d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbekistan) devenus membres de la CSCE en janvier dernier. Les mesures adoptées mercredi entreront en vigueur le 1er mai.

Les négociations sur la réduction des forces conventionnelles, dont la première phase s'est terminée fin 1990 par la signature du Traité de Paris – qui fixe des plafonds pour cinq catégories d'armes (chars, véhicules blindés, pièces d'artillerie, avions et hélicoptères de combat) de l'Atlantique à l'Oural – sont cependant bloquées par les divergences entre Etats de la CEI sur le sort de l'ancienne armée soviétique. Les Etats de la CEI ont signalé à plusieurs reprises leur volonté politique d'adhérer au Traité de Paris, mais ne se sont toujours pas mis d'accord sur la répartition du matériel militaire.

En attendant la levée de ces incertitudes, les négociations se poursuivent cependant pour arriver si possible à un accord sur la réduction des effectifs nationaux avant le sommet de la CSCE à Helsinki en juillet. Ce sommet devrait fixer les objectifs et les structures de la suite des négociations.

WALTRAUD BARYLI

□ **Pas de vote de l'ONU sur les droits de l'homme en Chine et au Tibet.** – La Chine a remporté un succès diplomatique en obtenant, mercredi 4 mars, que la Commission des droits de l'homme des Nations unies renonce à voter une résolution critiquant les violations des droits de l'homme en Chine et au Tibet. La Commission a accepté par 27 voix, 15 contre et 10 abstentions, de ne pas se prononcer sur ce texte, présenté par les pays occidentaux. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

ALGÉRIE : la dissolution du FIS

Un parti héritier de la politique d'arabisation et d'islamisation de Houari Boumediène

Les avocats du Front islamique du salut (FIS), dont la dissolution a été annoncée, mercredi 4 mars, par la justice algérienne *(nos dernières éditions datées du 5 mars)*, ont décidé d'introduire un recours devant la Cour suprême. L'un d'eux, Me Ali Yahia Abdenour, qui est également président de la Ligue des droits de l'homme algérienne, a évoqué les *« conséquences négatives »* de cette mesure, qui risque de pousser les islamistes à *« entrer dans la clandestinité »*. Selon lui, *« on ne discute pas autour de cercueils ni devant les portes de prison, mais seulement devant une table »*.

ALGER

de notre correspondant

Le FIS n'aura dansé que vingt-neuf mois, entre la date de sa légalisation et celle de sa dissolution, prononcée – ironie amère pour un parti profondément mysogine – par une Cour présidée par une femme et entourée d'un conseiller et d'un avocat général du même sexe. Mais, durant cette période, le parti islamiste aura réussi à imposer son rythme aux autres forces politiques, obligées de tenir compte de ce partenaire de plus en plus encombrant.

Publiquement, le FIS naît le 6 septembre 1989, date de la parution de son agrément au *Journal officiel*. Par un humour accidentel de l'histoire, il aura été créé le même jour que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et deux jours après l'officialisation du PAGS (communiste), deux formations qu'il considère comme ses ennemis les plus malfaisants – et qui le lui rendent bien.

La vie du FIS sera courte, mais sa gestation, commencée sous l'ère Boumediène, a duré plusieurs années. C'est en effet à cette époque que le pouvoir, par souci tactique, mettra systématiquement l'islam en avant, pour souligner l'originalité de la révolution algérienne, fille unique de la lutte contre le colonialisme et contre le christianisme. Ce débat n'est pas que de principe : il s'agissait alors de contrecarrer le poids grandissant des marxistes, formés en français et maîtrisant mal l'arabe, influents dans les couches dirigeantes, à l'université et même au sein du FLN. Ce dernier était, à l'époque, la seule structure politique autorisée, où se recrutreront donc aussi les premiers islamistes.

L'arabisation, menée tambour battant, sans moyens, sans méthode et sans contrôle, facilitera bientôt la maturation du phénomène islamiste, permettant à ses adeptes d'investir l'école et d'étendre leur influence. L'échec du modèle économique algérien, patent sous le règne du président Chadli, et la généralisation de la corruption feront le reste, jetant en vrac, dans les bras des islamistes, jeunes désœuvrés et exclus chroniques, mais aussi beaucoup d'étudiants, déçus par le socialisme de caserne, des commerçants, en quête de bénéfices, et une bonne partie des couches moyennes, à la recherche d'une nouvelle identité.

Au début des années 80, l'Etat hésite encore. D'un côté, il caresse la barbe des islamistes ; de l'autre, il poursuit ses premiers militants. Un certain Abassi Madani, ancien membre du FLN, fait ainsi connaissance avec la prison. Un autre, M. Ali Benhadj, l'y rejoint, après avoir flirté avec le maquis islamiste de M. Mustapha Bouiali.

Des promesses reportées

Surviennent les émeutes d'octobre 1988. Saisis d'une rage iconoclaste, des milliers de jeunes saccagent les symboles d'un pouvoir qui ne leur offre rien. L'armée tire et arrête les émeutiers par milliers. Après quelques jours de tergiversation, les islamistes se lancent dans le mouvement, le canalisent, le tempèrent. Grâce à la mosquée, ils sont la seule force réellement organisée, vivent dans les mêmes quartiers que les *« insurgés »* et ne peuvent pas être accusés d'avoir partie liée avec le pouvoir. Octobre n'est pas leur œuvre, mais ils en sont les principaux bénéficiaires.

Obligé de lâcher du lest, le pouvoir réforme la Constitution, supprime le monopole politique du FLN, promet des élections. Elles ne seront pas législatives, comme le demandent les islamistes, mais municipales. Le 12 juin, le FIS rafle la majorité dans 853 des 1 501 communes. C'est le coup de massue, illustrant la force du FIS autant que le rejet du FLN et du système qu'il incarne.

Désavoué, le président Chadli va habilement manœuvrer. Il reçoit plusieurs fois, au palais présidentiel, un Abassi Madani qui s'y rend avec la vanité du nouveau riche, oubliant qu'il possède, s'il le veut, la force. Ce sera, sans doute, sa plus grave faute politique. En juin 1990, face à des adversaires pétrifiés par la défaite et à une armée encore mal remise du choc d'octobre, le FIS pouvait tout tenter et, vraisemblablement, tout réussir. Quelques mois plus tard, le rapport de forces a'est plus le même et le système a mis à profit le sursis qui vient de lui être accordé.

Au FIS, qui demande l'élection d'une nouvelle Assemblée, M. Chadli répond par des promesses plusieurs fois reportées. Finalement, les premières législatives libres sont annoncées pour juin 1991. En mai, le FIS, qui vient de s'apercevoir que le système électoral est taillé sur mesure pour garantir sa défaite, lance ses troupes dans la rue. Après deux semaines de troubles, l'armée convainc le président d'instaurer l'état de siège, de repousser les élections, de changer de premier ministre et de jeter en prison la direction du FIS. Mais elle ne parviendra pas à lui faire accepter l'interdiction du parti lui-même.

M. Sid Ahmed Ghozali, qui remplace M. Mouloud Hamrouche à la tête du gouvernement, semble alors vouloir permettre l'intégration dans le jeu politique «normal» d'une aile acceptable du FIS. Ces bonnes dispositions dureront peu. Les islamistes, même s'ils ont perdu quelques-unes de leurs voix, demeurent encore, à l'issue du premier tour des élections législatives, le 26 décembre 1991, le parti prédominant. Dès ce moment, la voie de l'interdiction, favorisée par les déclarations incendiaires ou les coups de main sanglants conduits par de petits groupes plus ou moins liés au FIS, était ouverte.

G. M.

Le démantèlement du mouvement

Suite de la première page

En revanche, le Front des forces socialistes (FFS) a protesté contre une décision, rendue *« dans des circonstances judiciaires expéditives »*, tandis que le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de M. Ahmed Ben Bella regrettait une *« mauvaise décision »*, qui, selon lui, ne facilitera pas la tâche du nouveau pouvoir.

Enfin, M. Abdelhamid Mehri, secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), qui, au lendemain de l'arrêt du processus électoral, avait rencontré la direction du FIS pour envisager les moyens d'une éventuelle riposte commune, a estimé que l'interdiction ne réglait pas les deux problèmes majeurs auxquels est, selon lui, confrontée l'Algérie : *« D'une part, la demande pressante de changement de larges couches du peuple algérien que le FIS o pu canaliser à son profit, et l'existence, d'autre part, d'une mouvance islamique enracinée, qu'il faut prendre en considération d'une façon ou d'une outre. »*

De son côté, le cheikh Ahmed Sahnoun, importante personnalité de la galaxie islamique, bien qu'il ne soit pas membre du FIS, a appelé à la création d'un front de solidarité avec l'organisation dissoute, celle-ci restant, à ses yeux, *« dépositaire de la confiance de millions de voix »*.

En interdisant le FIS, l'Algérie rejoint ses voisins tunisien et marocain qui, pour s'être toujours fermement opposés à la légalisation d'un parti islamiste, regrettaient amèrement qu'Alger a'ait pas suivi le même chemin. Les péripéties de la vie politique algérienne étaient, de ce point de vue, attentivement suivies à Rabat comme à Tunis, où l'oa redoutait des effets de contagion. On doit, aujourd'hui, y pousser un profond soupir de soulagement.

La requête en *« suspension »* et en *« dissolution »* du FIS avait été introduite, le 9 février, par le ministre de l'intérieur, M. Larbi Belkheir, quelques heures à peine après la proclamation de l'état d'urgence, instauré après une journée d'affrontements sanglants entre militants islamistes et forces de l'ordre (*le Monde* du 11 février). Le ministre invoquait alors les *« multiples violations »* de la loi qui règle la vie des partis politiques, notamment les menaces du FIS contre l'ordre public.

Dans une déclaration faite quelques heures après la lecture de l'arrêt de dissolution, Me Abdenour Ali Yahia, l'un des avocats de l'organisation intégriste, a annoncé que son client allait faire appel. La chambre administrative de la cour suprême, qui aura à examiner le recours, a un mois pour rendre une décision. Selon toute vraisemblance, celle-ci sera conforme à la précédente.

La mesure qui vient d'être rendue n'est, en réalité, que la conclusion judiciaire d'une dissolution de fait, effective depuis le lendemain de la déposition du président Chadli, le 11 janvier, et de l'annulation du second tour des élections législatives. Depuis cette date, le FIS a, jour après jour, été contraint au repli. Ses locaux oat été fermés un à un, sa presse interdite, ses archives saisies, ses dirigeants emprisonnés, et ceux qui ont échappé à l'arrestation ont été poussés à la clandestinité. Depuis l'instauration de l'état d'urgence, les arrestations, suivies d'internement dans des camps du Sud algérien, se comptent par milliers (*le Monde* du 5 mars).

Il ne fait aucun doute qu'un tel traitement a profondément désorganisé le parti intégriste, qui aura d'autant plus de mal à réagir que la pression policière demeure. L'isolement du FIS était, d'ailleurs, déjà perceptible dans la discrétion avec laquelle il a mené sa barque depuis qu'il est l'objet de poursuites, s'abstenant de faire de la bataille judiciaire un grand procès politique. Bien qu'ouverts au public, les débats se sont pratiquement déroulés à huis clos, dans l'indifférence quasi générale. Un récent communiqué du FIS avait bien mis en garde les autorités contre toute décision d'interdiction, mais il n'a guère ému. Confusément, tout le monde a senti que le FIS était déjà démantelé.

Dans ces conditions, il est peu probable que l'on assiste, du moins dans le court terme, à une riposte significative. Ce qui reste du parti islamiste ne peut, pour l'instant, que faire le dos rond, laisser passer l'orage en attendant d'éventuels jours meilleurs. Restent, quand même, les sympathisants, ces millions d'électeurs qui, au-delà de leur adhésion formelle à un parti ou à une idéologie, constituent ce que le cheikh Sahnoun a opportunément appelé une *« réalité sociologique »*.

Pour eux, si l'interdiction du FIS est dans l'ordre des choses, confortant le mépris qu'ils ont à l'égard d'un pouvoir qui n'oublie aucun artifice pour se maintenir en place, la mesure ne change, au fond, pas grand-chose. C'est parce que les islamistes représentaient la seule opposition radicale au système qu'ils ont été suivis par les millions d'exclus du système. Pour ces derniers, les islamistes, triomphants ou défaits, demeurent une référence face à un pouvoir vécu, quoi qu'il en pense, comme l'héritier de son prédécesseur. Il faudra bien plus qu'une victoire policière, légitimée par une décision de justice, pour les convaincre du contraire.

GEORGES MARION

Mauritanie : la démocratie à l'épreuve des tensions raciales

Les élections législatives marqueront, vendredi 6 mars, la dernière étape importante du processus entamé il y a près d'un an.

NOUAKCHOTT

de notre envoyé spécial

La sono braille et les lampions clignotent, mais sous la tente qui, près du centre-ville de Nouakchott, sert de permanence à M. Tijani Ould Kerim, accroupis sur des tapis, des membres de sa tribu déguisés en agents électoraux sirotent du thé pour tuer le temps. Il n'y a pas foule pour les écouter célébrer les vertus du *« changement dans la stabilité »*, dont ce candidat à la députation a fait le leitmotiv de sa campagne, placée sous les couleurs du Parti républicain démocrate et social (PRDS), le parti du président.

Peu habitués à fréquenter les isoloirs, les autochtones ont déjà été appelés aux urnes, en juillet, pour adopter une Constitution, puis en janvier pour choisir le chef de l'Etat. Les voilà aujourd'hui invités à désigner leurs représentants à l'Assemblée nationale. L'intérêt qu'ils ont jusqu'alors porté au jeu, tout aouveau, de la démocratie paraît s'émousser. Le boycottage *« massif et actif »* des partis d'opposition banalise, ea effet, ce troisième readez-vous électoral.

« Fraude monstrueuse »

Arrivé au pouvoir en décembre 1984 à la faveur d'un putsch, le colonel Maaouya Ould Taya a tenu parole. Il avait promis, en mai 1991, que la vie politique serait normalisée *« au plus tard à la mi-1992 »* (*le Monde* du 8 mai). Il brusquait ainsi les choses, pour prendre de court ses adversaires. *« Le président a géré le processus démocratique de manière déloyale et unilatérale, avec le seul souci d'assurer sa propre pérennité et celle de son régime »*, se plaint M. Bécbir El Hassen, le porte-parole de l'Union des forces démocratiques (UFD), le principal parti d'opposition.

Convenait-il, malgré tout, d'entrer dans cette danse démocratique à figures imposées? L'opposition a fini par sauter le pas, en soutenant la candidature à la magistrature suprême d'un *« sans parti »*, tout droit venu de la Banque mondiale, M. Ahmed Ould Daddah, frère du premier chef de l'Etat mauritanien. *« Il fallait répondre au désir de changement de la population, rendre la démocratie irréversible*, explique M. Mohameden Ould Babah, premier coordinateur de l'UFD. *Et puis, on pensait gagner »*.

Espoir déçu : même si, dans le sud du pays et dans les villes, les candidats de l'opposition devançaient généralement le colonel Ould Taya, celui-ci l'emportait au total sur son challenger : 62,65 % contre 32,75 %. Aujourd'hui, M. Ould Daddah ne décolère pas. *« La fraude a été monstrueuse : j'aurais dû être élu avec plus de 60 % des voix »*, assure-t-il. Et de retenir même l'hypothèse d'un *« coup d'Etat »* appuyé sur des mouvements de chars à Nouakchott, dans les heures qui ont suivi la clôture du scrutin.

Une chose est sûre et, pour tout dire, guère surprenante : les irrégularités ont été nombreuses et flagrantes. Elles n'ont pas toutes été dues – loin s'en faut – au manque de savoir-faire et de moyens de l'administration. Entre autres anomalies, l'UFD a ainsi relevé que, dans dix villes, le nombre des inscrits dépassait celui des personnes en âge de voter et que dans deux bourgs il excédait même le chiffre de la population totale!

« Si fraudes il y a eu, se défend le chef de l'Etat, *elles ont favorisé mon adversaire. »* Et d'ajouter, sans plus de chance d'être cru : *« Nous avons eu peu de temps pour nous organiser, car l'opposition nous a bousculés. »* M. Moustapha Ould Abdeirrahmane, l'un des animateurs de la campagne présidentielle et ministre de l'hydraulique, en vient ainsi à saluer comme un *« succès considérable le fait que, dans le contexte local, M. Ould Daddah ait pu obtenir au premier essai près du tiers des voix »*. Cela devrait, à son avis, *« aider à consolider le processus démocratique »*.

Les partis d'opposition ne l'ont pas entendu ainsi, qui ont posé vingt-trois conditions à leur participation à des élections législatives plus transparentes que l'élection présidentielle. A la fin de non-recevoir du colonel Ould Taya, ils ont répliqué, non sans y avoir réfléchi à deux fois – les simulations de vote leur donnaient une vingtaine de sièges sur soixante-dix-neuf – par le boycottage du scrutin. *« Même si nous contestons la légitimité des institutions, nous n'allons pas créer un autre pouvoir*, note M. El Hassen. *Nous prenons date pour l'avenir. »*

Les plus activistes des opposants estiment que le *« nouveau »* pouvoir se montrera très vite incapable de relever les défis politiques et économiques que le pays doit affronter. *« On peut être débordés »*, remarque M. Ould Daddah. *« Les choses peuvent se corser »*, indique M. Ould Babah. D'autres, comme M. Messaoud Ould Boulkheir, chef de file des Maures noirs contestataires, sont plus explicites. Ce tribun-né menace de défier le président dans la rue. Au risque d'inciter l'armée à sortir de nouveau de ses casernes, si tant est qu'elle soit en passe de les regagner.

Les adversaires du régime ont-ils commis une faute politique en se retirant ainsi sous leur tente? Toujours est-il qu'une des vraies raisons de ce boycottage tient au fait qu'ils doivent remettre de l'ordre dans leur propre maison, avant de s'impliquer davantage dans le processus démocratique. *« Nous ne sommes pas pressés. Nous avons beaucoup de problèmes à régler avant d'aller au pouvoir*, avnue M. Ould Babah. *Il eût été très encombrant d'y accéder maintenant. Le colonel Ould Taya aurait pu nous piéger. »*

Des querelles ethniques et idéologiques aussi bien que des conflits de génération agitent en effet la jeune UFD. *« Tout en demeurant vigilants et critiques, nous allons nous organiser et nous unifier »*, dit M. Ould Daddah. Il se présente comme le *« coordonnateur »* des sept formations qui ont soutenu sa candidature, sans que l'on sache le rôle qu'il entend jouer ou que l'on entend lui laisser jouer au sein de l'opposition.

Cette opposition disparate, le chef de l'Etat la qualifie d' *« autoproclamée »* dans la mesure où, selon lui, *« elle refuse d'asseoir sa légitimité sur les urnes »*. Il la suspecte de vouloir prendre le pouvoir par la force si elle n'y réussit pas en douceur. *« Elle n'a pas changé son fusil d'épaule*, regrette-t-il, *et réagit comme si la Mauritanie vivait encore sous un régime militaire. »*

Les adversaires du colonel Ould Taya rétorquent que son comportement dans le passé le disqualifie pour conduire le changement à venir. Il restera prisonnier de son entourage tribal et militaire. Lui jure ses grands dieux qu'il est devenu un autre homme : *« En quelques mois, j'ai rencontré plus de Mauritaniens, j'ai fait plus de déplacements à l'intérieur du pays, et prononcé plus de discours qu'en sept ans*, confesse cet ancien officier, secret et renfermé. *Je serai désormais obligé de prêter beaucoup plus d'attention à ce que je fais. »*

Garde-fous et faux-fuyants

Faute de mieux, c'est, en tout cas, une démocratie à forte coloration ethnique qui est en train de se mettre en place. *« Les tribus règlent leurs comptes à travers les élections législatives »*, raconte un observateur local. Ici, à Nouadhibou, la deuxième ville du pays, les Ouled Delim soutiennent le candidat du PRDS tandis que les Tekna appuient un candidat *« indépendant »*. Il y a fort à parier que, mués en honorables parlementaires, ces notables donnent du fil à retordre au pouvoir, n'ayant d'autre souci en tête que de distribuer, au profit de leurs mandants, les maigres subsides de l'Etat.

Restent des acquis démocratiques – une Constitution avec des garde-fous, des partis d'opposition et une presse indépendante – qui contraindront le «nouveau» chef de l'Etat à ne plus tout à fait gouverner comme avant. Aux yeux des Maures blancs, le pouvoir ne sera peut-être plus en mesure de conduire, aussi impunément que par le passé, une politique de répression et de *« déresponsabilisation »* des Négro-Africains (1). *« Cette Mauritanie des exclusions, les gens, toutes ethnies confondues, sont ici de plus en plus nombreux à ne plus en vouloir »*, remarque Me Diabira Maroufa, un avocat de Nouakchott.

« Les problèmes de la Mauritanie ne se résoudront pas par la mise en place d'institutions démocratiques qui ne seront que des faux-fuyants et des faux-semblants », insiste M. Babacar Alpha, ancien ministre. *« Le vrai problème, dont la solution nécessite un consensus national, demeure celui d'une cohabitation égalitaire des races. »*

« La Mauritanie est arabe », avait lancé, en pleine campagne électorale, le chef de l'Etat. Il convient, après coup, qu'elle est *« arabo-africaine »*, mais pour ajouter aussitôt que *« toute parité est impossible car la majorité de la population est arabe »*. Le sort de la communauté négro-africaine, M. Ould Abdeirrahmane l'évoque en termes de *« sollicitude »* et de *« dialogue »*, pas le moins du monde en termes de partage du pouvoir.

« L'avenir doit être considéré avec sérieux » : ce slogan, inscrit sur une banderole qui décore la *« permanence »* de M. Tijani Ould Kerim, laisse Mohamed perplexe. Ce jeune cadre, pourtant Maure blanc, rêve d'une Mauritanie plus fraternelle. Mais il ne réussit pas à y croire. *« Je n'y vois pas clair du tout*, confie-t-il avec tristesse. *Comment arriverons-nous à nous entendre alors que nous nous tapons dessus depuis trente ans? »*

JACQUES DE BARRIN

(1) Selon des estimations, la population se répartirait de la manière suivante : 40 % de Maures noirs (Haratines), 30 % de Maures blancs (Beydanes) et 30 % de Négro-Africains, pour l'essentiel d'ethnie toucouleur.

BURUNDI

Echec d'une tentative de mutinerie

Trente militaires du camp de Muzinda, à quinze kilomètres au nord de Bujumbura, ont tenté, sans succès, dans la matinée du mercredi 4 mars, un coup de force contre le régime du président Buyoya. Les mutins ont été rapidement désarmés, a-t-on appris de source officielle. Il semble que le reste de l'armée a refusé de se rallier aux rebelles. Une rumeur circulait, ces derniers jours, selon laquelle un coup d'Etat, commandité par l'ex-président Jean-Baptiste Bagaza, renversé en 1987, était imminent. Selon des sources proches du pouvoir, M. Bagaza serait en contact avec le Parti pour la libération du peuple hutu (Palipehutu), *« responsable »* des affrontements de novembre 1991. Cette rébellion survient alors que le pays s'apprête à participer à un référendum constitutionnel, le 9 mars, visant à instaurer le multipartisme.

□ **CONGO : la France va débloquer une aide importante.** – Le sénateur français Guy Penne, ancien conseiller du président Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, a annoncé, mercredi 4 mars, à Brazzaville, que la France était disposée à envoyer des observateurs pour superviser les élections au Congo. Par ailleurs, la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) vient de décider d'accorder une aide d'urgence de 2,5 milliards de francs CFA (50 millions de FF), en dépit d'un embargo financier. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KENYA : la police réprime violemment des manifestations.** – La police anti-émeutes a dispersé, mercredi 4 mars, à Nairobi, une foule de jeunes manifestants, qui protestaient contre le matraquage, la veille, de mères de prisonniers, en grève de la faim dans un parc de la ville. Vingt-six personnes ont été arrêtées à l'issue de ces affrontements, les plus violents qu'ait connus la capitale, depuis l'instauration du multipartisme, en décembre 1991. L'opposition a appelé, mercredi soir, à une grève générale, les 2 et 3 avril, pour demander la libération des prisonniers politiques. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation des élections

A Brest, six mille personnes ont manifesté contre M. Le Pen

BREST

de notre correspondant

Six mille personnes ont manifesté, mercredi 4 mars, à Brest dans la soirée, pour protester contre un meeting que tenait M. Jean-Marie Le Pen. Trente et une organisations avaient appelé à défiler. Il n'y a pas eu d'incident.

Le maire, M. Pierre Maille, PS, avait accepté de louer le parc des expositions de Penfeld, propriété de la ville, au Front national. En revanche, le 25 avril 1991, ces mêmes lieux avaient été refusés à M. Le Pen, qui avait dû avoir recours à une boîte de nuit pour haranguer ses sympathisants. Le Front national réclame depuis lors, devant le tribunal de grande instance de Brest, un dédommagement de 1,3 million de francs. M. Maille a expliqué son changement de position par la période électorale, où tous les partis, tant qu'ils ne sont pas interdits, ont le droit d'expression.

« Espérons que l'attitude du maire sous-entende que l'on puisse également avoir un débat d'idées en dehors des élections, a souligné SOS-Racisme. *On ne peut en effet s'empêcher de penser à une certaine incohérence des positions en pensant à la dernière apparition de M. Le Pen à Brest. »* Mais M. Yannick Michel, PS, adjoint au maire, président de la société d'économie mixte qui gère le parc des expositions, nous a indiqué que, dès que les élections seront terminées, cet espace sera de nouveau fermé au Front national.

L'imposante manifestation, qui s'est achevée par un concert, contrastait avec le meeting de M. Le Pen, qui n'a réuni qu'un millier de personnes. Le chef du Front national s'en est pris particulièrement à M. Michel Rocard, *« figure emblématique de la tartuferie socialiste »*, et à M. Laurent Fabius, les accusant, au sujet de la transfusion sanguine, de *« l'assassinat de plusieurs milliers de Français ». « S'ils sont contre la peine de mort, c'est qu'ils ont peur qu'elle ne s'applique à eux-mêmes »*, a ajouté M. Le Pen.

GABRIEL SIMON

M. Marchand : les meetings du Front national ne sont pas interdits

Au cours d'une conférence de presse, jeudi 5 mars en fin de matinée à Lille, Mme Edith Cresson a déclaré, à propos des protestations que suscitent les réunions du Front national : *« Si je n'étais pas premier ministre, je dois dire que je participerais assez facilement à ces manifestations. »*

Plusieurs membres du gouvernement ont réagi, mercredi 4 mars, aux manifestations suscitées par les meetings du Front national. M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, a réaffirmé le droit du Front national à organiser des réunions politiques. *« Le Front national n'est pas illégal, les meetings ne sont pas interdits mais, devant une situation de fait, il arrive qu'à titre exceptionnel on soit dans l'obligation de prendre des mesures qui interdisent effectivement certaines manifestations »*, a-t-il déclaré sur Antenne 2.

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a également souhaité, au micro d'Europe 1, que *« les candidats puissent avoir la possibilité de s'exprimer dans chacune des localités dans des locaux destinés à cet usage »*. M. Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, a affirmé, également sur Europe 1, que *« les manifestations pacifiques, massives, contre le Front national sont des alertes à la démocratie »*, mais que cela ne devait pas *« dégénérer »* au risque de *« faire des candidats du FN des martyrs ». « La meilleure manifestation anti-Le Pen, c'est le 22 mars, c'est le vote massif contre Le Pen, c'est le refus de l'abstention »*, a-t-il assuré.

M. Alain Richard, député socialiste du Val-d'Oise, maire de Saint-Ouen-l'Aumône, où de violents incidents ont opposé, le 3 mars, une centaine de jeunes aux forces de l'ordre à l'issue d'une manifestation contre la venue de M. Carl Lang, secrétaire général du FN, a affirmé dans un communiqué que, face au Front national, *« convaincre et mobiliser, c'est une vraie réponse; essayer de fermer les bouches, c'est une esquive »*.

M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, a déclaré à Radio J : *« Qu'il y ait une droite nationaliste en France ne me paraît pas forcément anormal. Ce qui me paraît anormal, c'est que cette droite nationaliste soit dirigée par un antisémite dingue avec des fachos. Le problème, c'est donc Le Pen, ce n'est pas le Front national. »* A propos des meetings du FN, Brice Lalonde a estimé qu'il faut *« les interdire dès lors qu'il peut être montré qu'il y a dans ces meetings des phrases contraires aux lois françaises »*.

M. Bernard Tapie a estimé, mercredi, à Marseille, qu'il s'était *« trompé de campagne »* en privilégiant la lutte contre le Front national, dont il ne faut pas, interdire les réunions publiques. *« Si on considère que le Front national n'est pas un parti illégal*, a-t-il ajouté, *il ne faut pas l'empêcher de parler, sinon nous ne sommes plus dans un pays démocratique. »*

A droite, M. François Léotard a vivement critiqué le Front national au cours d'une réunion publique à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), en dénonçant *« l'apologie quotidienne du maréchal Pétain », « l'éloge de Paul Touvier », « l'antisémitisme constant »*. En réponse aux manifestations contre les réunions du FN, le bureau politique du RPR, réuni mercredi, a dénoncé *« l'opération montée par le PS (...) pour valoriser le Front national et lui faire de la publicité en organisant des troubles de l'ordre public »*.

M. Robert Pandraud, secrétaire général adjoint du RPR, a qualifié de *« manipulations pré-électorales »* l'interdiction par plusieurs préfets de ces réunions. *« Le PS et le gouvernement ont définitivement endossé les habits du pompier pyromane »*, a enoncu M. Pandraud, dans un communiqué. M. Edouard Balladur a jugé *« déplorable »*, jeudi matin, sur RMC, l'attitude du gouvernement. *« On fait tout pour organiser autour du Front national la confrontation politique, c'est une grave erreur »*, a déclaré l'ancien ministre, qui a rappelé que *« lorsqu'un parti ne contrevient pas à la loi, n'est pas interdit. Il a le droit d'organiser des réunions »*.

Chez les communistes, Mme Gisèle Moreau, membre du bureau politique du PCF, a estimé que *« les manifestations contre la venue de Le Pen sont justifiées »*, en indiquant que le PCF *« y participe, mais en évitant toute violence »*, car *« les violences créent une valorisation de Le Pen »*.

Le PS ne participera pas à une majorité dont il ne serait pas l'élément moteur

affirme Mme Cresson à Dunkerque

Après s'être rendue dans l'après-midi à Liévin et à Béthune, Mme Edith Cresson a présidé mercredi soir 4 mars à Dunkerque une réunion électorale. Elle a affirmé que le PS, au lendemain des élections régionales, ne participerait pas à une majorité dont il ne serait pas l'élément moteur.

DUNKERQUE

de notre envoyé spécial

Si *« le peuple de gauche »* existe encore, où peut-il être plus vivace que dans le Nord-Pas-de-Calais, dans cette région qui a vu naître le mouvement socialiste français? C'est donc à sa rencontre que Mme Edith Cresson s'est rendue mercredi 4 et jeudi 5 mars. Au soir du premier jour de ce voyage elle pouvait être rassurée : il y a encore des militants socialistes bien décidés à se battre, convaincus qu'ils vont gagner. M. Michel Delebarre, son ministre de la ville, lui avait organisé, il est vrai, à Dunkerque, dans la ville dont il est le maire, un de ces meetings que l'on croyait révolus.

Portées par l'ambiance de carnaval, soutenues par une fanfare survoltée, plus de deux mille personnes ont fait au premier ministre un accueil triomphal. Elle a su trouver au début de son discours les mots qu'il convenait pour les mobiliser en leur rappelant que l'entrée de Michel Delebarre à la mairie du port de Jean Bart en 1989 prouvait que les combats électoraux donnés comme perdus pouvaient être finalement gagnés. Mais Mme Cresson a aussi prévenu que le soir du 22 mars *« c'est vers le Nord-Pas-de-Calais que tous les yeux se tourneront ». « C'est ici*, a-t-elle dit, *que se joue une partie décisive. »*

Sur ce point au moins elle est en parfait accord avec M. Laurent Fabius. Le premier secrétaire du PS avait en effet écourté un déplacement en Auvergne où il soutenait Michel Charasse pour pouvoir prendre la parole à Dunkerque, juste avant Mme Cresson. Lui aussi a souligné que *« le Nord-Pas-de-Calais a besoin de la gauche, la gauche a besoin du Nord-Pas-de-Calais »*, puisque c'est une des deux seules régions qu'elle gère aujourd'hui. S'adressant à ceux qui sont tentés par l'abstention, il a affirmé qu'il s'agissait *« au moins autant d'un devoir de voter que d'un droit de voter »*, ajoutant : *« On ne balaie pas sa mémoire et son avenir pour une période de mécontentement. »*

Comme à Créteil le 27 février, Mme Cresson a convenu qu'il *« restait des choses à faire aux socialistes »*, mais à Dunkerque, comme à l'Assemblée nationale, lors de son discours sur l'affaire Habache, elle a insisté sur le bilan de la gauche au pouvoir et s'en est pris sèchement au Front national, sans insister toutefois sur ses liens avec la droite. Ainsi a-t-elle demandé aux militants socialistes de *« propager les idées de Le Pen »* pour que ceux qui sont tentés de voter pour lui sachent exactement ce qu'il pense.

En dehors du programme économique du président du Front national, Mme Cresson a insisté sur sa conception du rôle de la femme : *« La femme pour lui est naturellement intérieure à l'homme. (...) Elle n'aurait jamais dû sortir du rôle ancestral de fée du logis et de mère de famille. (...) C'est le mari seul qui doit disposer de l'autorité familiale. (...) Pour Le Pen, les femmes ne sont bonnes qu'à faire des enfants. (...) Le projet de Le Pen pour les femmes c'est une femme recluse, enfermée, soumise, domestique. Le Pen est un vrai intégriste. »*

Fidèle à ce qu'elle dit depuis de nombreux mois, Mme Cresson a affirmé que *« la seule signification nationale »* du scrutin régional sera donnée par l'élection des présidents des conseils régionaux, précisant : *« Le PS a des alliés. Il n'est pas sectaire. Il n'est pas impérialiste. Il ne le sera pas plus demain qu'aujourd'hui. C'est avec lui, force la plus importante de la gauche, qu'il faudra compter. C'est autour de lui qu'il faudra se regrouper. Au niveau régional et particulièrement ici dans le Nord-Pas-de-Calais, le parti socialiste ne participera pas à une majorité dont il ne serait pas l'élément moteur et qui ne serait donc pas républicaine. Dites bien que vous ne serez pas les suppléants d'un président qui ne serait pas franchement engagé dans le combat de la gauche. »*

Alors que quelque deux cents dockers manifestaient à la porte de la salle où se tenait son meeting, le premier ministre a apporté son total soutien à la réforme proposée par Jean-Yves Le Drian : *« Il y va de l'avenir même de nos ports*, a-t-elle dit. *Il y va de l'avenir des emplois. (...) Les dockers finiront par le comprendre, car il est impensable qu'ils perçoivent leur intérêt comme dissocié de celui du pays. »*

Dans l'après-midi, à Liévin, Mme Cresson avait patronné la signature d'un protocole d'accord entre M. Jean-Pierre Kucheida, maire socialiste de la ville et président de la Société d'économie mixte regroupant les collectivités locales du bassin minier, et M. Bernard Paebe, président des Charbonnages de France, transférant aux élus la responsabilité de la gestion du patrimoine des Houillères (*le Monde* du 5 mars). Elle avait aussi annoncé un accord arraché à la dernière minute, qui permettra aux veuves de mineurs de toucher, comme celles relevant du régime général de la Sécurité sociale, une pension de reversion de 52 % de la retraite de leur mari, et non plus de 50 %.

Mme Cresson a été chaleureusement applaudie quand, à la sortie, elle est allée visiter une des cités minières ayant de se recueillir devant la stèle à la mémoire des victimes de la catastrophe de la mine. Le premier ministre a été applaudi également à Béthune où, après avoir été reçu à la mairie par le premier magistrat de la ville, M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense, il est allé visiter le futur lieu d'implantation de la direction des voies navigables, une de ces délocalisations si contestées à Paris mais si appréciées en province.

THIERRY BRÉHIER

Le Parti socialiste souligne que sa campagne ne se résume pas à la lutte contre l'extrême droite

La réunion hebdomadaire du bureau exécutif du Parti socialiste, mercredi 4 mars, présidée par M. Gérard Lindeperg, numéro deux du parti, a été l'occasion d'un débat sur la position à adopter vis-à-vis du Front national. La position dominante, qui s'est dégagée de la discussion, a été exprimée après la réunion par M. Lindeperg : *« Il est normal que les démocrates manifestent mais cela doit se faire dans le calme »*, a dit le dirigeant rocardien. M. Laurent Fabius, qui était allé soutenir la campagne de M. Michel Charasse dans le Puy-de-Dôme ayant de rejoindre Mme Edith Cresson pour un meeting régional à Dunkerque, a déclaré de son côté, à Clermont-Ferrand, que *« le droit de manifester existe »*, mais qu'il faut *« éviter que cela dégénère en violence »*.

« La violence n'est pas l'arme de la démocratie », a souligné M. Lindeperg, en expliquant que les socialistes préfèrent manifester contre les réunions électorales du Front national *« en un autre moment et en un autre lieu »* que ceux choisis par le parti d'extrême droite. *« Ce serait faire le jeu de M. Le Pen que de rechercher l'affrontement »*, a-t-il souligné. Pour autant, selon M. Fabius, il n'est pas anormal que les maires et les préfets observent la réglementation, *« ancienne comme la République »*, qui veut que *« des réunions peuvent être interdites lorsqu'il y a trouble à l'ordre public »*.

Au bureau exécutif, seules Mmes Françoise Seligmann, fabinsienne, et George Pau-Langevin, jospiniste, ont exprimé un point de vue plus « militant » vis-à-vis du Front national, à l'image des mouvements dans lesquels elles sont engagées, la Ligue des droits de l'homme pour l'une, le MRAP pour l'autre. Les autres dirigeants socialistes estiment plutôt que le PS ne doit pas se substituer aux associations antiracistes, ses responsabilités politiques étant d'une autre nature.

M. Lindeperg a expliqué que la campagne du PS repose sur *« quatre piliers »* : la décentralisation; la dénonciation de l'absence de propositions de la droite pour les régions; le bilan de la gauche au pouvoir; enfin, la lutte contre l'extrême droite, mais ce dernier point, a-t-il précisé, *« n'est pas l'unique objet de la campagne des socialistes »*.

Evoquant la question des alliances entre la droite et le Front national, M. Lindeperg a affirmé qu'il y a, *« d'un côté, des paroles, de l'autre, des actes »* et qu' *« on est en droit de craindre des doubles discours »*. M. Lindeperg a affirmé que *« le PS n'a jamais développé la thèse du front républicain »* et que l'idée d'un tel front, *« qui confondrait droite et gauche dans un même bloc contre M. Le Pen, servirait uniquement à lui laisser un boulevard ». « Cette idée, il faut lui tordre le cou »*, a enoncu le numéro deux du PS.

P. J.

Effets négatifs

Suite de la première page

En précisant que s'il entend toujours manifester enntre le Front national, il ne recherche ni l'affrontement direct avec les militants lepénistes ni l'interdiction de leurs réunions, le PS s'efforce de dissiper les soupçons qu'il avait fait renaître. Il tient compte, aussi, d'une vérité d'évidence : à moins d'interdire le Front national, il est difficile de lui contester légalement le droit de faire campagne pour les élections.

La contradiction dans laquelle se trouvent pris les socialistes date de plusieurs mois. M. Laurent Fabius était, avant de devenir premier secrétaire du PS, l'un de ceux qui réclamaient avec le plus d'insistance la mobilisation du parti contre l'extrême droite. C'était, à ses yeux, à la fois une urgence, compte tenu de la *« contamination »* d'une partie de la droite et d'une fraction croissante de la société par les idées du Front national; une sorte de « ressourcement » nécessaire du combat de la gauche pour des valeurs, alors que la gestion et les affaires avaient brouillé son image auprès de ses propres partisans; une stratégie susceptible de diviser la droite.

Or, au même moment, la légitimité du PS dans le combat contre l'extrême droite était fortement mise en doute par les militants antiracistes, qui n'avaient pas oublié les propos de Mme Edith Cresson sur les « charters », s'indignaient du projet de M. Philippe Marchand (cassé depuis par le Conseil constitutionnel) de création de « zones de transit » et craignaient d'être manipulés par le pouvoir.

L'intégration de la lutte enntre l'extrême droite à la campagne du PS pour les élections régionales – M. Fabius ayant déclaré le 21 janvier, après son arrivée au poste de premier secrétaire, qu'il était résolu à en faire l'un des *« axes centraux »* de l'action du parti – se heurte toujours à la même difficulté. Le PS est, sur ce terrain, suspect. Il l'est d'autant plus que la droite, principalement le RPR, a changé son fusil d'épaule depuis l'époque, il y a quatre ans, où M. Charles Pasqua parlait des *« valeurs communes »* partagées par ses électeurs et par ceux du Front national. M. Jacques Chirac dénonce, aujourd'hui, la *« barbarie »* dont relèvent, selon lui, les thèmes agités par M. Jean-Marie Le Pen et ses partisans. Lorsqu'il rend les gouvernements socialistes responsables des réactions de « haine » qu'exprime le vote pour le Front national, le président du RPR tient un discours sensiblement différent de celui par lequel il affirmait, en 1988, sa *« compréhension »* pour les électeurs qui en venaient à donner leur suffrage à l'extrême droite.

Dans ces conditions, l'insistance avec laquelle Mme Cresson et certains de ses ministres, comme M. Pierre Joxe, assurent que la droite a partie liée avec le Front national apparaît comme plus imprécatoire que convaincante, faute d'être étayée sur des faits précis. Ils s'attendent à voir, lors de la désignation des exécutifs régionaux, des accords furtivement passés entre l'opposition parlementaire et l'extrême droite, et craignent qu'une fois encore, ces complaisances ne soient méconnues par les électeurs. Le propos relève néanmoins, jusqu'à ce que l'avenir le justifie peut-être, du procès d'intention.

M. Bernard Tapie, qui avait fait du combat contre l'extrême droite le thème quasiment unique de sa campagne là où cela paraissait se justifier le plus – la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où M. Le Pen a choisi de se présenter parce qu'il peut y compter sur le plus fort potentiel électoral, – reconnaît lui-même, aujourd'hui, qu'il s'est trompé. Selon le chef de file de la majorité présidentielle dans la région, les électeurs veulent qu'on leur parle des problèmes économiques et sociaux, qu'on confronte devant eux des programmes, plutôt que d'être appelés à se situer pour ou contre M. Le Pen. Les socialistes font le même constat et la plupart d'entre eux s'étaient lancés, d'ailleurs, dans des campagnes plus adaptées à la réalité des scrutins des 22 et 29 mars. Il reste que le score que leur promettent, nationalement, les sondages, s'il ne les empêche pas de conserver les deux régions qu'ils dirigent, risque d'hypothéquer la suite du second mandat de M. François Mitterrand.

C'est cette préoccupation qui avait amené les socialistes à choisir comme « axe » la dénonciation du Front national. Ils constatent, à présent, que la réaction militante qui se manifeste contre l'extrême droite ne peut être purement et simplement endossée par le PS. Le « retour à gauche » dont Mme Cresson se veut la championne ne peut être opéré par décret, pas plus sur le terrain qu'au gouvernement.

PATRICK JARREAU

POINT DE VUE

L'honneur de la démocratie

par Bernard Stasi

AVEC Simone Veil et les militants CDS de Dreux, nous avons été les premiers, lors des élections municipales partielles dans cette ville, en 1983, à dire qu'au nom de la morale politique il fallait clairement, vigoureusement, définitivement, refuser toute alliance avec le Front national.

Ce rappel était-il nécessaire pour que je puisse aujourd'hui déplorer certains comportements sans être taxé de la moindre complaisance à l'égard du parti de M. Le Pen? En tout cas, s'il est parfois difficile de savoir ce qu'il faut faire pour lutter efficacement contre le Front national, ce qu'il ne faut pas faire me paraît évident.

Empêcher les dirigeants du parti extrémiste de tenir des réunions publiques est à la fois une atteinte à la démocratie et une faute politique.

Le Front national n'ayant été frappé d'aucune mesure d'interdiction, il doit pouvoir participer à la campagne électorale dans les mêmes conditions que les autres formations politiques. Telle est la logique de la démocratie. C'est aussi son honneur.

Par ailleurs, donner l'occasion aux dirigeants du Front national de *dénoncer la violence dont ils sont l'objet*, c'est leur permettre de faire oublier à bon compte la violence que véhicule leur discours. Lorsqu'il se présenta comme la victime d'un complot destiné à étouffer sa voix, le Front national devient moins inquiétant, peut devenir, aux yeux de bon nombre de Français, plus rassurant. Que des manifestations soient organisées dans les villes où les leaders du Front national font escale, c'est là un bon réflexe républicain. Et il est souhaitable qu'elles attirent beaucoup de monde. Mais si les manifestants, au lieu de se contenter d'exprimer leur rejet des idées perverses du Front national, veulent empêcher par la force qu'elles ne soient exprimées, ils contribuent, par leur maladresse, à les rendre plus acceptables pour certains, donc plus novices pour la nation.

Lorsque le respect des principes démocratiques et le souci de l'efficacité politique inspirent le même conduite, comment peut-on hésiter?

► **Bernard Stasi est premier vice-président du CDS.**

LE LIVRE DU JOUR
MARABOUT
Philo de base
Le miracle grec
Les défis religieux
Réforme et Révolution
Le 20ème siècle
36F

هكذا من الأصل

POLITIQUE

cantonales et régionales

Le parti de M. Le Pen définit les contours de sa politique sociale

Dans une note interne de treize pages, rédigée par les collaborateurs de la délégation générale que dirige M. Bruno Mégret et destinée aux secrétaires départementaux et aux têtes de liste pour les élections régionales, le parti d'extrême droite fait *« le point sur le social »*. Ce document énumère cinquante et une mesures – une de plus que celles visant les immigrés – qui constituent l'armature de la politique du Front national en matière sociale.

Après avoir rendu publiques, en novembre dernier à Marseille, cinquante mesures destinées à *« régler le problème de l'immigration »* – elles avaient soulevé l'indignation de tous les partis politiques, de certaines centrales syndicales, des Eglises, des organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme, – le Front national procède de façon plus discrète pour donner à « penser social » à ses cadres et à ses militants.

Précédées d'un exergue de M. Jean-Marie Le Pen – *« Vu de gauche, le social est une exclusivité. Au grand bazar des idées fausses, le chef de rayon du secteur social a toujours été un idéologue de gauche vendant sa camelote sous l'étiquette frauduleuse de la générosité. A l'opposé de cette usurpation, nous pensons, nous, que les préoccupations sociales exigent certes des efforts collectifs, mais surtout responsabilités individuelles et respect de nos valeurs nationales »*, – les mesures proposées par le Front national visent, selon l'un des rédacteurs de la note, à *« faire du social sans faire du socialisme »* et constituent *« une étape dans la réflexion »*. Dans ce but, la *« politique nationale de justice sociale »* que préconise ce parti s'articule autour de quatre priorités : le travail, la nation, la famille et la propriété.

En substance, un dirigeant affirme que ces notions doivent prendre le pas sur l'Etat, qui, pour les socialistes, doit assurer l'essentiel de la solidarité. De même, il assure que, selon la gauche, *« plus il y a de prestations, plus le bonheur est assuré »*. *« Nous, nous disons : les prestations sont nécessaires, mais elles ne doivent être qu'un palliatif. Le problème de fond est que les Français vivent du revenu de leur travail. »*

Le moment choisi, pour l'opération de synthèse et la diffusion interne de ces mesures, dont certaines ont déjà été annoncées de façon éparse, ne doit rien au hasard. Souvent accusé, à juste titre, de ne privilégier qu'un discours contre l'immigration, le Front national voit se développer une argumentation qui le présente comme *« le parti des milliardaires qui en a un à sa tête »* alors qu'une des préoccupations essentielles de l'opinion publique, sinon la première (1), est l'emploi, donc le chômage. Bâtissant cependant son programme social sur la *« préférence nationale »*, qui est son cheval de bataille – RMI, HLM, allocations familiales, aide sociale, emplois, sont réservés ou prioritairement attribués aux Français, – le Front national est conduit à présenter des mesures qui recoupent celles de son programme contre l'immigration.

Ainsi en est-il de celles qui, éparpillées dans le programme social, étaient regroupées sous le chapitre *« Préférence nationale : arrêter les pompes aspirantes »* du programme contre l'immigration. De même est-il précisé que les foyers Sonacotra seraient utilisés pour loger des sans-abri français qui prendraient la place des locataires immigrés, ces derniers étant probablement expulsés. Soupçonné de vouloir détruire les acquis et la législation ou d'envisager des solutions radicales, le Front national entend rassurer en affirmant quelques principes tels que le maintien du SMIC ou la prise en charge des handicapés, des alcooliques et des drogués. Toutefois, dans le premier cas, on décèle, implicitement, un abandon du traitement social du chômage et dans l'autre on peut s'interroger sur la signification réelle de *« la réinsertion par le travail et le retour aux vraies valeurs »*. S'agit-il de ces valeurs que le RPR et l'UDF disent ne pas partager avec le Front national ? Ou des valeurs dont M. Charles Pasqua a dit, au contraire, un jour passé, qu'elles étaient communes à toutes ces formations ?

Le changement d'appréciation n'est pas, en la circonstance, un monopole des dirigeants de l'opposition parlementaire. Le Front national n'en est pas exempt sur deux points précis : la semaine de trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés. La position jusqu'ici officielle a de quoi surprendre son électorat populaire. Dans l'ouvrage consacré à la *« doctrine économique et sociale du Front national »*, rédigé à la fin des années 70 et réactualisé en 1984, il est précisé qu'il sera procédé à la *« suppression des trente-neuf heures payées quarante »* et que pendant *« une période (...) on tournera autour de quarante-cinq heures payées quarante »*. Quant à la « cinquième semaine », elle *« restera en vigueur »* et *« on se bornera à en compenser le coût en répartissant les heures qu'elle représente au cours de l'année »*, ce qui revient à dire qu'elle serait supprimée. Modification radicale dans cette note interne puisque ces deux acquis seraient garantis.

Cette France sociale vue par le Front national s'inscrit dans le droit fil de la France « libérée » de ses immigrés dont rêve l'extrême droite. Il ne serait pas nécessaire aux femmes, par exemple, d'y développer un désir ardent de travail, car elles ont mieux à faire en s'occupant de la natalité. En revanche, les téléspectateurs auraient droit à une soirée d'Oscars des métiers, à l'instar des Olympiades organisées par les Compagnons du devoir, une sorte d'obédience qui n'est généralement pas très appréciée au Front national. Dans cette France-là, *« l'entreprise doit cesser d'être vécue, selon le schéma marxiste, comme un lieu d'affrontement entre les patrons et les ouvriers »*, car, dit le document du Front national, *« nous souhaitons qu'elle devienne une authentique communauté de travail où chacun, quel que soit son niveau dans la hiérarchie, trouve sa place »*.

Cette France lepéniste fait, d'une certaine manière, appel au souvenir du franquisme, lorsque les phalanges espagnoles affirmaient : *« Notre régime rendra radicalement impossible la lutte des classes, en tant que tous ceux qui coopèrent à la production constituent dans ce régime un tout organique »*. Inventeur du *« harcèlement démocratique »* du parti d'extrême droite, M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, soulignait récemment dans un meeting en province que *« le programme économique et social du Front national porte la marque du corporatisme de Franco et de la Charte du travail de Salazar »*. Décidément, le Front national accumule les références démocratiques...

OLIVIER BIFFAUD

(1) La série de sondages régionaux réalisés par BVA place l'emploi en tête des préoccupations dans toutes les régions.

Les cinquante et une mesures

Les cinquante et une mesures sociales du Front national sont classées sous six chapitres. Ces mesures, accompagnées, si nécessaire, d'une explication extraite de la note interne du parti d'extrême droite, sont les suivantes :

I. Lutter contre la pauvreté. – Maintien du RMI (revenu minimum d'insertion) pour les seuls Français, création d'un service national de fraternité française (par l'association de professionnels et de bénévoles, et allant au-delà du simple versement de prestations), organisation du parrainage civique (par la prise en charge morale ou matérielle d'un compatriote ou d'une famille autochtone), solidarité avec les handicapés (par l'intensification de la politique actuelle), réinsertion des alcooliques et des drogués (par le travail et le retour aux vraies valeurs), conversion des foyers Sonacotra en foyers d'accueil pour les sans-domicile fixe, aide fiscale pour les associations caritatives (par le déduction fiscale intégrale des dons), aide sociale accordée prioritairement aux Français, moratoire des dettes pour les petits exploitants agricoles.

II. Revaloriser le travail. – Réaffirmation du SMIC (comme salaire minimum de référence), augmentation des bas salaires, accroissement de la part des revenus directs (versés sous forme de rémunération, quitte à réduire les revenus indirects), suppression de la CSG (contribution sociale généralisée) et baisse des prélèvements sur les salaires et revenus, rétablissement de la dignité des professions (par la revalorisation des statuts), accroissement du prestige des métiers manuels, création des oscars des métiers, encouragement de l'entreprise comme communauté de travail, défense de la liberté du travail (par la réglementation de l'exercice du droit de grève), libération du syndicalisme (par la suppression des privilèges dont jouissent les cinq centrales prétendument représentatives), sanctions renforcées contre les délinquants financiers.

III. Développer la propriété populaire. – Priorité d'accès aux logements HLM pour les Français, accession à la propriété des logements HLM, distribution des actions des entreprises à privatiser (aux familles françaises), meilleure rémunération de l'épargne populaire (par l'alignement sur le taux du marché, les sommes collectées étant dirigées vers les PME et PMI créatrices d'emplois et vers l'investissement industriel), allègement de l'impôt sur l'héritage en ligne directe.

IV. Favoriser la famille. – Création du revenu maternel (supérieur au SMIC), indexation et revalorisation des allocations familiales, attribution des allocations familiales aux seules familles françaises, vote familial (le père votant pour les garçons et la mère pour les filles), prêt familial au logement (avec remise partielle de dette à chaque naissance), aide à l'adoption (par la simplification des démarches administratives en France pour éviter d'être contraint d'aller chercher des enfants dans le tiers-monde), création de la Journée nationale de la famille.

V. Juguler le chômage. – Priorité d'emploi pour les Français, maintien prioritaire dans leur emploi des Français en cas de licenciements, réduction du nombre des demandeurs d'emploi par le départ des immigrés, libération des postes de travail grâce au revenu maternel, priorité aux PME, PMI et artisans pour la création d'emplois, suppression des contraintes bureaucratiques qui limitent l'embauche (et les licenciements), réduction des charges des entreprises pour favoriser l'emploi (notamment par la suppression de la taxe professionnelle et de la taxe sur le foncier non bâti), aide au travail à temps partiel (et au travail temporaire), protection de notre économie (aux frontières nationales ou européennes, exactement comme le font les Américains et surtout les Japonais), sauvetage de l'agriculture, protection du petit commerce (par l'alignement de la couverture sociale sur celle des salariés, la reconnaissance du statut du conjoint, l'exonération de la taxe professionnelle et le contrôle strict de l'implantation des grandes surfaces), réorientation de la formation.

VI. Garantir les avantages sociaux. – Protéger la Sécurité sociale du gaspillage (par la décentralisation de la gestion des caisses et l'établissement d'une saine concurrence entre différents organismes dont certains pourraient même être à caractère privé), création de caisses séparées pour les immigrés (avec calcul des cotisations équilibrant les prestations), choix individuel du système de retraite et création de la retraite à la carte, maintien de la semaine de trente-neuf heures avec horaires à la carte, maintien des cinq semaines de congés payés, aide aux étudiants français (les plus modestes, avec priorité d'accès aux logements en cité universitaire), protection du travail féminin (notamment par l'interdiction du travail dominical et du travail de nuit).

EN BREF

□ **SEINE-MARITIME : le maire de Barentin quitte le PS.** – M. Michel Bentot, maire de Barentin, qui vient de se mettre en congé du PS, a annoncé sa candidature aux élections cantonales dans le canton de Pavilly, dont le sortant est M. Jean-Claude Bateux (PS), député, à nouveau candidat. M. Bentot, qui avait été écarté par M. Bateux lors de la désignation des candidats par les militants socialistes du canton, avait ensuite refusé de figurer sur la liste des régionales conduite par M. Laurent Fabius. Dans une lettre ouverte à ce dernier, M. Bentot estime que le PS *« est incapable de prendre en compte les problèmes locaux et d'apporter des solutions aux préoccupations de nos concitoyens »*. *(Corresp.)*

□ **CORSE : Génération Ecologie soutient les socialistes dissidents.** – La liste du Rassemblement démocratique corse (RDC), conduite par M. Félix Luciani, qui regroupe des socialistes et des communistes dissidents, a reçu, mercredi 4 mars, le soutien de Génération Ecologie. Les socialistes présents sur cette liste avaient été exclus du PS le 2 mars.

□ **Rectificatif.** – C'est M. François Giacobbi, et non M. Paul Giacobbi, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 4 mars, qui préside le conseil général de la Haute-Corse.

Pour tout savoir et comprendre sur les élections locales

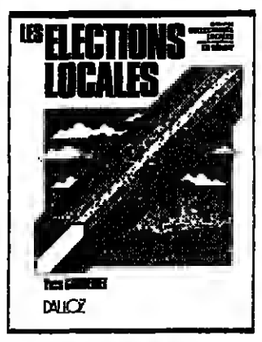

DALLOZ - LES INDISPENSABLES

Au conseil des ministres

M. Jacques Pelletier est nommé médiateur de la République

M. Jacques Pelletier, ancien ministre, a été nommé par le conseil des ministres, mercredi 4 mars, médiateur de la République, en remplacement de M. Paul Legatte, dont le mandat de six ans, non renouvelable, venait à expiration *(nos dernières éditions du 5 mars)*.

Un homme d'ouverture

En devenant le cinquième médiateur de la République (1), M. Jacques Pelletier prend une distance avec la vie politique publique qui n'est pas faite pour lui déplaire. Non pas que cette dernière lui ait été ingrate, mais à soixante-deux ans, M. Pelletier pouvait espérer mettre à profit sa propre expérience d'élu : trente-neuf ans de mandat de maire rural dans sa commune natale de Villers-en-Prayères, trente-quatre de conseiller général du canton de Braine, six ans de présidence du comité d'expansion de l'Aisne, quinze ans à la tête du conseil général de ce même département, vingt années de mandat sénatorial.

Esprit indépendant qui préfère les petits cénacles aux grandmesses, M. Pelletier a fait du centrisme sa religion politique. Au début des années 70, M. Pelletier s'employait comme vice-président du Centre démocrate à conforter un centrisme d'opposition. En 1974, il choisit M. Mitterrand au second tour, mais se voit proposer en 1978 le poste de secrétaire d'Etat à l'éducation. Cette entrée dans le gouvernement de M. Raymond Barre concrétise son rapprochement avec plusieurs proches du premier ministre d'alors, parmi lesquels MM. Olivier Stirn, René Lenoir et Lionel Stoléru, fondateurs du Carrefour social-démocrate. Préférent, en septembre 1980, conserver son mandat de sénateur plutôt que son portefeuille ministériel, M. Pelletier deviendra deux ans plus tard président du groupe sénatorial de la Gauche démocratique où se côtoient parlementaires de gauche et de droite.

Au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, il soutient M. Barre... et au second M. Mitterrand. Homme d'ouverture du temps de M. Giscard d'Estaing, il le reste avec M. Mitterrand : M. Michel Rocard en fait son ministre de la coopération, fonction qu'il ne retrouvera pas dans le gouvernement de Mme Edith Cresson. M. Pelletier n'en abandonne pas pour autant ses convictions : il croit toujours à un centre qui ne soit pas de droite et qui puisse modérer les excès de la gauche. A ce titre, il accepte, en décembre 1991, la succession de M. Michel Durafour à la présidence de l'Association des démocrates, composante de France unie.

Son souci de la convivialité et ses préoccupations consensuelles le prédisposaient assurément à l'exercice de ses nouvelles attributions.

A. Ch.

(1) La fonction de médiateur de la République a été créée sous le septennat de Georges Pompidou. L'ont successivement occupée MM. Antoine Pinay (1973-1974), Aimé Paquet (1974-1980), Robert Fabre (1980-1986) et Paul Legatte (1986-1992). Le médiateur reçoit les réclamations concernant, dans leurs relations avec les administrés, le fonctionnement des administrations de l'Etat, des collectivités publiques territoriales, des établissements publics et de tout autre organisme investi d'une mission de service public. Les réclamations sont adressées à un député ou à un sénateur qui les transmettent au médiateur si elles leur paraissent mériter son intervention.

Paul Legatte, l'ami du président

M. Paul Legatte le rappelle volontiers : il ne croyait pas du tout à l'utilité d'un médiateur de la République lors de son institution, en 1973. Treize ans plus tard, il a pourtant accepté la proposition du président de la République, M. François Mitterrand, de faire de lui le premier juriste médiateur de la République. Il est vrai qu'entre-temps les pouvoirs du médiateur avaient été étendus. Ils permettaient, au besoin, de dire que les conséquences d'une décision du Conseil d'Etat étaient inéquitables. Dans une courte autobiographie publiée peu avant la fin de son mandat (1), M. Legatte explique même que, finalement, sa jeunesse, ses aspirations, sa vie et sa carrière l'avaient destiné à cette fonction.

Né le 26 août 1918 à Saint-Hilaire-la-Palud (Deux-Sèvres), Paul Legatte sera professeur au lycée de Niort, puis rédacteur dans l'administration (1941-1944), avant de rejoindre Georges Boris, l'« éminence grise » de Pierre Mendès France au ministère de l'économie et des finances, comme administrateur civil (1945).

En 1954, il suivra Pierre Mendès France à la présidence du conseil, pour devenir son chef de cabinet (1954-1955), et, quand ce dernier sera ministre d'Etat, lui-même deviendra conseiller technique (1956-1957).

M. Legatte s'éloigne de Pierre Mendès France quand celui-ci, en 1959, choisit la voie du PSU. Il préfère écouter un de ses collègues au Conseil d'Etat, M. Georges Dayan, un ami de M. Mitterrand, lequel vient de créer avec MM. Robert Badinter et Louis Mermaz la Ligue pour le combat républicain. En 1964, les mêmes se retrouveront à la Convention des institutions républicaines. Dès lors, M. Paul Legatte ne quittera plus M. Mitterrand, dont il sera même le directeur de campagne en 1965. Conseiller d'Etat en 1973, il est nommé en 1981 chargé de mission auprès du président de la République puis membre du Conseil constitutionnel en 1983 avant d'accepter en 1986 le poste de médiateur.

Si, au cours de la première année de son mandat, ses services n'ont eu à traiter que quatre mille huit requêtes, ils en ont examiné plus de trente mille en 1991. Cette augmentation des litiges parvenant à la médiation de la République ne traduit pas une incompréhension croissante entre les citoyens et l'administration mais plutôt une meilleure connaissance de l'institution et une confiance dans son efficacité. M. Legatte se plaît à dire que les citoyens gagneraient à contacter plus fréquemment un de ses représentants (il en existe un dans chaque préfecture de département) avant de faire un pourvoi devant une juridiction administrative. Celui-ci *« pourrait dire avec 99 % de chances de ne pas se tromper soit que leur cause est bonne, soit que leur réclamation risque d'être rejetée »*.

Ch. Ch.

(1) *Le Principe d'équité*, de Paul Legatte avec Anne Barbe, Presses de la Renaissance, 204 p., 89 F.

LA NORVEGE avec ALANTOURS
"A la découverte du monde des fjords"
Circuit accompagné
8 jours Paris/Paris
pension complète.
7 950 F
Demandez la brochure ALANTOURS SCANDINAVIE
à votre agent de voyage ou ALANTOURS :
5, rue Danielle Casanova - 75001 Paris - TÉL : (1) 42 96 59 78

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Planète en mauvaise santé

Selon l'OMS, les maladies liées à l'environnement tuent chaque année près de 40 millions de personnes

Selon un rapport de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) rendu public mercredi 4 mars à Genève, les maladies liées à l'environnement et au mode de vie sont responsables de 75 % des quarante-neuf millions de décès recensés chaque année sur la planète. Avant la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu en juin à Rio-de-Janeiro, le docteur Hiroschi Nakajima, directeur général, et Mme Simone Veil, présidente de la commission Santé et environnement, ont prédit que si rien n'était mis en œuvre on assisterait à l'émergence d'une crise *« intolérable »*, ainsi qu'à des affrontement majeurs entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Si aucune thérapeutique décisive n'est malheureusement encore *en vue, le diagnostic, lui, ne fait plus* l'ombre d'un doute : le monde va mal, très mal, victime des effets conjugués de l'accroissement démographique, de la surconsommation d'énergie et, corollaire, d'une production incontrôlée de déchets. Avant la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, l'OMS a voulu faire entendre sa voix et rappeler que la dimension sanitaire ne pouvait, comme c'est presque toujours le cas, continuer à être sous-estimée dans la problématique écologique. Avec la publication du rapport de la commission indépendante mise en place il y a deux ans et présidée par Mme Simone Veil, l'organisation internationale, en introduisant cette dimension, permet de dépasser l'habituel conflit entre écologie et développement, entre respect de l'environnement et nécessité de la croissance (1).

Le bilan établi par la commission présidée par Mme Veil est accablant, quand il n'est pas désespérant. Une longue litanie chiffrée de la pathologie planétaire. On estime ainsi aujourd'hui que les maladies liées à l'environnement et au mode de vie – au premier rang desquelles les maladies infectieuses et cancéreuses – sont responsables de 75 % des quarante-neuf millions de décès enregistrés chaque année sur le globe. Près de deux milliards et demi de personnes sont atteintes d'affections associées à l'insoffisance ou à la contamination de l'approvisionnement en eau ainsi qu'au manque d'hygiène.

« A l'échelle mondiale le problème d'environnement le plus dramatique concerne les décès prématurés de millions d'individus, pour la plupart des nourrissons et des enfants, ainsi que les états pathologiques et les incapacités qui frappent des centaines de millions d'autres », a déclaré le docteur Nakajima.

Selon le rapport rendu public à Genève, les principaux problèmes d'environnement à l'échelon mondial concernent les états pathologiques et les décès prématurés liés à la présence d'agents biologiques dans l'eau, les aliments, l'air ou les sols. Ainsi, pour ne prendre que ces seuls exemples, on sait que cinq millions de nourrissons et d'enfants meurent chaque année de maladies diarrhéiques dues à la contamination de leurs aliments ou de l'eau de boisson ; que deux millions de personnes meurent de paludisme, plus de deux cent cinquante millions d'individus étant infectés, ou encore que des centaines de millions de personnes souffrent de parasitose intestinale grave réduisant leur autonomie et leurs capacités.

D'autres problèmes d'hygiène du milieu sont recensés dans les pays développés comme dans ceux en développement. Le rapport souligne que des centaines de millions de personnes souffrent aujourd'hui de maladies respiratoires causées ou aggravées par le tabagisme et la présence d'agents biologiques et chimiques dans l'air. Il ajoute que *« des centaines de millions de personnes sont exposées à des dangers chimiques et physiques inutiles, chez elles, sur les lieux de travail ainsi que là où elles vivent en général, parmi lesquelles cinq cent mille tués et des millions de blessés annuellement dans les accidents de la circulation »*.

Huit milliards d'hommes en 2020

S'ajoutent des problèmes sanitaires *« transfrontières et internationaux »* : pluies acides, agrandissement du trou de la couche d'ozone ou encore effet de serre... *« La gravité des conséquences que pourrait avoir un réchauffement de la planète sur l'environnement et sur la santé de l'espèce humaine est telle que tout doit être mis en œuvre pour réduire dès maintenant les émissions de gaz à effet de serre par des efforts individuels et grâce aux textes internationaux actuellement mis ou point par les Nations unies »*, souligne-t-on à l'Organisation mondiale de la santé.

Ces sombres perspectives doivent être replacées dans un cadre trop souvent oublié, caractérisé par le dénuement du plus grand nombre et par l'accroissement apparemment incontrôlable de la démographie internationale. *« Si la pauvreté se mesure au nombre de personnes qui ne bénéficient pas d'un niveau de vie leur garantissant une alimentation adéquate, de l'eau saine en quantité suffisante, des services d'assainissement, un logement décent et l'accès à l'éducation et aux soins de santé, on compte plus de deux milliards de pauvres, soit 40 % de la population mondiale,* précise-t-on à Genève. *Une forte proportion d'entre eux sont des femmes et des enfants, généralement plus exposés aux risques pour la santé liés à l'environnement. »*

Le rapport de l'OMS rappelle que la population mondiale, qui avait quintuplé entre 1800 et 1990, dépasse maintenant les cinq milliards et comptera, d'après les projections, huit milliards d'individus en 2020. *« Si les estimations des futurs taux de croissance de la population urbaine ont probablement été exagérées,* souligne le rapport, *le développement urbain a déjà dépassé la capacité de la plupart des gouvernements de résoudre les problèmes de santé et d'environnement qui sont aujourd'hui posés. »*

L'une des principales difficultés concerne ici la hiérarchie des priorités et l'urgence des problèmes à résoudre. Face à l'énergie nucléaire convient-il de privilégier les risques de pollution radioactive et d'accidents de centrale ou feut-il, au contraire, souligner l'apport que peut constituer cette source d'énergie pour l'amélioration des conditions sanitaires ? Dans un autre domaine il est clair, aux yeux des experts de l'OMS, que les différentes sources de pollution de l'atmosphère demeurent sans commune mesure avec le danger majeur que constitue le risque de cancer broncho-pulmonaire lié à la cigarette et l'incitation publicitaire à la consommation de celle-ci.

Face à un tel bilan, les recommandations de la commission présidée par Mme Veil paraîtront bien modestes, si ce n'est dérisoires, puisqu'elles se bornent à demander aux gouvernements et aux organisations internationales de privilégier la réduction de la croissance démographique, de la surconsommation et de la production de déchets. On ne saurait pourtant minimiser une action qui, sous l'égide de l'OMS, tente de *« s'attaquer à tous les facteurs économiques, sociaux et culturels »* qui, dans les pays du tiers-monde notamment, sont à l'origine de l'accroissement démographique.

« Si nous n'agissons pas maintenant, la crise à laquelle seront confrontés la Terre et ses habitants deviendra intolérable, l'environnement n'étant plus en mesure d'y faire face », a conclu le docteur Nakajima. Pour sa part, Mme Veil a prudemment exposé les différents aspects de ce dossier planétaire, un dossier d'autant plus complexe que l'on ne peut priver les pays du tiers-monde du développement auquel ils aspirent et que l'on ne peut, dans le même temps, imposer un contrôle drastique de la démographie qui pourrait n'être perçu que comme le nouveau visage d'un eugénisme au service de l'espèce humaine tout entière.

JEAN-YVES NAU

(1) Rapport de la commission OMS Santé et environnement. Ce document sera disponible, en français et en anglais, fin août, au siège de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève. 270 p., 47 francs suisses.

Ouvrant de nouvelles perspectives thérapeutiques

Une équipe française établit un lien expérimental entre génétique, infection virale et cancer

Une équipe de l'Institut Pasteur de Paris, dirigée par le professeur Gérard Orth, publie, dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature*, les résultats d'un travail original établissant de manière expérimentale un lien entre génétique, infection virale et cancer (1). Ces résultats mettent en évidence l'existence de différences individuelles notables face au risque cancérogène que représente l'infection par certains virus de la famille des papillomavirus.

En dépit d'un important faisceau d'arguments scientifiques, les liens de causalité entre infections virales et processus cancéreux demeurent ambigus. Après les nombreux espoirs théoriques – concernant notamment la vaccination contre l'hépatite virale de type B et le cancer primitif du foie – on n'est pas encore parvenu à mettre en œuvre des actions efficaces de prévention. L'intégration d'une nouvelle dimension – celle de la génétique et de l'hérédité – permettra-t-elle de dépasser ce qui, compte tenu notamment de la multiplicité des facteurs apparemment impliqués dans les processus de la cancérogenèse, pourrait ne se révéler qu'une équation sans issue ?

Les papillomavirus constituent une famille virale dont les représentants – soixante-six ont, à ce jour, *été* identifiés – sont souvent transmissibles par voie sexuelle. Ces virus sont bien connus pour être à l'origine de lésions bénignes (verrues, condylomes, papillomes) de la peau, comme des muqueuses génitales, orales, ou laryngées. On sait également depuis longtemps que certains papillomavirus peuvent, au-delà de ces lésions bénignes, être impliqués dans l'apparition de lésions cancéreuses.

Une équipe de l'Institut Pasteur de Paris, dirigée par le professeur Orth, annonce dans le prochain numéro de la revue scientifique britannique *Nature* qu'elle a réussi à identifier un papillomavirus capable, chez le lapin, de provoquer des verrues cutanées, qui soit régressent spontanément, soit persistent, soit encore se transforment en tumeur maligne. De la même manière, certains de ces virus sont, dans l'espèce humaine, associés à des lésions pré-cancéreuses (néoplasie intra-épithéliale), qui persistent ou peuvent évoluer en cancers. *« C'est le cas,* explique-t-on à l'Institut Pasteur, *de papillomavirus sexuellement transmissibles, dont certains sont très vraisemblablement à l'origine de cancers du col utérin, ou encore de papillomavirus associés à une maladie cutanée fort rare, l'épidermodysplasie verruciforme, qui conduit au développement précoce d'un cancer de la peau. »*

Deux mille décès par an en France

A partir du modèle animal, l'équipe pastorienne explique avoir démontré *« l'existence d'un contrôle immuno-génétique de l'évolution des lésions dues à des papillomavirus »*. En d'autres termes, ces chercheurs annoncent être parvenus à établir qu'un gène jouant un rôle clé dans le contrôle du système immunitaire était associé à l'évolution, bénigne ou non, des verrues induites chez le lapin par ce virus.

En pratique, les chercheurs de l'Institut Pasteur ont réussi à établir une corrélation entre certaines caractéristiques génétiques et l'évolution, cancéreuse ou non, de l'infection virale. Ainsi, avec certaines structures « favorables » d'un gène, les verrues de l'animal régressent spontanément. A l'inverse, un risque quatre fois plus élevé de transformation en cancer a pu être associé à la présence d'un autre gène.

« Grâce à ce marqueur de la régression des verrues chez le lapin, les mécanismes immunitaires qui conduisent à cette régression vont pouvoir être étudiés, explique le professeur Gérard Orth. *Nous disposons d'une clé pour comprendre quels sont les facteurs génétiques responsables de l'évolution, jusqu'à présent imprévisible, de certaines lésions potentiellement cancéreuses. Ces travaux apportent ainsi un outil important pour l'étude des facteurs génétiques gouvernant la sensibilité au papillomavirus. »*

Ces travaux sont d'autant plus importants que les papillomavirus sont étroitement associés chez la femme au cancer du col de l'utérus, l'un des cancers les plus meurtriers responsable chaque année en France d'environ deux mille décès.

Dans le même numéro de l'hebdomadaire *Nature*, plusieurs résultats obtenus par des équipes allemandes et norvégiennes confortent l'hypothèse d'un lien entre les gènes contrôlant la réponse immunitaire et le risque de cancer du col de l'utérus. S'ils se confirment, ces travaux pourraient demain permettre de préciser les raisons de l'inégalité devant le risque de cancer et d'adapter les gestes thérapeutiques face à des lésions d'origine virale et potentiellement cancéreuses.

JEAN-YVES NAU

(1) *Cette publication est signée Rical* Hahn, Françoise Breitbard, Patrice N. March et Gérard Orth (*Nature*, daté du 5 mars).

SPORTS

FOOTBALL : le match nul de Monaco à Rome (0-0) en Coupe d'Europe

La révolte du dauphin

L'AS Monaco a obtenu un bon match nul (0-0) face à l'équipe italienne de l'AS Roma, mercredi 4 mars, au stade olympique de Rome, en match « aller » des quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe. L'équipe monégasque conserve toutes ses chances de qualification avant la seconde manche, mercredi 18 mars, en Principauté.

ROME

de notre envoyé spécial

Sans exploit face à un club du Calcio – le championnat-étalon – un club français ne saurait être reconnu sur la scène internationale. L'an dernier, l'Olympique de Marseille avait dû éliminer le Milan AC pour se voir accorder quelque crédit. Un an plus tard, l'AS Monaco suit la même voie. Bien que son adversaire n'ait rien de comparable avec l'équipe milanaise, il demeure l'un des clubs les plus prestigieux d'Italie.

Jamais, en quatorze participations aux différentes compétitions européennes depuis 1961, le club monégasque n'a été aussi bien placé pour écarter une équipe de haut rang. En 1989, en demi-finale de cette même Coupe des vainqueurs de coupe, il n'avait pu venir à bout de la Sampdorie de Gênes (2-2 au stade Louis-II, défaite 2-0 en Italie). Cette fois, face à une formation romaine d'une étonnante faiblesse, les joueurs de la Principauté auraient même pu l'emporter. Un tir de l'attaquant ivoirien Youssouf Fofana a frappé la barre transversale (40e minute). Un autre du Portugais Rui Barros a heurté la base du poteau droit du but adverse (61e).

Ce résultat, acquis devant 40 000 tifosi qui ont conspué leurs joueurs à l'issue du match, prend d'autant plus de relief que l'AS Monaco reste l'unique représentant français encore en lice dans les compétitions européennes. Ainsi esseulés, les joueurs de la Principauté savourent leur revanche : celle des oubliés du football français, lassés de vivre dans l'ombre de l'OM.

Le prince et le député

Ils estiment que les journalistes ont trop tendance à oublier que le championnat de France ne se résume pas à l'OM mais qu'il comporte dix-neuf autres formations, dont l'AS Monaco. La famille princière elle-même aurait été ulcérée d'entendre un présentateur de TF 1 annoncer, à l'issue du deuxième tour, qu'il n'y avait *« plus aucun club français en course »*. Les joueurs monégasques, depuis leur rocher, aiment rappeler qu'ils n'ont finalement qu'un point de retard sur leurs rivaux en championnat et que leur club, lui, n'est jamais mêlé aux diverses « affaires » du football français. Tous ne sont pas aussi *virulents* que le défenseur Luc Sonor, si prompt à certifier que *« Marseille n'est pas le centre du monde »*. Mais ils sont nombreux à se plaindre du comportement des Phocéens et de leurs dirigeants.

Ainsi, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *France-Football* du 3 mars, le défenseur international Emmanuel Petit évoquait-il sa difficile cohabitation avec les vedettes de l'OM, qui constituent, selon lui, un clan au sein de l'équipe de France : *« Tout de suite je me suis rendu compte que je sentais mauvais pour certains. »* Et le jeune homme de reprocher à l'OM une *« manière d'agir, de se comporter »*.

Jalousie de dauphins délaissés ? *« Réactions puériles »*, estime M. Jean-Louis Campora, le président de l'AS Monaco. Soucieux de calmer les esprits, il assure que son club n'est pas *« sous-traité »* par les médias. Mais ses explications de diplomate résistent mal à la réalité des faits : l'équipe de la Principauté, en dépit de ses performances méritoires (1), est bel et bien condamnée à un anonymat doré dans son stade aussi coquet que désert.

Quoi qu'il advienne, l'AS Monaco est vouée à une existence paisible et opulente que ni les échecs ni les succès ne sauront remettre en cause. Il en a toujours été ainsi. La réussite tapageuse de l'OM et la personnalité de Bernard Tapie ne font qu'accentuer le contraste entre le club du prince et celui du *député*. Une défaite marseillaise fera toujours plus de bruit qu'une victoire monégasque.

Certains joueurs en souffrent, mais d'autres trouvent là une source de motivation. Ils revendiquent le droit à la « différence ». Peut-être faut-il chercher dans cette volonté de « résistance » l'explication du bon résultat de mercredi soir ? Les Monégasques ont fait preuve d'une force de caractère inhabituelle pour jouer à la perfection leur rôle de « rescapés » promus têtes d'affiche, de dauphins sur le chemin du trône.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Championne de France en 1988, elle a remporté la Coupe de France en 1991 et a disputé une compétition européenne chaque saison depuis 1988.

RELIGIONS

Après la rencontre entre représentants du Saint-Siège et du patriarcat de Moscou

La reprise du dialogue entre catholiques et orthodoxes n'efface pas les divergences

La rencontre entre les émissaires du Saint-Siège et du patriarcat de Moscou, lundi 2 et mardi 3 mars à Genève, pour tenter d'aplanir les sérieux différends qui divisent catholiques et orthodoxes dans plusieurs Républiques de l'ancienne URSS, n'aura été tout au plus qu'un « armistice ». *« Il n'y a eu ni vainqueur, ni vaincu »*, déclarait en forme de boutade, mercredi 4 mars, dès son retour à Rome, le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro.

ROME

de notre correspondante

Les deux délégations, dirigées par le cardinal australien Cassidy et Mgr Duprey pour les catholiques, par le métropolite Kirille de Smolensk pour les orthodoxes, ont dû remanier une dizaine de fois le texte du communiqué final du protocole d'accord qui officialise la reprise d'un dialogue formel et « permanent » après de longs mois d'hostilités.

Affichant un optimisme un peu appuyé, le Vatican a préféré mettre l'accent sur le climat *« de sincérité et de franchise »* qui a permis une *« meilleure compréhension réciproque »* et plus de *« clarté »* dans les discussions. Côté orthodoxe, comme le souligne notre correspondante à Genève Isabelle Vichniac, la petite concession faite à la reprise du dialogue n'a guère altéré le climat de ressentiment que beaucoup éprouvent à l'encontre de l'*« impérialisme religieux »* de Rome, et les conversations avaient, en privé, un ton nettement plus pessimiste.

Pour le reste, chacun campe sur ses positions et reconnaît la persistance de *« divergences »*. En particulier sur la question des uniates (catholiques de rite grec) en Ukraine, qui après plus de quarante ans de clandestinité, revendiquent aujourd'hui de recouvrer leurs quatre mille lieux de culte, ainsi que leurs biens, intégrés en 1946 à l'église orthodoxe. Conflit *dont le Saint-Siège porte la responsabilité* aux yeux du patriarche Alexis II de Moscou, qui reproche également au Vatican de se livrer à un *« prosélytisme sans frein »* dans l'actuelle CEI, en créant des *« structures missionnaires parallèles »* et en nommant unilatéralement de nouveaux évêques, depuis que le catholicisme a retrouvé une existence légale, il y a un an et demi.

Les rapports s'étaient envenimés au point que, lors du synode extraordinaire des évêques sur l'Europe qui s'est tenu à Rome en octobre dernier, le patriarche de Moscou, suivi de plusieurs autres, avait décliné l'invitation du pape à envoyer des *« délégués fraternels »* pour y participer. En outre, deux fois invité par M. Gorbatchev à se rendre dans l'ex-URSS, Jean-Paul II ne s'est pas vu renouveler l'invitation par M. Eltsine (ami et confident du patriarche Alexis) lors de sa visite au Vatican en décembre dernier.

Enfin, les prises de position du pape sur la Yougoslavie (son appui à la Croatie catholique, notamment, que le Vatican a reconnue le premier) semblent avoir créé de nouvelles difficultés, auprès des orthodoxes grecs cette fois, qui estiment que de telles pratiques encouragent bien peu le dialogue œcuménique.

De son côté, le patriarche d'Istanbul, Bartholomeos Ier, qui a convoqué un important sommet pan-orthodoxe le 15 mars, pour réfléchir précisément sur le *« rôle du Vatican »* et tenter d'enterrer les hostilités, semble lui aussi très pessimiste sur l'avenir des relations avec les catholiques. Dans une interview au mensuel italien *Trenta Giorni*, le patriarche va même jusqu'à évoquer, si la situation se détériore, la possibilité d'une rupture avec Rome.

Comme pour calmer le jeu à quelques jours de la rencontre d'Istanbul, Jean-Paul II à lancé, mercredi, un appel à l'*« unité »* des églises, en invitant fermement catholiques, protestants et orthodoxes, à *« se pardonner réciproquement avec un cœur sincère et à demander pardon à Dieu des coups infligés à l'unité* [des Eglises] ».

MARIE-CLAUDE DECAMPS

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les démêlés judiciaires de l'ancien maire d'Angoulême

M. Boucheron est convoqué devant la cour d'appel de Bordeaux

M. Jean-Michel Boucheron est convoqué, jeudi 12 mars, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux. Il devrait y être inculpé d'abus de confiance et d'ingérence. L'instruction ouverte à Bordeaux depuis octobre 1987 concerne le financement du journal municipal de l'ancien maire socialiste d'Angoulême et les activités du Centre international des techniques d'expression locale (CITEL), dont il était le président.

BORDEAUX

de notre correspondante

L'affaire s'est enclenchée sur les dénonciations d'un citoyen charentais, M. Marcel Dominici. Ennemi juré de Jean-Michel Boucheron, M. Dominici, qui fut par la suite, en 1988, candidat aux législatives avec le soutien du Front national, préside le Comité d'action économique et sociale interprofessionnel des chômeurs charentais (CAESICC). Il s'agit, en réalité, d'une véritable machine de guerre dirigée contre l'ancien maire d'Angoulême.

En février 1987, Marcel Dominici a déposé plainte auprès du doyen des juges d'instruction d'Angoulême sur deux dossiers : le bulletin municipal et le CITEL. Selon lui, *Vivre ensemble*, le journal d'Angoulême, n'était qu'une *« tirelire »* socialiste actionnée par l'OFRES, un office dirigé par M. Patrick Proux-Delrouyre et M. Hubert Haddad. Le premier fut condamné en janvier 1987, à Cambrai, à dix-huit mois de prison avec sursis pour banqueroute frauduleuse et abus de biens sociaux. Le nom du second est apparu dans l'affaire du Carrefour du développement.

Théoriquement, l'OFRES devait réaliser le bulletin municipal en se finançant sur les recettes publicitaires, sans coûter un centime à la ville. Or, selon M. Dominici – qui distribua des photocopies à l'appui de ses affirmations – la ville avait attribué plus de 3 millions de francs à l'OFRES, par le biais de fausses factures, en règlement de *« prestations inexistantes ou injustifiées »*. Cette pratique s'était poursuivie, même après le dépôt de bilan de l'office, le 29 avril 1986.

« Droit de réserve »

Marcel Dominici dénonçait dans la foulée les activités du CITEL. Créée en mars 1984 et présidée par Jean-Michel Boucheron, cette association régie par la loi de 1901 déclarait avoir pour but *« d'informer les collectivités locales sur l'évolution des techniques d'expression et donc d'organiser à leur profit des colloques et des rencontres »*. Le CITEL recueillit, de 1984 à 1986, une subvention annuelle de 180 000 F de la ville d'Angoulême ; il obtint également 97 000 F du ministère du commerce extérieur et 200 000 F de l'Institut national de l'audiovisuel. En outre, cinq sociétés privées (Colas Sud-Ouest, la Compagnie générale des eaux, le Crédit agricole, SPIE-Batignolles et BNP Energie) baillèrent 670 000 F par l'entremise d'International consultant, dirigé par Mme Pascale Deverga. Finalement, la principale activité du CITEL consista à organiser un voyage aux Etats-Unis pour Jean-Michel Boucheron et trente-six invités.

« M. Boucheron a reçu en sa qualité de président du CITEL, dont le siège social est situé à la mairie d'Angoulême, des fonds publics qu'il s'est lui-même octroyés », accusait Marcel Dominici. Inconscience ou maladresse ? L'ancien maire socialiste a lui-même contribué à donner corps aux accusations. Pour *« venger son honneur personnel »*, M. Boucheron avait, en effet, porté plainte en diffamation. Mal lui en prit : le 26 juillet 1987, le tribunal de grande instance d'Angoulême relaxait M. Dominici.

« On ne saurait considérer comme excessif l'usage du terme de fausses factures », relevaient les magistrats à propos de l'OFRES. Après avoir interjeté appel, M. Boucheron se désista in *extremis*, invoquant la réserve dont devait, selon lui, faire preuve le... secrétaire d'Etat aux collectivités locales qu'il était devenu entre-temps.

Les plaintes suivirent leur cours. En vertu du privilège de juridiction, la chambre criminelle de la Cour de cassation désigna, le 27 mai 1987, la chambre d'accusation de Bordeaux pour instruire les deux dossiers. La constitution de partie civile de M. Dominici ne fut pas retenue. Le parquet général de Bordeaux requit cependant, le 7 octobre 1987, l'ouverture de deux informations, l'une pour abus de confiance et l'autre pour ingérence. Quatre ans et demi plus tard, alors que l'instruction menée à Paris par le juge Joly semble proche de sa conclusion, Jean-Michel Boucheron reçoit sa première convocation à Bordeaux.

GINETTE DE MATHA

Un maire du Front national épinglé par la CNIL

Les fichiers illégaux de M. de Chambrun

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), présidée par M. Jacques Fauvet, a rendu public, mercredi 4 mars, un avertissement concernant des fichiers illégaux adressé le 7 janvier à M. Charles de Chambrun, maire (Front national) de Saint-Gilles (Gard). La mairie disposait notamment d'un fichier relatif à l'aide sociale comprenant deux sous-fichiers : l'un concernant les Français, l'autre les Maghrébins.

Malgré l'insistance de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, M. Charles de Chambrun a longtemps nié l'existence de fichiers dans sa commune. Interrogé par lettre le 12 mars 1990, il avait omis de répondre à la CNIL. Sollicitée de nouveau le 7 juin 1990, la mairie de Saint-Gilles, sous la signature du premier adjoint, affirme ne détenir aucun fichier informatisé concernant les administrés. Saisie le 25 février 1991 par un journaliste de FR 3 qui s'étonnait que M. Charles de Chambrun connaisse avec une grande précision la situation des étrangers présents dans sa commune, la CNIL interrogea le maire de nouveau le 6 mars, puis le 19 avril 1991. Cinq mois plus tard, M. de Chambrun répétait, une nouvelle fois, dans un courrier qu'il ne possédait pas de fichier informatisé sur les étrangers de sa commune.

De guerre lasse, la commission décida, le 10 septembre 1991, d'envoyer sur place une mission de contrôle. Conduite par M. Henri Caillavet, la délégation de la CNIL, qui se rendit à Saint-Gilles le 21 novembre 1991, constata alors que la mairie, en dépit de ses dénégations, avait mis en place six fichiers informatisés et trois fichiers manuels. Aucun d'entre eux n'avait été déclaré à la Commission, et la plupart ne respectaient pas les obligations édictées par la loi.

« Méthodes gestapistes »

Les six fichiers informatisés concernaient la gestion du personnel de la mairie, du personnel et des pensionnaires de la maison de retraite, des fournisseurs de la commune et de la maison de retraite, le fichier électoral et le fichier des permis de construire. Aucun n'était en conformité avec la loi. La CNIL, dans une délibération du 7 janvier, demande au maire de modifier les mots de passe et le rythme de leur changement. Elle demande, en outre, la suppression, dans deux d'entre eux, des indications concernant la nationalité des enfants, une information jugée *« non pertinente au regard de la finalité des traitements »*.

Plus inquiétants étaient les fichiers manuels mis en œuvre par la mairie, et notamment celui qui concernait les bénéficiaires des prestations sociales. Détenu par le centre communal d'action sociale, il était divisé en deux parties : l'une concernant les Français, l'autre les Maghrébins. Constatant que ces deux sous-fichiers faisaient *« indirectement apparaître les origines raciales des individus »*, la CNIL demanda au maire, dans sa délibération du 7 janvier, de fusionner les deux fichiers afin que la nationalité *« n'apparaisse plus comme un critère de tri »*.

Le second fichier manuel était un fichier de la police municipale concernant la population de Saint-Gilles. Décomposé en cinq parties – les Français, les étrangers résidents, les étrangers saisonniers, les Français décédés, les étrangers décédés, – ce fichier, qui ne reposait sur aucune base légale, était destiné, selon la CNIL, à renseigner la préfecture et la gendarmerie. La CNIL, qui rappelle que les mairies doivent se contenter d'un comptage statistique du nombre d'étrangers par pays d'origine afin de pouvoir répondre aux demandes de la préfecture, demanda donc le 7 janvier la destruction complète de ces cinq sous-fichiers.

Que sont devenus ces fichiers contestés ? Aujourd'hui, M. de Chambrun, qui tempête contre les *« méthodes gestapistes »* de la CNIL, refuse de répondre clairement à cette question. Interrogé au téléphone le 4 mars, le maire de Saint-Gilles, qui devait se mettre en conformité avec la loi avant le 4 février, se contente de préciser qu'il a *« donné des instructions »*. Leur suivi, ajoute-t-il, est *« très difficile à contrôler »*...

ANNE CHEMIN

REPRODUCTION INTERDITE

Au tribunal administratif de Nancy

L'autorisation d'exploitation de la papeterie de Golbey (Vosges) est annulée

NANCY

de notre correspondant

Répondant à la requête de sept associations d'écologistes et de collectivités locales, dont le District de l'agglomération de Nancy, le tribunal administratif de Nancy a annulé, mercredi 4 mars, un arrêté signé le 15 juillet 1991 par le préfet des Vosges, M. François Bonnelle, autorisant l'exploitation par le groupe norvégien NSI d'une papeterie à Golbey (Vosges).

Le tribunal administratif s'est rendu aux arguments présentés le 21 février par le commissaire du gouvernement, M. Christophe Laurent, qui a également obtenu que l'Etat soit condamné à une amende de 3 000 francs au bénéfice de deux des associations écologistes concernées. La direction de l'usine NSI a immédiatement fait savoir qu'elle *« ne se mettrait en aucun cas dans l'illégalité »*, mais qu'elle espère toutefois obtenir un arrêté préfectoral provisoire lui permettant de poursuivre sa production dans l'attente d'études complémentaires.

On reproche essentiellement à NSI d'avoir sous-estimé les risques de pollution de la Moselle. Le commissaire du gouvernement du tribunal administratif avait souligné que les études d'impact diligentées avant la signature de l'arrêté préfectoral et l'enquête publique présentaient des carences suffisantes pour obtenir l'annulation de la décision du préfet. Mise en service en décembre 1991, la papeterie de Golbey devrait assurer une production annuelle de 250 000 tonnes de papier journal, représentant le tiers du marché français. Sa mise en œuvre a entraîné la création de 301 emplois dans la région de Golbey.

B. M.

□ M. Van Ruymbeke conserve le dossier des fausses factures de la Sarthe. – Le conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, M. Renaud Van Ruymbeke, chargé des dossiers liés au financement occulte du Parti socialiste dans la Sarthe, pourra poursuivre ses investigations en dépit de l'apparition de noms d'élus, a confirmé mercredi 4 mars la chambre criminelle de la Cour de cassation. Celle-ci se prononçait sur une requête présentée par le procureur général de Rennes, concernant douze élus socialistes ou communistes de la Sarthe susceptibles d'être inculpés *(le Monde* du 19 février).

REPÈRES

CYCLONE

« Esaü » épargne Nouméa

Une jeune femme noyée en essayant de traverser une rivière en crue, un enfant porté disparu pour être allé à la chasse à la roussette (chauve-souris comestible) probablement sur Lifu (une des îles Loyauté). Tel est le bilan provisoire du passage du cyclone tropical « Esaü » sur la Nouvelle-Calédonie. Le cyclone a traversé la Grande-Terre, de Poindimié (sur la côte est) à Bourail (sur la côte ouest), mais il n'a pas balayé Nouméa car sa trajectoire s'est légèrement infléchie. Cela n'a pas empêché des vents de souffler en rafales à près de 180 kilomètres à l'heure et des pluies diluviennes de tomber sur tout le territoire, ce qui a provoqué de nombreuses coupures de routes et de lignes téléphoniques ou électriques.

En traversant la Grande-Terre, le cyclone a diminué de violence et, dans la journée du 5 mars (heure locale), est descendu au rang de « dépression tropicale ». Pour avoir des nouvelles – dans la mesure du possible – de parents ou d'amis, deux numéros de téléphone : (1) 47-83-01-23 (au ministère), (1) 42-73-24-14 (à la Maison de la Nouvelle-Calédonie). – *(AFP.)*

INFORMATIQUE

Michel-Ange contre IBM

Vendredi 6 mars, Michel-Ange devrait entrer en action. En moins d'un an, ce virus informatique aurait contaminé plus d'un million de micro-ordinateurs IBM ou compatibles dans le monde. Programmé par des « pirates » informatiques pour agir le jour du 517e anniversaire de la naissance du grand maître de la Renaissance, il pourrait, selon les experts, détruire tout ou partie des données contenues sur les disques durs des PC infectés qui seraient utilisés vendredi.

Selon la Computer Emergency Response Team (CERT), institut de l'Université Carnegie-Mellon financé par l'administration américaine, la virulence de Michel-Ange serait plus redoutable que celle de la plupart de ses prédécesseurs. En attendant que Michel-Ange fasse le bonheur des fabricants de « vaccins » informatiques, l'utilisateur d'un PC compatible a deux moyens de lui échapper : ne pas utiliser son micro-ordinateur durant la journée de vendredi, ou modifier son horloge interne pour le faire passer directement au 7 mars. – *(UPI, Reuter.)*

L'ISLANDE avec ALANTOURS
"Le Panorama de l'Islande"
Circuit accompagné 11 jours Paris/Paris. 13 150 F
Demandez la brochure ALANTOURS ISLANDE à votre agent de voyage ou ALANTOURS : 5, rue Danielle Casanova - 75001 Paris - Tél. : (1) 42 96 59 78

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT RENDU LE 8 NOVEMBRE 1990 PAR LA 3e CHAMBRE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONFIRMÉ PAR ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS (1re CHAMBRE A) EN DATE DU 12 NOVEMBRE 1991

Dit qu'en permettant le remontage de plans du film « PAN IN « A » MINOR STEEL BANDS DE TRINITAD », la présentation de la suite de ces plans comme un extrait du film et le commentaire des images, la société FR3 a porté atteinte au respect de l'œuvre dont Daniel VERBA et Jean-Jacques MREJEN sont les auteurs ;

Dit qu'en diffusant, sans l'autorisation de la société ISKRA, 4 minutes 7 secondes de ces plans au lieu de la minute prévue, la société FR3 a porté atteinte aux droits d'exploitation de la société ISKRA ;

En conséquence :

Condamne la société FR3 à payer à Daniel VERBA et Jean-Jacques MREJEN la somme de 50 000 F (CINQUANTE MILLE FRANCS) à chacun en réparation de leur préjudice moral ;

Condamne la société FR3 à payer à la société ISKRA la somme de 50 000 F (CINQUANTE MILLE FRANCS) à titre de dommages-intérêts en réparation de son préjudice patrimonial ;

Autorise les demandeurs à faire publier le dispositif du présent jugement par extraits ou en entier dans trois journaux ou revues de leur choix aux frais de la société FR3, le coût global de ces insertions ne pouvant excéder à sa charge la somme hors taxes de 36 000 F (TRENTE SIX MILLE FRANCS) ;

Condamne la société FR3 à payer à chacun des trois demandeurs la somme de 2 000 F (DEUX MILLE FRANCS) par application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile. La condamne en outre aux dépens.

Me LECHARNY, avoué.

Le Monde L'IMMOBILIER

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 38 ans avec expér. rech. poste stable, stand. accueil, réception, traitement texte World 5, libre de suite. Tél. 48-37-09-76

JF, diplômée école de commerce (ESG), trilingue, allemand-anglais, recherche emploi. Tél. : 41-10-89-75

J. H. 26 ans, dég. O.M. Maîtrise Gestion Dauphine angl. et espagn. courant, rech poste Export ou Marketing dispon. immédiat. Mobilité 40-09-93-40

HOTELLERIE-RESTAURATION

J.-H. 32 ans, 10 années d'expérience réussie dans la restauration, cherche poste à responsabilité ou gérance. Étudie toute proposition. 48-51-79-65 (répondeur).

J.F. pharmacienne industrie pharmaceutique, 3e cycle de commerce international (MBA programme), bilingue (anglais, espagnol + actions de japonais) ; expérience de un an dans l'industrie pharmaceutique, département marketing ; mission commerciale de un an à l'étranger (USA, Japon, Asie du Sud-Est), concernant l'exportation de produits agro-alimentaires français, cherche emploi relatif au commerce international.
Paris ou étranger.
Disponible immédiatement.
Tél. (16) 41-48-00-41.

J.F. 27 ans, Bac +3, anglais courant, exp. informatique, rech. emploi d'assistante cclale. Tél. : 43-94-07-04

Cadre africain en France, depuis seize ans, cherche représentation, responsabilité et développement d'une société en Afrique.
Ecrire sous réf. : 8494, Le Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-Pi.-Avia, 75502 Paris Cedex 15.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

appartements ventes

1er arrdt
LES HALLES, DUPLEX 6e et 7e étage, 96 m². A rénover. 43-25-32-77

8e arrdt
PARIS 8e, RUE LA BOÉTIE Studio 26 m² dans imm. classé, 1 pièce, kitch., a.d.b, wc, chauff. individuel électrique, 2e étage, asc., digicode, gard. Faibles charges. Très bon état. Agence s'abstenir. Prix : 800 000 F. Tél. : (1) 46-63-49-12 Paris. Tél. : (16) 78-01-74-15 Lyon.

12e arrdt
Près DAUMESNIL. Séj. dble, 3 chbres, cuis., bains. 90 m², 7e asc. Soleil. 1 600 000. Étude. Rive gauche. 42-22-70-63

16e arrdt
BD MURAT Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges. BEAU 2 P. 42 m² R.-de-ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chbre 14 m². Petite cuis. équipée, s. de bns. REFAIT NEUF. TRÈS CALME 850 000 F. 42-80-16-23

17e arrdt
RUE NOLLET 54 m² Tout confort. 670 000 F. RUE DE SAUSSURE 80 m² Tout confort. 1 880 000 F. Immo Marcadet. 45-52-11-82

18e arrdt
MARX-DORMOY 48 m² Récent. Balcon. 530 000 F. MAIRIE DU 18e 45 m² A rafraîchir. 750 000 F PIED BUTTE MONTMARTRE 4/5 Pièces. Récent 90 m² Terrasse 160 m² sans vis-à-vis. Box 2 190 000 F. Immo Marcadet. 42-52-11-82

92 Hauts-de-Seine
ASNIÈRES ds rés. stand. 1974 PARTICULIER vd Appart. 75 m² Tts commod. s. place, ensoleillé 3e ét., dble ex. E/O s. vis-à-vis Tt conf. Double living 2 gr. ch. Cuis. équip et s.-d.-b neuve(s) Portes blindées appart. et cave Asc., interph., parking couvert. 800 000 F Tél. 40-85-08-65

94 Val-de-Marne
ALFORTVILLE Prox. gare SNCF, particulier vend appt DUPLEX, 150 m² (style 1930) dans quartier très calme. 1 350 000 F. Tél. : 48-08-03-85.

Province
DEAUVILLE Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal, 150 m plage. 27 m² hab., 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conft. État impecc. 43-56-69-74, matin.

Face à la mer et aux plages Pieds dans l'eau sur marina possibilité anneau pour bateau. SETE 34 – Plein sud Studio-cabine, tout confort Terrasse couverte close par véranda. Meublé pin massif. Parfait état. Prix : 285 000 F 16-(1) 46-44-30-81 (soir)

appartements achats

Rech. 2 P. à 4 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 8e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07 même soir.

hôtels particuliers

PL. DES TERNES (près). Hôtel partic. 220 m² + s/sol usage profess. ou bourgeois. R.-de-ch. ccial possib. Idéal groupement médical, juridique ou communicat. 4 400 000 F. Tél. : 40-44-65-73.

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et ts services. 43-55-17-50

locations non meublées demandes

Paris
MASTER GROUP recherche appts vides ou meublés du studio au 7 P. POUR CADRES, DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET BANQUES 47, rue Vaneau Paris-7e 42-84-11-35 - 42-22-88-70

Couple retraité de province recherche pied-à-terre à Paris : 2 pces, cuis., vraie salle de bains. Asc. 3 400 F mens., charges comprises. Tél. Paris : 42-49-59-00 Prov. : (16) 94-78-39-62

locations meublées offres

Paris
Particulier loue 2 P. totalement meublé (35 m²) Paris 18e, pour mars et avril. Tél. : 42-55-29-18, le soir.

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE VAL-DE-MARNE Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain, rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, salle de bns, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de bns, dressing, garage 2 voitures, terrasse 200 m², quartier résident., proche commerces, écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 800 000 F. Après 19 h : 48-98-12-78.

Particuliers pour réaliser une affaire immobilière passez votre annonce dans LE MONDE en téléphonant au 46-62-72-02 ou 46-62-73-03

automobiles

ventes

moins de 5 CV
PRIX ARGUS. 1re main. AUSTIN MINI MAYFAIR Août 88. Noir vernis. 40 000 km. BON ÉTAT. T. 42-77-11-15 de 11 h à 19 h

CULTURE

CINÉMA

Nestor Almendros, l'ami du soleil

Le grand chef-opérateur est mort à New-York le mercredi 4 mars. Il était âgé de soixante et un ans

NEW-YORK
correspondance

Chef-opérateur d'Eric Rohmer et de François Truffaut, récompensé d'un César de la photo pour *le Dernier métro* et d'un Oscar pour *les Moissons du ciel*, de Terrence Malik, Nestor Almendros est décédé le mercredi 4 mars à son domicile new-yorkais des suites d'un cancer qu'il avait caché à la plupart de ses amis et collaborateurs.

François Truffaut le considérait comme l'un des plus grands directeurs de la photographie au monde. Adepte de l'autodérision, Almendros répondait : *« Je dois être l'un des rares chefs-op' qui soient myopes comme une taupe »*, avant d'affirmer : *« Il n'y a ni secret ni philosophie avec un grand P. On contribue uniquement à transmettre la vision d'un metteur en scène dont on devine ou connaît les constantes. »* Lui donnait-on du « génie » ? Il voulait bien se reconnaître *« juste un peu de* [ce] *bon sens »* qui à la prouesse technique lui faisait préférer le jugement esthétique, *« une référence fréquente à la peinture figurative, la recherche d'une lumière aussi naturelle que possible... »*

Dans son livre *Un homme à la caméra* (1) Almendros raconte ses premiers éclairages à la bougie pour *l'Enfant sauvage*, les lampes à pétrole de *la Chambre verte*, les draps d'*Adèle H.* passés au thé pour mieux faire ressortir la blancheur du corps d'Isabelle Adjani, la peau transparente de Meryl Streep dans *le Choix de Sophie*, l'influence de Gauguin pour *le Genou de Claire* et celle de Vermeer durant *la Marquise d'O*. Pour décor principal de ce film, Rohmer avait choisi une maison allemande vieille de deux cents ans, dont l'architecte avait agencé les pièces en fonction du mouvement du soleil. Almendros suggéra que ledit architecte fût crédité codirecteur de la photographie.

« J'ai eu trois vies »

Avec Terrence Malik, il fut le premier à exiger que le nom de l'étalonneur du laboratoire fût mentionné au générique des *Moissons du ciel* pour lequel il devait remporter l'Oscar (il fut également « nominé » pour *Kramer contre Kramer*, de Robert Benton, *le Lagon bleu*, de Randal Kleiser, et *le Choix de Sophie*, d'Alan J. Pakula).

« J'ai eu trois vies », avait-il coutume de dire. Né à Barcelone le 30 octobre 1930, Almendros, dont le père, républicain, s'était exilé, quittait l'Espagne de Franco pour Cuba en 1948. *« C'était à l'époque un vrai paradis pour cinéphile. Non seulement tout le cinéma américain y était présenté en version originale mais aussi celui d'Amérique latine, d'Europe, d'URSS... »* Durant ses études à l'université de La Havane (il en sortira diplômé de philosophie et de littérature), il fonde, avec l'écrivain Cabrera Infante, le premier ciné-club de la ville, inauguré en 1949 avec *la Bête humaine*, de Jean Renoir. Et, en amateur, fait ses débuts à la caméra.

Après le deuxième coup d'Etat de Fulgencio Battista en 1952, il part pour New-York, étudie la photo à Rome, revient aux Etats-Unis, enseigne l'espagnol à l'université de Vassar. Lorsque, à la fin des années 50, Battista est renversé par Castro, Almendros accourt

François Truffaut et Nestor Almendros, en 1975, pendant le tournage d'« Adèle H ».

D.R.

célébrer la naissance de l'ère nouvelle, réalisant des documentaires et écrivant sur le cinéma dans un quotidien de La Havane (juste avant sa mort, il venait de rassembler tout son œuvre critique en vue d'une publication prochaine).

Mais bientôt le régime se durcit, les dirigeants réprouvent tout film qui ne chante pas la nouvelle « ligne » politique. Qualifié de contre-révolutionnaire, *Gente en la playa (Des gens sur la plage)* est saisi, puis interdit, non sans que, profitant d'une distraction des fonctionnaires, Almendros en ait tiré une copie qu'il fera passer presque en contrebande à Paris.

Henri Langlois, à qui Almendros montre le film, le projette à Jean Rouch qui en parle à ses amis... C'est, en 1964, le début de sa carrière européenne, avec *Place de l'Etoile* d'Eric Rohmer, un sketch du *Paris vu par...* produit par Barbet Schroeder – deux cinéastes auxquels il restera fidèle (huit longs-métrages avec Rohmer, cinq avec Schroeder). Après avoir vu *Ma nuit chez Maud*, de Rohmer, Truffaut retourne au noir et blanc et fait appel à Almendros, pour *l'Enfant sauvage*, premier des neuf films tournés ensemble. Almendros devient l'un des chefs-opérateurs attitrés du cinéma d'auteur français, travaillant également avec Marguerite Duras, Maurice Pialat et Jean Eustache.

Des persécutions castristes aux enfants martyrisés

Son premier film aux Etats-Unis est *Cockfighter*, de Monte Hellman, en 1974, mais il est véritablement reconnu quand Terrence Malik fait appel à lui en 1976 pour *les Moissons du ciel*. Grand amoureux du cinéma français, Jack Nicholson l'avait déjà engagé pour *En route vers le sud* (*Goin' South*, 1977), et par la suite Robert Benton, admirateur et ami de Truffaut, lui confie *Kramer contre Kramer* (1978). Almendros devient ainsi l'un des premiers chefs-opérateurs européens de sa génération à travailler régulièrement à Hollywood, précédant le Suédois Sven Nyqvist, l'Allemand Michael Ballhaus, l'Italien Carlo di Palma et le Français Philippe Rousselot, qui a été l'un de ses collaborateurs.

« *Nestor Almendros aime le cinéma religieusement*, écrivait Truffaut. *Il nous fait partager sa foi.* » Il aimait aussi bien les délires de *Citizen Kane* que l'austérité d'un Dreyer, les « espagnoleries » de Sarita Montiel que la *movida*, propulsée sur la scène internationale par Pedro Almodovar (Almendros venait d'écrire une adaptation de *El Abencerraje*, nouvelle du seizième siècle attribuée à Antonio de Villegas, qu'il destinait au jeune cinéaste espagnol Alejandro Villaronga).

Partageant son temps entre les musées et les laboratoires, où il se tenait constamment au courant des nouvelles pellicules, il était, parmi les « stars » de la technique, l'une des plus accessibles (futur chef-opérateur de Spike Lee, Ernest Dickerson l'aborda un jour dans le métro new-yorkais). Il tournait aussi bien des superproductions hollywoodiennes, jusqu'au récent *Billy Bathgate*, de Benton, que des spots publicitaires, réalisés par Richard Avedon ou Martin Scorsese (*Armani*).

Mais il fit toujours place au documentaire, que ce fût, à la fin des années 60, pour la télévision scolaire (dont *la Journée d'un journaliste*, avec Jacques Amalric, du *Monde*), autour de Charles Chaplin (*Charlot le gentleman vagabond*, de Richard Patterson, 1973), avec Barbet Schroeder (*Général Idi Amin Dada*, 1974; *Koko, le singe qui parle*, 1977), ou Roberto Rossellini (*Centre Georges-Pompidou-Beaubourg*, 1977).

Et c'est le documentaire qui le ramena à la fois à la réalisation et à Cuba. *« Je suis devenu politique presque malgré moi »*, disait-il encore récemment. En 1984, il réalise *Mauvaise Conduite*, sur les persécutions dont sont notamment victimes les écrivains et les homosexuels cubains. Il prend une part de plus en plus active à la défense des droits de l'homme. Début 1986, des prisonniers politiques libérés racontent les sévices, les tortures et la censure du régime castriste, déposent devant un tribunal d'artistes et d'intellectuels (dont Yves Montand et Jorge Semprun), à l'Hôtel Lutétia, à Paris. Almendros filme les témoignages, qu'il réunira ensuite dans *Personne n'écoutait*, diffusé il y a moins d'un mois à la télévision française.

Peu de temps avant sa mort, Almendros, qui vivait entre New-York, Paris et Barcelone, où il avait installé une partie de sa famille enfin émigrée de Cuba, travaillait avec le journaliste-cinéaste Patrice Barrat sur un documentaire concernant les enfants martyrisés.

« Un bébé appréhende l'univers par les yeux avant de le sculpter de ses mains, écrivit-il un jour. *Pour ceux d'entre nous qui travaillent à la caméra, le spectateur est cet enfant, et il est de notre plaisir et de notre devoir de l'introduire au monde – de réinventer la réalité, à travers notre regard, pour le bénéfice du sien. »*

HENRI BÉHAR

(1) Nestor Almendros a publié en 1980 son autobiographie, film par film, *Un homme à la caméra*, récemment rééditée par Hatier dans une version mise à jour et luxueusement illustrée.

□ **Mort de l'actrice Sandy Dennis.** – L'actrice américaine Sandy Dennis, qui avait obtenu un Oscar en 1966 pour son rôle dans *Qui a peur de Virginia Woolf?*, est morte le 2 mars. Elle avait cinquante-quatre ans. Sandy Dennis avait débuté à l'écran avec un petit rôle dans *la Fièvre dans le sang*, d'Elia Kazan, après avoir étudié à l'Actors Studio. Elle s'était depuis partagée entre le théâtre et le cinéma. Elle avait joué, entre autres dans *le Renard*, de Mark Rydell et *Come Back To The Five And Dimes, Jimmy Dean*, de Robert Altman.

ARSÈNE BONAFOUS-MURAT
Estampes anciennes et modernes
SÉCHERET
Paravent - Monotypes
7 février - 7 mars 1992
15 rue de l'Echaudé
75006 Paris Tél : 46 33 42 31

Le corps du délit

AUTOUR DU DÉSIR
Marco Bellochio

Au terme d'une visite guidée, Sandra Celestini (Claire Nebout) se retrouve enfermée pour la nuit dans le musée du palais Farnese de Caprarola. Un architecte, Lorenzo Callaiani (Vittorio Mezziogorno), victime, semble-t-il, de la même mésaventure, surgit, lui tient un discours sur l'art. Puis, sans la courtiser ni la brutaliser, mais avec une volonté intense à laquelle elle cède, il lui fait l'amour. Au matin, Sandra apprend que Lorenzo possédait les clés du musée. Elle porte plainte pour viol. Témoins, mais non voyeurs, de cette nuit ardente, nous savons qu'elle n'a pas été vraiment forcée. Le procureur Giovanni Malatesta (Andrzej Seweryn), partie civile au procès, l'ignore et se retranche derrière la loi morale la plus stricte. Pour lui, le viol commence lorsque le désir dépasse le conscient, lorsque le rapport sexuel est proche de la folie. Or, cette folie, Monica (Grazyna Szapolowska), l'épouse du procureur, la réclame pour atteindre l'orgasme qu'il ne lui procure jamais. La vie privée de ce couple « normal » et légitime, va donc peser sur le procès. Le procureur bâcle son réquisitoire, obtient la condamnation de l'architecte.

La Condanna (titre original) est une œuvre extrêmement surprenante et bien différente des derniers films de Bellochio. Il en a écrit le scénario avec son psychanalyste, Massimo Fagioli, s'interrogeant sur le mystère de la jouissance féminine. Il n'y a pas d'impudeur là-dedans. Il y a un problème fondamental que les hommes tentent de résoudre par le discours et les femmes par le défi. Au procès, Monica offre devant tout le monde une rose rouge à l'accusé...

La psychanalyse n'est, chez ce Bellocchio nouvelle manière, ni une thérapie ni une fin en soi, mais un mode de récit pour une fable dans laquelle la femme, les femmes, battent en brèche les compartements masculins. Une fable dont la beauté, l'étrangeté, l'essence, viennent de la maîtrise d'une mise en scène dans ses trois « états » cinématographiques : fantasmagorie, réalisme, onirisme. On regrette d'autant plus les faiblesses d'un *casting* un peu trop européen qui nous vaut une version doublée en français.

JACQUES SICLIER

Un surdoué à Hollywood

DEAD AGAIN
de Kenneth Branagh

On savait depuis *Henry V* que Kenneth Branagh se voyait bien dans la peau de Laurence Olivier. Avec la même présomption, enfantine et irrésistible, ce surdoué se lance sur les traces de Hitchcock en signant, pour ses débuts hollywoodiens, un thriller très compliqué, très drôle, mais (et c'est là que la comparaison s'arrête) un peu benêt.

Mike Church (Branagh), détective privé à Los Angeles, essaie de percer les mystères qui entourent une jeune amnésique (Emma Thompson) affligée d'atroces cauchemars. Un hypnotiste (Derek Jacobi) ouvre la voie à de longs retours en arrière, en direction de vies antérieures et mélodramatiques : à la fin des années 40, un compositeur allemand (Branagh) est accusé d'avoir tué sa femme (Thompson) à coups de ciseaux (voir *Le crime était presque parfait*).

Manque à ce scénario alambiqué la conclusion habile qui aurait tout justifié : les citations à la pelle, les extraordinaires numéros d'acteurs (Jacobi d'une onction extrême; Branagh euro-bollywoodien à la manière de Stroheim dans un rôle, ultra-américain dans l'autre, toujours ironique...) et les surprises de la distribution. Robin Williams joue un psychiatre déchu, un rôle bref, une mise au régime qui lui réussit, et Hannah Schygulla fait de la figuration muette, exaspérant la curiosité du spectateur.

T. S.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
informations téléphoniques permanentes
en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris
*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente.*
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.

LUNDI 9 MARS
S. 5 – 14 h 15. Art nouveau – Art déco. – Me ADER, TAJAN. Cabinet Camard, expert. (Veuillez contacter François Tajan ou Christine Dayonnet au (1) 42-61-80-07, poste 426). Catalogue, étude poste 469.
S. 6 – 14 h 15. Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie. – Me ADER, TAJAN, MM. Déchaut et Stetten, experts. (Catalogue, étude poste 469).
S. 10 – Fourrures. – Me BONDU.
S. 11 – Tab., bib., mob. ARCOLE. – (Me OGER, DUMONT).
S. 14 – *Bons meubles.* – Me LOUDMER.

MERCREDI 11 MARS
S. 4 – TSUBA. – Me BOISGIRARD.
S. 5 – 14 h 15. Bons meubles. Objets mobiliers. – Me ADER, TAJAN, (*sans catalogue*).
S. 6 – Livres. ARCOLE. (Me OGER, DUMONT).
S. 7 – Tableaux et meubles anciens. – Me LOUDMER.
S. 8 – Vins spiritueux. – Me BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 10 – Estampes. Tableaux. Deux monotypes par Edgar DEGAS. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 11 – Bib., meub., musique. – Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 14 – Vente du mobilier du château de R... – Me DAUSSY, de RICQLES.

JEUDI 12 MARS
S. 9 – 14 h 15. Timbres. 15 heures Extrême-Orient. – Me CARDINET-KALCK.

VENDREDI 13 MARS
S. 2 – Succ. B. Extrême-Orient. Tableaux, mobilier, timbres. – Me PICARD.
S. 4 – Tab, bib., mob. ARCOLE. (Me OGER, DUMONT).
S. 6 – 14 h 15. Livres anciens et modernes. – Me ADER, TAJAN. MM. Guérin et Courvoisier, experts. Exposition chez les experts : « Librairie Giraud-Badin », 22, rue Guynemer, 75006 Paris. T. : (1) 45-48-30-58 - Fax (1) 42-84-05-87 jusqu'au 11 mars (sauf mardi) 9/13 h Et 14/18 h. (Catalogue, étude poste, 469).
S. 14 – Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. – Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 17 – Tab., bib., mob. – Me BOISGIRARD.

ADER, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-37-87.
CARDINET-KALCK, 17, rue Le Peletier (75009), 48-24-06-11.
DAUSSY, de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 45, rue Lafayette (75009), 48-78-89-89.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
PICARD, 5, rue Drouot (75009), 47-70-77-22.

PATRIMOINE

L'Ecole des beaux-arts de Paris dans le canal

Les polémiques soulevées par l'occupation du couvent des Récollets ont-elles fait réfléchir le maire de Paris ? Mercredi 4 mars, M. Jacques Chirac, visitant le site des futurs jardins Villemin, derrière l'ancien *squatt*, a fait savoir que le future école des beaux-arts de Paris, qui devait s'élever au bord du canal de La Villette, ne se construirait pas à cet endroit. Pourtant, un concours d'architecture (*le Monde* du 15 février) avait retenu trois projets : ceux de Christian de Portzamparc, d'Henri Gaudin et de Patrick Berger. Un concours malaisé à cause de l'éclatement du bâtiment sur deux parcelles séparées par un bras d'eau, de la complexité des liaisons, de la conservation – ou non – du bâtiment subsistant, sans parler du voisinage intimidant de la rotonde de Ledoux.

Il semble qu'aucun des trois architectes retenus n'ait songé à conserver le magasin encore debout. Il fallait donc l'abattre en dépit de son occupation par des locataires qui avaient déjà fait savoir qu'ils refuseraient de le quitter. Le ministre de la culture venait de classer le pont de Crimée, histoire d'avoir lui aussi son mot à dire.

Devant tant d'obstacles accumulés, en pleine période électorale, Jacques Chirac a préféré jeter les projets dans le canal. Le magasin sinistré sera reconstruit à l'identique, et l'école municipale des beaux-arts (250 millions de francs pour 20 000 mètres carrés de plancher environ), qui manque à Paris doit chercher un terrain pour se poser. On parle maintenant de Bercy. Mais il va falloir organiser un nouveau concours, et le calendrier déjà serré (l'école devait ouvrir ses portes en octobre 1995) ne pourra sans doute pas être tenu.

E. de R.

□ **M. Jean-Pierre Moben nouvel adjoint au directeur des Musées de France.** – M. Jean-Pierre Moben, conservateur général du patrimoine, remplace M. Alain Erlande-Brandenburg, comme adjoint à M. Jacques Sallois, directeur des Musées de France. M. Moben est président de la Société préhistorique française et du Congrès préhistorique. Il a déclaré vouloir promouvoir les « musées de civilisation », et il sera également chargé de l'adaptation de la législation française, en matière de musées et de circulation des œuvres d'art, dans le cadre de l'Europe de 1993.

M. Erlande-Brandenburg retourne au musée de Cluny pour développer cet établissement en un musée national du Moyen Age.

THEATRE sans paroles
THEATRE DE LA VILLE PARIS
CREATION
DU 10 AU 21 MARS A 20H30
PHILIPPE GENTY
CIE PHILIPPE GENTY
NE M'OUBLIE PAS
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CULTURE

ARCHITECTURE

Le labyrinthe et le manège

« Dédale le héros », l'essai de Jean-Pierre Le Dantec, ouvre un nouveau registre de la réflexion sur la ville

Voici le livre qu'il faut lire. Au moment où s'ouvre l'exposition controversée consacrée par l'IFA à l'architecte Massimiliano Fuksas (*le Monde* du 28 février), et alors qu'on annonce la création à Lyon d'une Ecole des hautes études urbaines, avec un éclat à moitié rassurant en ce qu'il rappelle le projet bien vite avorté, il y a quelques années, de la Fondation européenne pour la ville et l'architecture, il importe de savoir sur quelle culture, sur quels savoirs va désormais s'établir l'enseignement, et par voie de conséquence la réalisation pratique des cités de l'avenir. C'est la tâche que s'est imposée Jean-Pierre Le Dantec dans son ouvrage *Dédale le héros*.

Le Dantec n'est pas le premier venu de la scène architecturale et urbaine. Agé de bientôt cinquante ans, « compagnon de route » des glorieuses années 60 et 70, ces temps bénis où les philosophes réglaient la circulation des idées, sans vraiment tenir compte des impasses, des précipices ni des chaussées glissantes, il a depuis fait son petit bonhomme de chemin en explorant tout ce qui touche à la ville, à l'architecture, au paysage, aux jardins. Breton pur beurre, citadin bucolique, il est, aujourd'hui, tout à la fois ingénieur, romancier, historien, directeur de collection, professeur à l'école de Paris-La-Villette, et participe avec Castro – mouvance « post-bab » et camaraderie obligent – au projet d'école lyonnaise ci-dessus évoqué.

La question de la culture architecturale est tout naturellement le véritable enjeu et l'engagement de son livre. Autrement dit, ce qu'il prône au premier chef, c'est la maîtrise de l'Histoire, des théories et des doctrines, la capacité de mise en perspective des connaissances, pas seulement dans la forteresse urbaine, mais aussi dans leur rapport avec les autres champs du savoir : philosophie, sociologie, mathématique, biologie, etc. Malgré ce qu'on a appelé le « retour de l'Histoire », malgré le travail de chercheurs compétents, de plus en plus nombreux, force est de constater en effet que, dans l'immense majorité des pratiques, la seule perspective historique qu'ont trop souvent les jeunes architectes est celle de leur temps d'étude. Leurs seules admirations sont leurs professeurs, leurs chefs d'agence ou les couvertures de revue. Il ne faut pas s'étonner, nous dit en somme Le Dantec, qu'une part non négligeable de la production contemporaine se voue au narcissisme et au culte des images éphémères, lorsque, sur ces micro-cultures, passent l'air du temps, la mode « destroy », ou les inquiétudes dues simultanément à l'existence des moyens de destruction massive, et à la croissance non maîtrisable des mégalopoles. Inquiétudes terribles pour des professions censées œuvrer dans la durée, sinon dans l'éternité.

L'inquiétude, le manque de références culturelles ne sont pas, pour autant, des états dans lesquels les architectes se complaisent. La chasse aux références reste donc ouverte, même si les propositions théoriques du mouvement moderne, et celles du retour à l'urbain n'ont sans doute pas fini d'être explorées. Un brillant architecte a failli, lors d'une conférence qu'il donnait récemment au Centre Pompidou, s'étouffer pour avoir avalé trop vite le dernier Deleuze/Guattari (*Qu'est ce que la philosophie?*) dont il voulait faire le fondement de sa démarche, autrement dit, de sa justification a *posteriori*. Comme il n'avait digéré que d'extrême justesse Héraclite, Hegel, Darwin, Nietzsche, Gombrowicz, et forcément Foucault, tous cités de conserve, cette soudaine irruption de concepts aussitôt lus que resservis à un auditoire pour partie confit dans l'admiration du maître, on a pu avoir un aperçu de ce dans quoi Le Dantec tente de mettre de l'ordre.

Face à cette bouillie, *Dédale le héros* est un cocktail savant mais explosif de bon sens, de savoir maîtrisé, d'ironie tempérée, de passion, cocktail dont le détonateur est un engagement sincère et humain. Dédale, le constructeur du labyrinthe et l'inventeur de quelques autres tours pendables, archétype de l'architecte, est son héros, mais plus encore son complice sur le terrain miné de l'architecture contemporaine.

Il faut, pour Le Dantec, qui, avec son demi-siècle de recul, en a été un témoin attentif, retrouver la genèse de la situation actuelle, en repenser l'histoire, la mesurer à l'aune d'un monde dont l'évolution spatiale paraît n'être plus toujours maîtrisable. Il faut en réordonner théories et doctrines, voir comment elles se sont nourries aux mamelles de toutes sortes de louves philosophiques, en se méfiant des plus pendantes. Et plus on se rapproche du présent, et donc de l'avenir, plus il faut à Le Dantec de discernement pour faire la part, dans la floraison actuelle de notions plus ou moins maîtrisées, « chaos », « fractales » et autres « complexités », de ce qui est transposable dans l'ordre de l'urbain.

Entre nomades et monades

Pour être juste, il faut savoir sauter aussi des pages chez Le Dantec. Son livre obéit à une construction elle-même complexe et qui a les vertus et les défauts du labyrinthe. En théorie, il fait alterner d'une part des sortes de chapitres-cavalcades dans le monde de la création architecturale et de la réflexion urbaine et d'autre part de longues plages tranquilles, justement baptisées « Fondations », où il s'efforce de trouver et donc de proposer l'ordre et le sens d'une véritable culture architecturale, éloignée des faux-semblants, de la frime, de la légèreté des enthousiasmes mondains et des mouvements de mode. Seulement, comme ce livre est effectivement un cocktail, tous ces chapitres ont tendance à se recouper. Dans ce contexte, il est difficile de conseiller à l'avance de sauter tel ou tel passage dont le caractère ardu – il peut s'agir de philosophie comme de mathématique – risque d'être décourageant pour le lecteur en quête de certitudes simples. Conseillons-lui de passer, quand cela lui chante, mais de poursuivre en acceptant l'axiome que l'architecture n'est ni un domaine interdit aux « profanes », ni, il est vrai, un univers dépourvu de complexité.

« *(...) A l'époque de la civilisation urbaine qui est la nôtre*, peut écrire très justement Le Dantec, *ville et architecture ne font qu'un. (...) Toute architecture renvoie, plus encore qu'à une théorie esthétique, à une conception du politique, du lien social, de la cité. Vu sous cet angle (...) l'enjeu de l'architecture contemporaine devient tout autre – décisif. Et si grave qu'il devrait incliner les architectes non à la projection narcissique de leur ego, mais à la modestie de l'artiste conscient de travailler au bord du gouffre, dans un défi avec l'impossible.* »

Entre nomades et monades, deux notions qui se retrouvent associées dans son manège baroque, l'auteur trace un chemin d'une belle élévation d'esprit, mais toujours ancrée dans le sol, sur le sol. Cela le conduit à citer quelques noms en exemple, à assumer un parti pris critique qui se trouve instantanément confronté à ses positions théoriques. Même lorsqu'elle est au plus près de ce que nous aimons, ce qui est souvent mais pas toujours le cas, l'architecture prônée par Le Dantec retrouve alors la difficile et merveilleuse trivialité du réel. Il pense s'en sortir en proposant le néologisme inélégant « baroquisme » pour désigner l'ensemble des démarches qu'il défend. Son livre est trop important pour que nous nous vengions de ce nouvel avatar du français philosophico-architectural en le traitant à son tour de « Le Dantequiste ».

FRÉDÉRIC EDELMANN

► **Balland éd., coll. « Situation », 260 pages, 129 F.**

PHOTO

Éloge de la banalité

Arnaud Claass redécouvre les objets les plus usuels pour mieux en cerner le sens

Le spectaculaire, l'anecdotique et le narratif sont trois ingrédients déterminants de la photographie sur lesquels tout opérateur peut s'appuyer confortablement pour séduire le spectateur. En refuser un ou deux est assez rare. Les balayer en bloc, comme le fait depuis vingt ans Arnaud Claass, est assez culotté, au risque – calculé – de produire des images d'une banalité telle qu'on finirait par croire à la supercherie.

« *Peut-être les choses évidentes permettent-elles de voir que rien n'est évident* », répond, dans ses notes de travail, ce photographe-théoricien de quarante-trois ans, fixé en Provence, professeur à l'École nationale de la photographie à Arles. Lors de sa précédente exposition chez Michèle Chomette, en 1989, la vache, la poule, la main où perle la goutte de lait pour s'assurer qu'il n'est pas trop chaud, étaient coupées de toute histoire mais parvenaient à prendre une véritable ampleur, touchante ou effrayante (1). « *J'ai photographié moins les objets que leur halo de sens* », dit encore Arnaud Claass.

Cette fois, il a regardé un tronc millénaire, une roche friable, les voûtes d'une église, un carreau cassé, une fenêtre mansardée, un coin de verdure et de graviers, deux tuyaux sortant d'un mur, du bois coupé. Ses enfants sont toujours là, tels des repères qui ont grandi et que l'on retrouve avec une corde à sauter ou sortant de table.

La démonstration est ambitieuse, fragile; le résultat mitigé. Les photos d'enfants notamment sont moins fortes que celles de 1989. Mais Arnaud Claass rebondit ailleurs, avec de convaincantes associations d'images : d'un côté, trois plans de coupes de roche et de terre, de l'autre une vue lointaine, presque aérienne, d'une grande ville (du Sud?). Prises séparément, des images banales; associées, des correspondances troublantes entre la pierre et les toits, entre la matière première et la cité. Des « *métaphores de photographies sans événement* », écrit-il, et qui rappellent son premier travail sur les villes américaines (*Contretemps*).

Regarder le banal lui vient d'Amérique, où il a appris, dans les années 70, à intégrer les choses anodines qui prennent de l'épaisseur lorsqu'elles envahissent le cadre de Walker Evans, Edward Weston, Lee Friedlander ou Ralph Gibson. Arnaud Claass déteste les idées générales en photographie, tout comme les images sentimentales dont la photo française des années 40 à 70 s'est fait l'écho et que l'on retrouve encore dans le reportage.

Où classer Arnaud Claass? La volonté de « *ne pas quitter ce principe essentiel d'une représentation d'objets* » (2), le rapproche d'un Weston, qui, au début du siècle, avait rompu avec le pictorialisme, en étudiant la réalité des choses : un pavron, un tronc d'arbre, un coquillage, une cuvette de WC. La matière est moins « piquée », plus floue; la démarche plus méditative, voire irrationnelle. Mais l'obsession est la même : photographier la simple existence des choses et les montrer en faisant confiance à la représentation, sans user des insupportables formats géants qui pullulent dans la photographie plasticienne d'aujourd'hui.

MICHEL GUERRIN

(1) Les photos de cette exposition ont été publiées dans le livre *Silences*, postface de Luc Mattc. Marval, 1989. Arnaud Claass a également illustré un livre autour de l'œuvre de Claude Simon. Texte de Claude Alexandre. Marval, 1991.

(2) Entretien avec Gilles Mora dans la précieuse monographie que les *Cahiers de la photographie* ont consacrée à Arnaud Claass. Collection « Mises au point », 86 p., 95 F.

► **« Enfances (1988-1990) et autres photographies (1991) », d'Arnaud Claass. Galerie Michèle Chometta, 24, rue Beaubourg, 75003, Paris. Tél. : 42-78-05-62. Jusqu'au 4 avril.**

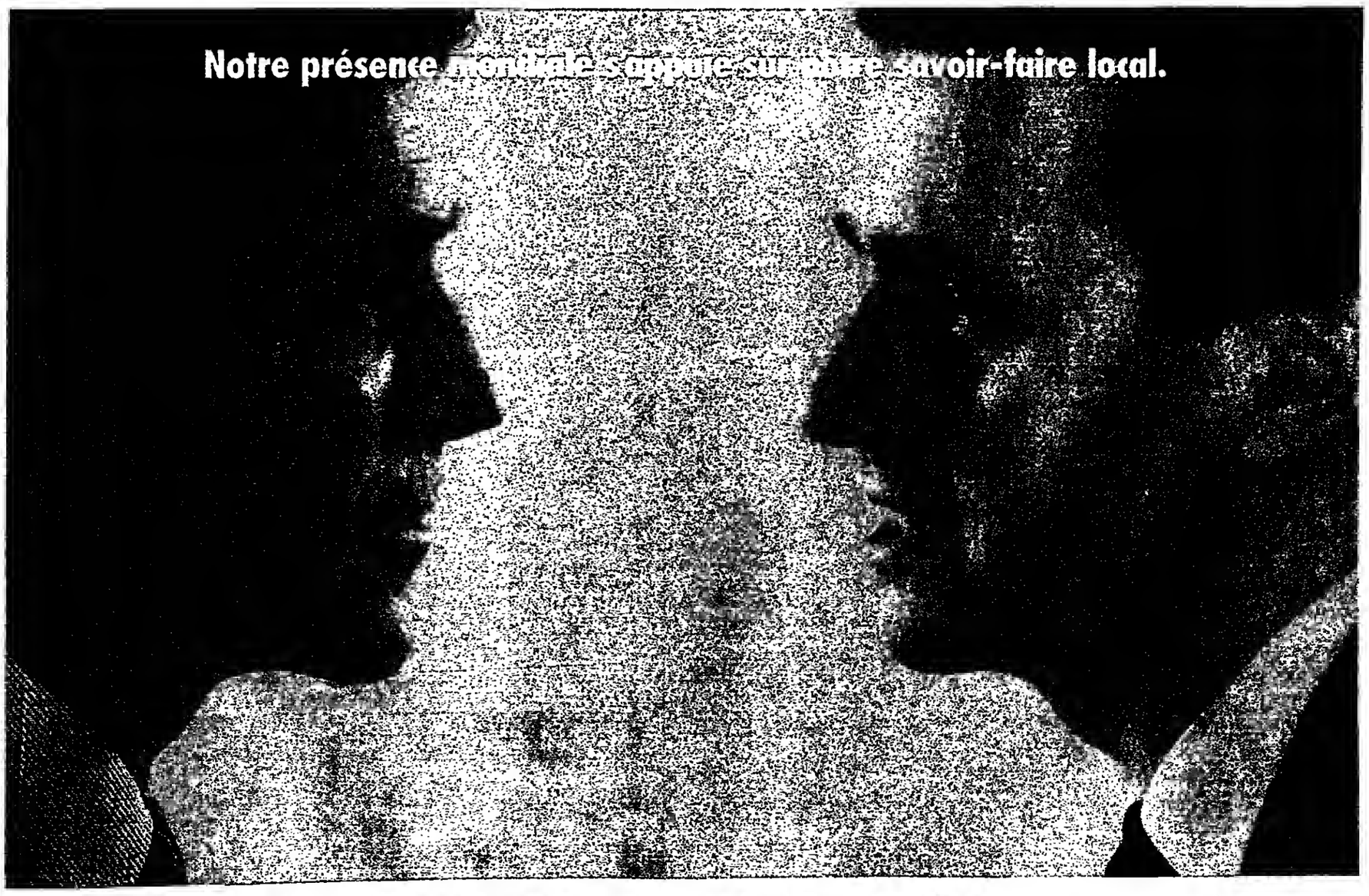

Nous sommes l'un des premiers groupes industriels mondiaux.
Nous maîtrisons l'ensemble des métiers liés aux domaines de la communication, de l'énergie et des transports.

Nos filiales, enracinées dans plus de cent pays, nous donnent une parfaite connaissance des cultures, des réglementations et des besoins locaux.
C'est ce qui fait notre force.
Nos 205 000 experts savent ainsi apporter les solutions les mieux adaptées aux problèmes spécifiques de chacun de nos clients.
Cette réalité multiculturelle nous permet d'avoir une vision planétaire des besoins des hommes. Elle est la base même de notre vocation mondiale.

ALCATEL ALSTHOM

Alcatel Alsthom 54, rue La Boétie 75008 Paris, France

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). *T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.*

LE GESTE ET LE REGARD, MILLE ET UNE COLONNES. Atelier des enfants. Jusqu'au 13 avril.

LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande galerie. Jusqu'au 4 mai.

WOLFGANG LAIB. Musée d'art moderne. Jusqu'au 13 avril.

FRANÇOIS MORELLET. Dessins 1947-1961. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 24 mars.

REGARD MULTIPLE. Acquisitions de la Société des amis du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.

RONDE DE NUIT. 12 cibachromes de Lewis Baltz. Centre d'information Cci. *Jusqu'au 20 avril.*

GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande galerie. *Entrée :* 32 F. Jusqu'au 4 mai.

CLAUDE RUTAULT. Galeries contemporaines. *Entrée :* 18 F. Jusqu'au 12 avril.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). *Mer., ven., sam., mar.* de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 8 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. Exposition-dossier. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE OU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.

LE CABARET DU CHAT NOIR. Exposition-dossier. Jusqu'au 24 mai.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - Espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mer. de 9 h à 17 h 15.

SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

ATELIERS 92. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.

ALBERTO GIACOMETTI. *Entrée :* 40 F. Jusqu'au 22 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

SAGA. Nef (42-25-99-00). T.l.j. de 12 h à 19 h 30, sam., dim. de 10 h à 19 h 30, ven. nocturne jusqu'à 23 h. Entrée : 50 F. *Jusqu'au 9 mars.*

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48.04.38.86. (de 11 h à 18 h), par Minitel 3615 Lautrec et Fnac. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1 juin.

MUSÉES

300 MINI-ALMANACHS REFLETS DE LA SOCIÉTÉ. De la mode et du graphisme de 1880 à 1960. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-16-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

L'ART DE L'AFFICHE. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F (couplé avec Mozart à Paris). Jusqu'au 15 mars.

LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la publicité, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.

PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Du 6 mars au 24 mai.

GEORGES FRANJU, CINÉASTE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de courts métrages. Présentation. Jusqu'au 28 avril.

GIVENCHY, 40 ANS DE CRÉATION. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 mars.

PAUL GRIMAULT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-38-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Projection de films jusqu'au 15 mars sf lun. et mar. Entrée : 35 F. Jusqu'au 16 mars.

***HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL* et présentation de la donation Yenkel.** Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. *de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.).* Jusqu'au 4 mai.

ANDRÉ JUILLARD, UNE BD, DES MONUMENTS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 24 F. Jusqu'au 8 mars.

PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mer. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 26 F (entrée du musée). Jusqu'au 8 avril.

RENÉ LALIQUE. Musée des arts décoratifs, 107, *rue de Rivoli (42-60-32-14).* T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 6 avril.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F pour les porteurs d'un billet du Grand Palais. Jusqu'au 31 mai.

LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.

FERNAND MICHAUD. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ou 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26), T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 mars.

MODIGLIANI ET LES ATELIERS DE MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 avril.

PADUEBOTS DE LÉGENDE. Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 29 mars.

RICHARD PARKES BONNINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours *fériés* de 10 h à 17 h 40, mer. *jusqu'à* 20 h 30. Entrée : 35 F. Du 6 mars au 17 mai.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 8 avril.

PORTRAITS DE COUR. Conservatoire national des arts et métiers, bibliothèque, 292, rue Saint-Martin (40-27-23-67). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LA RATP, L'ARCHITECTURE ET LE LOGEMENT SOCIAL ; LE 141, AV. DE CLICHY. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-78-33-87). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. *Jusqu'au 8 mars.*

LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-78-33-87). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au *26 avril.*

LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

TURKESTAN CHINOIS, OASIS INTERDITE. Photographies d'Ella Maillart (1935) et Kevin Kling (1985). Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 8 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 18 *mars.*

CENTRES CULTURELS

MARINA ABRAMOVIC, PIERRE MATHEY DE L'ETANG, CLAUDE VISEUX. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 mars.

GHADA AMER, THOMAS HIRSCHHORN. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

ARTISTES DE LA GALERIE ANTON MEIER, GENÈVE. Centre culturel suisse, 38, rue des France-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 mars.

AUTRES FRONTIÈRES. Service culturel de l'ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 4 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE DE GODDWOOD : COLLECTIONS DU DUC DE RICHMOND, Duc d'Aubigny. Fondation Mona-Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h 30 à 18 h 30. *Jusqu'au 21 mars.*

LARRY CLARK. Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 58, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 30 mai.

BENJAMIN DERRY, Mémoire judéo-maghrébine - Juifs et Arabes au Maroc. Office national marocain du tourisme, 161, rue Saint-Honoré (42-60-47-24). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 18 h. Ou 5 mars au 17 mars.

HUBERT DUPRAT, ALAIN SÉCHAS. Fondation nationale des arts, Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 mars.

MICHEL EISENZOPF, ROGER NIVELT. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-78-13-54). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du 5 mars au 28 mars.

LES EXTRÊMES SE TOUCHENT, SCULPTURES CONTEMPORAINES ET TABLEAUX DU XIXe siècle du musée Boymans Van Beuningen de Rotterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-88). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

GRAVURES, LITHOGRAPHIES ET SÉRIGRAPHIES DES ATELIERS COLLECTIFS DE LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS. *Cité internationale des* arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. (ainsi que les jours fériés) de 13 h à 18 h. Ou 8 mars au 16 mars.

HAUTE TENSION, MASSIMILIANO FUKSAS. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LE MYTHE DE LA PÉRIPHÉRIE. Kuutti Lavonen, Risto Suomi, Jan Kenneth Weckman, Hannu Vaisanen. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). Mar. et jeu. de 15 h à 20 h, mer., ven. de 15 h à 19 h, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars.

ORLANDO PELAYO. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mars.

BERNARD DUESNIAUX, ANTOINE REVAY, GUY LE MEAUX. Hôtel-de-Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. *T.l.j. sf lun.* de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

MOHAMMED RACIM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 29 mars.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

ARTHUR UNGER. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

SIGFRIDO WALTER-AGUILAR. Quotidienneté et cirque. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-18-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 21 *mars.*

GALERIES

L'ARRIÈRE-PAYS. Galerie Jeanne *Bucher, 53, rue de Seine* (43-26-22-32). Jusqu'au 28 mars.

AUDEBES, YOO SUN TAI. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-86-18). Jusqu'au 4 avril.

GEORG BASELITZ. *Galerie Lange-Salomon,* 67, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 14 mars.

PHILIPPE BONNET. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-28-99-73). *Jusqu'au 18 avril.*

PHILIPPE BOUVERET. Horloges et pulsations. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-28-12-05). Jusqu'au 14 mars.

PASCAL BRILLAND. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 7 mars au 11 avril.

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mars.

GIANNI BURATTONI. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 28 mars.

MICHÈLE BURLES. Galerie Caroline *Corre,* 14, rue *Guénégaud* (43-54-57-87). Jusqu'au 21 mars.

CHO TAIK HO. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 28 mars.

COLETTE OEBLÉ. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-88). Jusqu'au 29 mars.

HÉLÈNE OELPRAT. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 3 avril.

NICOLA DE MARIA. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 14 mars.

HELMUT DORNER. Galerie Samia Saouma, 18, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 14 mars.

PETER DOWNSBROUGH. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Jusqu'au 14 mars.

RENÉ DURRBACH. Galerie Philip, 14, rue Sainte-Anastase (48-04-58-22). Jusqu'au 27 mars.

SERGIO FERMARIELLO, JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 7 avril.

J. GOODE. Galerie Karsten Greve, 5, rue Debellayme (42-77-18-37). Juaqu'au 30 mars.

GRAVURES. Galerie Clivagea, 5, rue *Sainte-Anastase* (42-72-40-02). Jusqu'au 28 mars.

GREEN PIECES PAR DAN FRIEDMAN. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-87). Jusqu'au 30 mars.

JACQUES GRUÉ. Collages. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 4 avril.

SOONJA HAN. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 28 mars.

HOMMAGE A GERMAINE RICHIER. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). *Jusqu'au 18 avril.*

HUANG YONG PING. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-78-03-50). Jusqu'au 28 mars.

BORO IVANDIC. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 mars.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 14 mars.

IDA KARSKAYA. La Petite Galerie, 36-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 31 mars.

KIM EN JOONG. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 18 mars.

JIRI KOLAR. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 11 avril.

WILLI KOPF. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debellayme (48-87-40-02). Jusqu'au 18 mars.

LARRIVAZ, MONVERT, THADEN. Galerie Barbier-Beitz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 14 mars.

MAURICE LEMAITRE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 14 mars.

LUIS LEMOS. Galerie Vidal - Saint-Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 2 avril.

MORICE LIPSI. Sculptures et dessins. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 22 mars.

MATTA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 4 avril.

CHUCK NANNEY. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Du 7 mars au 18 avril.

PEPE NEBOT. *Galerie Krief, 50, rue Mazarine* (43-29-32-37). Jusqu'au 16 mars.

NUNZIO, PIZZI CANNELLA, TIRELLI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 14 mars.

YVES OPPENHEIM. Galerie *Durand-Dessert,* 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 4 avril.

ALFONSO OSSORIO (1818-1990). Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 11 avril.

PEINTURES DE L'ÉCOLE DE PARIS. Galerie Colette Dubois, 420, rue Saint-Honoré (42-60-13-44). Jusqu'au 4 avril.

GILLES PENNANEAC'H. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 28 mars.

LOULOU PICASSO. Le malentendu. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour *(42-33-43-40). Jusqu'au 28 mars.*

JOAN HERNANDEZ PUJUAN. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 11 avril.

LAUREN PIPERNO. Ballroom Dance. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 21 mars.

ARNULF RAINER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debellayme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.

REINHOUD. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 18 mars.

ANTOINE REVAY. Galerie Vieille-du-*Temple, 23, rue Vieille-du-Temple* (40-29-87-52). Jusqu'au 21 mars.

OSVALDO ROMBERG. Galerie Montaigne, 38, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 14 mars.

RUTJER RUHLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 28 mars.

JAN SAUDEK. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 27 mars.

JANA STERBAK. Galerie Crousel-Robelin-Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 21 mars.

TOMASZ STRUK. Galerie Philippe Gand, 8, rue *Saint-Merri* (48-04-90-71). Jusqu'au 14 mars.

EMILIO TADINI. Galerie du Centre, 6, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 4 avril.

DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 22 mars.

UNE RENCONTRE HANS HARTUNG ET JULIO GONZALEZ, 1935-1952. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 14 mars.

GEORGES VAN HAARDT, JEAN-PAUL *JAPPÉ.* Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 4 avril.

JAN VOSS. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 14 mars.

DANIEL WALRAVENS. Galerie Claire Burrus, 18, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 14 mars.

WORKS CONCEPTS PROCESSES SITUATIONS INFORMATIONS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-26-84-20). Du 5 mars au 31 mars.

ZAO WOU-KI. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 avril. / Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). *Jusqu'au 28 mars.*

ZUSH. Dessins et peintures. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 28 mars.

PÉRIPHÉRIE

AULNAY-SOUS-BOIS. Daniel Sannier. Espace Jacques Prévert, 134, rue Anatole-France *(48-68-00-22).* Du mer. au sam. de 13 h 30 à 20 h 30, dim. de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 29 mars.

BIÈVRES. Romance cybernétique de *Laurance Gartel,* USA. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 5 mars au 31 mai.

BOULOGNE-BILLANCOURT. La Croisière jaune. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. de 8 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 17 avril.

CHATOU. Ou soldat de bois au robot transformable. Centre artistique Jacques Carinet, 3, place Maurice-Berteaux (34-80-46-00). T.l.j. de 13 h 30 à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 mars.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., *dim.* de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CRÉTEIL. Jean Revol. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-80-60). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 31 mars.

LA DÉFENSE. La Lumière et la Ville. Nuits de ville, lumière d'un temps. Espace art Défense - Art 4, 16, place de *La Défense (49-00-15-86). Jusqu'au* 11 mars.

MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars. Pablo Gargallo. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-43). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 avril.

RAMBOUILLET. L'Autre rive. Confluences, 2, rue Chasles (34-83-37-11). Jusqu'au 27 mars.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La Cour des Stuart à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV. Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. *sf mar.* de 9 h à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 avril.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 MARS

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« La peinture italienne du Seicento », 10 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jeslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Hôtels et curiosités du Marais. La place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 heures, 14 h 45 et 18 h 45, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra-Bastille, la salle, la scène et les coulisses » (places limitées), 12 heures, à l'extérieur, au pied de l'escalier (Connaissance de Paris).

« Les salons de réception de l'hôtel de Lassay » (carte d'identité ; limité à trente personnes), 14 heures, 33, quai d'Orsay (Mme Cazes).

« L'Opéra Garnier », 14 h 15, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« *Hôtels du Pré aux Clercs* », 14 h 30, métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).

« Une grande page d'histoire de France, de Dagobert à Louis XII (à la basilique Saint-Denis » (s'habiller chaudement), 14 h 30, devant la caisse (Visite pour les jeunes-Monuments historiques).

« Le chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy, côté avenue de Choisy (C. Merle).

« Le Grand Louvre, du donjon à la Pyramide. Les nouveaux aménagements », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« L'Ile de la Cité, berceau de Paris », 15 heures, sortie métro Cité (Monuments historiques).

« L'hôtel Renaissance de Marie Touchet et la crypte cistercienne d'Ourscamps », *15 heures, 22 bis,* rue du Pont-Louis-Philippe (D. Bouchard).

« L'Opéra Garnier et son musée », 15 heures, en haut des marches, à gauche (*Tourisme culturel*).

Exposition : « Les collections du duc de Richmond », 15 heures, entrée de l'exposition, fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (Paris et son histoire).

« Monet et les impressionnistes au Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « Dieu et la science moderne ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

UNE NOUVELLE PUBLICATION

La Lettre du Monde de l'éducation

Chaque semaine, pendant l'année scolaire, l'essentiel sur :

- les projets et les décisions de l'éducation nationale ; les réglementations nouvelles ;
- les politiques éducatives et les réalisations des collectivités locales ;
- les initiatives de l'enseignement privé, des organisations professionnelles et des entreprises ;
- les nouvelles des universités ;
- les nominations des responsables ;
- les publications spécialisées, les textes officiels et la documentation administrative ;
- les rendez-vous importants : colloques, congrès, conférences, séminaires...

*Réservée exclusivement aux abonnés du **Monde de l'éducation,** cette lettre est un instrument indispensable aux professionnels de l'éducation pour suivre au plus près l'actualité du monde scolaire et universitaire.*

OFFRE D'ABONNEMENT 211 MEN-24

1 AN : 450 F = Le Monde de l'éducation + La lettre du Monde de l'éducation

OUI, je désire m'abonner :
● au *Monde de l'éducation* et à *la Lettre du Monde de l'éducation (36 numéros par an).*

Pour 450 F ☐

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL

MODE DE RÈGLEMENT :
Chèque bancaire ou postal ☐
Mandat ☐ Carte bleue Visa ☐
Carte AMEX ☐

N° Carte bleue Visa
Expire à fin
N° carte American Express
Expire à fin
Date et signature obligatoires

Le Monde de l'éducation
Service abonnements : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Le débat sur la télévision haute définition

Embarras

D2 Mac ou SECAM? Le débat n'est pas grand public. Et pourtant, c'est l'une des plus importantes décisions industrielles de la décennie. C'est aussi l'une des plus difficiles à prendre. Parce que, dans leurs paris technologiques successifs, les gouvernements ont souvent fait le mauvais choix. Parce que l'affrontement des industriels de l'électronique et du patron de Canal Plus, M. André Rousselet, est public. Parce qu'avec la télévision haute définition, les industriels européens – et surtout Thomson Consumers Electronics (TCE), qui réalise la plus grosse part de son chiffre d'affaires dans le vente de récepteurs – jouent leur avenir. Parce qu'avec André Rousselet, les ministres qui redoutent tous l'homme, savent qu'ils affrontent un « ami » du président de la République qui a déjà prouvé son extraordinaire pugnacité...

Parce qu'enfin, et surtout, le gouvernement se trouve confronté aux deux logiques toujours sous-jacentes en télévision : la logique industrielle et commerciale, d'une part, la logique des programmes de l'autre. La logique industrielle et commerciale, c'est celle qui pousse les groupes, à la fois, à défendre bec et ongles leurs marchés du futur. La logique des programmes, c'est celle que met en avant André Rousselet, en soulignant que la nouvelle filière télévisuelle disposa encore de fort peu de téléviseurs pour la recevoir, et d'encore moins d'images. Le PDG de Canal Plus donne tout son poids à cette deuxième logique en menaçant de ne pas faire monter le bouquet de chaînes de télévision qu'il pilote sur le satellite Télécom 2A, si la nouvelle norme est choisie.

Sans programmes, il n'y a pas de télévision. Et pas d'industrie du téléviseur. André Rousselet le sait qui dispose là d'une arme essentielle. Le gouvernement qui, dans sa quasi-totalité, penche pour l'adoption du D2 Mac, l'a comprie, et diffère l'affrontement. Parient sur « l'ouverture » faite par le PDG de Canal Plus, qui se dit prêt à s'engager à lancer une chaîne entièrement en D2 Mac s'il obtient satisfaction dans un premier temps. Parient sans doute, aussi, sur des contre-propositions, financières ou autres, en cours d'élaboration. Le compromis est désormais la seule solution à l'affrontement.

PIERRE-ANGEL GAY

Le soutien ambigu de Matignon à la norme D2 Mac

L'hôtel Matignon a choisi, mercredi 4 mars, la voie d'un discret et tardif communiqué pour faire connaître la position du gouvernement sur la norme de télévision du satellite Télécom 2A. *« Le gouvernement*, précise le texte, *réaffirme sa volonté de développer la nouvelle télévision à travers le format « 16/9 D2 Mac » et d'appuyer pleinement sa diffusion. Les satellites de nouvelle génération Télécom 2 participeront à cette démarche. La mise en œuvre de ces orientations sera arrêtée d'ici au 15 avril. »*

Depuis des semaines, les industriels européens de l'électronique grand public, le français Thomson et le néerlandais Philips, discrètement appuyés par France-Télécom, s'opposent à Canal Plus sur le choix de cette norme. Engagés dans une implacable compétition avec leurs concurrents japonais, les industriels ont misé gros dans le développement de la nouvelle norme D2 Mac, dont ils attendent une relance des ventes de téléviseurs, grâce notamment au nouveau format « 16/9 » (Cinémascope) qu'elle autorise. Canal Plus, seul candidat déclaré à une diffusion sur le satellite Télécom 2A, a fait savoir qu'il n'irait pas, si ce format lui était imposé. Il estime que l'absence d'un parc de téléviseurs aux nouvelles normes hypothéquerait le réussite commerciale de ses projets (*le Monde* du 28 février).

En apparence, Mme Edith Cresson et les sept ministres concernés dont elle avait pris soin de s'entourer (M. Pierre Bérégovoy, Mme Elisabeth Guigou, MM. Georges Kiejman, Jack Lang, Paul Quilès, Jean-Marie Rausch et Dominique Strauss-Kahn) ont fait le choix des industriels au détriment du patron de Canal Plus, M. André Rousselet, souvent présenté pourtant comme *« l'ami du président de la République »*. Difficile pour le gouvernement, en effet, de renier le soutien apporté depuis des années à la filière industrielle du D2 Mac et de la télévision haute définition, pour laquelle 3 milliards de francs doivent être débloqués en cinq ans pour Thomson. *« Le soutien au D2 Mac est très clair »*, commente-t-on brièvement à Matignon.

A la lecture du texte, pourtant, les industriels n'ont pas manqué d'être déçus. Loin d'être définies, les modalités d'emploi de la nouvelle norme D2 Mac sur le satellite Télécom 2A ne sont pas précisées. Mais renvoyées à plus tard. Après les élections.

P.-A. G.

Une succession sans heurts

MM. Praderie et Vanderpotte prennent la tête de l'AFPA

Comme prévu (*le Monde* du 15 février), M. Michel Praderie, secrétaire général de Renault, a été élu, mercredi 4 mars, directeur général de l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes). Dans le même temps, M. Gérard Vanderpotte, délégué à la formation professionnelle, a été porté à la présidence de l'AFPA. Ils remplacent respectivement M. Guy Matteudi et M. Claude Thomas, qui occupaient leurs fonctions depuis janvier 1986.

Ce changement d'équipe à la tête d'une institution qui est le deuxième organisme de formation en France, après l'éducation nationale, s'est fait sans heurts. En butte à des difficultés, à ses débuts, M. Matteudi s'était progressivement imposé et avait pu entreprendre la modernisation d'une « maison » qui emploie 10 800 personnes et dispose d'un budget de 4,7 milliards, en progression de 8 % pour 1992, dont 3,7 proviennent d'une subvention d'Etat.

Les critiques, parfois sévères, de M. André Laignel, ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, avaient cependant failli l'ébranler, en 1990. Avec le soutien de son bureau, où siègent des représentants de l'Etat, mais aussi du patronat et des syndicats, il avait pu signer un contrat d'objectifs à trois ans, en mars 1991, première étape d'une réforme à venir. L'arrivée de Mme Martine Aubry, ministre du travail, mit fin à une période d'escarmouches incessantes, et l'échéancier prévu, notamment sur les aspects financiers, sembla perdre de son caractère d'urgence. A nouvelle politique, nouveaux hommes : le tandem désigné pour conduire l'AFPA devrait être offensif. M. Praderie, après un parcours de haut fonctionnaire, vient de l'entreprise et s'est fait une réputation de « manager », d'abord comme directeur des affaires sociales à la Régie Renault, qu'il contribua à moderniser, puis comme numéro deux *bis* du groupe. Il aura pour président M. Vanderpotte, issu de l'administration, après avoir été pendant près de dix ans directeur général de l'ANPE, et qui se distingue par son goût de la réflexion stratégique. Ensemble, il paraît évident que ces deux personnalités complémentaires vont enfin engager un programme de dynamisation de l'AFPA. Pour qu'elle corresponde aux exigences de la formation professionnelle.

ALAIN LEBAUBE

Selon l'INSEE

La croissance en France a retrouvé un rythme de 2 % l'an

« L'année 1992 s'engage sur un rythme de croissance annualisé de 2 % », estime l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture. Cette évolution est comparable, ajoute l'institut, à celle de nos principaux partenaires. La croissance de la zone OCDE a été de 1 % en 1991 après 2,6 % en 1990, contre 1,2 % en France après 2,8 % en 1990.

Après l'accélération de l'activité qui s'est produite en France aux deuxième et troisième trimestres 1991, le quatrième trimestre *« a marqué l'arrêt du rattrapage d'activité postérieur à la crise du Golfe »*. La production manufacturière (industrie sans le pétrole) augmenterait selon l'INSEE de moins de 1 % au cours du semestre, compte tenu *« de perspectives atones depuis six mois »*. Dans l'industrie manufacturière, les taux d'utilisation ont retrouvé les niveaux de 1987, avant la forte accélération de la croissance dans le monde consécutive au contre-choc pétrolier de 1985-1986. Néanmoins, souligne l'institut, la demande pourrait être plus forte au cours des mois à venir, notamment celle en provenance de l'étranger.

Si les biens intermédiaires et les biens d'équipement ont peu de chances de se redresser dans l'immédiat, *« les perspectives sont meilleures dans les biens de consommation et l'automobile en raison d'une demande étrangère plus soutenue que dans les autres branches »*.

L'horizon apparaît plus bouché du côté du bâtiment et des travaux publics. *« Le ralentissement se poursuit dans le bâtiment. Le mouvement, jusqu'ici plus accentué dans le gros œuvre, s'étend au second œuvre. Une reprise significative dans ce secteur est peu envisageable, du fait de la faiblesse de la demande de logements par les particuliers. La poursuite de mises en chantier par les promoteurs publics assure néanmoins un volant minimum d'activité »*, note l'INSEE, qui ajoute qu'*« un financement public encore important soutient la production dans les travaux publics »*. Au total donc, selon l'INSEE, la croissance du BTP serait voisine de zéro au cours du premier semestre.

Ce sont donc les services qui assurent la croissance, même si celle-ci a fléchi après l'accélération de l'activité qui s'est produite à la mi-1991. Si le ralentissement touche plus particulièrement les services aux entreprises, les hôtels-cafés-restaurants et la promotion immobilière, la croissance demeure soutenue dans les services destinés aux ménages et la location immobilière.

Malgré ces perspectives globalement assez grises, les créations dans le secteur tertiaire permettraient à l'emploi salarié (hors agriculture) de se stabiliser au cours du premier semestre. *« Cette évolution relativement favorable*, écrit l'INSEE, *conduirait à une hausse très modérée du taux de chômage – au sens du Bureau international du travail – qui resterait proche de 10 % à la fin du premier semestre de cette année. »* L'institut n'en souligne pas moins que l'adaptation des effectifs à l'activité conduirait à des réductions d'emplois dans l'industrie, réductions qui toucheraient principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

Stabilisation de l'épargne

Les réductions d'emplois seraient moins nombreuses dans les industries produisant des biens de consommation. La demande des ménages, qui est généralement le moteur de la reprise, augmenterait d'environ 1 % au cours du semestre, ce qui correspond à un rythme annuel de 2 %, un peu plus rapide qu'en 1991 (+ 1,5 %) mais très loin des taux de progression de 1988 à 1990 (+ 3,3 % l'an en moyenne). Encore la progression du premier semestre serait-elle le fait des services, car la consommation des produits manufacturés resterait complètement stable : les ventes des détaillants pourraient baisser mais seraient compensées par un rattrapage du marché de l'automobile. L'épargne, qui s'était accrue au moment de la crise du Golfe, provoquant une mévente générale dans le commerce, n'augmenterait plus.

La hausse des prix – qui depuis cinq ans s'est stabilisée autour de 3 % l'an – s'accélérerait un peu pour atteindre 3,4 % en juin (par rapport à juin 1991) du fait d'un fort relèvement des prix du tabac. Les loyers et les services de santé expliqueraient aussi, mais dans une moindre mesure, la légère accélération que nous allons connaître. En revanche, les prix des produits manufacturés et des services privés devraient se ralentir.

Ce sont finalement nos échanges extérieurs qui seront porteurs de bonnes nouvelles. Les exportations continueraient de croître grâce à une bonne compétitivité des produits français tandis que les importations progresseraient faiblement du fait d'une demande intérieure atone. Ce double mouvement aboutirait à un déficit très faible de notre commerce extérieur, de l'ordre de 5 milliards de francs au premier semestre. Correspondant à 10 milliards de francs en année pleine, ce chiffre traduirait un net redressement de la balance commerciale française, déficitaire de 50 milliards de francs en 1990 et de 30 milliards en 1991.

Reprise progressive dans le monde

Si l'INSEE ne voit pas l'activité économique s'accélérer nettement en France au cours du premier semestre, son jugement d'ensemble est que la situation du pays est saine. La modération des coûts salariaux, notamment, devrait *« permettre à la France de participer pleinement à une éventuelle reprise mondiale »*.

Le problème est donc de savoir si reprise mondiale il va y avoir. Sur ce point essentiel, la direction de la prévision (DP) du ministère de l'économie et des finances vient de publier sa Note de conjoncture internationale, dont le tonalité est plutôt optimiste.

« L'économie mondiale traverse actuellement une période d'atonie, écrit la DP. *Néanmoins, la phase actuelle de plateau devrait toucher à sa fin en cours d'année, tandis que le ralentissement de l'inflation s'accentuerait. La reprise dans les pays anglophones, même faible au regard des précédents cycles, devrait être au rendez-vous, contrairement à l'an passé. »*

La direction de la prévision justifie ainsi son relatif optimisme : depuis un an, les politiques monétaire et budgétaire dans les pays anglophones ont été *« de plus en plus offensives »*. De plus, au Japon, la politique monétaire s'est déjà assouplie et en Allemagne la politique budgétaire devrait être moins restrictive au second semestre. *« Compte tenu de ces éléments, le ralentissement qu'ont connu ces deux économies au second semestre 1991 devrait toucher à son terme. »* Dans les autres économies, celles de la CEE notamment, *« le redressement de l'activité s'appuierait selon les pays sur les échanges extérieurs ou la consommation des ménages »*.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Production industrielle : + 5,8 % en janvier.** – La production industrielle a augmenté de 5,8 % en janvier par rapport à décembre dans la partie occidentale de l'Allemagne, a annoncé le ministère allemand de l'économie jeudi 5 mars.

ETATS-UNIS

● **Commandes à l'industrie : + 0,4 % en janvier.** – Les commandes à l'industrie américaine ont augmenté de 0,4 % en janvier, après avoir enregistré un fort recul – de 3,7 % – en décembre, a annoncé le département du commerce mercredi 4 mars. Parmi ces commandes, celles de biens durables (d'une durée de vie supérieure à trois ans) ont progressé de 2,2 % (contre une estimation précédente de 1,5 %).

Après une gestation difficile

La nouvelle Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie sera installée à Cergy-Pontoise

Une planète bleue qui se détache sur un carré rouge orangé : la nouvelle agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a désormais son logo, et un sigle. Issue du regroupement de trois agences s'occupant de l'énergie (AFME), de la qualité de l'air (AQA) et des déchets (ANRED), le nouvel organisme s'appellera l'ADEME, ont indiqué, jeudi 5 mars, MM. Michel Mousel et Vincent Denby-Wilkes, respectivement président et directeur général de l'établissement.

Doté d'un budget annuel de près de 1 milliard de francs, l'ADEME se fixe quatre objectifs prioritaires : la mise en œuvre de la politique de déchets décidée par le gouvernement ; la lutte contre l'effet de serre ; la maîtrise des consommations de carburant ; la relance des énergies renouvelables (biomasse et photovoltaïque).

Déjà marquée par une gestation chaotique, l'agence risque de connaître un démarrage laborieux. Touchée par les délocalisations, l'ADEME, qui a un statut de droit privé, doit en effet quitter Paris début 1993 pour Cergy-Pontoise, où sera installé le nouveau siège social de l'établissement. Or pas un centime n'a été prévu à ce jour pour accompagner le transfert, qui concerne 220 salariés sur un effectif global de 550.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DELEGATION DE GESTION DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT PACIFIQUE

Epargne Collective, société de gestion des Fonds Communs de Placement du Crédit Lyonnais, a décidé de délocaliser la gestion de certains actifs étrangers sur les places financières d'origine. Cette décision a été motivée par le souci d'accéder à une connaissance plus directe et plus technique de ces marchés ce qui devrait être bénéfique pour les résultats des O.P.C.V.M.

C'est ainsi que la fraction des portefeuilles des Fonds Communs de Placement INVESTILION PACIFIQUE I et INVESTILION GEST PACIFIQUE investie dans la zone du sud-est asiatique a été confiée à CREDIT LYONNAIS INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT (C.L.I.A.M.) HONG KONG.

CLIAM HONG KONG, filiale à 100 % du CREDIT LYONNAIS, a développé et gère toute une gamme de fonds internationaux spécialisés dans divers pays de la région et dont les performances ont été parmi les meilleures de leur catégorie.

CL CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI.

GROUPE SEB

CALOR . ROWENTA . SEB . TEFAL

RÉSULTATS 1991 : UN NOUVEAU BOND EN AVANT

en millions de francs	1991	1991/1990
• **Ventes**	8 075	+ 8 %
• **Résultat opérationnel**	962	+ 14 %
• Frais financiers	234	+ 1 %
• **Résultat courant**	728	+ 18 %
• Autres produits et charges	228	+ 15 %
• Impôt sur les bénéfices	188	+ 2 %
• **Bénéfice net revenant à SEB S.A.**	312	+ 34 %

Après une progression de 36 % en 1990, le bénéfice net après amortissement de la survaleur (18 millions de francs) progresse de nouveau de 34 % en 1991.

Le bénéfice net par action s'élève à 109,81 francs.

Le dividende proposé à l'assemblée est de 34 francs.

Le pré-rapport sera diffusé fin mars.
Pour l'obtenir, téléphoner ou écrire à :
Groupe SEB - B.P. 172 - 69132 Ecully cedex - Tél. 72.20.16.40.

Information permanente : 3615 Information SEB*

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

ÉCONOMIE

Perrier : OPA à l'italienne

Suite de la première page

Ces derniers ont reçu le soutien du président et des salariés du groupe d'eaux minérales. Les attaquants sont emmenés par le suisse Nestlé, la banque Indosuez, BSN, la banque Lazard, avec le soutien du Crédit agricole.

Le devant de la scène est surtout occupé par trois hommes d'une même génération, MM. Giovanni Agnelli, soixante-dix ans, propriétaire de Fiat, Antoine Riboud, soixante-treize ans, patron du groupe agroalimentaire français BSN, et Jacques Vincent, soixante-huit ans, président d'Exor depuis 1984 et du Perrier depuis 1990, où il a succédé à M. Gustave Leven. Tous trois sont habituellement plus soucieux de discrétion et d'affaires rondement menées que d'attaques frontales. Pourquoi alors en arriver là ? Série de maladresses ou conspiration machiavélique ?

Le parrain en Italie

En septembre 1987, BSN et la famille Agnelli, propriétaire de Fiat, décident de s'associer et procèdent à un échange de participations. A Agnelli 5,7 % de BSN et à la firme française 20 % de Fimepar, un des holdings familiaux. L'accord leur permet surtout de s'attaquer ensemble au secteur agroalimentaire italien, l'un servant de « parrain » pour nouer les relations, l'autre de maître d'œuvre industriel. La fructueuse association leur permet de prendre des positions solides dans l'eau minérale, la bière, le fromage et les pâtes. Pendant ce temps, le groupe Agnelli, très présent en France, continue d'y développer ses activités dans les secteurs industriels sans toucher à l'agroalimentaire – du moins jusqu'à l'automne dernier.

Aux premiers jours de 1991, les familles Mentzelopoulos et Agnelli, qui se connaissent depuis plus de vingt ans, décident de procéder à des échanges de participations minoritaires dans leurs groupes. Tandis que Mme Corinne Mentzlopoulos prend 6,6 % de l'IFINT (Agnelli), les Italiens entrent dans Exor, un holding plus connu sous son ancien nom de Félix Potin, enseigne cédée en 1984 à Primistères avec ses magasins. Exor possède aujourd'hui un patrimoine de 100 000 mètres carrés dans le « triangle d'or » parisien, 2,5 % du capital de Suez mais aussi le grand cru bordelais château-margaux et 35 % de Perrier. L'entrée des Agnelli dans ce holding ne soulèvera pas de vagues. Leur participation, modeste, se limite à 13,5 %. Mais la poursuite des échanges entre les deux familles conduira en novembre 1991 le groupe turinois à franchir la barre fatidique des 33,3 % d'Exor. Réglementation boursière oblige, ils sont alors tenus, apparemment malgré eux, de lancer une OPA.

Immédiatement, cette initiative est sévèrement critiquée, à la fois en raison du faible prix payé et de la crainte de voir les caves de Roquefort, une des activités de Perrier, passer sous la coupe italienne. Soudain les concurrents, qui n'avaient pas vu le coup venir, les actionnaires minoritaires d'Exor (Suez et le Crédit agricole) et les éleveurs de brebis de l'Aveyron se retrouvent sur le même terrain... Bouter l'italien hors de France.

Le choc sera d'autant plus vivement ressenti chez BSN que les dirigeants, à commencer par M. Riboud, n'ont pas été prévenus de l'affaire par leur allié italien. Oubli malencontreux ou trahison ? Si les proches d'Agnelli défendent la première thèse, au sein du groupe français l'émoi est d'autant plus grand que la firme semble passer pour une simple filiale mise devant le fait accompli.

Difficile alors de se résoudre à voir passer Perrier chez un « ami » qui ne veut même pas lui rétrocéder une partie des activités d'eaux minérales. Aussi quand, peu avant Noël, M. Antoine Riboud reçoit un coup de téléphone du président de Nestlé l'informant d'une éventuelle contre-attaque sur Perrier, en association avec la banque Indosuez, il saute sur l'occasion. Rendez-vous est pris pour mettre en place une offensive commune.

Cette alliance apparemment contre nature de deux concurrents est, en fait, un passage obligé car aucun des deux groupes ne peut s'offrir l'intégralité du numéro un mondial des eaux minérales, qui possède 40 % du marché français, sous peine d'être accusé par Bruxelles de position dominante.

L'idée est donc de défloir un partage des eaux avant de commencer. Nestlé, déjà présent sur 20 % de ce marché avec Vittel et Hépar, prendra Perrier pour le développer aux Etats-Unis, Contrexéville et Vichy Saint-Yorre. Il cédera l'une des sources du groupe, Volvic (12 % du marché), à BSN qui, avec Evian et Badoit, couvre déjà 30 % de l'eau minérale française. Avant tout, Nestlé, Indosuez, BSN et son banquier actionnaire Lazard (lié également avec le groupe italien), décident de négocier une solution amiable avec les Agnelli. La rencontre entre tous les protagonistes se déroule le dimanche 5 janvier dans l'après-midi à Turin et se solde par un échec.

Coup de théâtre

Le lendemain, coup de théâtre : alors qu'ils s'apprêtent à lancer leur OPA, Nestlé, Indosuez, et BSN voient leur plan déjoué. Perrier, qui possède 13,8 % d'actions sous forme d'autocontrôle, les a cédées à Saint Louis, un holding français agroalimentaire et patrimonial dans la mouvance du groupe Agnelli. En clair, depuis 1989, la loi a supprimé les droits de vote aux titres détenus en autocontrôle par une société. Ils ne valent donc rien. Mais, s'ils sont vendus, ils retrouvent leurs droits. Ainsi le groupe Agnelli, *via* Exor et son allié Société générale, ont désormais grâce à Saint Louis quasiment 50 % de Perrier, ce qui rend la firme inattaquable.

Devant cette invincibilité apparente, l'hésitation durera une quinzaine de jours. Voyant que les autorités boursières sont gênées par cette cession de l'autocontrôle et que la Commission des opérations de Bourse (COB) lance une enquête, les assaillants partent à l'assaut. Lundi 20 janvier, Nestlé et Indosuez présentent officiellement les modalités de leur OPA sur Perrier de 13,2 milliards de francs, assortie en cas de succès de la vente à BSN de Volvic et du maintien de la spécificité des Caves de Roquefort. Ce raid s'accompagne de deux recours devant les tribunaux, dont l'un conteste la validité de la cession de l'autocontrôle.

A la fin janvier, la situation reste encore à peu près limpide. Deux OPA cohabitent, la première déposée le 27 novembre par Agnelli sur Exor, maison mère de Perrier, la deuxième, le 20 janvier, par Nestlé et Indosuez sur Perrier elle-même. La situation se troublera rapidement en raison de la débauche de procédures juridiques et des multiples audiences tant à Nîmes qu'à Paris devant les tribunaux de commerce et la cour d'appel. A la fin février, aux deux OPA précédentes s'en ajoutent deux autres : l'une déposée le 20 février par BSN sur Exor et l'autre le 27 février par le groupe Agnelli (*via* Exor) et la Société générale sur Perrier. Le mois de mars débute donc avec quatre OPA et l'attente de nombreuses décisions.

Dans cet imbroglio, BSN et Nestlé essayent d'encercler une forteresse dite imprenable, et les Agnelli, en position de force, ne cachent pas leur irritation devant ces raids, surtout celui lancé par BSN. Pour l'heure, les émissaires envoyés par les attaquants se heurtent à des murs de silence. Comment trouver un arrangement lorsque d'*un côté* Nestlé et BSN veulent à tout prix se partager Perrier et que de l'autre le président de Perrier, soutenu par ses actionnaires et le personnel, s'oppose à tout démantèlement et à tout licenciement ?

Les Agnelli, victimes de leurs maladresses successives, ont dérouté une partie de l'establishment français. Certaines de leurs déclarations sur BSN ont écorné leur image de partenaire industriel loyal pour laisser croire que la firme turinoise s'est mêlée en raider. De son côté, BSN a encore besoin de son allié italien pour se développer de l'autre côté des Alpes. Quant à la banque Lazard, bien qu'elle ait choisi de soutenir la firme de M. Riboud, elle n'a aucun intérêt, elle non plus, à se fermer les portes de la péninsule.

Eviter la démesure

Le temps pourra peut-être aider à trouver une solution, même si, à en croire M. Riboud, *« le seul grain de sable qui bloque tout accord est Jacques Vincent »* (président d'Exor et de Perrier). Tous les acteurs ont intégré cette idée de durée. *« C'est dommage pour Perrier que l'on perde encore du temps, mais ce n'est pas une raison pour que nous cédions »*, affirme M. Giovanni Agnelli. Mais qui dit durée dit fonds immobilisés, et aussi – pourquoi pas ? – surenchère démesurée pour tenter de passer en force.

Ce sonnel d'éviter une bataille trop onéreuse apparaît dans les deux camps, qui n'excluent pas de faire des contre-offres. Dernier exemple en date, grâce à une subtilité de la réglementation boursière, les Agnelli ont pu surenchérir sur Perrier... au même prix que Nestlé et Indosuez. Du jamais vu, qui peut s'interpréter par un souci d'apaisement. Au même titre que le retrait mardi 3 mars par l'IFINT (Agnelli) d'une procédure d'appel contre le Conseil des Bourses de valeurs.

Apparemment, on cherche à éviter un affrontement fratricide comme celui de Suez et de M. Carlo De Benedetti pour la conquête de la Générale de Belgique voici quatre ans (*le Monde* du 22 juin 1988). Pour l'instant, les armes les plus utilisées sont celles du langage. Les déclarations se suivent, les répliques fusent, les commentaires aussi. Comme si, jusqu'au bout, chacun voulait utiliser toutes les subtilités de la parole pour convaincre l'autre, avant de sortir vraiment l'artillerie financière lourde qui pourrait faire des dégâts. Rien d'autre finalement qu'une OPA à l'italienne.

DOMINIQUE GALLOIS

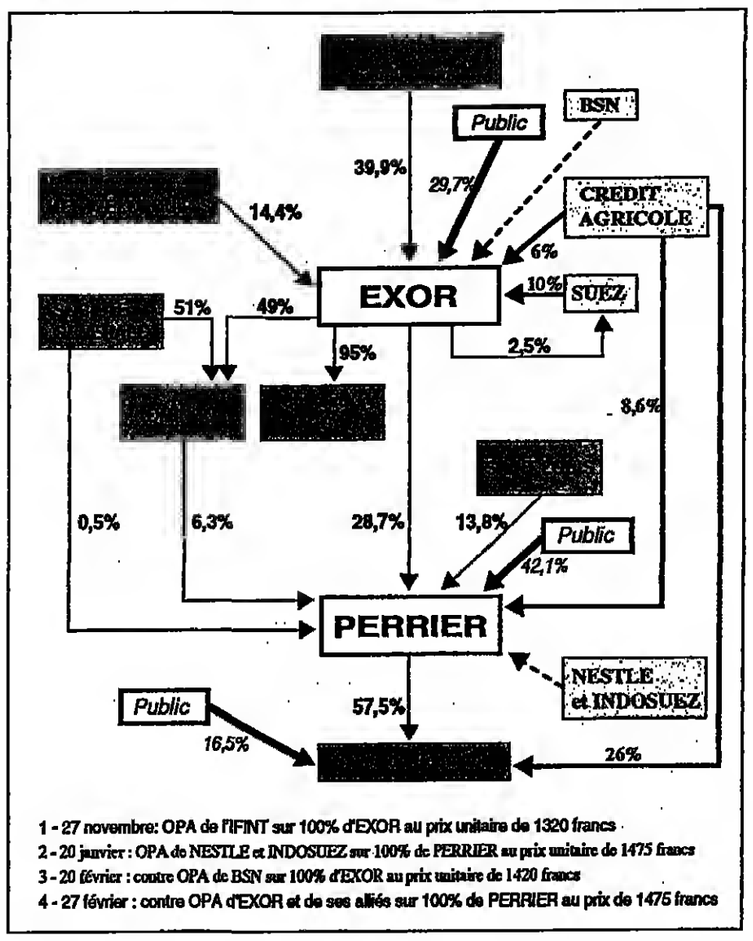

1 - 27 novembre : OPA de l'IFINT sur 100% d'EXOR au prix unitaire de 1320 francs
2 - 20 janvier : OPA de NESTLE et INDOSUEZ sur 100% de PERRIER au prix unitaire de 1475 francs
3 - 20 février : contre OPA de BSN sur 100% d'EXOR au prix unitaire de 1420 francs
4 - 27 février : contre OPA d'EXOR et de ses alliés sur 100% de PERRIER au prix de 1475 francs

FINANCES

Prélude à une guerre commerciale entre banques

La Poste lance un pseudo-compte rémunéré

Non content du succès retentissant d'Evolys, son fonds garanti, La Poste récidive en se préparant à lancer un produit financier, baptisé Libertitude, qui a le goût et la couleur d'un compte rémunéré. Puisque la loi interdit toujours aux banques de verser des intérêts pour des sommes dormant sur les comptes chèques, Libertitude sera donc un produit d'épargne couplé avec un CCP (compte-chèques postal).

Pour ne pas laisser de l'argent non rémunéré sur son compte courant, le client de La Poste pourra demander un virement automatique sur un fonds commun de placement. Il lui rapportera environ 7 % par an. Une initiative soutenue par une grande campagne de publicité, qui pourrait être le prélude à une vraie guerre commerciale entre les banques, à coups de pseudo-comptes rémunérés.

D'autres grands établissements – on évoque le nom du la BNP – seraient sur le point de créer des produits similaires. On s'en inquiète beaucoup au ministère des finances : la décollecte des sommes déposées sur le livret A de La Poste et des caisses d'épargne s'est accélérée pour atteindre 50 milliards de francs en 1991. Or le livret A finance le logement social et les CCP alimentent la trésorerie de l'Etat...

TRANSPORTS

Guerre du Golfe et concurrence du TGV

L'activité des aéroports métropolitains a baissé de 4,6 % en 1991

Les aéroports français de métropole ont enregistré en 1991 une baisse globale d'activité de 4,6 %, la plus importante de leur histoire, selon l'Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroports (UCCEGA). Dans son rapport annuel, elle indique que le nombre de passagers des aéroports français s'est élevé à 83,3 millions, y compris les aéroports d'outre-mer et la part du trafic français de Bâle-Mulhouse, contre 87 en 1990 (- 4,2 %). Sur ce total, Aéroports de Paris en a accueilli 45,3 millions, soit plus de 59 %.

La baisse du trafic global est, selon l'UCCEGA, due au tassement de l'activité économique dès l'été 1989 accentuée par la crise du Golfe. Les baisses les plus significatives sont celles de Nantes (- 13,8 %), Bordeaux (- 13,9 %), en raison de la concurrence du TGV, et de Marseille (- 10,7 %), touché par la baisse des trafics avec le Maghreb. La concurrence du TGV Atlantique a contribué aussi à cette baisse de l'activité. Seuls deux aéroports ont vu leur trafic passagers progresser : Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et Fort-de-France (Martinique).

□ **Automobile : augmentation des immatriculations en Europe et aux Etats-Unis en février.** – Les immatriculations de véhicules particuliers ont progressé de 1,2 % dans les seize pays européens en février 1992, estime le Comité des constructeurs français d'automobiles. Les ventes durant ce mois ont atteint 1 086 500 véhicules. Aux Etats-Unis, selon le département du commerce, les ventes ont augmenté de 2,3 % durant la même période. Ces hausses ne doivent néanmoins pas être interprétées comme le signe d'une reprise, le mois de février 1991 ayant été un mois particulièrement creux en raison de la guerre du Golfe.

ÉTRANGER

La Libye retire ses capitaux des pays occidentaux

Selon l'édition du 5 mars du quotidien britannique *Financial Times*, la Libye aurait commencé, depuis plusieurs mois, à transférer vers le Proche-Orient ses avoirs bancaires placés à l'étranger. Cette initiative aurait été prise afin d'anticiper des sanctions économiques qui pourraient être décidées prochainement à l'ONU. Le régime de M. Kadhafi est en effet accusé d'être responsable de plusieurs attentats aériens.

De 2 à 3 milliards de dollars (de 11 à 16,5 milliards de francs), sur les 6,5 milliards d'avoirs libyens à l'étranger recensés par la Banque des règlements internationaux, auraient ainsi été transférés vers le Golfe.

Selon les statistiques de la Banque d'Angleterre, les avoirs libyens auraient diminué de moitié entre mars et septembre 1991, et s'établiraient à cette date à 781 milliards de livres (7,6 milliards de francs).

La Banque de France a pour sa part indiqué jeudi 5 mars qu'elle n'avait pas constaté ces derniers mois de mouvements de fonds particuliers.

COMMUNICATION

Le gouvernement cherche à assouplir les quotas d'œuvres françaises à la télévision

Le gouvernement a soumis au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ses projets de décrets à la suite du vote de la loi réformant les quotas audiovisuels. L'abaissement de 50 % à 40 % du quota de diffusion d'œuvres françaises et l'obligation de respecter ces quotas aux heures « d'écoute significative » devaient être compensés par le pouvoir accordé au CSA de moduler ces horaires.

Plusieurs assouplissements inédits sont proposés par le gouvernement. Ainsi, le mercredi après-midi ne serait plus considéré comme horaire de grande écoute. En outre, un délai de plusieurs mois serait accordé au CSA pour fixer ces horaires, qui entreraient en vigueur *« au plus tôt le 1er juillet »*. Enfin, l'obligation de commandes aux producteurs français inclurait les achats de droits de diffusion d'œuvres audiovisuelles, dans la limite de 2 % du chiffre d'affaires annuel net de chaque chaîne. Le CSA doit maintenant donner un avis consultatif avant passage des textes au Conseil d'Etat. Le gouvernement souhaiterait voir publier ces décrets au début d'avril.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Securicic
La Sicav monétaire

Depuis le 27 juin 1991, les OPCVM dits de court terme monétaire, ont la possibilité de détenir 25 % de leurs actifs en titres conférant un droit de créance émis par des établissements de crédit bénéficiant d'une notation établie par une agence agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Votre Sicav SECURICIC présentant les caractéristiques nécessaires pour utiliser cette nouvelle disposition, devient un OPCVM dit de « court terme monétaire de l'article 13-1 ».

Consultez les valeurs liquidatives de nos SICAV et FCP sur Minitel 36.14 code CIC

GROUPE CIC

CHARBONNAGES DE FRANCE

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations émises par les CHARBONNAGES DE FRANCE en règlement des indemnités dues aux actionnaires et ayants droit des entreprises nationalisées sont avisés que le 41e tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu au 18 *bis*, rue de Berri à Paris 8e, le

VENDREDI 27 MARS 1992
à 11 heures

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er mai 1992.

Les opérations de regroupement facultatif des fractions d'obligations de 10 F, suspendues à compter du 17 février 1992, seront reprises le lundi 30 mars 1992.

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 43-25-25-14 12 h 30-14 h 30, 20 h-23 h. Ouvert le samedi. Toujours son bon rapport qualité-prix, dont le menu à 170 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année.
25, rue Frédéric-Sauton, 5e F. dim. Park.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ELF AQUITAINE est un groupe industriel à la dimension et aux ambitions mondiales.

Première entreprise industrielle française, première capitalisation boursière à Paris, un des dix premiers pétroliers mondiaux, ELF AQUITAINE est aussi, pour ses actionnaires, un titre dont les performances dépassent celles du marché, un dividende en progression.

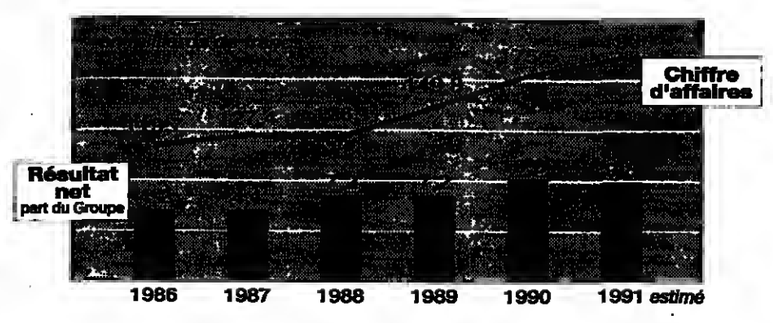

MISE EN VENTE DE 2,3 % DU CAPITAL D'ELF AQUITAINE

SOUSCRIVEZ A L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE

du 10 MARS au 12 MARS inclus ■

Offre Publique de Vente de 3.380.000 actions jouissance 1er janvier 1991.
Ces actions pourront être achetées à votre banque,
votre société de bourse, à La Poste, aux Caisses d'Épargne ou au Trésor Public.

Le prix de vente sera net de tous frais pour les acquéreurs et communiqué le 10 mars par voie de presse.
Toute personne physique ou morale aura la faculté d'émettre un ordre d'achat.
L'offre et la vente initiales des actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées dans le cadre de l'U.S. Securities Act of 1933. Sous réserve de certaines exceptions, ces actions ne peuvent être offertes ni vendues aux Etats-Unis d'Amérique, ni aux ressortissants américains.

Conformément à l'article 17 du règlement 89-03 de la COB un communiqué, soumis à l'appréciation de la COB, a été publié en date du 05.03.1992 dans la presse. Un document de référence a été enregistré auprès de la COB le 16 avril 1991 sous le n° R 91-003; une note d'opération a reçu en date du 10 juin un visa de la COB. Des exemplaires sont disponibles auprès de la Société.

Pour toute information sur la Société **N° VERT: 05.05.11.11** MINITEL: 36 16 CLIFF

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

omnium de publicité payant

VIE DES ENTREPRISES

Importante coopérative ouvrière de production

L'Avenir (BTP) en quête d'un repreneur

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Lyon a accepté, mercredi 4 mars, une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société L'Avenir. Il s'agit de l'une des plus importantes PME du bâtiment et des travaux publics de la région Rhône-Alpes, et surtout de la première société coopérative ouvrière de production (SCOP) de ce secteur. M. Raymond Jacquet, son président, s'est mis en quête d'un nouvel associé.

Le déficit prévisionnel net de la SCOP s'élève à 57 millions de francs pour 1991, soit 18 % d'un chiffre d'affaires (460 millions de francs). Encore ce solde a-t-il été arrêté après la cession d'une grande partie des actifs immobiliers de l'entreprise. Sur un effectif de plus de sept cents personnes, et après la suppression de trente emplois en 1991, une prochaine vague importante de licenciements est attendue.

Pour expliquer cette très mauvaise passe, M. Jacquet met en avant deux opérations immobilières non payées, l'une en Algérie, l'autre en Côte-d'Ivoire, qui se sont soldées par des pertes de 21 millions de francs au total, ainsi qu'un contrat de 160 millions de francs avec l'ex-URSS, qui n'a pu aboutir compte tenu de la conjoncture politique.

Depuis plus de soixante-dix ans, le nom de L'Avenir reste associé à tous les grands chantiers publics de l'agglomération lyonnaise, depuis la construction de quartiers entiers jusqu'à la réalisation d'équipements culturels prestigieux. Mais, ces dernières années, les commandes des collectivités locales avaient faibli et la SCOP s'était tournée vers le marché du logement, aux marges plus réduites. *« L'Avenir n'a pas su gérer sa décroissance »*, résume M. Jacquet, qui occupe par ailleurs des fonctions importantes dans le mouvement coopératif régional.

Alors que la tendance, dans le bâtiment, est aux regroupements à l'échelon européen, certains financiers estiment que la vente de L'Avenir – une entreprise qui s'est longtemps efforcée d'innover dans le domaine social – aurait dû intervenir plus tôt. Reste qu'avec sa chute, c'est un bastion des coopératives ouvrières qui disparaît. L'arrivée d'un repreneur (qui pourrait se produire d'ici deux semaines) se traduira en effet pour le constructeur lyonnais par la perte de son statut spécifique.

MARTINE VALO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

□ **Daimler-Benz maintient *M. Edzard Reuter à sa tête jusqu'à* fin 1995.** – M. Edzard Reuter va continuer à diriger Daimler-Benz jusqu'à fin 1995. Agé de soixante-quatre ans, le président du premier groupe industriel allemand restera donc à son poste au-delà de l'âge de la retraite. Ce qui ne sera pas le cas de M. Werner Niefer, vice-président du groupe : qui prendra sa retraite le 26 mai 1993. M. Niefer, également président du directoire de Mercedes-Benz, devrait être remplacé à ce poste par M. Helmut Werner, responsable des finances de Mercedes-Benz.

□ **Volkswagen désignera bientôt le successeur de son président M. Carl Hahn.** – A la différence de son homologue de Daimler-Benz, M. Carl Hahn, président du groupe Volkswagen, abandonnera son poste quelques mois avant la fin de son mandat. Son successeur sera nommé le 10 avril. Deux candidats sont en lice : un Français, M. Daniel Gœudevert, actuellement président de Volkswagen et M. Ferdinand Piëch, président d'Audi et héritier de la famille Porsche.

□ **MAIF : nouvelle direction.** – Changement dans la plus parfaite continuité à la tête de la MAIF (Mutuelle d'assurance des instituteurs de France) dont le siège est à Niort : en août, M. Paul Marcus, directeur depuis 1974, sera remplacé par son adjoint M. Dominique Thiry. Agé de quarante-huit ans et titulaire d'un doctorat de sciences économiques, celui-ci est entré dans la maison en 1970 et s'est d'abord investi dans la gestion avant d'accéder à la direction. La MAIF représente 3 700 emplois, dont 1 600 au siège, et 1 410 000 sociétaires auxquels il convient d'ajouter les 150 000 de Filia-Maif qui accueille les non-enseignants. – *(Corresp.)*

RÉSULTATS

□ **Carrefour : baisse de 10,7 % en 1991.** – Conformément aux prévisions, Carrefour a annoncé, mercredi 4 mars, une baisse de 10,7 % de son résultat net (part du groupe) en 1991, à 1,20 milliard de francs contre 1,35 milliard en 1990. Ce résultat prend en compte des plus-values de cession de participation de 364 millions et des charges de 382 millions au titre d'un amortissement exceptionnel de survaleur et de provisions pour restructuration. Le chiffre d'affaires (HT) du groupe est en hausse de 32,3 % avec 100,37 milliards de francs en 1991, contre 75,84 milliards en 1990. Ces chiffres incorporent les ventes d'Euromarché à partir du 1er juillet 1991.

□ **Nokia : baisse de 16 % du chiffre d'affaires en 1991.** – Le groupe industriel finlandais Nokia, spécialisé dans l'électronique, les câbles et les télécommunications, a enregistré l'an dernier un déficit avant impôts de 96 millions de marks finlandais (119 millions de francs) contre un bénéfice de 1,1 milliard de marks en 1990 (1,36 milliard de francs). A structures égales, le chiffre d'affaires du groupe a baissé de 16 %, tombant à 15,5 milliards de marks (19,2 milliards de francs). Ce déficit et cette baisse du chiffre d'affaires sont dus non seulement à la récession finlandaise et scandinave (consécutive à l'effondrement du commerce avec l'ex-Union soviétique), mais aussi aux déboires de Nokia dans l'électronique grand public (téléviseurs et magnétoscopes essentiellement), secteur où les ventes du groupe ont chuté de 17 %.

NOTATION

□ **Moody's rétrograde IBM.** – IBM perd son Triple A. L'agence financière américaine Moody's, vient en effet de loi retirer cette notation très convoitée, qui distingue les entreprises offrant, en raison de leur situation financière solide, la meilleure qualité de crédit. La firme de Wall Street a expliqué cette décision par la dégradation des performances du premier fabricant mondial d'ordinateurs et surtout l'effritement de ses positions de marchés. La nouvelle note qui lui est affectée, un double A-2, reste parmi les plus élevées. Elle ne permet toutefois pas à IBM d'émettre des obligations aux conditions aussi favorables qu'un AAA.

PARTENARIAT

□ **Chrysler et Westinghouse vont coopérer pour produire une voiture électrique.** – Chrysler et Westinghouse Electric ont signé, mardi 3 mars, un accord de partenariat pour la production d'une voiture électrique qui serait commercialisée à la fin du siècle. Une loi de l'Etat de Californie stipule que 2 % des véhicules qui circuleront en 1998, soit environ 40 000 voitures, fonctionnent sans émissions. La proportion devrait passer à 10 % en 2003, selon cette loi. D'autres Etats tels que New-York, le Massachusetts et la Pennsylvanie ont des projets de lois similaires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

SICAV EPARGNE MONDE

Dans un souci d'harmonisation de la gamme des OPCVM (Sicav et FCP) du Crédit Mutuel, les conseils d'administration de la Sicav EPARGNE MONDE et de la société de gestion SOFEGEST ont décidé le principe du projet suivant :

Absorption des FCP SOFEGEST CROISSANCE et SOFEGEST EUROPE par la Sicav EPARGNE MONDE qui prendra la dénomination de

CREDIT MUTUEL EPARGNE MONDE

Sous réserve de l'agrément préalable de la Commission des Opérations de Bourse et de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav EPARGNE MONDE qui se tiendra le 6 avril 1992 ou à défaut de quorum le 22 avril 1992, la date de l'opération a été fixée au 23 avril 1992.

- En vue de la réalisation de cette opération, les souscriptions et rachats des OPCVM concernés seront suspendus :
  - du mercredi 15 avril au soir au jeudi 23 avril 1992 inclus pour la Sicav EPARGNE MONDE ;
  - du jeudi 9 avril au soir au jeudi 23 avril 1992 inclus pour les FCP SOFEGEST CROISSANCE et SOFEGEST EUROPE.
- Compte tenu de la parité d'échange déterminée le 22 avril 1992, les porteurs de parts des FCP absorbés qui n'auraient pas droit à un nombre entier d'actions EPARGNE MONDE, obtiendront le remboursement du rompu et pourront verser en espèces, le montant nécessaire à l'attribution, sans frais, d'une action complémentaire jusqu'au 23 juillet 1992 inclus.
- Les actionnaires et porteurs de parts qui ne souhaiteraient pas participer à l'opération, pourront obtenir aux conditions habituelles, c'est-à-dire sans frais, le rachat de leurs titres.

Une lettre d'information sera adressée à chaque porteur de parts des FCP absorbés.

Par ailleurs, à compter de la date de fusion la disposition suivante entrera en vigueur :

- Elargissement de l'assiette de calcul des frais de gestion aux parts ou actions d'OPCVM détenues en portefeuille.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 5 mars ⬇

Alourdissement

Une nette dégradation de la tendance était constatée jeudi 5 mars à la Bourse de Paris dans un marché plus actif en raison notamment d'importants échanges sur Elf-Aquitaine. En retrait de 0,49 % au début des transactions, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,67 % en fin de matinée. Passée la mi-journée, la tendance continuait de s'alourdir et peu avant 14 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en repli de 0,80 % sous son précédent niveau.

Selon les professionnels, le repli du marché est, effectivement, dû en grande partie aux attaques subies par Elf-Aquitaine depuis deux jours après l'annonce de la privatisation partielle de ce groupe pétrolier, prévue initialement pour novembre 1991 mais qui avait dû être repoussée en raison de la mauvaise conjoncture boursière. Selon des experts boursiers, le prix d'offre pour Elf, qui sera connu lundi 9 mars, serait compris entre 350 francs et 360 francs. En début de semaine, ce titre valait 385 francs environ. A la mi-journée, le titre Elf coteait 371,50 francs, soit une perte de 1,3 % dans un marché de 183 000 titres.

Les prévisions de l'INSEE sur la reprise économique en France, à ne pas attendre avant le second semestre, laissent penser à certains analystes que les « valeurs cycliques » avaient monté trop vite ces dernières semaines. Ces dernières subissent donc des prises de bénéfice.

Canal Plus perd 3,2 % alors que Matignon a donné raison à Thomson plutôt qu'à Canal Plus sur le conflit concernant la nouvelle norme de télévision. Repli également de Carrefour de 2,8 % pour 10 000 titres de Matra (2,3 % pour 16 000 actions) et de l'UAP (2 % pour 26 000 titres).

NEW-YORK, 4 mars ⬇

Prises de bénéfice

Wall Street a clôturé en baisse mercredi 4 mars, en raison d'une vague tardive de ventes sur programmes informatiques. Après avoir évolué irrégulièrement dans des écarts étroits durant l'essentiel de la séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est orienté en baisse une demi-heure avant la clôture pour terminer à 3 268,56, en diminution de 21,69 points, soit un recul de 0,66 %.

Des prises de bénéfices après le record de la veille, et les craintes de correction technique à la baisse, ont aussi pesé sur le marché. Le marché obligataire continue à bénéficier d'un transfert de capitaux, au détriment des actions. En effet, selon les analystes, les espoirs de reprise économique ont récemment provoqué une remontée des taux d'intérêt à long terme américains, en raison notamment des craintes de relance de l'inflation.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Alcoa	73 3/4	72 3/8
ATT	37 1/8	37 5/8
Boeing	46 5/8	47 1/4
Chase Manhattan Bank	23 1/2	22 7/8
Du Pont de Nemours	45 3/8	44 5/8
Eastman Kodak	44 7/8	44 1/4
Exxon	55 5/8	56
Ford	37 3/8	37
General Electric	78 3/4	77 7/8
General Motors	37 5/8	37 3/8
Goodyear	63 1/2	62 1/2
IBM	86 1/4	87 3/8
ITT	69 3/4	69 7/8
Mobil Oil	60 3/8	60 5/8
Pfizer	74 7/8	73 1/2
Schlumberger	60 3/4	59 3/4
Texaco	58 1/4	57 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	153	155 1/8
Union Carbide	25 1/8	24 3/4
United Tech.	53 3/8	52 7/8
Westinghouse	20 5/8	20 3/8
Xerox Corp.	78 1/4	78 5/8

LONDRES, 4 mars ⬇

Léger recul

Les valeurs ont fluctué dans une marge étroite mercredi 4 mars au Stock Exchange et terminé dans le rouge. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 7 points, soit 0,3 %, à 2 558,4 sur un marché calme. Le volume des échanges s'est réduit à 505,4 millions de titres contre 518,2 millions la veille.

Les investisseurs restent réticents à prendre des positions avant la présentation détaillée du budget le 10 mars. Le marché a été aussi affecté par la nette baisse de Reuters Holdings. Le titre a chuté de 3 % après l'annonce de la suspension des tests menés sur Globex, son nouveau système de cotation en continu des marchés à terme, à la suite de nouveaux problèmes informatiques.

TOKYO, 5 mars ⬇

En dessous des 21 000 points

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte baisse jeudi 5 mars. Au terme d'une séance terne, l'indice Nikkei a abandonné 241 points, soit 1,14 %, pour finir à 20 864,42 points.

L'état de l'économie et les résultats de sociétés inquiètent les investisseurs. La plupart d'entre eux sont restés à l'écart avant la publication, vendredi, du rapport trimestriel de la Banque du Japon (BoJ) sur l'économie nipponne. Selon un opérateur, avec « le rapport de la BoJ et des élections partielles dimanche 8 mars, personne n'ose acheter en ce moment ».

VALEURS	Cours du 4 mars	Cours du 5 mars
Akai	654	650
Bridgestone	1 090	1 090
Canon	1 350	1 340
Fuji Bank	2 140	2 120
Honda Motors	1 480	1 480
Matsushita Electric	1 370	1 320
Mitsubishi Heavy	625	622
Sony Corp.	4 070	4 010
Toyota Motors	1 370	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4400	4369
Amatik Associés	272	275
B.A.C.	83	83
Bque Vernes	800	798
Boiron (Ly)	364	365
Boisset (Lyon)	210	210
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	920	920
Calberson	397	....
Cardif	830	815
C.E.G.E.P.	178 50	180
C.F.P.I.	268 80	269
C.N.I.M.	993	1001
CODETOUR	290	280
Conforama	1040	....
Creaks	210	209
Dauphin	305	....
Delmas	1050	1036
Demachy Worms Cie	340	306 90 o
Devenirey	980	984
Deville	222	222
Dollfus	129	129
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	240	240
Finacor	100 10	....
GFF (group.fon.i.)	118 20	115
Grand Livre du Mois	355	350
Gravograph	201 70	200
Guintoli	830	870
ICC	186	....
Idenova	100	100
Immob. Hôtelière	1222	1205
Inserm. Computer	151	....
I.P.B.M.	70	69
Loca investis.	209	208
Locamic	83	....
Matra Comm.	112	112
Molex	180	187 10
Publ. Filipacchi	385	394
Rezel	466	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	328	....
Select Invest (Ly)	98	....
Seribo	320	320
Sopra	349	349
TF1	384 90	375
Thermador H. (Ly)	360	367
Unilog	224	225 90
Viel et Cie	100	100
Y. St-Laurent Groupe	878	870

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 87 687

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,84	109,28	109,54
Précédent	107,78	109,24	109,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,89	1,46	0,66	0,99

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 938

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	2 002,50	2 022	2 030
Précédent	2 002	2 021,50	2 030

CHANGES

Dollar : 5,6865 F ⬆

Le dollar poursuivait jeudi 5 mars sa progression entamée mardi, dans l'espoir d'une véritable reprise économique aux Etats-Unis. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,6865 francs au fixing contre 5,6430 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	4 mars	5 mars
Dollar (en DM)	1,6627	1,6734

TOKYO	4 mars	5 mars
Dollar (en yens)	131,50	132

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (5 mars) ..... 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (4 mars) ..... 4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	3 mars	4 mars
Valeurs françaises	113	113,6
Valeurs étrangères	105,50	104,9
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	527,60	530,50
(SBF, base 100 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 983,70	1 988

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	3 mars	4 mars
Industrielles	3 290,25	3 268,56

LONDRES (indice « Financial Times »)

	3 mars	4 mars
100 valeurs	2 565,40	2 558,40
30 valeurs	1 987	1 990,60
Mines d'or	130,10	126
Fonds d'Etat	88,15	87,76

FRANCFORT

	3 mars	4 mars
Dax	1 763,31	1 759,05

TOKYO

	4 mars	5 mars
Nikkei Dow Jones	21 105	20 864
Indice général	1 537	1 524

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6785	5,6810	5,7590	5,7645
Yen (100)	4,2975	4,3012	4,3510	4,3582
Ecu	6,9550	6,9590	6,9510	6,9605
Deutschemark	3,3985	3,3990	3,4005	3,4034
Franc suisse	3,7225	3,7267	3,7400	3,7470
Lire italienne (1000)	4,5330	4,5350	4,5115	4,5160
Livre sterling	9,7700	9,7750	9,7600	9,7724
Peseta (100)	5,3998	5,4050	5,3670	5,3775

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	5 7/16	5 9/16	5 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	8 1/8	8 1/4	8	8 1/8	7 3/4	7 7/8
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12	11 3/4	12
Livre sterling	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde – RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Jeudi 5 mars : Alain Levinspuhl, directeur général de Motorola

Vendredi 6 mars : Jacques Raymond, PDG de Voile et Voyages.

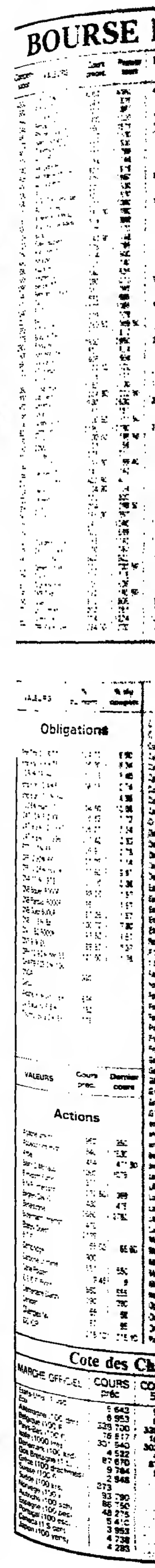

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 5 MARS

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C.N.E 3%	4360	4360	4380	....
888	B.N.P. T.P.	889	878	880	- 1 01
842	Cr.Lyon. T.P.	861	861	868	+ 0 81
1245	Renault T.P.	1300	1320	1318	+ 1 23
1480	Rhone Poul. T.P.	1580	1575	1546	- 2 18
1073	Saint Gobain T.P.	1110	1100	1100	- 0 90
501	Thomson T.P.	929	930	910	- 2 05
775	ACCOR	787	786	784	- 0 38
740	Air Liquide	754	749	743	- 1 46
605	Alcatel-Alsthom	831	818	819	- 0 32
1500	Als.Superm.	1635	1650	1654	+ 1 16
330	A L S P I	327	330	321 10	- 1 90
530	AGF Stá Centrale	531	530	526	- 0 54
1110	Aux. Entrepr.	1070	1060	1050	- 1 87
161	Avenir H. Média	161 30	160	160 20	- 0 62
930	Axa (ex Cie Midi)	974	968	963	- 1 13
139	Bafip	170	170	169	- 0 59
129	Bail-Equipem.	147 90	148	143 50	- 2 97
760	Bail Investiss.	775	785	780	+ 0 65
480	Bancaire	504	800	500	- 0 78
880	Bazar H.-V.	735	740	740	+ 0 68
585	Beghin-Say	640	635	637	- 0 47
1090	Berger (M)	1080	1070	1080	....
340	Bertrand Faure	365	365	365	....
670	Bic	682	685	695	+ 1 81
1040	B.I.P.	1070	1065	1065	- 0 47
320	BIS	328	328	328	....
365	B N P (CI)	358 60	369 50	367 20	+ 2 14
775	Bollore Tech.	810	810	815	+ 0 62
2900	Bongrain	2856	2850	2890	+ 1 16
800	Bon-Marché	825	824	822	- 0 36
590	Bouygues	808	804	806	- 0 49
123	BP France	122 10	122	122 50	+ 0 33
1110	B S N	1116	1111	1115	- 0 09
1080	Canal Plus	1152	1120	1115	- 3 21
300	Cap Gem.S.	324 80	322 50	321 70	- 0 95
2460	Carrefour	2680	2630	2606	- 2 76
158	Casino	167	167	165 10	- 0 54
100	Casino ADP	100 50	101 60	100 20	- 0 30
1920	Castorama D.I.	2150	2190	2170	- 0 61
183	C.C.F.	200 50	195 60	196 40	- 2 04
53	CCMC Ly	57	55	57	....
370	C.D.M.E.	375	371	370	- 1 23
192	C.E.G.I.D.	189 80	189 40	195	- 2 40
159	Centrest (Ny)	141	142	140	- 0 71
385	C.E.P. Comm.	432 50	431	431	- 0 44
124	Cerus	134 60	134	123 30	- 1 16
730	Cetelem	822	820	830	+ 0 97
305	CF Int.	304	298 50	306	+ 0 66
350	CGI Info.	355 50	353	352	- 1 10
1170	C G I P.	1241	1240	1245	+ 0 32
575	CGP	602	599	599	- 0 50
1140	Chargeurs S A	1155	1142	1139	- 1 47
375	Christian Dior	390	387	388	- 0 51
560	C I C A (M)	600	603	615	+ 2 60
315	Ciments franç.	333	332 50	333	....
705	Clarins	715	715	717	+ 0 28
510	Club Mediter.	536	536	535	- 0 18
193	CMB Packa.	183	150 50	181 60	- 0 21
790	Coles	812	805	803	- 1 11
270	Cpt. Entrep.	262	261	260	- 0 78
1220	Compt Mod.	1324	1324	1305	- 1 44
270	CPR (Paris Rés.)	264 50	270	276	+ 4 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1000	Créd. Foncier	1025	1038	1030	+ 0 49
236	Crédit Loc France.	239 80	235	236 10	- 1 58
590	Cr Lyon.(CI)	567	567	560	- 1 23
1110	Credit Nat.	1065	1065	1055	- 0 94
246	CSEE	251	250	251	....
2650	Damart	2600	2620	2640	+ 1 54
345	Dassault Aviation	345	340	340	- 1 45
196	Dassault Electr.	201 90	200	201	- 0 40
1410	De Dietrich	1480	1470	1473	- 0 47
50	Dév.P.d.C.(Li)	100	101	100	....
168	Dév.R.Sud-Est	184 50	154	181	- 2 13
280	D M C	316	315	318	+ 0 96
405	Docks France	425 90	425 50	424 90	- 0 14
330	Dynaction	357	380	359	+ 0 56
2300	Eaux (Gle)	2308	2311	2294	- 0 61
800	E.B.F.	809	800	800	- 1 11
410	Ecco	404	403 20	405	+ 0 25
375	Elf Aquitaine	374 70	371 50	370	- 1 25
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1218	1201	1209	- 1 15
250	Eramet-Elf (Certif.)	260 80	256	256	- 1 77
380	Essilor	382	391 20	382 90	+ 0 13
181	Essil.Int.(DP)	183	183	183	....
670	Esso	680	676	665	- 2 21
1440	Eurafrance	1480	1480	1480	....
575	Eurocom	620	626	615	- 0 81
149	Eurodisneyland	168 80	158	156 60	- 0 19
890	Europe 1	940	950	943	+ 0 32
44	Eurotunnel	45 45	45 10	44 75	- 1 54
1490	Exor	1490	1490	1485	- 0 34
118	Finextel	121 90	122 50	120 60	- 1 15
325	Fives Lille	350	349 10	352	+ 0 57
2740	Fromager. Bel	2900	2890	2880	- 0 69
1470	Gal.Lafayette	1491	1600	1491	....
1950	G.A.N.	2006	2005	1980	- 1 30
800	Gascogne (B)	536	530	544	+ 1 49
1280	Gaz et Eaux	1366	1360	1355	....
625	Geophysique	681	685	685	+ 0 59
665	Gerland Ly	640	631	620	- 3 13
....	Groupe André SA	760	760	758	- 0 26
475	Groupe Cité	523	521	522	- 0 18
390	GTM-Entrep.	397	398	395	- 0 50
1510	Guyenne-Gas.	1661	1661	1665	+ 0 24
156	Hachette	180	180	181 70	+ 0 54
495	Havas	507	505	503	- 0 78
370	Ida	363	361	360	- 0 83
300	Imétal	335	334 50	333 90	- 0 33
145	Immob. Phénix	149	150	149 30	+ 0 20
81	Ingénico	83	93 10	85 60	+ 3 13
5550	Inst. Mérieux	5550	5520	5580	+ 0 54
445	Interbail	450	450	450	....
700	Intertechnique	788	794	790	+ 0 25
900	J. Lefebvre	954	951	943	- 1 15
580	Klepierre	629	629	635	+ 0 95
705	Labinal	760	740	740	- 2 63
355	Lafarge	362 40	360 10	357 30	- 1 41
315	Lebon	324	324	320 50	- 1 08
4100	Legrand	4304	4260	4249	- 1 25
2340	Legrand (DP)	2490	2450	2450	- 1 61
415	Legris Industries	432 50	432 30	430 10	- 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
695	Locindus	700	700	698	- 0 28
4610	L.V.M.H.	4670	4670	4665	- 0 11
510	Lyon.Eaux/Dumez	515	518	513	- 0 39
116	Majorette Ly.	139	134 60	139	- 0 72
340	Mar. Wendel	348 50	342	342 50	- 1 72
172	Mers	114 90	114	170 80	- 2 29
535	Merlin-Gerin	536	539	535	- 0 18
83	Metaleurop	86 60	67	89 70	+ 3 22
42	Métrologie In.	46 50	47	47 50	+ 2 15
168	Michelin	168 70	167	167 50	- 0 71
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
75	MMB	80	80	79 90	- 0 13
166	Moulinex	183 20	183	184 40	+ 0 66
1180	Navig. Mixte	1140	1141	1155	+ 1 32
101	Nord-Est	118	119	118 30	+ 0 25
280	Nordon (Ny)	292	295	296	+ 1 03
465	Nouv Galeries	530	525	510	- 3 77
166	Olipar	173 50	174	171	- 1 44
760	Oréal	780	778	777	- 0 38
395	Paribas	410 80	410	409 90	- 0 22
190	Pechiney Int.	185 90	186	185 10	- 0 43
330	Pechiney (CP)	316 60	317 70	316	- 0 18
1490	Pernod Ricard	1547	1538	1541	- 0 39
730	Peugeot	732	725	727	- 0 68
275	Pinault	284	284	285 10	+ 0 39
630	Plastic-Omn.	708	708	703	- 0 42
470	Poliet	523	530	533	+ 1 51
705	Primagaz	740	735	732	- 1 08
860	Printemps	878	880	883	+ 0 57
3030	Promodès	3380	3360	3370	- 0 30
545	Radiotechn.	635	635	631	- 0 63
5390	Redoute (La)	5490	5480	5500	+ 0 18
184	Remy Cointreau	206 80	207	204 50	- 1 11
610	R. Poulenc CP	605	605	598	- 1 16
310	Rotux Franc.	350	350 30	350 10	+ 0 03
61	Rochette(La)	71	70 70	70 50	- 0 70
2130	Roussel Uclaf	2315	2326	2325	+ 0 43
2900	R. Impér.Ly *	2935	2921	2900	- 1 18
183	Sade (Ny)	183	182	182	- 0 55
1780	Sagem	1760	1760	1781	+ 1 76
530	Saint Gobain	538	534	535	- 0 16
1300	Saint Louis	1372	1371	1380	+ 0 56
1670	Salomon Ly	1600	1620	1620	+ 1 25
330	Salvepar (Ny)	345	348	346	+ 0 29
1530	S A T	1595	1596	1595	....
230	Saut. Chât.	237	238 90	238	+ 0 42
1080	Sanpiquet (Ns)	1100	1082	1120	+ 1 82
690	Schneider	690	689	684	- 0 87
16 50	SCOA	20	20	20	....
480	Scor s.a.	479 50	478	470	- 1 98
1970	S.E.B.	2091	2055	2030	- 2 92
480	Sefimeg	460 10	464	469 90	+ 2 13
113	Selectibanque	113 90	112 10	112 80	- 1 14
220	Sextant A.	240	241	240	....
830	S F I M.	899	800	940	+ 4 56
335	S.G.E.	243 70	242 70	243	- 0 28
460	Simco	470	477 50	478 60	+ 1 81
835	St. Rossignol	802	810	802	....
500	Sligos	499	505	505	+ 1 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
545	Société Géné.	540	539	534	- 1 11
65	Sodecco(B)	72 50	72	73	+ 0 69
144	Sodero(Ns)	145	144	145	....
970	Sodexho	1010	1040	1033	+ 2 28
79	Sogenal(Ny)	93	54 60	92 40	- 0 72
385	Sogeparg	400	400	398	- 0 50
1430	Sommer-Allib.	1402	1400	1381	- 1 50
416	SOPHIA	400	406 40	396 10	- 0 98
1517	Source Perrier	1531	1533	1535	+ 0 26
810	Sovac	840	838	835	- 0 60
330	SPEP	344 60	340	344	- 0 23
330	Spie-Batignol.	330	331	330	....
790	Strafor Facom.	790	787	790	....
340	Suez	341	339	339 70	- 0 38
1170	Synthelabo	1222	1225	1224	+ 0 16
162	Thomson CSF	158	159 60	159	+ 0 63
260	Total	245 20	244	244 20	- 0 41
170	- (certif.)	160	159	159 90	- 0 31
220	Truffaut Fin.	222	220 10	220 10	- 0 86
570	U.A.P.	565	561	554	- 1 95
285	U F B Locab.	320	318 10	315	- 1 90
730	U I C	749	755	755	+ 0 80
480	U I F.	495	499	495	....
720	U I S	722	722	722	....
515	Unibail	521	525	520	- 0 19
705	Valéo	700	705	710	+ 1 43
275	Vallourec	276	276	280	+ 1 45
325	Via Banque	323	325	325	+ 0 62
370	Worms et Cie	378	377	378 50	- 0 40
1300	Zodiac	1310	1320	1325	+ 1 15
1030	Elf Gabon	1055	1068	1055	....
123	Amax	118 10	119	118	+ 2 90
155	Amer. Barrick	162 60	154 20	165	+ 1 57
118	Amer. Express	118 10	120 30	119 70	+ 1 35
215	A.T.T.	209 20	213 60	213 50	+ 2 08
178	Anglo Amer.C.	167 40	184 50	183 70	- 1 97
350	Amgold	340	337	331	- 0 88
250	Banco Santander	260	255 10	258	- 0 77
840	B.A.S.F.	851	842	841	- 2 32
1020	Bayer	1020	1011	1007	- 1 27
41	Blenheim Plc.	41 55	42	42	+ 1 98
45	Buffelsfont.	42	42 45	42	....
138	Chase Manh.	132	130 20	130	- 1 52
2540	Daimler Benz	2501	2555	2554	+ 2 04
132	De Beers	133 20	133 60	135	+ 1 28
2460	Deutsche Bank	2518	2514	2514	- 0 98
1220	Dresdner Bank	1260	1255	1250	- 0 79
61	Driefontein	60 75	60 60	61 20	+ 0 74
265	Du Pont-Nem.	259	258	257 40	- 0 63
260	Eastman Kodak	255	253 80	252 60	- 0 94
15 60	East Rand	14 55	14 80	14 60	+ 0 34
40	Echo Bay	40	40 60	40 40	+ 1 90
230	Electrolux	260	241 10	240 60	- 7 46
105	Ericsson	116	115	116	- 0 85
325	Exxon Corp.	315	315	314 60	- 0 16
220	Ford Motor	208 40	211	209	+ 0 28
49	Freegold	47 20	47 55	47 50	+ 0 42
16	Gencor	15 60	16 70	15 70	+ 1 21
450	Gén. Elect.	450	443 80	444	- 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	218	213 40	213	- 1 39
380	Gén. Belgique	366 30	365	366 10	- 0 06
92	Gd. Métropol.	90 70	90 50	90 60	- 0 11
56	Guinness	58	55	55	....
21	Hanson PLC	21 70	21 30	21 60	- 1 84
31	Harmony Gold	31 25	31 70	31 80	+ 1 76
425	Hewlett Packard	425	437 10	435 50	+ 2 47
37	Hitachi	35 70	34 80	34 75	- 2 66
880	Hoechst	880	861	876	- 0 45
90	Homestak.	95 20	96 20	96 20	+ 1 17
125	I.C.I.	127 30	126	126 30	- 0 78
510	I.B.M.	501	501	498 20	- 0 56
345	I.T.T.	393	392 60	391 10	- 0 48
179	Ito Yokado	184	182 60	185	+ 0 54
59	Matsushita	58 20	57 80	56	- 3 78
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	232 10	232	231	- 0 47
825	Merck	850	867	862	+ 1 41
525	Minnesota M.	510	523	518	+ 1 78
48	Mitsubishi	48 60	49 90	49 30	+ 1 68
340	Mobil corp.	343	346 60	350 50	+ 2 16
340	Morgan J.P.	337 90	338 30	338 30	+ 0 12
35480	Nestlé	35800	35800	35500	- 0 84
118	Norsk Hydro	124 20	124 20	122 60	- 1 28
105	OFSR	105	105 70	105 70	+ 0 67
1740	Petrofina	1783	1778	1778	- 0 28
418	Philip Morris	430	429	427 60	- 0 56
98	Philips	113 80	113	112	- 1 58
58	Placer Dome	57 35	58 35	58 50	+ 2 01
580	Procter Gamble	572	576	575	+ 0 52
196	Quilmès	221	224 90	224	+ 1 36
28	Randfontein	25 20	25	26 20	. .
345	Rhone Poul. Rorer	355	351	352	- 0 85
420	Royal Dutch	433 90	433 10	432 90	- 0 23
52	R T Z	52 36	52 15	52 30	- 0 10
1 65	Saat.& Saatchi	1 67	1 65	1 65	- 1 20
25	St Helena	36 10	35 40	36 30	+ 0 55
340	Schlumberger	344	342 10	342 90	- 0 32
43	Shell transp.	44 70	44 20	44 10	- 1 34
2310	Siemens	2366	2366	2362	- 0 17
470	Siemens Nixdorf	448	450	450	+ 0 45
178	Sony	173	171	172	- 0 58
78	Sumitomo Bank	79 25	78	78	- 1 58
181	T.D.K.	175	173 66	171	- 2 29
63	Telefonica	63 50	63	61 30	- 3 46
27	Toshiba	25 80	25	25 20	- 2 23
595	Unilever	584	585	585	+ 0 18
280	Unit.Techn.	302 50	301 80	301 30	- 0 40
335	Vaal Reefs	334 40	329	328 50	- 1 78
1180	Volkswagen	1253	1284	1270	+ 1 36
350	Volvo	354	345	355	+ 0 28
184	West. Deep	170 10	172 50	171 80	+ 1 00
440	Xerox Corp.	445	449	448	+ 0 67
124	Yamanouchi	124 10	124 50	125 50	+ 1 13
1 87	Zambia Cop.	1 88	1 89	1 94	+ 3 18

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%77	124 75	6 90
Emp.Etat 9,8%78	99 60	8 34
10,80% 79/94	101 35	5 40
Emp.Etat 13,4%83	105 35	2 74
Emp.Etat 12,2% 84	101 11	4 96
10,26% mars 86	104 60	10 06
OAT 10% 5/2000	108 65	7 73
OAT 8,5% 12/1997	106 20	2 24
OAT 9,8% 1/1996	103 40	0 93
PTT 11,2% 85	105 81	2 78
CFF 10,30% 86	102 85	1 14
CFF 10,25% nov 90	107 80	9 97
CNA 10 % 1979	101 20	0 36
CNB Bques 5000F	98 25	1 57
CNB Paribas 5000F	98	1 57
CNB Suez 5000F	97 25	1 57
CNE 11,5% 85	100 70	7 80
CNI 1/82 5000F	98 60	1 67
CNT 9 % 86	98 60	7 37
CRH 10,90% déc.85	107 80	1 78
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	980	....
Cerus	....	....
Alcatel 8 % janv. 89	596	....
Ly. Eaux cv 6,5%	752	....
Thoms. cv 9,2% 86	875	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	982	950
Applications Hydr.	1640	1530
Arbel	464	471 90
Bains C.Monaco	1090	1075
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	372 50	368
Beghin-Say (C I)	480	475
Bénédictine	2650	2782
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2199	....
B T P.	66 60	65 60
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	551	560
Case Poclain	8 45	8
C.E.G.F (Frigor.)	560	555
Centenaire Blanzy	390	390
Cerabati	65	66
Champex Ny	87	95
CIC (CIP)	215 10	215 10
C.I.M.	1220	1220
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	....
Cogifi	353 50	365 10
Comiphos	690	....
Cie Industrielle	6520	6490
Cpt Lyon Alemand	385	383 10
Concorde	668	665
Comptoir Mét.Prov.	28 80	30
Crédit Gén.Ind.	131	....
Cr Universel (Cie)	405	403
Darblay	675	675
Degremont	1811	1820
Delmas Vieljeux	3200	3150
Didot Bottin	1200	....
Docks Fr. R. Picarde	1157	1181
Eaux Bassin Vichy	2720	2750
Eaux Vittel	964	964
Ecia	347 50	340
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Etex (ex Eternit)	1769	1800
Finalens	287 40	290
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1851	1940
Foncière (Cie)	478 10	478 10
Foncières Euris	370	380
Fonc.Lyonnaise	646	652
Foncina	425	425
Fougerolle	780	795
France I.A.R.D.	685	....
France SA (Ld)	7910	1940
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	650	658
Genefim	318 30	321 20
Gévelot	465	463
G.F.C.	340 50	340 90
Groupe Victoire	1300	1301
G.T.I (Transport)	250	....
Immobail	345	339
Immobanque	875	875
Im.Marseillaise	5230	5200
Immofice	431	430
Invest.(Sté Cle.)	3250	....
Lambert Frères	282 10	. . .
Lille Bonnières	1065	1080
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	745	760
Louvre	2595	2580
Lucia	950	....
Machines Bull	37	36
Mag.Uniprix	171	173
Magnant	750	....
Métal Déployé	432 40	435
Mors	70	69
Navigation (Nle)	210	209
Optorg	270 10	270
Oriel (CI)	396	395
Origny-Desvroise	749	739
Palais Nouveauté	1350	1300
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	157 10	157
Paris France	238	....
Paris Orléans	206	206
Parthena Invest.	286 20	286 30
Pathé Cinéma	558	....
Piper Heidsieck	1216	1220
Porcher	450	440
Promodès (Ci)	1575	....
Publicis	780	761
Rochefortaise	108	108
Rosario	177	177
Rougier	300	300
S.A.C.E.R.	440	....
S.A.F.A.A.	246	....
S.A.F.I.C Alcan	230	215
Saga	345	335
Saint Dominique (F.I.)	113 50	113 50
Salins du Midi	560	565
Savoisienne M.	180	180
S.C.A.C.	680	....
Senelle	420	397
S.Eaud.Part. (M)	135	....
Silic	580	585
Sevim	135	135
S.I.P.H.	198 10	241 80d
S.M.C.I.	80	79 55d
Sofal	533	....
Soflo	331	....
Soficol	1216	1196
Sofiam (ex Sacam)	78	78
Solragi	2424	....
Soudure Autogène	940	925
Sovabail	371	...
Stemi	480	480
Taittinger	2750	2750
Testut-Aequitas	400	325
Tour Eiffel	234	232
Ufiner	1110	....
Vicat	401 50	410
Viniprix	1500	1575
Virax	138	112 50d
Maroc Stá Brasserie	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	746	673 o
Alcan Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	112	116
American Brands	250 10	250
Arbed	603	....
Asturienne Mines	122	. . .
Banco Popular Espa.	601	....
B.Reglements Int.	19000	....
Can.Pacifique	83	83 50
Chrysler Corp.	54 60	....
C I R	8 10	....
Commerzbank	850	895
Dow Chemical	320	....
Fiat	21 70	21 50
GBL (Brux Lamb.)	570	. . .
Gevaert	999	...
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	340	348
Grace and Co (WR)	244 50	244
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	71 50	.
Koninklijke Pakhoed	141	145
Kubota	22 90	....
Midland Bank	25 50	....
Noranda Mines	82 70	82 70
Olivetti priv.	10 40	...
Pfizer Inc.	418	....
Ricoh	23 60	...
Robeco	302	301 60
Rodamco NV	152	159 20
Rolinco	300	300
Saipem	5 60	....
Sema Group	24 55	....
SKF Aktiebolaget	61 60	....
Tenneco Inc.	195	...
Thorn Electrical	77	76 50
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	8 60	6 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calophos	92 10	99
C G H Cogenhor	12 50	....
Coparex	655	....
Drouot Assurances	325	. . .
Electro-Banque	332 10	332 10
Europ. Accum.	78	79
Europ Soulres Ind.	20	18 30o
Gachot S.A.	70 30	...
Guy Degrenne	443 10	...
Lecteurs du Monde	141	170
Nicolas	1260	. . .
Particip. Perrier	375	380
Quadrax	20 10	. . .
Rorento N.V.	217 60	218
St-Gobain-Emballage	1700	.
S.E.P.R.	741	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B.	296 10	....
Waterman	903	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

SICAV (sélection) 4/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	218 85	212 89
Agepargne	829 57	793 85
Améri-gan	8264 02	7946 17
Amplia	280145 13	280145 13
Amplitude	669 26	649 77
Arbitrages Court.T.	7040 88	7040 88
Associc	1072 95	1072 95
Atout Futur	415 66	405 52
Avenic	1236 81	1200 78
Avenir Alizes	1761 04	1728 51
Axa Capital	168 50	161 24
Axa Court Terme	7741 37	7741 37
Axa Croissance	1008 86	965 42
Axa Europe	131 80	125 93
Axa Investmens	120 75	115 55
Axa NPI	123 72	127 86
Axa Première	117 08	116 73
Axa Sélection	149 48	143 04
Axa Valeurs PER	126 50	123 25
Cadence 1	1053 82	1033 16
Cadence 2	1044 23	1023 75
Cadence 3	1054 49	1033 81
Capimonetaire	8158 02	6151 87
Capiobilig	6332 56	6208 38
Capitacic	1291 34	1272 28
Cosmo	1299 25	1267 58
Comptavalor	3428 88	3423 74
Convertimmo	367 61	350 80
Credinter	480 57	479 28
Crédit Mutuel Capital	1263 45	1238 66
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	656 89	656 89
Cred.Mut.Ep.long.T.	204 34	166 67
Créd.Mut.Ep.Monde	1308 02	1271 07
Diese	1324 21	1291 81
Drouot France	889 34	851 04
Drouot Sécurité	249 93	239 17
Ecocic	1084 93	1053 23
Ecupar	135 84	129 99
Ecureuil Capitalisation	2532 88	2507 80
Ecureuil Géovaleurs	2341 81	2273 80
Ecureuil Invest.	451 67	438 51
Ecureuil Monepremière	65427 09	65427 09
Ecureuil Monétaire	38524 43	38524 43
Ecureuil Trésorerie	2377 61	2377 61
Ecureuil Trimestr.	2014 61	1994 96
Elicash	2 726489	2 726489
Energie	274 36	261 92
Eparcic	3513 57	3513 57
Eparcourt-Sicav	4552 32	4540 97
Epargne Associat.	26571 02	26347 07
Epargne Capital	10569 82	10455 27
Epargne Croissance	1812 96	1764 44
Epargne Industrie	99 78	81 11
Epargne J.	67987 57	67987 57
Epargne Oblig.	206 49	200 96
Epargne Premiere	14221 54	14115 87
Epargne Quatre	1109 95	1080 24
Epargne-Uni	1372 22	1338 75
Epargne Valeurs	465 59	453 13
Eufi Cash capi.	8316 74	8315 74•
Eufinvest capi.	685 27	655 31•
Eurocic Leaders	1124 47	1091 72
Eurodyn	1244 65	1214 29
Euro Gan	6465 41	6217 70
Europe Nouvelle	573 87	547 85
Fonsicav	14058 55	14058 55
France-gan	10139 50	9749 52
France Garantie	277 76	277 21
France Index Sicav	115 84	113 42
France Obligations	480 88	486 02
Francic	463 57	469 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	106 51	105 36
Francic-Régions	1281 51	1224 77
Fructi-Associations	34 52	34 52
Fructi-Capi	41 17	40 58
Fructidor	237 35	233 84
Fructifrance act cl.d.	930 76	908 06
Gestilion	14523 87	14451 61
Gest.Associations	176 93	173 04
Horizon	1258 22	1219 63
HLM Monétaire	13693 06	13693 06
Indosuez.Fse.Court.T.	1434 58	1434 58
Interépar	109824 03	106626 27
Interoblig.	13918 41	13643 54
Intersélection Fce	542 99	532 34
Japacic	182 03	157 31
Jeunepargne	282 33	278 18
Latitude	2203 96	2200 68
Laurus C.T.	12277 34	12277 34
Laurus L.T.	8667 21	8667 16
Lion Association	11112 23	11112 23
Lion Institution	29101 16	29028 59
Lionplus	962 39	943 52
Lion Trésor	2261 33	2238 94
Lion 20 000	25681 39	25681 39
Livret Bourse Inv.	585 31	568 26
Livret Portefeuil.	746 36	724 62
Méditerranée	150 39	182 16
Mensuel CIC	10049 81	9949 41
Monedan	66350 67	66350 67
Mone.J.	71015 61	71015 61
Monévalor	80088 26	80088 28
Mutualité dépôts	13180 11	13153 50
Mutuelle Unie Sel.	141 61	135 70
Natio Court Terme	277345 00	277345
Natio-Epargne	17378 49	17206 43
Natio-Ep. Ret.	129 65	128 16
Natio Eparg.Trésor	7665 45	7650 15
Natio-Imm.	1140 36	1109 84
Natio-Inter	1411 78	1373 66
Natio-Monétaire	24768 28	24768 28
Natio-Patrimoine	1381 99	1345
Natio-Placements	62962 14	62962 14
Natio-Revenus	1032 06	1021 84
Natio Sécurité	11806 08	11806 09
Natio-Valeurs	614 77	880 29
Nippon-Gan	5329 81	5124 81
Nord Sud Dévelop.	1564 03	1560 81
Obli-Associations	151 34	149 84
Oblicic-Mondial	2626 18	2587 37
Oblicic-Régions	1073 78	1057 81
Oblifutur	2804 85	2736 44
Oblig. tres casé.	178 39	172 90
Oblilion	1359 99	1346 52
Obliécureuil Sicav	12593 75	12593 75
Oracion	1050 09	1024 47
Orvalor	7046 54	6908 76
Paribas Capitalisation	1484 84	1462 80
Paribas Opportunités	137 02	131 43
Paribas Patrimoine	607 55	582 78
Patrimoine Retraite	218 83	214 53
Pervalor	822 88	810 57
Placement A.	1491 14	1452 10
Placement J.	7087 73	7053 62
Placement M.	65364 24	65233 77
Placement Nord	1014 98	995 06
Plénitude	135 60	131 67
Poste Croissance	21298 18	21276 50
Poste Gestion	54167 73	54197 73
Première Oblig.	11222 87	11211 66
Prévoy. Ecureuil	117 84	118 67
Prv'Associations	28790 50	28790 50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficic	998 02	873 68
Quartz	138 61	135 23
Réalvalor	837 52	821 10
Rentacic	161 03	158 65
Revenus Trimestr.	5311 28	5258 89
Revenu-Vert	1142 24	1125 36
St Honoré Bio-Alim.	1021 26	974 97
St Honoré Bons du Tr.	10975 47	10920 87
St Honoré Global	240 14	229 25
St Honoré Invest.	791 86	755 96
St Honoré Mat Plac.	209 57	200 07
St Honoré Pacifique	589 95	563 20
St Honoré PME	541 71	517 15
St Honoré Real	14622 34	14564 08
St Honoré Services	465 38	447 48
Sécuricic	1705 27	1705 27
Sécuri-Gan	12519 78	12274 27
Sécurizan	1360 80	1360 80
Sicasden	713 21	702 67
Sicav Associations	1804 68	1804 68
SFI-CNP Assur	694 92	674 68
S.G. Fr. opportunités	1192 88	1189 49
Sicav 5.000	456 34	444 13
S.I. Est	1485 78	1402 67
Silvafrance	709 70	690 71
Slivam	425 03	413 65
Slivarente	222 05	217 70
Slivinter	453 56	441 42
S.N.I.	1227 44	1181 69
Sogefrance	1131 32	1109 14
Sogéparge	312 33	308 21
Sogevar	1099 60	1079 04
Sogintor	1336 32	1310 12
Soleil Investissements	628 10	603 94
Solstice	2163 79	2158 39
State Street Act. Eur	10610 14	10154 72•
State Street Act. Frce.	11001 92	10681 48
State Street Emer. Mts	13167 43	12534 38•
Stratégie Actions	831 64	799 55
Stratégie Rendement	1385 82	1342 20
Technocic	1117 68	1085 13
Techno-Gan	6142 32	5906 08
Thesora	561 55	545 40
Transplus	190 78	144 29
Trésor Plus	1264 06	1251 54
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	126618 78	126618 79
Trilion	5238 34	5171 12
UAP Investissement	469 68	452 70
UAP Actions France	635 04	613 06
UAP Act. Select.	671 41	647 14
UAP Aedificandi	586 36	564 20
UAP Altafi	214 15	206 41
UAP Alto Sicav	165 38	163 26
UAP Moyen Terme	137 04	132 09
UAP Premiere Cat.	11431 65	11018 46
Uni-Associations	120 66	120 86
Uni-Foncier	1276 60	1245 76
Unifrance	613 30	598 34
Uni-Garantie	1289 92	1247 47
Uni Régions	1387 53	1353 69
Univar	231 68	231 65
Univers Actions	1307 48	1275 59
Univers-Obligation	1853 78	1808 57
Valorg	2010 65	2008 94
Valrail	52060 59	52034 57

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 643	5 686	5 400	5 900
Ecu	6 953	6 955	....	....
Allemagne (100 dm)	339 700	339 800	329	349
Belgique (100 F)	16 517	16 523	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	301 940	302 010	291	311
Italie (1000 lires)	4 532	4 533	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 670	87 650	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 784	9 765	9 400	10 200
Grèce (100 drachmes)	2 948	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	373	....	362	382
Suède (100 krs)	93 790	....	89	97
Norvège (100 k)	86 750	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 275	....	46 900	48 900
Espagne (100 pes)	5 410	....	5 150	5 700
Portugal (100 esc)	3 953	....	3 550	4 350
Canada (1 $ can)	4 736	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 283	....	4 160	4 360

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	63400	63750
Or fin (en lingot)	63600	63800
Napoléon (20f)	363	365
Pièce Fr (10 f)	450	435
Pièce Suisse (20 f)	366	370
Pièce Latine (20 f)	356	371
Souverain	455	484
Pièce 20 dollars	2065	2080
Pièce 10 dollars	1102 50	1120
Pièce 5 dollars	680	686 25
Pièce 50 pesos	2340	2355
Pièce 10 florins	375	380

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est *réuni, mercredi 4 mars, au* Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Livre premier du code rural

Le ministre de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la partie législative du livre premier du code rural. Ce projet de loi marque une étape de la refonte du code rural. Celle-ci a déjà donné lieu à l'approbation, par une loi du 15 avril 1991, de trois nouveaux livres : le livre II sur la protection de la nature, le livre IV sur les baux ruraux et le livre V sur les chambres d'agriculture et les organismes professionnels agricoles. Le livre VIII sur l'enseignement agricole fait l'objet d'un projet de loi déposé devant le Parlement.

Le livre premier rassemble et ordonne les dispositions relatives au développement et à l'aménagement de l'espace rural, à l'aménagement foncier, aux associations foncières, aux sociétés d'aménagement foncier, aux équipements et aux travaux de mise en valeur de l'espace rural et aux chemins ruraux.

• Actualisation du droit applicable à Mayotte

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté trois ordonnances portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte du code de la route, de dispositions sur l'assurance des véhicules automobiles et de dispositions relatives aux marchés publics. Ces ordonnances sont les premières à être prises sur le fondement de la loi du 28 décembre 1991 d'habilitation relative à l'adaptation de la législation applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte.

• Bilan de la décentralisation

Le ministre de l'intérieur a présenté une communication sur le bilan de la décentralisation, à l'occasion du dixième anniversaire de la loi du 2 mars 1992 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

En renversant une tradition ancienne, la décentralisation n'a pas seulement visé à améliorer l'efficacité du service public en rapprochant les centres de décision des administrés. Elle a eu surtout pour but de développer la démocratie en accroissant la participation des citoyens aux affaires locales et en renforçant les responsabilités des élus locaux.

En dix ans, un édifice cohérent a été mis en place. Soixante et onze lois ont été votées et sept cent quarante-huit décrets publiés. Les institutions locales ont été réformées pour mieux appliquer le principe constitutionnel de la libre administration des collectivités territoriales. De nombreuses compétences de l'Etat ont transférées à ces collectivités.

Celles-ci ont été rendues plus autonomes en matière financière par la suppression des subventions spécifiques et la globalisation des transferts financiers de l'Etat. La fonction publique territoriale a *été dotée d'un véritable statut.*

Née en 1982 dans un climat passionné, cette réforme n'est plus aujourd'hui contestée par personne. Dix ans après avoir été engagée, la décentralisation se poursuit. Avec la loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux et celle du 6 février 1992 d'orientation relative à l'administration territoriale de la République, le gouvernement a entendu prolonger l'œuvre engagée en renforçant toujours plus la démocratie locale.

Alors que nos institutions étaient parmi les plus centralisées en Europe, notre pays est devenu une référence dans le domaine des libertés locales. Ces libertés appartiennent aux *citoyens* qui, à l'occasion des élections locales, font désormais des choix qui engagent directement leur avenir.

• La mise en place de la dotation de développement rural

Le secrétaire d'Etat aux collectivités locales a présenté une communication sur la mise en place de la dotation de développement rural.

Une première part de la dotation est destinée à soutenir les projets de développement économique des groupements de communes à fiscalité propre. Cette part est répartie par les préfets, après avis d'une commission d'élus locaux.

Une seconde part est destinée à aider les petites villes de moins de dix mille habitants. La notification des sommes attribuées aux communes bénéficiaires sera achevée dans les prochains jours. Le montant de la dotation, soit 300 millions de francs en 1992, atteindra 600 millions de francs en 1993 et 1 milliard de francs en 1994. Ce montant est égal aux sommes qui seront réparties entre les communes urbaines au titre de la dotation de solidarité urbaine.

Au total, les moyens financiers ainsi prévus pour renforcer la solidarité en faveur des communes rurales s'élèveront à environ 1,5 milliard de francs à partir de 1994.

• Les droits des femmes

(*Le Monde* du 5 mars.)

Création d'une délégation à la mémoire et à l'information historique

Sur proposition de M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, le conseil des ministres a nommé, mercredi 4 mars, M. Serge Barcellini délégué à la mémoire et à l'information historique, fonction nouvellement créée. *« En bénéficiant d'un véritable enracinement administratif et de moyens budgétaires spécifiques, l'outil d'intervention de l'administration dans le domaine de la mémoire se verra considérablement renforcé »*, a souligné M. Mexandeau dans un communiqué.

[Né le 28 mai 1951 à Oyonnax (Ain), titulaire du CAPES d'histoire, M. Barcellini était depuis 1987 chef de la mission permanente aux commémorations et à l'information historique.]

Le conseil des ministres a nommé d'autre part M. Xavier Rouby directeur des pensions, de la réinsertion sociale et des statuts au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, en remplacement de M. Flavien Errera, appelé à d'autres fonctions.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 26 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel: 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 100-175 ; Les Carroz-d'Araches : 35-220 ; Chamonix : 70-275 ; La Chapelle-d'Abondance : 35-90 ; Châtel : 35-130 ; La Clusaz : 35-190 ; Combloux : 30-130 ; Les Contamines-Montjoie : 40-160 ; Flaine : 75-220 ; Les Gets : 30-140 ; Le Grand-Bornand : 15-120 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 0-130 ; Morillon : 10-190 ; Morzine : 40-140 ; Praz-de-Lys-Sommand : 60-130 ; Praz-sur-Arly : 40-140 ; Saint-Gervais : 75-140 ; Samoëns : 10-160 ; Thollon-Les Mémises : 20-40.

SAVOIE

Les Aillons 15-100 ; Les Arcs : 95-200 ; Arêches-Beaufort : n.c. ; Aussois : 40-60 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc 75-220 ; Le Corbier : 50-100 ; Courchevel : 60-160 ; Crest-Voland-Cohennoz : 40-70 ; Flumet : n.c. ; Les Karellis : n.c. ; Les Menuires : 70-150 ; Méribel : 70-150 ; La Norma : 45-90 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 30-30 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 60-220 ; La Plagne : 20-180 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 129-190 ; Saint-François-Longchamp : 30-130 ; Les Saisies : 65-100 ; Tignes : 121-170 ; La Toussuire : 70-80 ; Val-Cenis : 25-35 ; Valfréjus : 30-80 ; Val-d'Isère : 105-165 ; Valloire : 30-90 ; Valmeinier : 30-90 ; Valmorel : 70-150 ; Val-Thorens : 80-160.

ISÈRE

Alpe d'Huez : 90-130 ; Alpe-du-Grand-Serre : 15-80 ; Auris-en-Oisans : 30-55 ; Autrans : 10-50 ; Chamrousse : 50-80 ; Le Collet-d'Allevard : 20-110 ; Les Deux-Alpes : 40-215 ; Gresse-en-Vercors : 20-60 ; Lans-en-Vercors : 30-50 ; Méaudre : 5-25 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-40 ; Les Sept-Laux : 10-100 ; Villard-de-Lans : 40-70.

ALPES DU SUD

Auron : 30-60 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 50-60 ; Isola 2000 : 30-70 ; Montgenèvre : 50-90 ; Orcières-Merlette : 0-70 ; Les Orres : 55-79 ; Praloup : 15-80 ; Puy-Saint-Vincent : 10-80 ; Le Sauze-Super-Sauze : 15-70 ; Serre-Chevalier : n.c. ; Superdévoluy : 20-100 ; Valberg : 35-35 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 20-60 ; Val-d'Allos-La Foux : 20-70 ; Risoul : 50-65 ; Vars : 30-65.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-75 ; Barèges : 15-40 ; Cauterets-Lys : 50-140 ; Font-Romeu : 40-90 ; Gourette : n.c. ; Luz-Ardiden : 20-60 ; La Mongie : 25-45 ; Piau-Engaly : n.c. ; Saint-Lary-Soulan : 15-35 ; Superbagnères : 10-20.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-45 ; Besse-Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 10-15.

JURA

Métabief : 10-40 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 15-60 ; Les Rousses : 5-50.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-30 ; La Bresse-Hohneck : 20-50 ; Gérardmer : 15-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-25.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

VENTE au Palais de Just. BOBIGNY, Mardi 17 mars 1992, 13 h 30
PAVILLON D'HABIT. à NEUILLY-S/MARNE
(93) – 9, rue du Colonel-Moll
sur sous-sol, garage, cave, cuis. – Rez-de-ch. entrée, cuis. salle-à-manger t ch. salle de bains – 1er étage 3 ch. dont 2 mansardées et 2 autres pièces mansardées. – Le tout couvert de tuiles.
Mise à prix : 400 000 F S'adr. : Me MARSIGNY, avocat 11, av. Aristide-Briand, NOISY-LE-GRAND (93)
Tél. : 43-05-67-36 – Me B.-C. LEFEBVRE, avocat à PARIS (1er), 20, quai de la Mégisserie – Tél. : 40-39-07-39 – VISITES s/place, le 11 MARS 1992, de 15 h à 16 h.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 19 MARS 1992 à 9 h 30
APPARTEMENT entrée, salle de séjour, une chambre, cuisine, W.-C., salle d'eau, au rez-de-chaussée porte de droite du Bât. A, esc. 2 – CAVE
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94)
143 à 149, quai Galliéni et 138, rue Diderot
LIBRE – MISE A PRIX : 336 000 F
(à défaut d'enchères baisse 1/5, puis d'1/4 et enfin d'1/3)
S'adresser à Me MELIN-BARADEZ, avocat au barreau du Val-de-Marne, 9, rue du Général-de-Larminat (94000) CRÉTEIL. Tél. : 49-80-43-55.
Sur place pour visiter le MARDI 17 MARS 1992 de 9 h 30 à 10 h 30.
Et sur MINITEL 3616 JAVEN.

CARNET DU Monde

Décès

– L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique,
Le haut-commissaire à l'énergie atomique
Et le personnel du CEA
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean BOURGEOIS,
officier de la Légion d'honneur,
ancien directeur de l'IPSN.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 mars 1992, à 10 h 30, en l'église Saint-Antoine, à Compiègne (Oise).

– Mme Fortunée Adida,
sa mère,
Gisèle Fredj,
sa sœur,
Jean-Pierre Fredj,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès brutal, le 29 février 1992, de

Paul FREDJ,

né le 22 juin 1944, à Saint-Denis-du-Sig (Algérie).

L'inhumation aura lieu le 6 mars, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

99, rue de la Glacière,
75013 Paris.
14, rue des Pavillons,
92800 Puteaux.

– Le directeur et le personnel de la direction des transports terrestres du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul FREDJ,
sous-directeur
des affaires économiques,

survenu le 29 février 1992.

– Mme Frieda Giraud,
son épouse,
Mireille et le pasteur Marc Chambron,
Claude Giraud-Mathis,
Jean-Charles et Geneviève Giraud,
Martine Giraud,
ses enfants,
Eric, Pascale, Pierre et Samuel,
Marc et Valérie,
Julien,
Magali et Odile,
ses petits-enfants,
Clara,
son arrière-petite-fille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Joseph-Antoine GIRAUD,
capitaine au long cours,

le 24 février 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Un service a été célébré le 27 février, en l'église protestante de Keskastel (Bas-Rhin).

« Le soir venu, Jésus dit : passons sur l'autre rive. »
Evangile de Marc IV, 35.

Maison de retraite du Neuenberg,
67340 Ingwiller.

– Mme Edouard Levy,
son épouse,
Mme Léon Wormser,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard LEVY,

survenu à Paris, le 3 mars 1992.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 mars au cimetière parisien de Pantin. Réunion à 10 h 30 à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

121, rue de la Convention,
75015 Paris.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

– Mme Jean Rollot,
son épouse,
Mme Catherine Rouland
et ses enfants,
Mme Françoise Rollot,
Le docteur et Mme Jean Benhaim
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Jean ROLLOT,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
secrétaire général
de l'Union nationale des journalistes professionnels honoraires,

survenu le 4 mars 1992 dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 mars, à 8 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris-16e, suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière d'Auteuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.

– Jean ROUVET,

nous a quittés le 4 mars 1992, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 7 mars, à 11 heures, en l'église de Saint-Romain-en-Viennois, près de Vaison-la-Romaine, village où il avait décidé de finir sa vie avec sa femme Renée.

[Technicien de l'action culturelle et passionné de théâtre et de musique, Jean Rouvet fut durant neuf ans administrateur du Théâtre national populaire de Jean Vilar, pour lequel il mit au point le système des abonnements populaires et des avant-premières à prix réduits. En 1960, il fondait la Discothèque de France, avant d'être nommé l'année suivante par André Malraux au poste d'inspecteur général de l'action culturelle. Il fonda en 1964 le Centre national de la diffusion culturelle, puis, en 1966, prend la tête du centre culturel nouvellement installé au couvent de Saint-Maximin. Il fut ensuite responsable de l'animation pour les Croisières Paquet, puis chef du service information-animation du Parc national des Cévennes, de Port-Cros et des Pyrénées-Orientales. Jean Rouvet était depuis 1976 conseiller du Théâtre de la Criée-Marcel Maréchal à Marseille.]

– Les docteurs Cosima et Georges *Legoaster*
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude SEROL,
professeur,

survenu le 23 février 1992.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 mars 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-205 du 3 mars 1992 relatif à la liste des centres hospitaliers dénommés centres hospitaliers régionaux, pris pour l'application de la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière, et modifiant le code de la santé publique (3e partie : Décrets);

– N° 92-206 du 3 mars 1992 relatif au Haut Comité hospitalo-universitaire, pris pour l'application de la loi n° 91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière et modifiant le code de la santé publique (3e partie : Décrets).

– Ton souffle est bienfaisant.
Qu'il me garde en un pays de plaines.
Pour l'honneur de ton nom Seigneur,
Fais-moi vivre.
(Psaume.)

Daniel TROTOUX,
avocat à la cour,

nous a quittés le mercredi 4 mars 1992, à l'âge de quarante-huit ans.

Billye Trotoux,
son épouse,
Jean-Baptiste et Philippe,
ses enfants,
Sa famille et ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu le 7 mars, à 14 heures, en l'église de Québriac (Ille-et-Vilaine).

Des dons peuvent être adressés au MIAE (Mouvement international d'aide à l'enfance), 28, rue de Lyon, Paris-12e.

54, rue des Volontaires,
75015 Paris.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire de sa mort, souvenez-vous de

Michel d'ORNANO.

Priez pour lui et puisez dans l'amitié qu'il vous a laissée le bonheur de votre journée.

Une messe à sa mémoire sera dite en l'église Saint-Augustin de Deauville, le dimanche 8 mars 1992, à 11 h 30.

– Il y a dix ans, le 6 mars 1982,

Pierre FOLTZ

succombait, victime d'une longue et pénible maladie. Il avait cinquante-deux ans.

Son souvenir demeure vivant dans le cœur de son épouse, de ses parents, de sa famille et de ceux qui l'ont connu.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le lundi 9 mars 1992, à 18 h 15, en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e, à l'intention de

M. Jean MONESTIER,
directeur honoraire de l'UAP,

décédé le 9 mars 1991.

Communications diverses

– Après le tome I « Dans la mémoire des hommes et des peuples », l'Institut Charles-de-Gaulle vous prie de noter la sortie du tome II de la série « De Gaulle en son siècle », consacré à la République, aux institutions et à la vie politique.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5730

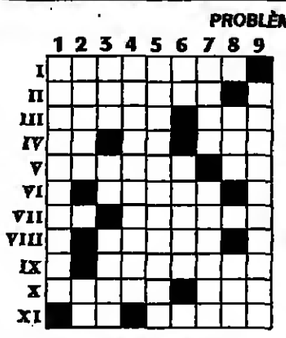

HORIZONTALEMENT

I. Un point de vue généralement partagé par tout le monde. – II. Un vrai poison. – III. Chef d'expédition. Pair. – IV. Emetteur clandestin. En gesticulant. D'un auxiliaire. – V. Rend poli. C'est une façon de parler. – VI. Conservateur peu libéral. – VII. Ponaessif. Place de l'Etoile. – VIII. Briquet. – IX. Si on les secoue, ce n'est pas pour des prunes ! – X. Plete... bande. Il s'agit ici de vivre et de voir. – XI. Symbole. Centre d'attractions.

VERTICALEMENT

1. Avis défavorable. – 2. Adoptée par qui n'entend pas être en mauvaise posture. Applaudi au plus fort de la bataille. – 3. Sortis. Symbole. L'orgueil de *maints amphitryons.* – 4. Est là pour nous prouver combien les inégalités sont grandes au ce bas monde. – 5. Nettoie des extrémités. – 6. Se renouvelle périodiquement. Très jeune, il commence déjà à barboter. – 7. Vécut en d'autres temps. Villa ancienne. – 8. Préfixe. Ses intimes l'appelaient Anaïs. – 9. Ce n'est pas un gars du milieu.

Solution du problème n° 5729

Horizontalement

I. Absolon. – II. Démon. – III. Ce. Met. Ré. – IV. Océnnides. – V. Lots. Euea. – VI. Ane. Pla. – VII. Rôti. Bals. – VIII. Imageries. – IX. Ta. Ure. Se. – X. Perse. – XI. Disette.

Verticalement

1. Scolarité. – 2. Économe. – 3. B.D. Etêts. Pl. – 4. Semas. Igues. – 5. Amen ! Erre. – 6. Lotie. Brest. – 7. On. Dupal. Et. – 8. Réelles. – 9. Bassesses.

GUY BROUTY

COMPAGNIE DES ALPES. LE GRAND SKI A PLUS DE 2000 M

	LES MENUIRES 1815-2850	LA PLAGNE 1800-3250	LES ARCS 1600-3200	PEISEY/VALLANDRY 1600-3200	TIGNES 2100-3500	ARGENTIERE MT-BLANC 1230-3300
ENNEIGEMENT A 2 000 M (EN CM)	95	110	100	100	130	130

LE GRAND SKI AU PRINTEMPS, C'EST A CHAMONIX-LES GRANDS MONTETS. TÉL : 50.54.00.71

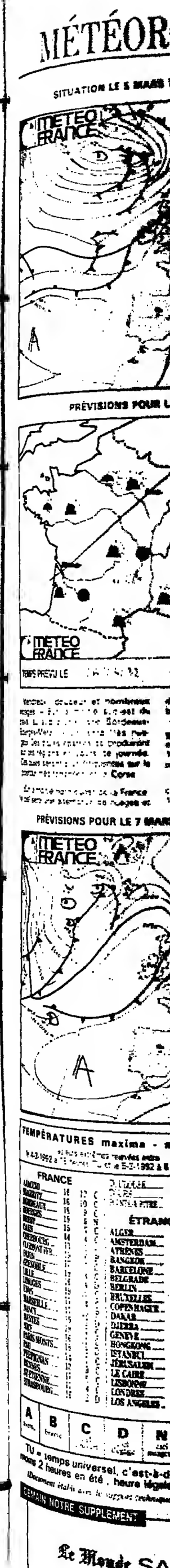

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 MARS 1992 A 0 HEURE TU

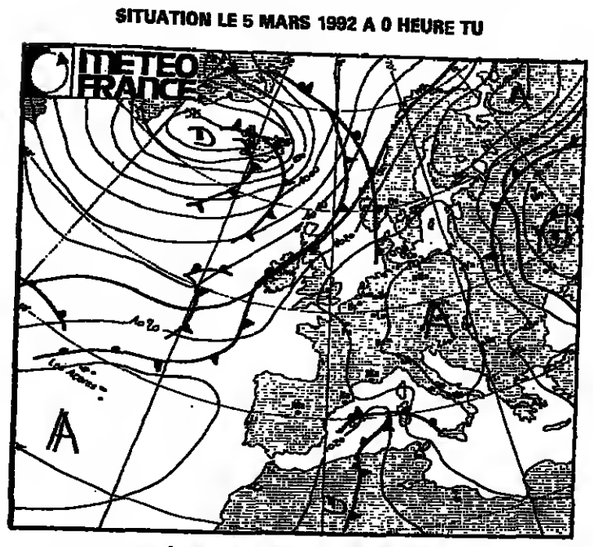

PRÉVIGIONS POUR LE 6 MARS 1992

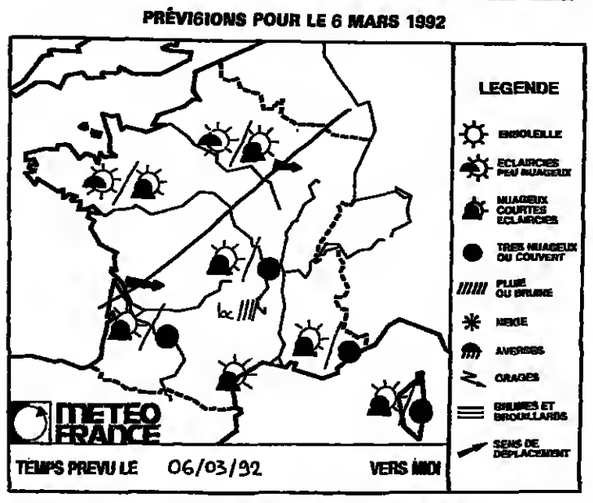

Vendredi : douceur et nombreux nuages. – Sur la moitié eud-eet du peye, eu sud d'une ligne 8ordeeux-8ourges-Metz, le ciel sera très nuageux. Des pluies éparses se produiront sur ces régions en cours de journée. Ces pluies seront plus fréquentes sur le pourtour méditerranéen et la Corse.

Sur la moitié nord-ouest de la France, le ciel sera une alternance de nuages et d'éclaircies. Les éclaircies seront plue belles en cours d'après-midi.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 5 degrés et 8 degrés, localement entre 10 degrés et 12 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Les températures maximales eeront comprisee entre 12 degrée et 18 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS 1992 A 12 HEURES TU

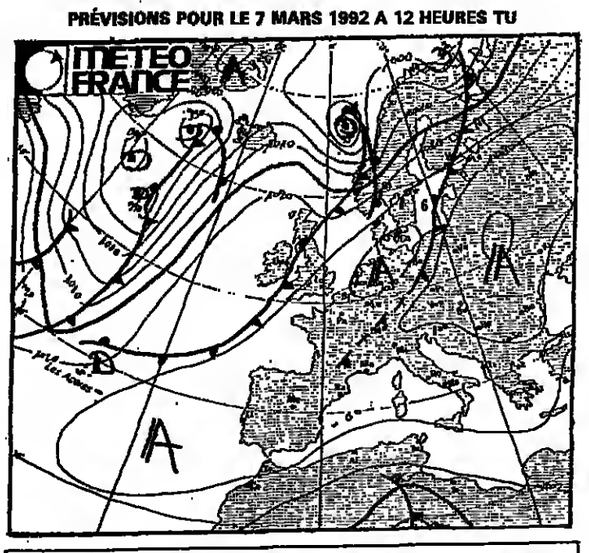

TEMPÉRATURES maxima – minime et temps observé la 6-3-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-3-1992 à 18 heures TU et le 5-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	12	C
BIARRITZ	16	10	C
BORDEAUX	18	9	C
BOURGES	18	6	N
BREST	15	7	C
CAEN	14	4	C
CHERBOURG	13	1	–
CLERMONT-FER.	19	6	P
DIJON	17	3	C
GRENOBLE	18	4	C
LILLE	16	4	D
LIMOGES	19	10	C
LYON	17	4	C
MARSEILLE	17	10	P
NANCY	15	2	D
NANTES	18	7	C
NICE	16	11	C
PARIS-MONTS.	18	8	D
PAU	14	7	C
PERPIGNAN	13	9	C
RENNES	17	6	C
ST-ETIENNE	17	4	C
STRASBOURG	16	2	D
TOULOUSE	16	9	C
TOURS	17	5	C
POINTE-A-PITRE	30	21	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	11	C
AMSTERDAM	11	6	D
ATHÈNES	17	7	D
BANGKOK	36	24	D
BARCELONE	13	7	C
BELGRADE	18	0	D
BERLIN	13	6	D
BRUXELLES	14	4	D
COPENHAGUE	11	6	C
DAKAR	20	16	D
DJERBA	19	14	C
GENEVE	15	1	D
HONGKONG	18	13	C
ISTANBUL	9	7	D
JÉRUSALEM	10	6	N
LE CAIRE	20	11	D
LISBONNE	17	11	D
LONDRES	14	4	C
LOS ANGELES	17	14	D
LUXEMBOURG	13	3	D
MADRID	14	6	C
MARRAKECH	18	11	N
MEXICO	27	12	D
MILAN	17	– 1	N
MONTRÉAL	1	–19	D
MOSCOU	3	0	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	29	16	D
NEW-YORK	9	2	D
OSLO	7	– 1	C
PALMA-DE-MAJ.	15	11	C
PÉKIN	6	– 0	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	6	D
SINGAPOUR	33	25	D
STOCKHOLM	6	– 5	D
SYDNEY	26	21	–
TOKYO	11	4	C
TUNIS	17	13	C
VARSOVIE	9	– 1	D
VENISE	10	4	D
VIENNE	17	3	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde SANS VISA

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Martyr

A la dernière élection présidentielle, on avait noté que les manifestations publiques des candidats s'ordonnaient en fonction des exigences de l'audiovisuel. Les estrades du candidat Chirac, par exemple, décalquaient les plateaux de télévision. Les réunions de M. Mitterrand débutaient quelques minutes après 20 heures, afin d'être retransmises en quasi-direct dans les journaux télévisés, sans trop laisser aux chaînes le temps du montage. Autour des principaux candidats fourmillaient des petits génies qui faisaient profession d'expliquer qu'un événement, en soi, n'est rien. Seul compte son impact télévisé.

Les manifestants de la gauche profonde qui, depuis quelques jours, s'efforcent d'interdire d'atterrissage les avions emmenant des orateurs du Front national, les maires qui refusent des salles à ce mouvement, les préfets qui signent les arrêtés d'interdiction, n'ont manifestement pas recours à ces conseillers. Leur arrive-t-il même de regarder le journal télévisé? Voient-ils ce que nous voyons chaque soir?

M. Le Pen tout seul aux prises avec les policiers, dans les rues d'Ajaccio. M. Mégret se prometant crânement de revenir dans telle ville de province d'où il vient d'être chassé. M. Le Pen costumé en martyr, M. Mégret en persécuté. Peu importe ce qu'ils disent, ce qu'ils font, on ne voit qu'eux. Les publicitaires connaissent la portée de ce matraquage.

Et quand apparaissent sur les écrans des hommes du pouvoir, de quoi croit-on qu'ils dissertent? M. Jack Lang se félicite du beau, du grand, du généreux sursaut de la gauche éternelle. M. Marchand ordonne sérieusement que tout soit fait pour permettre la tenue des réunions maudites. Sans doute la ligne téléphonique qui le relie à ses préfets est-elle affectée de quelques parasites. Grand seigneur, M. Tapie lui-même concède que, le Front national n'étant pas interdit, on n'a aucune raison de l'interdire de réunion. Depuis sa seconde naissance publique, M. Le Pen pose aux médias, et notamment à la télévision, d'insolubles difficultés. Comment, sur quel ton, avec quelle périodicité le traiter? Faut-il le banaliser, tenter de donner de lui l'image d'un opposant ordinaire? Mais n'est-ce pas rassurer ses électeurs? Faut-il au contraire le diaboliser, susciter, provoquer les dérapages racistes? Mais l'odeur de soufre n'est-elle pas un de ses attraits? De toute façon, on le voit bien, tout lui profite. Et il est à craindre que son actuelle tournée de printemps, une fois de plus, ne vienne confirmer la règle.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 5 mars

TF 1

20.50 Débat : Le Grand Débat des régionales.
23.00 Magazine : Ex libris. Invités : Haroun Tazieff *(le Vagabond des volcans)* ; Erick Surcouf *(la Mer en héritage)* ; Nicolas Vanier *(Transsibérie : le mythe sauvage)* ; Vassili Peskov *(Ermites dans la taïga)* ; Maurice Denuzière *(Helvétie)* ; Hervé Claude *(le Jeu de la rue du loup)*.
0.00 Journal et Météo.

A 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. L'Audimat ; Côte d'Ivoire ; Couche d'ozone ; dangsr.
22.10 Cinéma : Med Max 2. □ Film australien de George Miller (1981).
23.50 Magazine : Merci encore Bravo.
0.50 1. 2. 3. Théâtre.

FR 3

20.45 ▶ **La Dernière Séance.** Soirée western.
20.50 1re film : Les Géants de l'Ouest. ■■ Film américain d'Andrew V. McLaglen (1969).
22.45 Dessin animé : Tex Avery.
23.10 Journal et Météo.
23.30 2e film : Les Conquérants. ■■ Film américain de Michael Curtiz (1939) (v.o.).
1.15 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Les Dealers de Hongkong. □ Film chinois (Hongkong) de Yen Wo Ping (1990).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Abyss. ■ Film américain de James Cameron (1989) (v.o.).
0.30 Documentaire : Canal Gainsbarre.
1.35 Cinéma : Je t'aime, moi non plus. ■ Film français de Serge Gainsbourg (1975).

LA 5

20.50 Téléfilm : Trop jeune pour jouer les héros.
22.35 Cinéma : Emmanuelle. ■ Film français de Just Jaeckin (1974).
0.15 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : Scoop. ■ Film américain de Ted Kotcheff (1988).
22.25 Météo des neiges.
22.30 Téléfilm : La Messagère de l'au-delà.
0.00 Météo des neiges.
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Magazine : Mégamix.
21.55 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Danse : Dernière fuite. Chorégraphie de François Verret et Anne Koren.
23.20 Documentaire : Le Salon du musique, Claude Helffer.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Lou Andréas Salomé, d'André Nataf.
21.30 Profils perdus. Roland Laudenbach (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Rendez-vous du cinéma québécois.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Daniel Pennac (Comme un roman).
0.50 Musique : Coda. Le rock tchèque (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Equatorial, Offrandes, Densité 21,5, Nocturnal, de Varèse ; Le Prince de bois, de Bartok ; Déserts, de Varèse, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Kent Nagano ; sol. : Phyllis Bryn-Julson, soprano, Philippe Pierlot, flûte.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat.

Vendredi 6 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Série : Les Enquêtes de Ramington Steele.
16.15 Série : Tribunal.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Professionnels.
18.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.40 Sport : Boxe. Match international mi-lourds : Henri Maske (Allemagne) - Leslie Stewart (Trinidad), à Düsseldorf.
23.45 Journal, Météo et Trafic infos.
23.50 Documentaire : Récits d'Indochine.

A 2

13.45 Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.
15.15 Série : Aventurier de la jungle.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.30 Magazine : Défendez-vous.
16.45 Magazine : Giga.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.30 Divertissement : La Caméra indiscrète
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan.
22.15 Feuilleton : Camille Claudel. (2e épisode). *Camille, maîtresse et égérie de Rodin.*
23.05 1. 2. 3. Théâtre.
23.10 Cinéma : Tirez sur la pianiste. ■■■ Film français de François Truffaut (1960). Avec Charles Aznavour, Marie Dubois, Albert Rémy.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Le Choix de Lulu.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Les Compagnons d'éternité*, de Jeanne Bourin.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. L'Archipel du désert. *Histoires du Cap-Vert.*
21.40 Magazine : Caractères. Destins. Invités : Jeanne Bourin *(les Compagnons d'éternité ; le Retour des pérégrines)* ; Eva de Castro *(Ayez pitié du cœur des hommes)* ; notre collaborateur Robert Solé *(le Tarbouche)* ; John Wideman *(Suis-je le gardien de mon frère ?)*.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. *Jeanne au bûcher*, de Paul Claudel, musique d'Arthur Honnegger, mise en scène de Michael Lonsdale.
0.35 Musique : Mélomanuit. *Le Sacre du printemps*, 1re partie, de Stravinsky ; Invitée : Noëlla Pontois.

CANAL PLUS

13.36 Cinéma : Quand Harry rencontre Sally. ■ Film américain de Rob Reiner (1989). Avec Billy Crystal, Meg Ryan, Carrie Fisher.
15.10 Documentaire : Les Allumés... Têtes dures, combats de béliers au Turkménistan.
15.55 Cinéma : Fantômes en fête. ■ Film américain de Richard Donner (1988). Avec Bill Murray, Karen Allen, Robert Mitchum.
17.35 Le Journal du cinéma.
16.00 Canaille peluche. Le Retour de Super-Souris.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Football. Toulon-Paris-Saint-Germain. 31e journée du Championnat de France de première division.
22.30 Magazine : Les K. O. de Canal +.
22.50 Flash d'informations.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Né un 4 juillet. □ Film américain d'Oliver Stone (1989). Avec Tom Cruise, Bryan Larkin.
1.20 Cinéma : On peut toujours rêver. ■■ Film français de Pierre Richard (1890). Avec Pierre Richard, Smain, Edith Scob.

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
17.45 Les deux font la loi.
16.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Fenêtre sur femmes. *Un assureur dispose de vingt-quatre heures pour prouver son innocence.*
22.25 Téléfilm : Le Masque de la diva. *Enquête à Vérone.*
23.35 C'est pour rire.
23.50 Journal de la nuit.

M 6

14.00 Série : L'Ami des bêtes.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygoma chine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Capital.
20.40 Téléfilm : Vidéo scandale.
22.20 Série : Equalizer.
23.15 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.45 Capital.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.15 Théâtre : La Vie de Galilée. Pièce de Bertolt Brecht, mise en scène d'Antoine Vitez.
16.30 Danse : Dix anges.
19.00 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 22.35, 23.50).
19.05 Documentaire : Paul-Emile Victor, un rêveur dans le siècle. 3. L'Antarctique, un continent pour la science.
20.00 Documentaire : Lettre d'un temps de guerre.
21.00 Téléfilm : L'Invité clandestin.
22.40 ▶ **Téléfilm : Monsieur Abel.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Spécial Paul Fort (2).
21.30 Musique : Black and Blue. Club du jazz. Le sotisier.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les Petites Ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 Musique : Coda. Le rock tchèque (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 février à Leipzig) : Elias, oratorio op. 70 pour solistes, chœur et orchestre, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique et le Chœur des Mitteldeutschrundfunk, dir. Theodor Guschlbauer ; sol. : Annegeer Stumphius, soprano, Dalia Schachter, alto, Aldo Baldin, ténor, John Shirley-Quirk, baryton-basse.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrère et Jean Delmas. En direct des Alligators à Paris : le Quartette du saxophoniste J. R. Monterose.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Gorstein. Hommage à Kathleen Ferrier, contralto. Œuvres de Bach, Pergolèse, Haendel, Gluck, Brahms, Mendelssohn.

Le Monde

Après une nouvelle phase à Washington

Aucune date n'a été fixée pour la reprise des négociations sur la paix au Proche-Orient

Les délégations arabes ont affiché, mercredi 4 mars, leur déception à l'issue de la quatrième session de négociations de paix avec Israël à Washington, bien que, pour la première fois, des propositions concrètes aient été échangées pour les territoires occupés. Les négociateurs israéliens ainsi que les Etats-Unis, qui ont lancé cet exercice diplomatique, se sont en revanche félicités de ces discussions, entamées le 24 février, et ont prôné la patience. *« Je ne suis pas pessimiste pour l'avenir des négociations, car le seul fait qu'elles se poursuivent constitue un succès en lui même »*, a estimé l'un des chefs de la délégation israélienne, M. Yossef Ben Aharon.

« Il n'y a pas de solutions instantanées ni de déblocage rapide », a reconnu le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, mais, selon elle, toutes les délégations se sont vraiment attaquées au cœur des problèmes. Elle a souligné qu'aucune des délégations qui, il y quatre mois, ne se parlaient même pas, n'envisageait d'abandonner les négociations. *« Nous avons une différence de point de vue avec* [le secrétaire d'Etat James] *Baker*, a répondu le porte-parole palestinien, Mme Hanane Ashraoui. *Nous mesurons le progrès en termes concrets et nous ne pourrons pas parler de progrès avant que les Israéliens ne donnent des réponses positives. »*

Les délégations ne se sont même pas mis d'accord sur la date et le lieu de leur prochaine rencontre. Les Arabes insistent pour continuer les négociations à Washington. Les Israéliens, qui ne voulaient pas au départ venir aux Etats-Unis, estiment avoir été assez conciliants et veulent se rapprocher du Proche-Orient. De source israélienne, on envisageait pourtant une nouvelle session à Washington en avril.

Des projets concrets sur la table

Malgré les querelles et les échanges d'accusations, Israéliens et Palestiniens ont, pour la première fois, déposé des projets concrets sur la table pour l'avenir des quelque 1,7 million de Palestiniens des territoires occupés. Israël, qui veut garder le contrôle de la Cisjordanie et de Gaza et en poursuivre la colonisation, a proposé de transférer certains services publics et certaines responsabilités économiques aux Palestiniens.

De leur côté, les Palestiniens ont présenté un calendrier détaillé : des élections sous supervision internationale d'ici la fin septembre, et la mise en place d'une autorité palestinienne un mois plus tard. Ils exigent, d'ici la fin juillet, l'arrêt de la colonisation, le désarmement des colons et le retrait de l'armée israélienne des zones à forte densité démographique et des principales voies de communication. Quant aux discussions avec la Syrie, la Jordanie et le Liban, elles sont restées au point mort. – *(AFP.)*

Quatre Arabes israéliens arrêtés pour le meurtre de trois soldats

JÉRUSALEM

correspondance

L'état-major avait été frappé par l'audace des attaquants qui avaient pris pour cible le campement de Galed, à une soixantaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv, en plein cœur du pays. Après s'être faufilés, dans la nuit du 14 février, entre les baraquements, ils avaient tué trois soldats à coups de fourche, de hache et de couteau, et blessé un quatrième, avant de s'enfuir – sans être inquiétés par les sentinelles – avec les armes de leurs victimes.

La révélation, mercredi 4 mars, par la police et le Shin Beth (service de sécurité intérieure) de l'identité des attaquants a rendu le coup encore plus dur : il s'agissait de quatre Arabes de citoyenneté israélienne, militants actifs du Djihad islamique. C'est l'attaque la plus grave perpétrée par des Arabes israéliens. Le dernier cas remonte à 1985. Depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987, les 750 000 Arabes d'Israël se sont contentés d'exprimer pacifiquement leur solidarité avec leurs frères palestiniens des territoires occupés, sans prendre une part «active» au soulèvement.

Trois des attaquants, membres d'une même famille, sont originaires d'un village paisible du nord d'Israël, Musheirifa, à 6 kilomètres du lieu de l'attaque. Le quatrième, père de neuf enfants, enseignant l'électronique dans la localité voisine d'Umm-el-Fahm, a déjà été emprisonné pour *« activités nationalistes »*. *« Nous avons rapidement découvert que les assaillants étaient des musulmans intégristes*, explique le chef de la police, M. Yeakov Turner. *Mais il nous a fallu attendre les aveux de deux d'entre eux pour lever le voile sur une cellule très organisée et particulièrement militante d'Arabes israéliens du Djihad islamique. »*

Depuis 1985, le mouvement islamique connaît une poussée fulgurante à l'intérieur d'Israël. *« Ces religieux subissent sans conteste l'influence des intégristes de Cisjordanie et de la bande de Gaza »*, affirme M. Alex Blay, conseiller auprès du premier ministre pour les affaires arabes. De fait, les liens entre le mouvement islamique en Israël et les intégristes palestiniens du Hamas et du Djihad islamique se sont resserrés depuis 1988. Les responsables arabes israéliens ne cachent pas leur embarras et cherchent à minimiser l'ampleur du phénomène. *« Nous condamnons le meurtre des soldats, de même que nous condamnons la mort d'innocents de tout bord »*, s'est empressé de déclarer M. Muhammad Zeidan, porte-parole des municipalités arabes. Des manifestations de «rapprochement» entre Juifs et Arabes vont prochainement être organisées *« afin de ne pas détériorer les relations entre les deux communautés »*.

En dépit des appels à la retenue des autorités – qui mettent en garde contre *« une incrimination non fondée de toute la population arabe d'Israël »*, – des tracts ont déjà commencé à circuler. L'un d'eux, du parti d'extrême droite Tehya, exige le *« bannissement »* des Arabes hostiles à Israël. Un autre, du mouvement d'inspiration raciste Kach, suggère de raser Musheirifa et Umm-el-Fahm.

PATRICK DUJARDIN

SOMMAIRE

DÉBATS

Décentralisation : « La décennie du changement », par Jacques-Sylvain Klein ; Revues : « Les régions et l'Etat », par Frédéric Gaussen 2

ÉTRANGER

L'industrie militaire de la CEI en plein désarroi 3
Les troubles en Bosnie-Herzégovine : *Musulmans et Serbes face à la stratégie de la peur* 4
Manuel Noriega aurait, en 1984, servi d'intermédiaire entre M. Fidel Castro et Washington 4
Mauritanie : la démocratie à l'épreuve des tensions raciales ... 5

POLITIQUE

La préparation des élections régionales : le FN définit les contours de sa politique sociale ; le PS souligne que sa campagne ne se résume pas à la lutte contre l'extrême droite ; à Dunkerque, Mme Cresson affirme que les socialistes ne participeront pas à une majorité dont ils ne seraient pas l'élément moteur 6-7
M. Jacques Pelletier nommé médiateur de la République 7

SOCIÉTÉ

Une équipe médicale française établit un lien expérimental entre génétique, infection virale et cancer 8
Le difficile dialogue entre catholiques et orthodoxes 8
Football : le match nul de Monaco à Rome en Coupe d'Europe 8
M. Boucheron est convoqué devant la cour d'appel de Bordeaux 9
Un maire du Front national est épinglé par la CNIL pour détention de fichiers illégaux 9

CULTURE

Cinéma : la mort de Nestor Almendros 10
Autour du désir, de Marco Bellochio, et *Dead again*, de Kenneth Branagh 10
Architecture : Jean-Pierre Le Dantec ouvre un nouveau registre de la réflexion sur la ville 11

LIVRES ◆ IDÉES

Clément Rosset : l'éloge de l'allégresse • Rencontre avec Stéphane Mosès • Le feuilleton de Michel Braudeau : « Jeunesses incurables » • Histoires littéraires, par François Bott : « Mrs McCullers, je vous aime » • La vie du langage, par Denis Slakta : « La politesse de la grammaire » • D'autres mondes, par Nicole Zand : « Le roi de Broadway » ..... 21 à 28

ÉCONOMIE

Selon l'INSEE, la croissance en France a retrouvé un rythme de 2 % par an 13
TVHD : le soutien ambigu du gouvernement à la norme D2 Mac. 13
La Poste lance un pseudo-compte rémunéré 14
L'Avenir (BTP) en quête d'un repreneur 16

Services

Abonnements 2
Annonces classées 9
Bulletin d'enneigement 18
Carnet 18
Loto 18
Marchés financiers 16-17
Météorologie 19
Mots croisés 18
Radio-Télévision 19
Expositions 12

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 5 mars 1992 a été tiré à 478 962 exemplaires.

En Turquie

La catastrophe minière de Kozlu aurait fait près de 400 morts

Alors que 138 corps de mineurs avaient été ramenés à la surface, dans la matinée de jeudi 5 mars, les sauveteurs estiment qu'il y a au moins 250 disparus, encore ensevelis dans les galeries de la mine de Kozlu, près de Zonguldak (Turquie), où s'est produit un coup de grisou le 3 mars (*Le Monde* du 5 mars). Selon les équipes de secours, il n'y a plus d'espoir de retrouver des survivants parmi eux.

KOZLU (Turquie)

de l'envoyé spécial de l'AFP

« Qu'Allah nous protège du pire. » Suleyman Demirel, silencieux et réservé, partage la douleur des mineurs et de leurs familles. Venu sur place, mercredi 4 mars, le premier ministre turc a lâché cette petite phrase face à la fatalité qui s'abat depuis cent soixante-six ans sur le bassin de Zonguldak. Pourtant discoureur infatigable, il écoutait attentivement les explications sur la catastrophe de la nuit dans le bâtiment central de la mine de Kozlu. Son émotion n'était pas que de circonstance. Le ton était grave près des puits d'où les sauveteurs s'acharnaient à retrouver près de 300 mineurs disparus. Kozlu était l'une des mines les plus modernes du bassin, avec un système d'alarme sophistiqué. Le grisou a été plus rapide que l'électronique.

« Nous avons perdu encore contre l'ennemi. Le grisou nous a, cette fois-ci, détruits comme une bombe atomique », dit le mineur Osman Topçu, cinquante-trois ans, au fond depuis trente ans. *« Nous ne pouvons rien faire quand le grisou s'abat sur les nôtres. Personne n'y peut rien »*, dit-il. La limite des galeries en feu, à 500 mètres de profondeur, se voyait en surface par la fumée blanche sortant des cheminées d'aération. Entre les deux puits Uzun Mehmet-1 et Yenikuyu, distants de 2 kilomètres, la zone touchée en sous-sol représente environ 4 kilomètres carrés sur cinq niveaux entre – 200 et – 560 mètres. Les galeries auxiliaires étaient, depuis mercredi, en cours de colmatage pour empêcher le feu de se propager, expliquent les ingénieurs qui dirigent les secours.

Après les premières sorties de blessés et de morts, la nuit de l'accident, la journée de mercredi a été d'un calme impressionnant en surface avec, presque chaque heure, la remontée d'un corps. Les femmes et les mineurs qui attendent n'ont pas haussé une fois la voix alors que l'évacuation des dépouilles mortelles continuait au puits de Yenikuyu.

YURTSAY MIHCIOGLU

« Pourquoi risquer inutilement leur vie ? »

ISTANBUL

de notre correspondante

Depuis de nombreuses années, les mines de la mer Noire, qui produisent un charbon de qualité inférieure, ont cessé d'être des sources utiles de combustible pour devenir un fardeau embarrassant pour l'Etat. Ces mines, qui emploient entre 30 000 et 40 000 personnes, font vivre toute la population de la région mais figurent parmi ces entreprises d'Etat, véritables « dinosaures économiques » qui sont responsables de 70 % du déficit budgétaire de la Turquie.

Selon les estimations de M. Ishak Alaton, un industriel turc qui s'est récemment lancé dans une croisade pour tenter de convaincre à la fois le gouvernement et les mineurs de remplacer ces mines coûteuses par d'autres industries, les coûts d'exploitation des puits de Zonguldak sont si élevés que le gouvernement turc économiserait près d'un demi-milliard de dollars en important du charbon tout en payant les mineurs pour rester chez eux.

« Pourquoi risquer inutilement leur vie ? », demandait-il récemment. L'équipement est vétuste et les accidents, faute de normes de sécurité suffisantes, sont fréquents. Certains rapports font état d'un taux de mortalité quarante-cinq fois supérieur à la moyenne mondiale et d'une espérance de vie de quarante-six ans seulement. Pour mettre fin à une hémorragie financière que la Turquie ne peut pas se permettre, le président Ozal a, à plusieurs reprises, suggéré de fermer les mines mais aucun gouvernement n'a, jusqu'à présent, proposé d'alternative pour résoudre l'aspect social du problème.

Plusieurs dizaines de milliers de mineurs de Zonguldak, bravant le froid et la pluie des montagnes, avaient organisé en janvier 1991 une marche sur la capitale, qui s'était soldée par l'obtention d'un sursis sous forme d'augmentation de salaires. Mais le problème de leur avenir demeure entier. Elevage de saumons, construction d'un nouveau port et d'une centrale thermique figuraient parmi les propositions soumises aux mineurs par M. Alaton, lors d'une visite mouvementée à Zonguldak en février : il avait été hué, puis applaudi par la foule. *« Je leur avais dit : il faut vous réveiller avant qu'il y ait des morts*, explique-t-il, *mais ils n'ont pas reconnu la sonnette d'alarme. »*

NICOLE POPE

EN BREF

□ **Israël condamné par l'ONU pour non-respect des droits de l'homme.** – La commission des droits de l'homme des Nations unies a condamné Israël, mercredi 4 mars, pour atteinte aux droits de l'homme dans le sud-Liban. Le texte dénonce notamment les détentions arbitraires de civils et les bombardements de villages et appelle Israël à respecter les résolutions du Conseil de sécurité demandant son retrait total du Liban. Sur les cinquante-trois membres de la commission, seuls les Etats-Unis ont soutenu Israël, en déclarant que de telles résolutions risquaient de nuire au processus de paix au Proche-Orient. – *(AFP.)*

□ **Victoire des intégristes aux élections à la Chambre de commerce de Ramallah (Cisjordanie).** – Les intégristes du mouvement de la résistance islamique Hamas ont remporté, mercredi 4 mars, une victoire écrasante sur l'OLP avec l'élection de dix de leurs candidats sur onze à la Chambre de commerce de Ramallah (Cisjordanie occupée). Ces résultats sont d'autant plus surprenants que Ramallah est l'un des fiefs du mouvement nationaliste. *« Cet échec de l'OLP traduit les désaccords entre les différentes factions sur le processus de paix »*, estime un militant du Fatah qui a souhaité conserver l'anonymat. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : arrestation de onze intégristes après l'assassinat d'un policier.** – Les forces de sécurité ont arrêté, mercredi 4 mars, onze intégristes, membres de deux groupes clandestins (Al Chawqiyine et La méditation et la connaissance, soupçonnés d'être les responsables de l'assassinat, la veille, d'un officier de police à Fayoum (à une centaine de kilomètres du Caire). Un fusil d'assaut kalachnikov ainsi qu'un revolver, qui aurait servi à cet assassinat, ont été saisis. – *(AFP.)*

□ **Le meurtrier d'une adolescente condamné à perpétuité, avec une peine incompressible de trente ans.** – Yoanne Bocquier, vingt-trois ans, meurtrier d'une adolescente de quatorze ans, a été condamné, jeudi 5 mars, par la cour d'assises de la Haute-Savoie, à Annecy, à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de trente ans. Il a été reconnu coupable d'homicide volontaire, avec tortures et actes de barbarie. La durée de la peine incompressible a été décidée à l'unanimité des jurés, qui ont rendu leur verdict après une heure de délibération. L'avocat général Luc Fontaine avait requis la réclusion criminelle à perpétuité, avec une peine incompressible d'au moins vingt ans.

□ ***La Cour de cassation rejette une requête de Claude Bertrand.*** – La *chambre* criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 4 mars, la requête présentée par Claude Bertrand, ancien chef de cabinet de M. Jean-Claude Gaudin, qui demandait la suspension de l'instruction menée au tribunal de Grasse par le juge Jean-Pierre Murciano. Sur le dessaisissement éventuel de ce magistrat, la Cour de cassation se prononcera le 15 avril. M. Bertrand estime que M. Murciano instruit principalement à charge et donne de la publicité à l'affaire.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

Mort de l'écrivain Raoul de Warren

Raoul de Warren, un écrivain révélé tardivement par ses récits fantastiques, est mort mercredi 4 mars à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

Raoul de Warren, descendant d'une famille irlandaise venue s'établir en France au dix-septième siècle, est né à Lyon en 1905. Juriste et historien de formation, il est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques consacrés aux institutions politiques en Irlande et à la monarchie française.

Ce sont pourtant ses textes littéraires, révélés et tous publiés depuis 1978 par les éditions de l'Herne, qui le font connaître comme un écrivain épris du fantastique, dans la lignée de Mircea Eliade et de Gustav Meyrink. Qu'il s'agisse de la *Bête de l'Apocalypse*, de *l'Insolite Aventure de Marino Sluty* ou *des Portes de l'enfer*, son dernier roman, les mêmes préoccupations morales et métaphysiques s'y retrouvent, liées aux grandes interrogations historiques de ce temps. Mélange d'un imaginaire tumultueux, hérité sans doute de ses ancêtres irlandais, et d'un esprit cartésien issu de ses racines françaises, Raoul de Warren laisse une œuvre où le monde invisible, la parapsychologie, les spirites et les maléfices démoniaques hanteront longtemps la mémoire des lecteurs.

EDGAR REICHMANN.

M. Jean Gattégno quitte la Bibliothèque de France

Le délégué scientifique de la Bibliothèque de France, M. Jean Gattégno va quitter ses fonctions, a-t-on appris jeudi 5 mars. Numéro deux – avec M. Serge Goldberg, chargé de suivre la réalisation matérielle du bâtiment – de l'établissement public, cet universitaire, ancien directeur du Livre au ministère de la culture, était responsable de la maîtrise scientifique du projet.

Ce départ, qui semble avoir été provoqué, intervient alors qu'on annonce la mise en place d'un comité ayant pour mission de suivre l'évolution intellectuelle de la TGB. Siégeront à ce comité, qui serait présidé par M. André Miquel, président du Conseil supérieur des bibliothèques, des membres de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque de France.

□ **Claude Sérillon remplace Noël Mamère au poste de responsable éditorial d'Antenne 2.** – Noël Mamère s'apprête à quitter ses fonctions de responsable éditorial et de présentateur du magazine « Résistences », qu'il assurait depuis 1986, *« pour se consacrer à ses fonctions publiques »*. Cette décision a été rendue publique par un communiqué d'Antenne 2, mercredi 4 mars. Noël Mamère est maire de Bègles (Gironde), président de l'agence financière du bassin Adour-Garonne et se présente comme tête de liste de Génération écologie pour les prochaines élections régionales en Gironde. Claude Sérillon, qui ne présentait plus d'émission régulière depuis décembre 1990, assurera les deux fonctions laissées vacantes par Noël Mamère.

1991
OPÉRATION
TEMPÊTE DU DÉSERT
Une coédition
Le Monde folio actuel
EN VENTE EN LIBRAIRIE

NOUVELLES COLLECTIONS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 690 F
PANTALONS 895 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

Le mensuel
PASSAGES
FAUT-IL AVOIR PEUR DE L'ALGERIE ?
vente en kiosque 30 F

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

LIVRES • IDEES

Eloge de l'allégresse

Clément Rosset est un écrivain de la pensée. Pour lui, il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le réel

PRINCIPES DE SAGESSE ET DE FOLIE

de Clément Rosset. Minuit, coll. « Critique », 124 p., 65 F.

Quelque chose est dans l'air pour nous dire que les philosophes ont beaucoup menti et mentent encore, soit par hermétisme excessif, soit par capitulation devant l'esprit du temps, instrumentalisation politicienne, morale sirupeuse, consensus mou, atermoiements conformistes, nouvelles illusions de la mise en scène tournante. Les philosophes : des *« prêtres masqués »*, disait Nietzsche. Ils vont, ils viennent, ils colloquent, enseignent, s'entretiennent, publient; ils justifient désormais un peu tout et n'importe quoi pourvu que cela aille dans la bonne direction. Ils ne se font pas prier pour nous expliquer ce qui devrait exister, aurait pu se produire, a tort de s'être produit, se passera nettement mieux si on les écoute. Un peu de tout, oui, mais pas l'essentiel, dont chacun, à la fin, ressent le plus urgent besoin : qu'est-ce qui est vraiment présent et réel? Qu'est-ce que l'existence elle-même?

Voici un écrivain de la pensée. Ses livres sont brefs, clairs, insolites, insolents, en retrait. Il commence par dénoncer l'inaptitude au réel dont fait preuve l'endémique folie humaine, son dégoût inné pour la simplicité, son attirance pour les complications inutiles. D'accord en cela avec Montaigne, Pascal, Spinoza et Nietzsche, il démonte ce désir constant de tromperie et de croyance romantique à l'irréel qui semble être la grande passion moderne. Il y a, dit-il, de tout temps, une inclination spontanée au double, une préférence accordée à ce qui n'existe pas plutôt qu'à ce qui existe. C'est le *chichi* précieux ou métaphysique, prêt à tout pour éviter ce qui est. *« La crédulité humaine est nécessairement capricieuse et changeante, c'est une seule et même chose que d'être crédule et incrédule, fonctionnant et versatile... Tout fanatique est un sceptique malheureux et honteux de l'être. »*

Bon réflexe : on part de l'étonnement devant le souci énergétique de base, *la volonté de ne pas savoir* (dont la littérature, de Molière ou Voltaire à Proust, nous donne tant d'exemples comiques). Je suis là, j'ouvre les yeux, mais je pense immédiatement « autrement », « ailleurs ». Je suis prêt à accueillir avec faveur les « illusionnistes » ou les « inguérissables », ceux qui me promettent une vie meilleure, ou bien ceux qui veulent me convaincre que la vie n'est pas là, ne sera jamais là, à cause d'un défaut d'origine. Bref, je suis à la merci de l'industrie inlassable des dévots, le dévot étant celui *« qui est d'abord incapable d'affronter le non-nécessaire »*.

Portrait de dévot d'aujourd'hui : *« Le dévot est ouvert à toute pratique pourvu qu'elle reçoive l'aval d'une autorité qui, si l'on peut dire, lui donne cours : une réalité considérée comme impie sera aussitôt adoptée si le juriste lui assure que « ça se fait », le policier que « c'est permis », le médecin que « c'est conseillé », le philosophe que « c'est rationnel. »* Je crois tellement que le monde a un sens que je finis par obéir à ceux qui, dans un but d'exploitation, me montrent qu'il n'en a aucun. Je fais ce qu'on me dit de faire, je suis de plus en plus aboulique, j'oublie mon sentiment d'exister qui n'est plus pour moi qu'un encombrement.

JEAN BRASILLE

Clément Rosset : « Tout reste pensé, tout cesse de peser. »

Il y a pourtant une expérience intraitable qui répond du réel sans aucune justification. Clément Rosset l'appelle souvent la joie, la jubilation, la grâce, la béatitude, mais plus souvent encore *l'allégresse*. Sentiment soudain, peu avouable, dit-il, sans motif, émionnement réfutable mais curieusement insensible à toute réfutation, échappant à la démonstration rationnelle mais sans désaccord avec elle. A ce propos, Rosset a cette formule admirable : *« Tout reste pensé, tout cesse de peser. »*

S'agit-il de l'amour? Sans doute, mais l'amour est encore dépendant d'une cause extérieure, alors que l'allégresse est pour aussi dire sans cause, ou encore a des causes tellement multiples qu'il serait vain de les énumérer. Chiffre sans nombre, *« pensée sans arrière-pensée »*, elle jouit étrangement de l'absence de tout manque (*« le manque »*, tarte à la crème de la prêtrise masquée), de toute remise à plus tard. Elle est ici, maintenant, depuis toujours, à jamais.

L'allégresse est une ivresse autonome du présent qu'on ne peut obliger personne à partager, ce qui fait de son « totalitarisme » inné une absence de contrainte pour l'autre. Elle est une alacrité, une musique que Nietzsche définit ainsi : *« La fatalité plane au-dessus d'elle, son bonheur est bref, soudain, sans pardon. »* L'étrange, c'est que la bêtise, la folie, la haine se montrent à son encontre comme participant d'un même nœud d'inversion. L'allégresse, contrairement à la prédication romantique, ne distingue pas entre le désir et l'appétit. *« Elle aime la vie parce qu'elle aime le réel et pas le réel parce qu'elle aime la vie. »*

C'est surtout un *sentiment secret, « lieu du seul quant-à-soi absolument intraduisible et indivulgable »*. A l'action de nier ou de différer, conséquences de toutes les névroses *« noires ou blanches »*, elle oppose donc, sans s'opposer, en passant, un être-là sans faille. Bien entendu, rien ne peut avoir plus mauvaise réputation que cette force d'affirmation, non revendicatrice : *« L'offrande du réel, le don, toujours renouvelé, de la présence. »*

Semblable au *« secours extraordinaire »* dont parle Pascal, l'allégresse, ou la joie, est une *« réjouissance impensable »*, ce qui ne veut pas dire illusoire. Indifférent à la propagande religieuse ou philosophique, le plaisir sexuel, par exemple, n'est nullement une illusion. Non illusoire, et ultrasensible au malheur, *« la joie est paradoxale ou n'est pas la joie »*. On t'accuse d'être paradoxal ? Sache qu'on désigne ainsi en toi la joie qui dérange, mortifie, entraîne la jalousie par son incompréhensibilité même.

« C'est le privilège extraordinaire de la joie que cette aptitude à persévérer alors que sa cause est entendue et condamnée, cet art quasi féminin de ne se rendre à aucune raison, d'ignorer allègrement l'adversité la plus manifeste comme les contradictions les plus flagrantes : car la joie a ceci de commun avec la féminité qu'elle reste indifférente à toute objection. » Le langage courant a donc raison de parler de « joie folle », de dire qu'on est « fou de joie ».

Philippe Sollers

Lire la suite page 24

Une idylle de catastrophe

BASSE VILLE

de Jacques Serena. Minuit, 124 p., 65F.

C'est le style qui donne accès au roman. Et c'est par le style que cet accès peut être refusé. L'histoire, le sujet, le sens sont la substance que seule cette forme particulière peut rendre crédible et intéressante. Nécessaire. Traduisez cette substance dans une autre forme, vous perdez aussitôt la particularité, puis la substance. La valeur du roman naît d'un équilibre et d'une continuité. Continuité que l'écrivain, à partir du sens qu'il veut exprimer, avec le langage qu'il invente, parvient à créer. Continuité que le lecteur constate et reconnaît, ou dont il doit déplorer l'absence.

Basse Ville, deuxième roman de Jacques Serena, montre, d'une manière impressionnante, un tel équilibre. Équilibre qui manquait encore, qui se cherchait, dans *Isabelle de Doe*, publié il y a trois ans chez le même éditeur.

Pour raconter cette *« basse ville »* et l'humanité naufragée qui hante ce *« Bronx » « au plus bas du bas quartier »*, Jacques Serena, pas plus que Céline ou Beckett, n'imite ou ne reconstitue son parler supposé. Il ne se livre pas non plus aux délices du roman sociologique qui se tient soigneusement à l'écart de la réalité qu'il prétend dénoncer. Le caractère spectral et halluciné qu'il donne à ce monde étanche, refoulé aux marges du nôtre, laisserait d'ailleurs insatisfaites les têtes froides des sociologues comme celles, trop vite échauffées, des amateurs de spectacles d'imitation romanesque.

« Dès le début tout s'enchaînait avec cette impression de fatalité. Tout, avant même les premiers mots, a participé à cet inévitable, qu'on sentait. » Reléguée, cachée, honteuse, oubliée par ceux « d'en haut », la zone d'ombre et de détresse urbaine que Jacques Serena a choisie comme cadre de son roman, est un espace replié sur lui-même, comme protégé au sein de cette détresse et de cet oubli. Il faudrait presque dire : un espace intérieur. Ce mouvement de repli et d'enfermement domine d'ailleurs le livre, lui donne sa tonalité. Les deux protagonistes, Glise et Dany auxquels, tour à tour, Serena prête voix, prolongent et amplifient ce mouvement.

Glise, *« clown lugubre »*, momifié dans son être, qui regarde *« dans le miroir l'espèce de dépouille accoudée sur son matelas... »*, est la figure symbolique de cet étouffement, de cet enfouissement de l'existence. *« ... A partir d'une certaine dose de solitude on ne peut plus que plus ou moins aller et venir à l'intérieur de sa boîte crânienne. »* Le lieu sordide qu'il habite, dont il est habité plutôt, cul-de-basse-fosse, théâtre désaffecté où jadis il se produisit, extrémité de son monde, dessine le seul horizon auquel la vie de Glise est réduite. *« Moi, c'est sûr, si on doit me pleurer il y a longtemps qu'on aurait pu commencer. »*

C'est au fond de ce trou de ténèbre et de malheur muet, sans larmes, qu'apparaît le corps blanc de Dany. Corps juvénile, environné de cette lumière qui règne dans la ville haute d'où il vient, et qui contraste si violemment avec l'obscurité d'en bas. C'est dans ce trou d'indigence absolu et d'affliction que va se nouer une idylle de catastrophe entre les deux hommes. *« C'est tout ce que je voulais finalement, dit Dany, être dans un endroit clos avec quelqu'un à tout se dire, pour moi il y a toujours trop de portes ouvertes, tout le monde va et vient sans arrêt. »*

Dany, avec l'utopie, c'est-à-dire, ici, l'humanité de son désir, avec son amour qui veut aimer au-delà du possible et du concevable, et Glise, impassible, troublé pourtant, par le sourire de ce compagnon de détresse et de catastrophe, *« sourire bouleversé de bête domptée, agonisante, je revois ça quand je veux revoir un moment heureux... »* retrouvent les gestes anciens de l'amour : *« Et c'est alors, à l'abri d'un dehors qui ne pouvait plus les atteindre, que leur corps se mouvaient, acceptaient tout, rendus à d'anciens rites. »*

Hésitants, étrangement syncopés, l'écriture de Jacques Serena épouse le rythme, le désordre, de cette histoire qui met en scène des personnages venus du bout d'un monde, le nôtre. Elle ne gomme pas la violence, l'âpreté qui y règnent. Violence au cœur de laquelle tremble et persiste une flamme encore vive d'amour et de tendresse.

Patrick Kéchichian

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Jeunesses incurables

Un bref roman, témoigne de l'art cruel et sec de Fleur Jaeggy, écrivain italien rare et de grande qualité. Les nouvelles bien acides de David Leavitt confirment qu'il n'est plus un jeune espoir de la littérature américaine. Il en occupe désormais l'un des tout premiers rôles.

Page 21

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

« Mrs McCullers je vous aime »

Les Américains sont des champions de la nouvelle brève. C'est leur sport favori avec le base-ball, les élections primaires et la conquête de l'Ouest. Le Cœur hypothéqué reprend des récits de jeunesse et des poèmes de Carson McCullers, l'éternelle adolescente pour qui écrire était « une occupation de somnambule ».

Page 21

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

La politesse de la grammaire

La théorie de la politesse des grammairiens français est très différente de celle des manuels de savoir-vivre. Et pas seulement du Manuel de civilité pour les petites filles à l'usage des maisons d'éducation, de Pierre Louys...

Page 24

PHILOSOPHIE

Les imprévisibles fractures du temps

Stéphane Mosès met en lumière une convergence entre trois penseurs : Franz Rosenzweig, Walter Benjamin, Gershom Sholem. Ils étaient juifs, ils ont vécu dans l'Allemagne des années 20. Ils ont établi une nouvelle vision de l'Histoire.

Page 25

Édouard Masurel
L'année 1991 dans Le Monde
Les principaux événements en France et à l'étranger
Préface d'André Fontaine
actuel

LE FEUILLETON

de Michel Brandeau

LES ANNÉES BIENHEUREUSES DU CHATIMENT
de Fleur Jaeggy. Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro. Gallimard, 105 p., 88 F.

A VOS RISQUES ET PÉRILS
de David Leavitt. Traduit de l'anglais par Michel Lederer. Flammarion, 234 p., 119 F.

Fleur Jaeggy, par Gisèle Freund.

Jeunesses incurables

C'EST un collège suisse, le Beusler Institut, dirigé par Frau Hofststter et son mari, quelque part dans l'Appenzell, où l'air est si pur, les prés si verts, la fromage si bon et l'ennui si profond. C'est une jeunesse d'il y e longtempe, cele dit sans vouloir vieillir l'euteur, Fleur Jeeggy, née à Zurich, hebitant Milan, dont les *Années bienheureuses du châtiment* est le quatrième roman, le premier traduit en français. A vrai dire, ce collège qui est le cadre de son bref romen, vraisembleblement eutobiographique, est hors du temps. Il pourrait evoir existé quelques dizaines d'ennées plus tôt, eu début du siècle, il pourrait fonctionner encore. La Suisse protège ces pieux établissements immuables où l'on enseigne aux enfants des familles fortunées l'art de vivre sur une autre planète que la Terre.

La narratrice est une edolescente inflexible, délicate et dure, aristocretique. Elle repousse les offres de sujétion d'una plus petite, Merion, qui voudrait devenir sa protégée, son emie officielle. Elle n'e d'yeux que pour une nouvelle, idole heutaine, Frédérique, dont elle admire l'attitude secrète, indifférente, dont elle copie l'écritura, qui lui semble savoir tout sur tout, un véritable don des morts. Au bout d'un certain temps, Frédérique accepte l'ellégeence de la nerratrice, tacitement. Encore n'est-ce là qu'un lien très dépouillé, auquel ni l'une ni l'eutre ne font allusion et qui ne donne jameis lieu à ces effusions dont les pensionnets sont le théâtre nocturne depuis qu'on les a inventés. Elles ne se serrent même pas la mein. *« Aujourd'hui encore je n'arrive pes à dira que j'étais tombée emoureuse de Frédérique. »*

Le collège ebrite toutes sortes de jeunes filles. L'arrivée solennelle d'une petite négresse, fille d'un président africain, trop protégée, mélencolique, est éclipsée par celle d'une rousse énergique, Micheline, qui est gaie et liante avec toutes. L'ordre règne, cependant, inexorable. *« Je comprenais ces enfants qui se jettent du dernier étage d'un collège tout simplement pour faire quelque chose de désordonné, et je le lui dis. L'ordre était comme les idées, une propriété, une possession. »* Et ces mervailleuses ennées gâchées par l'attente d'entrer dans le monde sont, en fin de compte, avec une sorte d'exaltation, des ennées de châtiment.

Le père de Frédérique meurt, elle s'en va, et le nerratrice pense qu'elle ne le reverra jamais. Puis c'est la fin de l'année, tout le monde s'en va. Les Hofstetter se tuent en voiture. La narratrice chenge de collège pour un autre, tout aussi sulssa, où elle fait à peine semblent d'apprendre la cuisine. Bien plus tard, à Paris, à la Cinémathèque, le narratrice retrouvera Frédérique, de plus en plus étrange, vivant presque clandestinement dens un immeuble de bureau désert la nuit. Cette Frédérique qui mettre le feu à la maison de sa mère, qui passera le reste de son temps en hôpital psychiatrique, tandis que le collège de leur jeunesse sera transformé en clinique pour eveugles... L'art de Fleur Jeeggy est cruel et sec, d'une grande justesse de ton, assez pervers pour tatouer cette histoire dans la mémoire comme peu de récits savent le feire (on pense perfols à *l'Ami retrouvé*, de Frad Uhlman, qui dans un tout autre contexte e la même puissence indélébile). C'est un écrivain rare sans doute, et de grande qualité.

DANS le même registre qu'on pourrait qualifier de minimeliste si ce terme n'était pas devenu aussi exaspérant que celui de post-moderne, David Leavitt, jeune écrivain américain de moins de trente ans, poursuit une œuvre originale commencée evec *Quelques pas de danse en famille*, *le Langage perdu des grues* (traduits chez Denoël) et *Tendresses partagées* (traduit chez Flammarion), par un recueil de nouvelles bien ecides. La principale singularité de l'univers de Leavitt est que pratiquement tout le monde y est homosexuel, hommes, femmes, animeux peut-on supposer, avec eu second plen quelques figurants hétérosexuels chargés d'assurer la perpétuetion de l'espèce. On sa demande pourquoi du reste, perce que personne n'est vraiment heureux dens le paysage. Leavitt ne manque pae de compaesion ni de tendrasse pour ses personnages, au contraire il se retient toujours eu bord da l'effusion, de l'épanchement sentimental – et cette retenue donne beaucoup de force à l'émotion, – meis ils vivent une sale époque, celle du sida, dans un drôle de monde, les Etats-Unis, pour lequel l'euteur e des traits d'ironie discrets et meurtriera.

On joue à une variante du jeu de le vérité, le « Je n'ai jamais », qui consiste à dire une chose ou une ection qu'on n'e jamais vue ou faite, et les eutres joueurs qui au contraire ont fait cette chose donnent un penny au meneur de jeu. C'est ainsi qu'on e'eperçoit un jour qu'on n'e jemais été amoureux. On passe beaucoup de temps devent la télévision et lee feuilletone savonneux merquent dee pens entiers de la vie. Une femme écrit eux producteurs d'une intarminable série pour leur dire que sa vieille maman n'en a plus pour longtemps et qu'elle doit ebsolument être rassurée, sevoir si Brandy et Brad, les héros de la Lumière du jour, vont se réconcilier dans les années à venir.

LES animaux jouent un grand rôle dens la vie affective des humains nord-américains. Dans *Chips* est là !, un homme décide de tuer son voisin parce que le chien de ce dernier (un éleveur de terriers, à la réputation suspecte) a éventré son petit chat. Dens la *Soirée des époux*, le chiot des Theodorus est élevé à la radio. Il écoute les émissions légères (*« un agréable environnement sonore à caractère humain »*), les pièces radiophoniques d'après Edger Poe, pendant que ses maîtres sont absents, eu travail, ou à le soirée des époux, qui réunit chaque mois à l'hôpital celles et ceux qui ont perdu leur conjoint d'une maladie longue et pénible. C'est comme cele que M. Theodorus e fait connaissance de Mademe. Dans *Agence immobilière*, un époux fidèle quitte sa femme parce qu'il tombe amoureux du toilletteur pour chiens local, qui travaille au Chien élégant.

Théo est un jeune homme qui est malade de ce qu'on suppose. Il evait le choix entre un médicament qui lui sauverait la vue et un médicement qui lui sauverait le vie. Il décide de ne pas devenir eveugle. Sa mère lui demende de l'accompagner choisir un stupide cadeau de fiançailles, une grosse coupe de cristal bien lourde, qu'elle lui lance comme par jeu et qu'il rattrape à grand peine, de justesse. *« Il aveit levé les yeux sur sa mère qui affichait un large sourire comme si, eu cours de cette lutte entre la pesanteur et la destruction, il venait de l'alder à remporter une mince mais réconfortente victoire. »* Deux nouvelles se passent en partie en Italie, la demière notemment, qui est moins une nouvelle qu'un petit roman condensé et compliqué à l'excès, sans relation avec le reste du recueil, dans l'ensemble excellent et féroce, jamais méchant ni bêtement apitoyé. David Leavitt pratique à la perfection l'esquive du mélodrame, *« comme lorsque l'on passe de la rubrique nécrologique aux bandes dessinées après evoir reconnu un nom familier parmi les ennonces de décès. Mais bien entendu, il faudra bien y revenir. »* On le voit, Leevitt n'est plus un jeune espoir de la littérature américaine. Il en est un des tout premiers rôles.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

LE CŒUR HYPOTHÉQUÉ
de Carson McCullers. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Tournier, avec la collaboration de Robert Fouques Duparc. Introduction de Nicole Chardaire. Le Livre de poche, « Biblio », 250 p, 33 F.

« Mrs McCullers, je vous aime »

QUAND Lula Carson Smith nequit à Columbus, en Géorgie, l'Amérique e'epprêtait à entrer en guerre pour ramercier La Fayette. De l'autre côté de l'Atlantique, *« les mauvais élèves profitaient du désarroi des familles »*, et Raymond Radiguet faisait l'école buissonnièra sur les bords de la Mame.

C'était une idée curieuse que, de choisir le 19 février 1917 comme dete de naissence. Mais la future Mrs McCullers ne pouveit le savoir. Elle ignorait égelement que son voisin du Mississippi s'eppelait Tenneseee Williems. A quetre ane, lorsque aa gouvernente l'empêcha de se mêler à des enfents *« qui faisaient de la balençoire »* et s'emusaient dans un couvent, elle crut que *la vie était une fête*, mais elle comprit qu'elle ne serait pes invitée. A dix ans, elle figurait parmi les petites demoiselles du Sud profond qui servalent d'exemple à l'Amériqus, lorsqu'ellee jouaient du piano et réveillaient laurs sœurs evec une fugue de Bach. Cependant, Lula Carson Smith n'aimait pas confirmer l'ordre des choses. A douze ans, remplaçant son premier prénom par le deuxième, elle fit son premier coup de forca. Elle décida de s'sppeler Carson au lieu de Lule. *Why not ?* Elle eveit quinze ans quand elle entreprit d'écrire. *« J'eveis dee envies de voyegee*, dirait-ella. *Envie notamment de New-York* (...). *Je rêvais de cette ville lointaine, de ses gratte-ciel et de sa neige. »* Alors, faute de pouvoir s'y rendre, elle a inventé New-York avec des mots. *« J'avais commencé un autre voyage*, dira-t-elle encore. *Ce fut l'année de Dostoïevski, de Tchekhov, de Tolstoï, et je percevais déjà les signes secrets d'un univers insoupçonné, qui se trouvait à égele distance de New-York, de la vieille Russie* et *de notre maison de Géorgie, l'univers miraculeux et solitaire de la vie intérieure. »*

En 1934, Carson préféra définitivement la littératura à la musique. Elle vint apprendre l'art da la *short story* à l'université Columbie de New-York. Les Américains sont des champions de la nouvelle brève. C'est un da leurs sports favoris avec le base-ball, les élections primaires, la conquête da l'Ouest et la nostalgie de la prairie perdue. Carson eut les meilleure professeurs, mais elle semblait s'être un jour égarée dens la civilisation eméricaine. Cette demoiselle maigrelette, au regard inquiet et dévorent, cherchait *« sa place »* dans une existence qu'elle jugeait très confuse. Aussi éprouvait-elle des envies de fuyardei.

EN 1937, elle épousa le caporal Jamee Reeves McCullers, parce qu'elle croyait que *« l'emour exorcisait la peur »*. Après quoi, elle écrivit *Le cœur est un chasseur solitaire*. Elle commença son roman par una de ces phrases qui paraissant anodines, mais qui sont bouleversantes : *« Il y avait dans la ville deux muets que l'on voyait toujours ensemble. »* Il faudrait voter, à l'intérieur da soi-même, sur lee débuts de roman. Je pense que Mrs McCullers obtiendrait une partie de mes voix. Les autres se porteraient, notamment, sur les premières phrases de *Lamiel*, de *Bouvard et Pécuchet* et du *Diable au corps*.

Pour Carson McCullers, écrira était *« une occupation de somnambule »*. Elle devenait, en effet, tous las pereonnages qu'elle imagineit. Elle se rêvait muette si elle dépeignait un muet, voleuse si elle évoqueit un voleur, et la littératura était peut-être le seul vrai remède à la solitude. Les fantômee de Caraon McCullers le délivraient d'elle-même. Son roman parut en 1940 et lui valut, tout de suite, la célébrité. *Le Cœur est un chasseur solitaire*... Etrange titre pour une étrenge année. L'Amérique edore découvrir des jeunes femmes-symboles qui radoucissent les mauvaises saisons da l'Histoira.

Meis Cerson McCullers connut très vite ces revers de la renommée qui sont réputée inévitables. Comme si le destin se faisait payer aussitôt. Avec Reeves, l'emour se consuma d'une maniàra hâtive. Et les *affrontements*, les querelles, les orages se terminèrent par un divorca, à l'automne 1941. Comme si, dès sa naissance, l'emour était chargé de dettes, de malentendus et de méprisee. Comme si *« le cœur »* était *« hypothéqué »*. Et la misère physique e'ajouta à la misàra sentimentale. Carson McCullars allait subir une première attaque vers le même époque. Durant de longues semaines, elle cease de reconnaître les lettras et les *mots. Le langage semblait être* fâché avec ella, comme avec le muet de son roman. *« Quand j'apprends des choses que je voudrais ne pas sevoir, je suis toujours malade »*, avait-elle *écrit dans Comme ça*, l'une de ses nouvellee de jeunesse. Qu'avait-elle appris ?

LES jeunes gens d'Amériqua découvrirant le France le 6 juin 1944, lorsqu'ils débarquèrant sur les plages de Normandie. Le gouvemement des Etats-Unis leur eveit offert de grandes vacances. Reeves s'y trouvait, ainai que Jeroma David Salinger, un autre spécialiste du coeur. Carson McCullers fut avertie que son ex-mari avait été blessé eu cours des premiers combats. Pour le remercier de n'être pas mort, elle lui pardonna le reste. Ils allaient se remerier le 19 mars 1945. La romancière obéissait probablement à *« l'horrible tyrannie de la pitié »*, comme le dit Jecques Tournier (1). Cette sorte de tyrannie e marqué ses livres et sa vie. *« S'il y e une chose qui me fait peur, c'est d'entendre pleurer quelqu'un »*, déclarait le narratrice de *Comme ça*.

Il y eut des embellies ou des *« rémissions »* dane l'existence de Carson McCullers. Par exemple, ces soirées de 1946 qu'elle passait à boire *« du rhum bouillant »*, dans l'île de Nantucket, evec Tennessée Williams. Mais l'enfer conjugal recommença, pendant que la maladie s'aggravait. En 1947, Carson McCullers eut una autre attaque et fut à demi peralysée. Per le suite, son cœur devint très fragile. Elle na sa méfiait pas essez des métaphores, at la nature confirma l'un de ses poèmes. Elle eut réellement *« le cœur hypothéqué »*.

Le présent volume reprend les récits da jeunesse et les poésies que l'on rassembla sous ce titre, quelques années après la mort da Carson McCullers (2). Dans une de ces nouvelles, *Un instant de l'heure qui suit*, elle avait écrit cette phrase magique : *« De ses mains, légères comme des ombras, elle lui caressa le visage. »* Comment dire mieux les gestes qui essaient de conjurer les naufrages ? La héros de cette nouvelle se détruisait à l'alcool et ressemblait *« à un roi mélancolique dsns une maison de passe »*. Carson McCullers avait eu, peut-être, la prémonition de ce qu'elle vivrait, car Reeves serait la réplique de ce personnage imaginaire.

EST-CE que les désastres de l'emour se réparent dans le département de l'Oise ? Est-ce le meilleur endroit pour cele ? Voulent oublier les années 40, Reeves et Carson McCullers ellèrant se cacher, très loin de l'Amérique, dans le presbytère d'un village français. Ils firent comme si les mauveis rêves n'étaient pas du voyage. On appelle cela l'illusion géographique... Reeves continua de boira et de sombrer. Et Carson McCullers trouva très lugubre le département de l'Oise. Ella finit par retourner aux Etats-Unis, tandis que son mari rastait en France. Il cesse d'éprouver la douceur da ses *« mains légères comme des ombres »* et se tua dans une chambre d'hôtel, à Paris, en 1953.

« Si c'est ça grandir, je refuse de grandir », evait effirmé la narratrice de *Comme ça*. Persécutée par les maladies et les souffrances, l'éternelle adolescente de l'Amérique devait terminer son existence dene un fauteuil roulant. Peut-être collectionnait-elle ces souvenirs d'enfance qui sont dee *« espaces de pleine lumière »* parmi *« de grandes plages d'ombre »*, comme elle l'avait écrit dans une autre nouvelle de jeunesse, *l'Orphelinat*. La dernier roman de Carson McCullers e'intituleit *l'Horloge sans aiguilles*. Pour elle, le temps s'arrêta le 15 août 1967, quand ella fut victime d'une hémorragie cérébrale. Elle avait toujours préféré l'hiver. C'était peut-être l'été qui se vengeait. Naguère, à la fin d'une conférence, un étudiant l'avait abordée et lui avait déclaré : *« Mrs McCullers, je vous aime. »* Pourquoi ne pas en dire autant ?

(1) Jacques Tournier : *A la recherche de Carson McCullers*, Le Seuil, 1979, éd. Complexe, 1990.

(2) Stock, 1977.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ROMANS

Une femme et ses secrets

Yvonne Baby écrit un livre de guérison hanté par ses trente années passées au « Monde »

LA VIE RETROUVÉE
d'Yvonne Baby.
Ed. de l'Olivier, 418 p., 130 F.

PAULO NOZOLINO

Yvonne Baby : « Tenter de sauver quelque chose d'une biographie soudain mise en pièces. »

Comment parler ici d'Yvonne Baby ? Comment la désigner ? Ecrivain, auteur de trois romans, *Oui, l'espoir, le Jour et la Nuit, Kilroy* ? Chef du service culturel du *Monde* de 1971 à 1985 ? Faire comme si de rien n'était ? Faire plus *Monde* que *Monde* ? On le pourrait sans doute, pour ne prendre aucun risque, pour ne pas jeter de regard rétrospectif sur soi-même. Mais avec quelle fausseté. En réalité, on ne peut pas ici parler d'Yvonne Baby sans parler de soi, sans parler de « nous ».

Yvonne Baby est avec nous, elle est notre histoire, même si elle est entrée au *Monde* en 1957, alors que certains de ceux qui font le journal aujourd'hui étaient enfants ou pas même nés. Même si elle est partie un jour de 1985, sans l'avoir souhaité, dans la brutalité d'un conflit, luttant pour *« tenter de sauver quelque chose d'une biographie soudain mise en pièces, et volant en éclats de cent, de mille douleurs »*, partagée entre les larmes et la volonté d'entendre cette parole de sa mère : *« Si tu quittes le Monde, ça ne fera pas un trou dans le ciel. »*

Il aura fallu quatre ans à Yvonne Baby pour écrire *la Vie retrouvée*, qui n'est pas un livre « sur » *le Monde*, pas un livre d'ancien combattant qui se souviendrait avec aigreur, pas un livre de règlements de comptes, mais un livre de guérison. *Le Monde* est ce qui a rendu ce livre nécessaire. C'est le lieu d'où part le récit et où l'on revient toujours. Pourtant, pour ceux qui n'ont pas, comme Yvonne Baby, leur histoire dans ce journal, *la Vie retrouvée* sera d'abord l'émouvant roman d'une existence, le récit exemplaire d'un parcours de femme, qui, pour le dire, reste au plus près d'elle-même, de ses sensations, et écrit dans une sorte d'urgence.

On y rencontrera un père étonnant, Jean Baby, historien communiste, *deux* fois exclu du parti, une mère magnifique, juive polonaise, remariée au grand historien du cinéma Georges Sadoul, beau-père qui est lui aussi une figure de père. On y croisera, à partir des années 30 – qui ont vu naître Yvonne Baby, – les intellectuels et les artistes qu'elle a aimés. D'Aragon à Jean-Luc Godard, de Picasso à Hervé Guibert – qu'elle fit travailler au *Monde* et auquel elle donna le goût de la photographie, – tous sont évoqués avec bonheur, avec tendresse, avec respect, par une femme qui sait admirer.

Pour Yvonne Baby, Aragon est parfois *« Louis »*, ce prénom qui disparaîtra, dit-elle, avec la mort d'Elsa, comme si elle seule avait su le prononcer. Quand Aragon meurt, à la fin de 1982, Yvonne Baby a le chagrin d'une fille : *« C'est Louis Aragon, ce collage*, écrit-elle dans un portrait-hommage, *le mot et la forme lui plaisent, lui conviennent, c'est lui l'homme écrit et l'homme peint, l'apparence si périssable sous ces veines, ces patines, ce sera lui la somme, et le détail, le baroque et le classique, l'asymétrie avisée qui combine toutes les rimes, les proses, lui, imprenable, mobile, là-bas quand vous le croyez ici, lui qui peut, de partout, vous conter misères et merveilles, costumé de mille rôles, confesse-t-il – l'ultime, en feutre mauve, renverse l'ordre de l'éthique d'un revers d'esthétique. »*

Trop de pères

Hommages aux pères... à tous les pères... c'est aussi l'une des clés de *la Vie retrouvée*, notamment à travers la figure tutélaire du fondateur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry. Mais Yvonne Baby s'est choisi trop de pères, elle en a fait la dure expérience au *Monde*. Lorsque les hommes n'admettent les femmes qu'en enfants attardées, en exécutantes de leurs indiscutables décisions ou en caricatures de leurs comportements prétendument virils – ce qu'Yvonne Baby montre à la perfection, – il y a danger à se chercher des pères, à la fois refuges et menaces.

Ce qu'Yvonne Baby dit du journal qui a accaparé, aimanté, conduit trente ans de sa vie d'adulte – autant dire « toute une vie » – sera sans doute mieux jugé par ceux qui ne sont pas partie prenante et qui débusqueront les aveuglements, les affrontements minuscules, les enthousiasmes démesurés, les combats, nécessaires et parfois dérisoires, qui sont les nôtres. Il en va autrement pour ceux qui partagent avec Yvonne Baby la passion folle de ce navire bizarre où sont réunis des gens qui ont au moins en commun une curieuse mythologie rassemblant et dépassant leurs faiblesses, leurs amours et leurs détestations, et qu'ils désignent d'un mot : « le Journal ».

Pour ceux-là, Yvonne Baby parle une autre langue. *Le Monde* envahit tout l'espace de son livre. *Le Monde* qu'elle a probablement eu tort de prendre pour *« une famille »*, *« un courant »*. *Le Monde* où elle est entrée par la petite porte, avant d'être officiellement engagée par Hubert Beuve-Méry. Où Jacques Fauvet, le successeur, homme d'ouverture et de liberté, a fait d'elle la première femme chef de service : presque un scandale, en 1971, dans cet univers dont Yvonne Baby dit, avec douceur, la misogynie si désuète qu'on lui trouverait presque quelque chose de touchant.

Le Monde avec ses personnages : Olivier Merlin, élégant de vêtements et d'esprit, qui avait connu l'insouciante avant-guerre et voulait incarner la légèreté dans ce journal pisse-froid ; Claude Sarraute – sans illusions sur « les hommes du *Monde* » depuis le premier jour, – qui accueille la « petite » Yvonne à ses débuts ; Bernard Lauzanne, encore un « père » ... sa haute silhouette, sa distinction, sa culture, sa bienveillance singulière. Et tant d'autres encore, qui, qu'on les ait croisés ou non, sont de magnifiques personnages de roman.

Ce roman, Yvonne Baby a voulu l'écrire. Mais, au fil du récit, au long de la vie, des bonheurs et des blessures, des naissances et des deuils, des amours, des défaites, des passions, il a pris l'allure d'une confession. Impudique et très retenue. Emouvante.

Josyane Savigneau

Nostalgies du Nil

À travers une saga familiale Robert Solé conte le naufrage d'une certaine Egypte

Notre collaborateur Robert Solé vient de publier son premier roman. Nous avons demandé au romancier Amin Maalouf, auteur notamment de *Léon l'Africain* (Lattès), d'en rendre compte.

LE TARBOUCHE
de Robert Solé.
Seuil, 413 p., 120 F.

Si la nostalgie avait un pays, ce serait l'Egypte. L'Egypte d'avant. D'avant les guerres proche-orientales, d'avant la révolution de Nasser, d'avant l'inondation démographique, d'avant qu'Alexandrie ne soit vidée de ses Grecs, de ses Italiens, de ses juifs, de ses « Syriens » pour devenir cette carcasse monocolore et stérile où fleurit le désespoir barbu d'aujourd'hui.

Une Egypte de rêve a vécu, désuète, douce, généreuse, naïve, décadente, dont les souverains d'origine albanaise portaient le titre exotique de khédive, se vantaient de connaître par cœur les fables de La Fontaine, et faisaient jouer en avant-première *Aïda* de Verdi, en se promettant de détacher bientôt leur royaume du continent africain pour l'amarrer résolument à l'Europe.

Une Egypte où, un jour dont on se souvint longtemps, certaines femmes de pachas et de beys osèrent arracher subitement leur voile, toutes ensemble, au passage du monarque ; s'avisant cependant, pour que celui-ci ne leur en veuille pas trop, de lui lancer en même temps une rose. Une Egypte dont les divas, telle la belle Syrienne Asmahane, chantaient les douces nuits de Vienne, ou, tel Abdel Wahlab, les gondoliers de Venise, sous les applaudissements de notables moustachus et ventrus qui, même au plus fort du spectacle, n'ôtaient jamais leur tarbouche.

De ce tarbouche, cet étrange couvre-chef cylindrique, rouge à crinière de fils noirs, que certains détracteurs comparaient non sans raison à un pot de fleur renversé, Robert Solé a fait l'emblème d'une époque, contant la saga de la famille qui le fabriquait.

Chrétiens de Syrie émigrés en Egypte au dix-neuvième siècle, du temps où les deux contrées appartenaient encore au même Empire ottoman, les Batrakani, entrepreneurs audacieux, allaient se retrouver, au lendemain de la première guerre mondiale, prospères mais sans patrie. Même à la quatrième génération, ils n'étaient toujours pas considérés comme des Egyptiens. Il est vrai qu'ils ne faisaient pas grand effort pour se laisser intégrer...

Tant que la monarchie était là, ils se sentaient protégés ; à la moindre occasion joyeuse ou triste, ils accouraient au palais pour présenter leurs hommages et recueillir quelque propos bienveillant. Mais le pays changeait, à leur insu ; dans les rues montait la clameur nationaliste ; tout étranger devenait suspect, indésirable. Le doyen des Batrakani eut beau vanter les vertus patriotiques du tarbouche... Dès l'avènement des militaires, ce fut la ruine, l'humiliation, puis l'exil. Au Liban, d'abord ; mais ce ne devait être qu'une escale brûlante vers des terres plus lointaines et plus froides : l'Europe, le Canada.

Chronique attendrie

Chronique attendrie, filiale, d'un univers aujourd'hui englouti, *le Tarbouche* ne plaide pas, ne maquille pas. Il se contente de ressusciter des images, des voix, des tableaux de famille. L'auteur semble dire : *« Tels étaient les miens, telles furent leurs joies, leurs illusions, tel fut leur destin »*. Et, dès la première scène, on s'attache à ces personnages exubérants ou faméliques, que l'on regarde vivre et partir, embarqués pour le même naufrage et pourtant différents.

La grand-mère, Linda, en ses derniers moments, ne songe qu'à raconter le massacre des siens, jadis, à Damas, en 1860 ; alors que la tante Maguy, en ses derniers jours, préfère évoquer, sans détour mais sans impudeur, le carrousel de ses amants. Et puis il y a Edmond, ce fils de grande famille, oisif et fort dégénéré, à ce point obsédé par la croissance démographique qu'il consacre toutes les heures de sa vie à des calculs absurdes – compter, par exemple, d'une année à l'autre, le nombre de personnes qui passent devant la gare de Bab-el-Hadid... Était-il, de tous ses proches, le plus dément ou, au contraire, le plus lucide, le seul à avoir flairé l'approche du désastre ?

Dans cette fresque à l'accent si vrai qu'on croit y entendre le délicieux français d'Egypte, les personnages plaisantent et triment, aiment puis meurent, au bord d'un précipice. Jusque dans leurs fanfaronnades de parvenus, ces naïfs Buddenbrook de la vallée du Nil exsudent la fragilité, l'éphémère. Mais n'est-ce pas dans cette fragilité pathétique que réside leur seule grandeur, leur universalité ? Et n'est-ce pas justement pour raconter la fin d'un monde que s'écrivent les sagas ?

Le naufrage d'une certaine Egypte peut paraître conforme à ce qu'on a coutume d'appeler, froidement, la logique de l'Histoire. Oui, sans doute, le tarbouche devait disparaître. Comme, sous d'autres cieux, a disparu le chapeau. Mais les deux nostalgies ne sont pas du même ordre. Le temps du tarbouche est, de tous les âges successifs du Proche-Orient, le seul que l'on ait aujourd'hui quelque raison de regretter.

En ce temps-là, certains livres étaient publiés qui aujourd'hui seraient interdits, certaines opinions étaient exprimées qui aujourd'hui seraient tues. Oui, en ce temps-là, dans toute cette partie du monde, la parole était plus libre, la violence était rare, les monarques étaient bon enfant, la foi était moins pesante, les communautés les plus diverses vivaient côte à côte. Une pagaille féconde. Une humanité créative, porteuse de mille rêves sous son tarbouche...

Ce que Robert Solé résume en une sentence imparable : *« Le passé, lui, avait un avenir. »*

Amin Maalouf

La voix de la mère perdue

LE BRUIT DU MÉTRONOME
de Hugues Alice.
Ed. Plume, 94 p., 74 F.

Certaine récits sont encore lourds de l'obsession, de la hantise, dont ils sont nés. Obsessionnels, nœud effectif, ancienne, lancinante douleur, longtemps portée et jamais guérie, longtemps muette, puis, un jour, mise en mots, en roman. *Le Bruit du métronome* de Hugues Alice – il s'agit d'un pseudonyme – est de ceux-là. Il est même intégralement cela : le déroulement, le déploiement d'une pensée immergée jusqu'alors dans la mémoire et dont la conscience veut enfin s'affranchir. Libération qui, par la littérature, prend la forme et la couleur d'une lumière très crue. Mais, l'effet de cette lumière, c'est aussi de laisser, hors de son halo, une zone d'ombre et d'intense inquiétude...

Ce n'est pas ici l'originalité du sujet romanesque qui retient l'attention du lecteur et le trouble – le rapport mère-fils est un vieux citron maintes fois pressé. Le récit de Hugues Alice ne propose pas une nouvelle variation sur un thème connu, mais fore au plus loin, au plus intime, plonge dans l'œil du cyclone, s'y laisse engloutir.

David entend un jour la voix de sa mère perdue. Courant après le fil invisible tracé par cette voix, il laisse en chemin la musique – il est pianiste – et son ament Selman. Au cours de sa quête éperdue dans l'ancien ghetto juif d'une ville de Bohême, labyrinthe de souffrance et de mémoire, il rencontre les figures fantomatiques d'un passé oublié, soudain retrouvé dans l'angoisse et l'hallucination.

Hugues Alice a bien « négocié » le tournant narratif entre la première partie de ce court roman, réaliste et linéaire, et la seconde, fantasmatique. La sobre efficacité et la rigueur de son écriture ne rendent que plus sensible la montée de l'angoisse.

P. K.

Une mélopée des millénaires

LES CARAVANES DU SOLEIL
de Myriam Antaki.
Gallimard, 180 p., 80 F.

En 1968, une mission archéologique italienne découvrait, en Syrie du Nord – non loin d'Alep, où vit aujourd'hui Myriam Antaki – les vestiges d'un royaume florissant qui, sans doute, au troisième millénaire avant Jésus-Christ, entretenait d'importantes relations avec les pharaons d'Egypte. Ce royaume était celui d'Ebla, ville emique de la Mésopotamie, ce *« pays entre deux fleuves »*, comme l'appelait l'historien grec Polybe où les hommes, pour la première fois, inventèrent l'écriture. On y retrouva notamment des milliers de tablettes recouvertes d'inscriptions cunéiformes qui constituaient probablement les archives d'une bibliothèque royale.

Le second roman de Myriam Antaki, *les Caravanes du soleil*, est tout bruissant de cette civilisation lointaine : hommes, rois, dieux, fêtes nocturnes des prêtres et de sacrificateurs, cantiques à Ishtar, grande déesse des combats et de la fécondité, retours glorieux des caravanes chargées de bois de cèdre... Tout cela témoignant du faste de ces cités dont la magnificence pendant des siècles en reflèta dans les eaux fécondes du Tigre et de l'Euphrate.

Mais les empires sont mortels et Myriam Antaki annonce, derrière le roman d'amour de sa jeune héroïne Tiademu, l'arrivée d'un *« géant de l'Histoire »* affamé de conquêtes et de gloires guerrières, Sargon l'Acadien qui, vers la fin du troisième millénaire, détruira Ebla pour imposer sa puissance.

De cette écriture aux rythmes lancinants, de cette mélopée orientale aux accents douloureusement incantatoires s'échappe – si l'on accepte de s'y laisser prendre – quelque chose de brut et de très ancien, splendeurs enfouies, échos lointains des origines, à mi-chemin entre mythologie, poésie et archéologie : quelque chose qui donnera envie d'aller refaire un tour – du moins à travers les livres – au pays d'Enkidu et de Gilgamesh.

Fl. N.

Eve de Castro aime les histoires fortes. Son premier roman *Ayez pitié du cœur des hommes* emporte le lecteur dans un flot d'émotions, et de sensations... une grande fresque en Amérique du Sud, qui évoque par certains côtés Dumas ou Margaret Mitchell.
Philippe Vallet
Le Figaro Magazine

Ce roman passionnant et implacable renoue avec brio avec la grande tradition du "roman romanesque".
Gilles Anquetil
Le Nouvel Observateur

... Ce qui donne au récit des lettres de noblesse littéraire, c'est un style puissant, coloré, des images saisies toutes vives dans les forêts du rêve. Ah ! qu'il est beau le mélo de toujours, quand il coule ainsi comme l'Amazone et raconte la souffrance des cœurs purs.
Jean David
VSD

... Une véritable épopée des marginaux.
Jean Chalon
Le Figaro

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

La politesse de la grammaire

L'AUTRE semaine, *l'Événement du jeudi* (19-2-1992) affichait : « Mais qu'est devenue la politesse ? ». Bon an mal an, la question revient ; pour exprimer des regrets, naturellement. Il est clair aussi que le discours politique contemporain plie sous le poids des « gros mots », qui prolifèrent. Des ministres eux-mêmes se spécialisent dans le mauvais goût, bretelles au vent. La meilleure façon de persuader serait de *parler cru* ; *con* et *salaud* procurant d'ineffables jouissances. La télévision, aussi quotidienne que le pain, laisse espérer des débats qui pourraient finir en concours d'injures, suivis éventuellement de pugilats ; si bien que nous subirions une *« véritable pédagogie de l'impolitesse »*. La formule est de Michel Lacroix dans un livre tout récent, *De la politesse*, qui s'annonce comme un *Essai sur la littérature du savoir-vivre* (1).

En 1991, la revue *Autrement* publiait, dans la série *Morales*, un numéro consacré à la politesse, *« vertu des apparences »*. L'urgence s'imposait, si l'on en juge par ce désolant constat : *« Pas de jour où dans la rue, le métro, le supermarché, le bistrot du matin, le taxi, le bureau, l'usine, l'embouteillage, le dîner en ville... nous ne soyons confrontés à des grossièretés de tout ordre, des bousculades inutiles, des regards méchamment évaluateurs, des remarques sexistes ou racistes. »* Par délicatesse sans doute, les écoles ne sont pas mentionnées. Voilà prose bien morose ; cette multiplication des *« lieux d'impolitesse »* a de quoi donner le frisson et pourrait engager nos citoyens fluets à suivre régulièrement des cours de close-combat, de judo ou de karaté. Bref, qui oserait encore souscrire à ce jugement que Baltasar Gracian formulait au XVIIe siècle (2) : *« La France est le centre de la politesse en tout sens »* ?

Tout n'est pas perdu cependant. Michel Lacroix note aussi quelques *« signes encourageants d'un renouveau de la politesse »*. Tandis que les manuels de savoir-vivre continuent immuablement d'enrichir leurs auteurs, un mot nouveau : convivialité, surgit en 1973 (d'après le Petit Robert) pour manifester l'*« aspiration à la politesse »*. C'est que personne, au vrai, n'a tellement envie de revenir au monde sauvage qui a succédé au paradis terrestre. Tel est du moins l'avis de Baltasar Gracian : *« Une rudesse sauvage et brute régnait au commencement de tout l'univers. »* Il aura fallu attendre les Grecs pour que la politesse s'installât entre les hommes, définis enfin comme *citoyens* et *concitoyens*.

TOUT est d'abord une question de *lieu* ou de *territoire*, comme disent les spécialistes d'éthologie. La nécessité de respecter le territoire de l'autre, de ne pas lui marcher sur les pieds aurait donné naissance à la politesse. La fausse étymologie de *politesse* est en effet lumineuse, puisqu'elle donne à voir la cité (« polis ») comme origine. Au vrai, les Grecs auraient inventé la *civilité*, définie par Littré comme *« ce qui préside aux relations entre concitoyens »*. Erasme opposait la *civilité* à la *voracité* de l'animal et à la *grossièreté* du paysan.

Aux anciens Romains nous serions redevables de l'*urbanité*, de « urbs », la ville. Guez de Balzac autorise le terme au XVIIe siècle, instaurant l'opposition à *rusticité*, de « rus », la campagne. *Péquenaud* n'a jamais sonné comme un éloge. Vive l'agriculteur donc. Tout n'est pas encore achevé : l'établissement des trônes entraîna la naissance des cours et de la *courtoisie*. L'étymologie, ici, est un peu confuse. Bloch et Wartburg hésitent, semble-t-il, entre les acceptions de *cohors* ; à la fois cour de ferme et suite d'un prince. Il n'est pas exclu que les premiers princes fussent des paysans enrichis. La fortune n'est que l'autre nom du hasard qui fait naître ici plutôt que là.

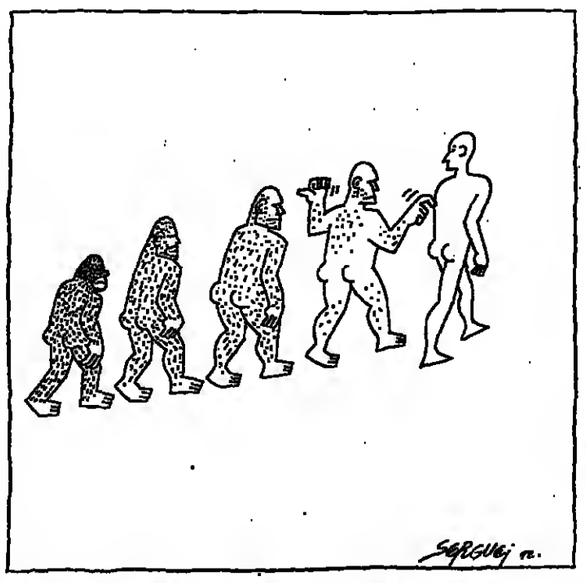

Nicole et Pascal rappellent alors les devoirs dus aux *« grandeurs d'établissements »* (être duc ou ministre par exemple) et aux *« grandeurs naturelles »* (être honnête homme), l'avantage immédiat étant d'effacer toute trace d'hypocrisie : *« Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime ; mais il est nécessaire que je vous salue. »* Pour l'Académie de 1835, être *courtois* c'est *« être civil, gracieux, dans ses discours et dans ses manières »*. Tout cela peut se dire d'un mot : savoir-vivre.

On sait que les manières se définissent selon les circonstances de temps, et surtout de lieu. Comment se tenir à table ? Comment se comporter dans un escalier avec une dame ? Quand est-il opportun de faire une déclaration d'amour ? A quoi est-on tenu avec Célimène dans un bal masqué ? Le savoir-vivre s'exprime comme un ensemble de *prescriptions* et d'*interdictions* soigneusement distinguées du *permis* ou du *facultatif*. Voici quelques exemples empruntés à de bons auteurs qui aimaient les petites filles. Comme Lewis Carroll : *« Au moment de passer à table, l'homme offrira son bras à la dame qu'il escorte ; il n'est pas courant d'offrir les deux. »*

En revanche, ceci est d'Erasme ; et les esprits chagrins du XXe siècle finissant pourront au moins mesurer les progrès accomplis : *« Il est discourtois de lécher ses doigts graisseux ou de les nettoyer à l'aide de sa veste. Il vaut mieux se servir de la nappe. »* Les derniers exemples sont dus à Pierre Louys ; l'état des mœurs rendait urgente la réédition du *Manuel de civilité pour les petites filles* (3). Aux Champs-Elysées, une petite fille doit se surveiller : *« Si vous avez déjà des nichons, ne vous découvrez pas à droite et à gauche pour donner le sein à votre poupée. Cela est permis aux nourrices mais pas aux petites filles. »* Il faut aussi respecter certaines convenances lorsque les circonstances l'exigent : *« Appelée à l'honneur de réciter un compliment devant le président de la République, ne lui dites pas à l'oreille quand il vous embrasse : « Viens chez maman, je te ferai bander. »*

CES parodies ou ces pastiches révèlent que le discours du savoir-vivre est parfaitement normatif, tout comme celui des anciennes grammaires qui règlent les questions à coups de *Dites, Ne dites pas*. Mais, au besoin, on établira une hiérarchie dans les tournures – comme Erasme dans les manières. La comtesse de Paris pourrait tenir une chronique du bon usage dans *le Figaro magazine* par exemple : *« Il vaut mieux demander simplement où sont les toilettes que de demander « Où puis-je me poudrer le nez » ou, pis, « Où sont les petits coins »* (*l'Événement du jeudi*). On pourrait, au passage, s'inquiéter du dernier pluriel, le singulier *au petit coin* étant, hélas ! usuel dans la roture. Ce *petit coin* est si abominable à dire que seul peut s'en charger « un pluriel augmentatif ».

On reconnaîtra aussi que les grammaires du français mentionnent la politesse dans la langue pour quelques pratiques qui reviennent comme des refrains. On jouira toujours des rapports entre le *tu* et le *vous* dit *« de politesse »*. Les appellatifs, *madame, mademoiselle, monsieur*, sont en général correctement opposés à *citoyen* ou, parfois, à *camarade*. Après quoi il est loisible d'insister sur les réponses, oui ou non, qui appellent obligatoirement une suite du genre : *« Oui, maman »*, ou, mieux : *« Non, monsieur »*.

Passons, puisque tous les aspects ritualisés sont pris en compte. Cependant on remarque ceci : La *« théorie »* sur la politesse que partagent *tous* les grammairiens du français moderne est très différente de ce qui apparaît dans les manuels du savoir-vivre. Pour nos grammaires, le fondement de la politesse ou de la civilité c'est d'*atténuer*. Dans son *Traité de stylistique* (1909), Charles Bally opposait déjà comme une évidence *exagération* et *atténuation* : *« On exagère pour s'imposer aux autres et on atténue pour les ménager. »*

Alors, ouvrez les livres. Et vous trouverez l'imparfait *« d'atténuation ou de politesse »* : *« Je venais prendre rendez-vous »* (pour *« Je viens prendre rendez-vous »*). Le conditionnel s'utilise encore pour *« atténuer une demande ou un ordre »* : *« Voudriez-vous apporter une chaise ? »* Chez Maurice Grévisse, *le Bon Usage*, le futur se substitue au présent, *« par politesse, pour atténuer »* : *« Je vous demanderai votre bienveillante attention. »*

« L'influence de l'esprit de politesse dans la langue », dirait Ferdinand Brunot, soulève alors quelques questions : pourquoi peut-on dire que l'imparfait, par exemple, atténue ? En quoi le recours à l'imparfait évite-t-il de *heurter* ? En dehors de l'imparfait, du conditionnel et du futur, le français offre-t-il d'autres moyens pour atténuer ? A suivre donc.

Mais, en attendant, ceci : seul un regard superficiel peut donner le *bistrot* comme lieu d'impolitesse. Léon-Paul Fargue écrivait justement (4) : *« Cette politesse secrète, ces lois d'après lesquelles on accueille, choque café les ou assouplies et ornées selon son allure, ses traditions, ses habitudes et ses clients. »* Il est toujours agréable de saluer un connaisseur.

(1) Michel Lacroix, *De la politesse*. Commentaire/Julliard, 271 p., 160 F.

(2) Baltasar Gracian, *l'Homme universel*. Traduction de Joseph de Courbeville. Editions Champ libre, Leibovici, 166 p., 80 F.

(3) Pierre Louys, *Manuel de civilité pour les petites filles à l'usage des maisons d'éducation*. Editions Allia, 108 p., 90 F.

(4) Léon-Paul Fargue, *Poisons*. Avec des gravures de E. M. Burgin. Le Temps qu'il fait, Cognac, 120 p., 85 F.

Eloge de l'allégresse

Suite de la page 21

Mais, remarque-t-on aussitôt, il y a de la *cruauté* dans la joie. Certes, mais *« non un plaisir à entretenir la souffrance, le refus de complaisance envers quelque objet que ce soit »*. La cruauté de la joie est celle du réel lui-même. Le gai savoir de Nietzsche (clarté et justesse exemplaires de Rosset à ce sujet dans *la Force majeure*) en est le signe chimique : *« Rien d'inquiétant ni de triste ne saurait jamais troubler l'humeur d'un philosophe chez lequel la connaissance du pire se confond invariablement avec le sentiment du meilleur. »*

Quelque chose est dans l'air, et je n'en veux pour preuve, après ou au milieu de tant de délires, qu'un désir, perceptible ici et là, de s'ancrer de nouveau dans le discours de Parménide, base des *Principes de sagesse et de folie*. Contre le « parricide » de Platon à l'égard de Parménide (coup de force d'où découle jusqu'à nous toute métaphysique déclarée ou larvée), il s'agit de méditer concrètement la fameuse formule : *« L'être est ; le non-être n'est pas. »* Cette percée de la pensée, que les imbéciles considèrent comme évidente, est la pierre de touche de la reconnaissance du réel.

Retournant l'expérience de Sartre dans *la Nausée*, Rosset a raison de dire que *« le sentiment de l'existence peut être décrit comme un coup de foudre »*. On répond à ce « coup » par la nausée, justement (et ses corollaires dépressifs ou mélancoliques : « Tout est de trop ! »), ou bien par la jubilation, la surprise. *« Le jouisseur d'existence – l'homme heureux – se reconnaît à ceci qu'il ne demande jamais autre chose que ce qui existe pour lui ici et maintenant. »* Il *« souhaite l'infinie multiplication des choses qui existent »*. La musique ? Oui, ou encore, en littérature : Rabelais.

De qui veut incarner la sagesse, il faut cependant exiger des précisions sur la folie. Folie dure (hallucination) ou folie douce (poétisation, idéalisation). Folie courante surtout, débusquée sans repos par Montaigne, et qui consiste d'ailleurs le plus souvent à se présenter comme raison ou bon sens. *C'est l'esprit qui dérègle, non le corps* : la prêtrise, masquée ou non, nous dit, c'est curieux, exactement le contraire. La *« seconde naïveté »* dont il a été question au sujet de Mozart est, ici, l'énigme ultime : état radieux d'un esprit qui ne suivrait plus que son corps retrouvé, gloire de la présence réelle, plus-que-présent revenu de tout, et qui pourrait tout dire en partant de n'importe quel point pour en célébrer l'éclat.

Affirmation et ironie : l'une ne vaut pas sans l'autre. Vérités gênantes, blasphèmes, sarcasmes. C'est pourquoi on lira avec le plus grand profit les deux avertissements de Clément Rosset intitulés (dans *Principes de sagesse et de folie*) « Le miroir de la mort » et « Les ratés de la parole crapuleuse ». Où l'on voit se profiler deux traits de la folie éternelle et nouvelle : le goût du morbide, sorte *« d'horrible démocratie de la mort »*, *« égalisation post mortem, rêve d'un lointain et bizarre communisme d'outre-tombe »* (le communisme de demain sera là, puisque *« l'égalité des cadavres console de l'inégalité des vivants »*). Et aussi la très fine analyse de la propension des truands à tenir un discours hyper moralisateur. Un exemple inattendu ? Prenons le Coran, sourate CXI : *« Au nom d'Allah clément et miséricordieux. / Que les deux mains d'Abou-Hobab périssent. / Et qu'il périsse lui-même. »*

Voilà ce que Clément Rosset appelle un *« raté de la parole crapuleuse »* (on peut penser que ce passage est dédié, sans le dire, à Salman Rushdie) : *« Encore un fâcheux manque de transition, qui exprime involontairement mais à merveille la conception ordinaire de la clémence et de la miséricorde : coupez-lui d'abord les mains ; ensuite, égorgez-le. »*

Mafia et intégrisme pourraient donc finalement faire *très* bon ménage ? Sur ce point, au moins, nous ne redoutons, hélas, aucun démenti.

Philippe Sollers

► **Les citations faites par Philippe Sollers sont extraites des principaux ouvrages de Clément Rosset : *le Réel et son double* (Gallimard, 1976 ; nouvelle édition revue et augmentée, 1984) ; *le Réel, traité de l'idiotie* (1977) ; *l'Objet singulier* (1979) ; *la Force majeure* (1983) ; *le Philosophe et les Sortilèges* (1985) ; *le Principe de cruauté* (1988), tous publiés aux Editions de Minuit.**

Le futur, interprète du présent

En imaginant l'avenir, Fougeyrollas veut comprendre notre temps

L'ATTRACTION DU FUTUR

de Pierre Fougeyrollas.

Ed. Méridiens-Klincksieck, 276 p., 140 F.

Décrypter les signes qui annoncent le monde de demain, c'est déjà avoir une vision du futur. L'avenir – fantasmatique – nous aide du même coup à comprendre notre temps. C'est à ce jeu de *rétroaction*, de *feed-back* comme disent les initiés, que nous convie Pierre Fougeyrollas dans son dernier livre. Le parcours étrange de ce sociologue, du trotskysme à l'antistructuralisme, de l'étude de l'art africain à celui du concept de nation, ne se traduit pas ici par un quelconque dilettantisme. Il apporte bien sagement sa pierre à la querelle de la post-modernité en analysant son ambiguïté.

Pour lui, la modernité est composée d'ingrédients inséparables : la domination de la nature, la valorisation de l'individu, le gouvernement de l'opinion publique et les progrès de la raison. Ce qui viendra après peut s'analyser comme une régression si l'un de ces éléments se détériore ou, au contraire, comme un progrès du pouvoir de l'être humain sur la nature et surtout sur lui-même, supérieur à celui qu'il détient aujourd'hui. Au reste, pour lui, l'histoire a prouvé que le cycle se déroule ainsi : révolution-transgression-régression ; puis équilibre entre les forces de transgression et de régression, qui aboutit à une progression.

Vue *optimiste* des choses, donc, qui introduit aujourd'hui en Occident la victoire de la démocratie sur le totalitarisme. Mais nous disons, écrit notre auteur : *« sous la démocratie, la nation »*. N'oublions pas que l'identité nationale est un progrès sur les structures ethniques, à condition de rester vigilant à l'égard du nationalisme, idéologie de perversion de la réalité.

A propos du retour du religieux, Pierre Fougeyrollas demande que l'on n'oublie pas *« qu'il s'effectue par rapport à un déclin antérieur et que le fondamentalisme islamique représente un moment particulier dans le processus continu de l'affaiblissement de la foi et des pratiques rituelles musulmanes »*. Sur le politique, notre auteur ne prend pas beaucoup de risques en affirmant que, *« dans la post-modernité*, [il] *ne cessera pas de se déployer oppressivement et ludiquement à des fins de domination et à des fins de libération »*.

En revanche, Pierre Fougeyrollas s'aventure beaucoup plus avec sa revendication d'une *« nouvelle pensée »*. Selon lui, pour éviter d'extrapoler simplement le passé, afin de lire l'avenir, il faut un nouveau mode d'élaboration des concepts. L'acte de penser a une fonction *« critique »*, celle de mettre en question les *« données immédiates »*. *« Notre hypothèse de travail*, écrit-il, *est que durant l'histoire de l'esprit humain, la fonction critique et la fonction organique du penser ont été le plus souvent en conflit entre elles... Ne conviendrait-il pas de travailler à l'urgence d'une pensée critico-organique ? »*

Etrange ! Depuis Descartes, et encore plus après les Lumières, il nous semblait que ces deux fonctions avaient été indissociables. Pierre Fougeyrollas nous paraît mieux inspiré lorsqu'il nous propose de partir de l'imagination du futur pour voir ce qui, dans le présent, confirme ou infirme les futurs possibles. Einstein n'avait-il pas écrit que *« dans les situations complexes, l'imagination est plus importante que la connaissance »* ?

Pierre Drouin

Dis-moi ce qui te branche...

LES FRANÇAIS DU COQ A L'AME

de Philippe Gavi.

Plon, 312 p., 120 F.

Philosophes, romanciers, aussi bien que sociologues ont essayé de traduire l'évolution des mentalités à partir de la consommation. Roland Barthes et aussi *Mythologies*, Georges Perec et ses *Choses* ont apporté leur pierre à ce grand jeu. Un journaliste s'y met aujourd'hui : Philippe Gavi. Il a l'œil vif et beaucoup de fiches. En regardant l'impact sur les clients des campagnes de publicité, l'évolution de ce qui « branche » les Français dans leur façon de se vêtir, de communiquer, de manger, de dormir, de se transporter, etc., il s'essaie au portrait tremblé, celui qui n'arrête jamais de bouger du fait des nouvelles lignes de « définition » qui s'ajoutent à la trame.

L'exercice est brillant, instructif, et l'écrivain cajole le lecteur parce qu'il lui remet en mémoire une foule de fantasmes véhiculés par les médias, les slogans des publicitaires qui le font sourire et lui rappellent sa jeunesse. C'est aussi le Perec de *Je me souviens* qu'il faut évoquer et toutes ces phrases marquées dans l'inconscient collectif.

Pour baliser son sujet, Philippe Gavi a planté les grandes dates de l'histoire récente de la France : 1968, 1974, 1981, et il a regardé ce qui se passait, notamment dans le panier de la ménagère, entre ces repères et après. Ariel avec sa première molécule vivante digérant les taches, la bouteille d'eau *minérale* en plastique, les balais de couleur... On aperçoit aussi la femme Cemay et sa consœur Einatt, le premier « village américain » du Club Med.

Notre auteur apporte souvent, au-delà des modes et des pressions des annonceurs, des explications plus profondes. Mais nous demandons grâce lorsqu'il essaie de faire coïncider des transformations de consommation et des événements politiques. Si la vente de lait frais a diminué durant les années Giscard, c'est parce qu'il a créé un secrétariat des droits de la femme et que *« les Françaises... ont pris plus de distance avec un lait synonyme de... lait maternel »* !

D'autres analyses sont parfois tellement tirées par les cheveux qu'on se demande si Philippe Gavi ne fait pas là, tout simplement, un clin d'œil à ses copains. Le plaisir qu'il doit prendre enfin aux calembours dont il farcit son texte ne se communique que très rarement au lecteur. Paillettes de carnaval lancées à si grandes poignées qu'elles jettent sur l'ensemble du travail un air de dérision. Dommage !

P. D.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PHILOSOPHIE

Les imprévisibles fractures du temps

Une rencontre avec Stéphane Mosès, qui discerne chez Rosenzweig Benjamin et Scholem une nouvelle vision de l'Histoire

L'ANGE DE L'HISTOIRE
Rosenzweig, Benjamin, Scholem
de Stéphane Mosès.
Seuil, coll. « La couleur des idées », 264 p., 139 F.

Ils ont vécu dans l'Allemagne des années 20. Ils se sont connus, se sont écrit, se sont lus. Ils ont en commun d'être juifs, de se préoccuper de philosophie, de s'interroger sur le sens de la tradition juive et les façons de l'interpréter. On pourrait croire qu'avec ces traits généraux s'arrêtent les points communs : Franz Rosenzweig, Walter Benjamin, Gershom Scholem n'ont pas grand-chose d'autre qui les rapproche. Dans le détail, leurs œuvres, leurs itinéraires, leur tempérament sont dissemblables. Et pourtant...

L'intérêt du travail de Stéphane Mosès est de mettre en lumière, au-delà des divergences multiples, une convergence à la fois plus secrète et plus profonde entre ces trois penseurs. Son itinéraire personnel lui a sans doute rendu possible ou nécessaire la découverte de leur nouvelle vision de l'Histoire. Stéphane Mosès a cinq ans lorsque sa famille doit quitter l'Allemagne pour se réfugier au Maroc en 1936.

Elève de l'Ecole normale supérieure, il enseigne la littérature allemande à Paris et à Nanterre, avant de s'installer en 1969 à Jérusalem, où il est professeur à l'université hébraïque. A l'évidence, les interrogations qui furent celles de Rosenzweig – auquel il a déjà consacré un livre important (1), – Benjamin et Scholem traversent aussi son existence. Elles se rattachent aux rapports des juifs à l'Histoire, sur fond de tourmente nazie et de retour en Palestine.

Issu d'une réflexion sur l'identité juive, lié aux singularités de l'imaginaire du temps au du messianisme juifs, ce nouveau modèle n'en a pas moins une portée universelle. On aurait donc tort de voir seulement dans *l'Ange de l'Histoire* le rassemblement de trois études fort bien documentées sur des penseurs dont, au fil des ans, l'importance se révèle croissante. L'enjeu est tout autre. Stéphane Mosès nous le précise : *« J'ai voulu mettre en question une vision qui paraît tellement évidente à la conscience occidentale qu'elle n'est jamais mise en cause. Il s'agit de la conception de l'Histoire fondée sur un temps orienté, allant d'un point d'origine à un aboutissement. L'idée même de progrès, de cumul des acquis, s'appuie sur une telle vue, qui implique un bon nombre de postulats philosophiques, comme l'idée de continuité, l'idée de causalité, etc. Ces postulats sont culturellement situés. Il est possible de défaire l'évidence de cette conception de l'Histoire en montrant qu'on peut penser le temps historique autrement. »*

« Tout ange est terrible »

Comment? Ce modèle différent n'est pas celui auquel recourent classiquement les utopies. Celles-ci s'inscrivent en effet toujours dans l'horizon de l'Histoire dont elles constituent l'aboutissement à venir et l'accomplissement rationnel. La nouvelle vision, dont Stéphane Mosès étudie l'émergence hésitante et diverse chez les trois penseurs, suppose au contraire un temps discontinu, fracturable, « ouvert » de telle sorte que l'impossible puisse y advenir à tout instant, sans raison apparente, voire contre toute raison. Si elle a partie liée avec le messianisme juif et notamment son idée d'une imminence toujours possible de la Rédemption, cette conception s'applique, selon Stéphane Mosès, à l'Histoire telle que nous la vivons présentement :

« Ce qui me frappe, c'est qu'il se produit toujours autre chose que ce qui était prévu. Il y a cinq ou six ans, les intellectuels polonais, par exemple, pensaient qu'ils ne reverraient pas la liberté de leur pays. Toutes les analyses rationnelles concluaient que l'Union soviétique ne renoncerait jamais à son glacis. Et l'imprévu s'est produit. De même, la visite de Sadate à Jérusalem a été vécue par les Israéliens comme une sorte de miracle, comme l'irruption de l'impossible. Il me semble que l'Histoire ne se déroule pas selon une chaîne causale continue. On voit, au contraire, s'y actualiser des possibilités qui paraissaient tout-à-fait improbables ou qui ne pouvaient même pas être envisagées, comme si elles étaient demeurées hors du champ du pensable. »

Cet événement subit de l'imprévisible n'est pas forcément heureux. Ce peut être l'arrivée du désastre et de l'horreur. *« Tout ange est terrible »*, écrivait Rilke. Celui de l'Histoire ne fait pas exception. De telles affirmations sont toutefois à nuancer : *« Scholem a été très marqué par les aspects apocalyptiques d'une grande part du messianisme juif. Il y a en effet une tradition selon laquelle le Messie ne viendra qu'après une série de catastrophes (même si une autre tradition, à la suite de Maïmonide, voit au contraire l'époque messianique comme un temps d'apaisement de toutes les tensions historiques et politiques). Pour Benjamin, ce messianisme prend la forme de la révolution permanente : chaque instant peut être celui de la révolution, avec ce que cela comporte aussi d'aspects destructeurs. Chez Rosenzweig, on ne trouve pas ce thème apocalyptique, c'est un penseur plus paisible et plus harmonieux. La rupture du temps est pensée par lui en termes mystiques. »*

Autour de cette thématique centrale, le livre tisse plusieurs autres interrogations. Il scrute par exemple la puissance du modèle esthétique pour une pensée de l'Histoire qui laisse de côté les idées de progrès et de continuité temporelle : sans progresser, l'art se réfère à la fois à une création continue et à une tradition toujours à réinterpréter, sujette à reprises comme à oublis. En fait, Stéphane Mosès ne cesse de se demander : qu'est-ce qu'une tradition ? Selon quelles voies paradoxales se transmet-elle ? Que sont les liens entre langage, Histoire et spiritualité ? Ou encore : quels sont au juste les rapports de Kafka à la mystique juive ? Autant de pistes dont on suivra les jalons sans trouver la fin.

Roger-Pol Droit

(1) *Système et Révélation. La philosophie de Franz Rosenzweig*, préface d'Emmanuel Lévinas (Seuil, 1982).

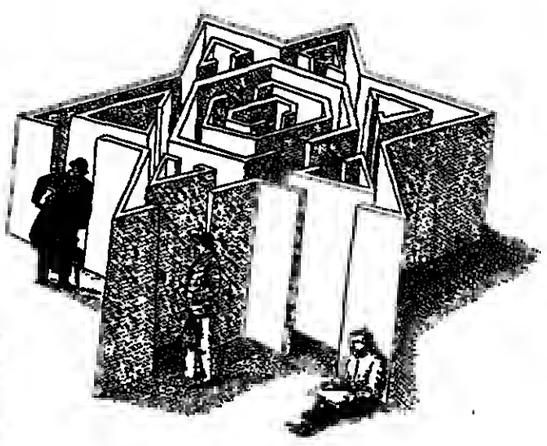

NICOLAS GUILBERT

Les grains de blé de Benjamin

WALTER BENJAMIN SANS DESTIN
de Catherine Perret.
La Différence, 244 p., 138 F.

La gloire posthume de Walter Benjamin, notait Hannah Arendt dans le portrait bouleversant qu'elle lui consacra (1), est le lot des inclassables. Après son suicide tragique, à la frontière espagnole, en 1940 – tragique en ce sens particulier qu'il se croyait perdu, et qu'il eût été sauvé, en attendant un unique jour de plus, – son œuvre étrange et difficile, sa situation d'ami de Brecht et de Gershom Scholem, son érudition infinie et ses innombrables travaux et lettres, en firent un auteur constamment récupéré et rejeté par les groupes intellectuels dominants de l'après-guerre.

Messianique et désespéré, juif et non-juif (comme Proust sur qui il écrivit de si beaux essais, comme Kafka), poète rejetant l'intuition, théologien sans Dieu, communiste sans parti, flâneur stakhanoviste, collectionneur de citations sans bibliothèque, érudit, obsédé de la langue mais pas philologue, Walter Benjamin ne cesse d'échapper aux définitions. Son œuvre même nous parvient, en France, par vagues, qui parfois se chevauchent, on publie les *Passages*, des écrits autobiographiques, des actes de colloque, des lettres, des essais, de manière éclatée, qui laisse l'impression étrange qu'un mystère demeure, que l'homme lui-même persévère dans sa dérobade, que le trésor enfoui dans ces textes souvent énigmatiques reste hors d'atteinte.

L'essai de Catherine Perret, *Walter Benjamin sans destin* est pétri des qualités et des défauts des thèses universitaires. Il n'en fait pas moins le tour du mystère Benjamin, tentant avant tout de l'arracher aux récupérations politiques ou théoriques dont il a fait souvent l'objet. Catherine Perret installe donc trois grilles d'interprétation pour successivement préciser sa quête de l'objet caché des recherches benjaminiennes.

Elle étudie le statut de le langue, du « medium », puis celui de l'image, image fixe de ce qui bouge, image-apparition qui renvoie à la notion de Révélation, et enfin le statut de la citation qui éclaire un rapport à l'histoire où le passé n'éclaire plus l'avenir, où les chemins naturels de la transmission sont inempruntables, puisque la consistance de la vérité a été perdue. A travers la citation, comme à travers l'image fixe, ou la ruine, des bribes de vérité peuvent être capturées, pense Walter Benjamin, au prix de toutes les pertes, à commencer par la perte de soi.

Le chemin et les ruines

Catherine Perret traverse le champ de la sémantique et de la linguistique, circonscrit le motif central de l'Histoire perdue et du labyrinthe, meilleur chemin de celui qui n'est pas pressé d'arriver, et approche progressivement sa thèse : Walter Benjamin fut un homme échappé à sa propre disparition, un homme qui, au fil de milliers de pages, disparaît, œuvrant à une littérature paradoxale qui tisse une intérioorité qu'elle annule.

Ainsi, au centre du livre, se trouve une splendide citation de Benjamin : *« Le caractère destructif connaît un seul mot d'ordre : faire de la place ; une seule activité, ranger. (...) Le caractère destructif se fait mal comprendre ; il n'attend pas d'applaudissements (...). Le caractère destructif ne voit rien de durable. Mais c'est justement pour cela qu'il voit partout des chemins. Là où les autres butent sur des murs et des montagnes, même là il voit un chemin. Mais parce qu'il voit partout un chemin, partout également, il a un chemin à dégager. S'il met tout ce qui existe en ruines, ce n'est pas pour l'amour des ruines, mais pour le chemin qui se dessine entre elles. »*

Alors Catherine Perret nous amène à nous pencher sur ce qui était la grande et l'unique ambition de Walter Benjamin : être un critique. Et réinventer la critique. C'est assez beau, et touchant. La critique, cette activité parasite et sèche, et foncièrement destructive, étymologiquement destructive, est aussi l'activité littéraire du chercheur de trésors, du collectionneur de citations, il y faut la générosité paradoxale de celui qui se donne à l'œuvre de l'autre et s'y anéantit, et il y faut enfin cette foi benjaminienne dans le microcosme et la ressemblance : on peut trouver le *« sens absolu »* dans deux lignes oubliées de Goethe, et toutes les analogies du monde dans un *passage* parisien. Walter Benjamin, homme sans destin, voulait être critique. Il était en vérité poète et alchimiste du réel, comme le montrent ses écrits autobiographiques.

Il était cet homme qui s'émerveillait, plus que de tout autre chose, lors d'un voyage à Paris, d'avoir admiré au musée de Cluny, deux minuscules grains de blé sur lesquels était écrit en caractères infimes tout le *Sheme Israël*. Telle est la forme que peut prendre la magie, ou ce qu'il nommait un éclat de pensée.

Geneviève Brisac

(1) *Vies politiques*, de Hannah Arendt. Gallimard.

★ **Un colloque autour de l'œuvre esthétique de Walter Benjamin se déroulera, les 8 et 9 avril à Bordeaux, à la salle des Actes de l'université Bordeaux-III (33405 Talence).**

Hegel à contretemps

Franz Rosenzweig tenait déjà « la philosophie hégélienne pour nocive » quand il écrivit son essai sur le penseur allemand

HEGEL ET L'ÉTAT
de Franz Rosenzweig.
Traduction et présentation par Gérard Bensussan.
PUF, collection « Philosophie d'aujourd'hui », 484 p., 295 F.

Lorsqu'il publie *Hegel et l'Etat* en 1920, onze ans après l'avoir commencé, mais cinq ans après l'avoir achevé, Rosenzweig a accompli un parcours intérieur qui le détache définitivement de ce livre et de la tradition universitaire, et qui trouve son expression accomplie dans *l'Etoile de la rédemption* écrit pour l'essentiel en 1918. C'est donc avec le manuscrit de *l'Etoile* en main que Rosenzweig remet à son éditeur celui du Hegel, qui contient dans la préface ces mots toujours étonnants de la part d'un auteur : *« Aujourd'hui, je n'en aurais pas engagé l'écriture. »*

Que s'est-il passé, entre la décision de consacrer à Hegel, conformément à une solide tradition allemande et universitaire, sa thèse, et l'aveu de l' *« effondrement intérieur »* qui produira *l'Etoile de la rédemption* ? Deux événements : la « conversion » de Rosenzweig au judaïsme et la guerre.

Les deux événements se conjuguent pour éloigner Rosenzweig à la fois de son livre et de Hegel. Les retrouvailles avec un judaïsme sur le point de disparaître de sa vie orientent tout autrement ses intérêts et font apparaître à ses yeux le vice – en même temps que l'incontestable grandeur – de l'hégélianisme, système de la Totalité, où le réel, l'individu et l'historique se trouvent résorbés et pensés comme des « *moments* ». Quant à la guerre, elle offre la regrettable occasion de confirmer par les faits ce qui, précisément, avait été l'un des motifs du *Hegel* : le lien entre la conception hégélienne de l'Etat et la réalité allemande bismarckienne, dont on venait de faire l'expérience apocalyptique entre 1914 et 1918.

Non que Rosenzweig entonne le vieil air autrefois à la mode, selon lequel Hegel aurait été par excellence le penseur de l'Etat prussien et, comme tel, le précurseur direct de Bismarck. L'analyse de l'auteur est infiniment plus complexe. Contre certains de ses prédécesseurs, contre Meinecke notamment, Rosenzweig montre bien que la doctrine de l'Etat chez Hegel ne constitue nullement le décalque de la réalité historique de la Prusse.

S'il y a entre les deux un air de famille, il vient de ce qu'ils sont contemporains : *« Ils ont en commun l'époque, l'âge et le destin. »* Hegel ne doit donc pas être accusé de tout ce qu'est devenu la Prusse et ensuite l'Allemagne jusqu'en 1914. C'était même l'un des acquis de *Hegel et l'Etat*, de montrer que, de Hegel à Bismarck, il y avait eu non pas continuité mais tout un travail de fonte d'éléments hétérogènes dont certains avaient été explicitement critiqués par Hegel lui-même.

Mais, tout de *même*, Hegel ne peut pas non plus être tenu pour innocent de ce qui s'est fait après lui. C'est là que réside sans doute la grosse différence entre cette interprétation et celle établie en France, magistralement, par Eric Weil (1). *« Je tenais déjà la philosophie hégélienne pour nocive lorsque j'ai commencé à écrire le* Hegel » écrit Rosenzweig en 1923. Gérard Bensussan commente très justement ces propos : *« La nocivité de Hegel ne tient pas pour Rosenzweig, comme pour Meinecke, à ce qui l'attache encore à un cosmopolitisme jugé révolu, mais à ce qui le fait si aisément déboucher sur l'étatisme et l'autoritarisme prussiens et, finalement, sur la violence et la guerre. »*

Avant 14, Rosenzweig pouvait penser que *« l'étouffante étroitesse intérieure et extérieure de l'Etat bismarckien laisserait place à un Empire ouvert à l'air libre du monde »* et que ce qu'il y avait d'hégélien dans cet Etat ne triompherait pas. En 1920, il n'a plus de doute : *« Il en est allé autrement. Un champ de ruines signale le lieu où se tenait autrefois l'Empire. »*

La guerre n'infirme donc, aux yeux de Rosenzweig, ni la conception hégélienne de l'Etat, même si elle le caricature, ni la thèse développée dans *Hegel et l'Etat*. Elle les confirme malheureusement.

Plus de soixante ans après sa publication, que reste-t-il du livre ? Une grande part, notamment documentaire, de ce que Rosenzweig avait eu le mérite d'établir est désormais acquise ; notre image de Hegel inclut le livre de Rosenzweig. Lire *Hegel et l'Etat*, aujourd'hui, c'est lire un classique. Mais c'est aussi contrarier des habitudes issues de l'histoire plus récente de l'hégélianisme en France. Depuis les travaux de Hyppolite et sa traduction de la *Phénoménologie de l'Esprit*, on avait un peu perdu l'habitude de faire de la philosophie politique le nerf de l'hégélianisme. Lire Rosenzweig *après* Hyppolite permet de mieux saisir ce qu'avait de révolutionnaire la lecture de ce dernier. Ceci n'est pas pour diminuer les mérites et l'intérêt de Rosenzweig, mais pour restituer dans leur cours effectif les étapes d'une réception que les hasards de l'édition ont vraiment bouleversées (2).

François Azouvi

(1) Eric Weil : *Hegel et l'Etat*, Vrin, 1950.

(2) Sur l'histoire de cette réception en France, on pourra lire l'excellent livre de Michael S. Roth, *Knowing and History. Appropriations of Hegel in Twentieth Century France*, Cornell University Press, 1988, 264 p.

Pour ses nouvelles collections littéraires important éditeur recherche
MANUSCRITS INEDITS
Romans - Nouvelles - Essais - Poésie - Théâtre
Les œuvres retenues seront publiées et diffusées et bénéficieront d'une véritable promotion auprès de tous les medias
Radio - Télévision - Presse - Jury Littéraires
Tout ouvrage publié sera sélectionné de droit à notre Prix littéraire annuel doté de 50 000 francs
(contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957)
Les manuscrits sont à adresser à
L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE EDITEUR
17, rue Galilée - 75116 PARIS - Tél. : (1) 47 80 11 08

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde sans visa

LE PLAISIR D'ÉCRIRE LE DROIT D'ÊTRE LU
Si pour vous écrire est une passion, écrivez-nous. Nous éditerons et diffuserons vos ESSAIS, MÉMOIRES, RÉCITS, ROMANS, POÈMES en LIBRAIRIES. LANCEMENT PUBLICITAIRE par PRESSE, RADIO, TÉLÉVISION, LIBRAIRIES. Envoyez dès maintenant vos manuscrits à
LA PENSÉE UNIVERSELLE
175 boulevard RICHARD LENOIR
75540 PARIS CEDEX 11
Tél. (1) 43 57 74 74
Contrat régi par l'art. 49 de la loi du 11.03.57 sur la propriété littéraire.
NOVASCOPIE AM 612

La mort de Heinrich Maria Ledig-Rowohlt

La tradition non conformiste de l'édition allemande

Avec Heinrich Maria Ledig-Rowohlt, mort jeudi 27 février à New-Delhi, c'est une des personnalités les plus marquantes, les plus vivantes, les plus originales de l'éditinn qui disparaît. Il eurait eu quetre-vingt-quatre ans le 12 mars.

Sa vie se confood avec l'histoire de son siècle. Ledig, comme l'appelaient ses amis, était né en 1908 à Leipzig, l'année même où son père, Ernst Rowohlt, fondait avec Kurt Wolff sa maison d'édition devenue très vite prestigieuse par un anticonformisme et un flair littéraire, qui en firent, par exemple, le premier éditeur de Franz Kafka. Un esprit ouvert à la gauche, aussi. Après uo arrêt pendant la première guerre mondiale, Ernst Rowohlt reprendra sa maison en 1919, créant un catalogue prestigieux avec les euteurs expressionnistes en révolte contre l'art bourgeois, mais aussi en faisant une large place aux auteurs germanophones de toute l'Europe tels Franz Werfel, Stefan Zweig, Max Brod, Karl Kraus, Robert Musil, Robert Walser, Walter Benjamin, Martin Buber.

A l'avènement de Hitler, la plupart des titres sont interdits. Ernst Rowoblt part pour le Brésil en 1938; d'abord intégrée dans un autre groupe, la maison d'édition sera fermée en 1943 pour rouvrir en 1945 à Stuttgart puis à Hambourg en 1950, sous la direction du pére et du fils. Ernst Rowoblt mourra en 1960, laissant à Ledig, son fils aîné, depuis longtemps son proche colleborateur, 51 % des parts des éditions Rowohlt.

Le jeune Heinrich Maria, enfant illégitime reconnu par son père pour eo faire son cootinuateur, avait fait ses débuts dens le métier dès l'âge de dix-sept ans : d'abord apprenti libraire, stagiaire à Londres qu'il aimera toute sa vie, il va découvrir la littérature anglo-saxonne pour deveoir plus tard le plus anglophile des éditeurs allemands. Il entre en 1930 dans le maison paternelle, l'année de la publication du premier volume de *l'Homme sans qualités*, publiant ensuite des Américains comme Ernest Hemingway, Sioclair Lewis. William Faulkner. Après la guerre, Ledig poursuivra la tradition de son père, tout eo se concentrant sur les auteurs anglais et américains, en se faisant parfois traducteur. Surtout, avec RORORO (Romans sur Rotatives Rowohlt), il va contribuer à transformer profondément l'édition en créant dès 1946 la première collectioo en Europe de livres au format de poche.

Esprit libre, prodigieusement actif et sociable, il aura toujours fait figure de révolutionnaire et d'exceotrique dans uoe profession plutôt conformiste, ne craignant pas de défier la censure avec les *Tropiques* de Henry Miller ou *Lolito* de Vladimir Nabokov, ou encore Jean Genet, s'intéressant aux mouvementa intellectuels pour puhlier les existentialistes (Camus, Sartre, Simone de Beauvoir), n'bésitant ni à manifester sa sympatbie pour les mouvements de la gauche puis pour les étudiants des années 60 et à éditer Rudi Dutschke, Daniel Cohn-Bendit, André Glucksmann.

En 1984, il avait reçu la cravate de commandeur des arts et lettres, le même jour que Heinrich Böll.

Retiré depuis quelques années en Suisse, il oe pouvait se détacher de la vie de l'édition et, en octohre dernier encore, tous ses amis éditeurs s'étaient réunis pour le fêter à la fin de la Foire de Francfort. Le mois dernier, il avait voulu se rendre eo Inde pour être présent au Congrès mondial des éditeurs. C'est là que la mort l'a rejoint, le faisant disparaître à nos yeux comme dans un conte de la mythologie indienne... suprême élégance de cet bomme élégantissime et chaleureux qui s'était toujours voulu uo esprit libre. Il sera, sans doute, enterré à Londres, la ville natale de sa femme Jane.

N. Z.

EN POCHE

Rousseau et la politique du moi

Pour éditer ce rassemblement des textes politiques de Rousseau, Gérard Mairat a pioché dans las mailleuraa éditions axistantes : ella d'Halbwachs pour *le Contrat social*, celle da Barbara de Négroni pour le *Projet da Constitution pour la Corse* at pour laa *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, ou celle de Jean Roussel pour la *Discours sur l'origine de l'inégalité*. L'originalité at l'intérêt de son entreprise sont donc ailleurs : dans la cohérence d'une lecture da Rousseau qui epparaît tant dans les introductions qua dans les notea et qui repose sur ce que Mairet nomme *« l'invention du moi politique »*.

Au départ de la philosophie politique da Rouaseau, il n'y a pas la concept, il n'y a pas la société, il y a le « moi » de Jean-Jacques, un « moi » qui fait le constat qua, pour son malheur, il est immargé dans le politique. Comment sortir da ce malheur social? Commant, avac la raison pour instrumant, rendra ce politiqua satisfaisant? Telle est la démarche que Rousseau le philosophe met an œuvre pour répondra à l'angoisse et au ressentiment da l'homma Jean-Jacquas. Ce point de vue présamte beeucoup d'avantages pour la compréhension et la discussion de la penséa politiqua da Rousseau : ella fait la lien antre l'élaboration philosophique at les brûlantes interrogations des *Confessions*, entre la perception sentimantala des problèmes at l'élaboration rationelle d'un systèma théoriqua, antra la consciance individuella et l'homme universel. Pour Rousseau, souligna Mairet, *« la politique est l'aventure du moi »*.

P. L.

▶ **Écrits politiques**, *de Jean-Jacques Rousseau, édition de Gérard Mairet, Livre de poche, « Classiques de la philosophie », n° 4604.*

● Les Cyniques, dont Diogène fut l'un des principaux représentants, occupèrent dans la pensée de l'Antiquité grecque une place toute particulière, inspirée par une attitude philosophique critiqua et marquéa par l'ironie, l'humour, sinon la provocation. Le Livre de pocha laur consacre daux volumes dans deux collections différentes, *les Cyniques grecs, fragments* at *témoignages*, de Léonca Paquet, avec un avant-propos de Marie-Odila Goulet-Cazé (LP n° 4614), et *Cynismes, portrait du philosophe en chien*, de Michel Onfray, paru en 1990 (collection « Biblio essais », n° 4077).

● Dana la même domaine, Yves Avril présente dans le Livre de pocha una *Anthologie de la littérature latina*, d'Ennius (IIIe-IIe siècla avant J.-C.) à saint Augustin at aux premiers siècles du Moyen-Aga. Les textes sont proposés dans la langua d'origina, sans traduction, maia accompagnés d'un appareil da notes à l'intention des laïnistes insuffisamment armés (LP n° 4490).

● Toujours au Livre de poche, dans la collection « Lettres gothiques », sont publiées, dans una édition dua à Claude Thiry, las *Poésies complètas* de François Villon, avec en vis-à-vis du texte d'abondantes axplications que le lecteur peut consulter au fil de sa lecture (n° 4530).

● *Michel Strogoff*, de Julas Varne, est présenté dans une édition illustréa accompagnéa d'un dossier historique at littéraire et commentéa par J.-P. Goldenstein (Presses Pockat, coll. « Lire et voir laa classiquas », n° 6082). Chez le méma éditeur at dans la même collection illustréa, *le Rêve*, d'Emile Zola, par Gérard Gengembra (n° 6074), et *la Roman de la momie* at *autres récits antiquaa*, da Théophile Gautiar, par Clauda Aziza, qui dirige cette collection (n° 6049).

● Abondante récolte da littératura étrangère contemporaina avec, chez Albin Michel, *Ceux de July*, du Prix Nobel de littérature 1991, Nadine Gordimar, publié pour la premièra fois il y a tout juste dix ans et traduit par Annie Saumont; traduction aussi au Livra de pocha « Biblio » avec *le Poète chinois*, da Harmann Hesse, traduit de l'allemand par Edmond Beaujon (n° 3046); *Esclavea da l'amour*, de Knut Hamsun, traduit du norvégien par Régis Boyer (n° 3103), et *le Fusil de chasse*, du Japonais Yasushi Inoué, dans une version française due à S. Yokoö, S. Goldstain et G. Bernier (n° 3171).

● D'Amériqua latine, la collection « Points-Seuil » offre *Le Larron qui ne croyait pas au ciel* de Miguel Angel Asturias, traduit par Claude Couffon (n° R 505); Folio offre *l'Homme qui parle*, de Mario Vargas Llosa, traduit par Albert Bensoussan (n° 2345), et Presses Pockat, deux volumes de Jorga Luis Borges, *Nouveaux Dialogues avec Osvaldo Ferrari* at *Ultimes Dialogues avec Osvaldo Ferrari*, l'un at l'autre dans la collection « Agora » dans une traduction de Claude Couffon (n° 102 et 103). De Khalil Gibran, écrivain at penseur libanais (1883-1931), Folio proposa una nouvelle traduction du *Prophète*, due à Anne Wade Minkowski at préfacée par Adonis (n° 2335).

● Retour à la littérature française contamporaina avac, encore chez Folio, *les Impudents*, le premier roman da Marguerite Duras, publié pour la premièra fois chez Plon an 1943, (n° 2325), et *la Petite Marchande de prosa*, où l'on retrouve quelques-uns des personnages favoris da Daniel Pennac (n° 2342). Points, anfin, propose un roman récent (1990) da Jean-Marc Robarts, *l'Angoisse du Tigra* (n° R 499).

Le Nobel rajeuni

Une femme de moins de quarante ans élue à l'Académie royale des lettres de Suède

STOCKHOLM

de notre correspondante

Elle est belle, elle e du talent, elle a tout juste trente-oeuf ans et elle vient d'être choisie par l'Académie royale des lettres de Suède pour remplacer au fauteuil n° 18 Artur Lundqvist, décédé le 10 décembre dernier.

Katarina Frostenson sera ainsi la cinquiéme femme élue dans cette prestigieuse assemblée qui décerne chaque année le prix Nobel de littérature et la troisiéme des dix-buit membres actuels. Ils ne sont en fait plus que quinze depuis que trois d'entre eux ont démissionné à la suite de l'affaire Salman Rushdie, estimant que l'académie aurait dû condamner fermement la sentence de mort édictée par le régime de Téhéran contre l'écrivain.

Choisie parce qu'elle est *« une représentante éminente de so génération »*, Katarine Frostenson a eu un moment d'bésitation avant d'accepter cette charge à vie, *« mois ce n'est pas une prison »*, dit-elle. *« C'est bien que l'Acodémie oit fait ce pas, qu'elle veuille se renouveler. Une telle institution doit réunir plusieurs générations. »* Katarina Frostenson a jusqu'à présent publié une dizaine de livres at plusieurs de ses pièces et monodrames ont été portés à la scène.

Mais elle aime aussi commenter d'autres auteurs et, étant donné qu'elle maîtrise plusieurs langues, les traduire. Elle a ainsi contribué à faire connaître en Suède des noms comme Duras, Le Clézio, Bataille, Koltes. Cet intérêt pour la littérature française, ootamment, a été dûment nourri durant les quatre années passées à Paris avec son mari, Jean-Claude Arnault, metteur en scène, et qui dirige avec elle la galerie Forum à Stokholm. Benjamine de l'académie, Katarina Frostenson se sent *« plus proche »* que ses futurs pairs des jeunes écrivains. *« L'intéressant est de les soisir tout de suite, ne pas attendre trop longtemps. »* Un rajeunissement du Prix Nobel de littérature en perspective?

Françoise Niéto

□ **Une expositinn Pierre-Jean Jouve.** – Une exposition « Pierre-Jean Jouve, voyageurs dans un paysage » se tient jusqu'eu 18 mai à la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Pompidou. Plusienrs conférences, ainsi que la projection des edaptations cinématographiques des romans de Jouve, ont lieu dans le cadre de cette exposition. Avec le Théâtre de l'Impossible et l'Autre Théâtre, le Centre Georges-Pompidou présente jusqu'au dimanche 8 mars une adaptation pour le théâtre de *Paulina 1880*, réalisée par Jean Gillibert.

Jeune littérature, mode d'emploi

Réunis en colloque à l'Institut français d'Athènes, neuf auteurs venus de sept pays se sont interrogés sur la situation de « jeune écrivain européen »

ATHÈNES

de notre envoyée spéciale

Qu'y a-t-il de commun entre un poète roumain, uoe essayiste tchèque, un biographe italien et uoe demi-douzaine de romanciers, critiques, traducteurs venus d'Allemagne, d'Autriche, de Grèce et de France? Quoi, si ce n'est le symptôme connu d'uo mal ancien, aigu, incurable : l'écriture. Mais, au-delà de l'enchaînement classique : besoio d'écrire-désir de publier-espoir d'être lu, y a-t-il des lignes de force dans les démarches, des points de convergence dans les modes de vie et de travail? C'est ce qu'a tenté de mettre en évidence le colloque « Jeunes écrivains en Europe », qui s'est déroulé à Athènes les 25 et 26 février, à l'initiative de l'Institut français et au cours duquel neuf participants étaient invités à s'interroger sur la *« condition »* de *« jeune écrivain européen »*.

Que l'on écrive pour raconter des histoires pour *« construire des récits comme d'outres font des chaussures ou des voitures »*, pour *« donner forme à une série de perceptions ou d'intuitions qui n'ont pas encore trouvé leur langage »*, pour *« entrer en contact avec cette zone du silence ou le battement du cœur se foit entendre »*, ou pour faire vibrer la langue : voilà qui n'est ni vraiment nouveau ni caractéristique d'une jeune littérature. Qne l'on ait besoio d'un second métier pour vivre sauf lorsque, comme Jean Rouaud, prix Goncourt 1990, on e vendu son premier roman à six cent mille exemplaires (1) : voilà qui n'est ni surprenant ni spécifiquement européen.

« Le monde tel qu'il est »

Plus frappant est le clivage qui se dessine encore nettement aujourd'hui, entre écrivains de l'Ouest et écrivains de l'Est. *« Depuis deux ans, les changements survenus dans tous les domaines de la vie sociale ont gravement perturbé l'activité de la pensée »*, explique Katbarioa Kenizova, essayiste et traductrice tchèque. *« L'époque, curieusement, est moins favorable à la créativité littéraire. La littérature se trouve dans un état d'amortissement. »* Que faire lorsque l'écriture n'est plus oi une machine hagiographique ni une arme de combat? *« Depuis que la censure, ce grand ogre, a disparu*, constate le poète roumain Mircea Goga, *le seul repère reste l'autocensure. On peut certes s'exprimer sur tout ce qui hante notre esprit, mais quelle responsabilité! »*

S'exprimer oui, mais dens quelle forme? *« Là, ce sont les éditeurs qui donnent la réponse »*, souligne Jean Rouaud. *« Actuellement, pour qui veut publier, il n'y a pas de salut en dehors du roman. »* Mais qu'est-ce, anjourd'hui, qu'un roman? *« Une forme qui*, comme le pense le romancier italien Alexandro Baricco, *ne résiste pas à la violence du moderne »*? Ou plutôt ce *« récit mobile »*, edaptable – et parfaitement actuel, – qui, selon Anne Garreta, *« doit réinventer sa forme à chaque œuvre, adopter certaines contraintes pour en déconstruire d'autres »*? Pour l'auteur de *Sphynx*, l'important est surtout que, depuis quelques années, de jeunes romanciers apparaissent, qui écriveot des romans *« sans n'avoir à le justifier »*.

Les écrivains grecs Takis Théodoropoulos (2) et Eugène Aranitsis s'accordeot, avec l'Allemand Simon Werle, sur l'idée que *« c'est le besoin de foble qui foit qu'un individu se met à produire un roman »*. Bref, le roman semble se promettre encore de beaux jours. Reste à savoir quel roman. Plus de grands récits des justes causes, plus de littérature porte-drapeau. Alors quoi? Question d'autant plus difficile que oous baignons, selon Aone Garreta, dans *« une sorte de champ magnétique du sens, où tout est recevable et où le flou est aggravé par une inflation de livres, qui fait que rien ne surnage »*. A l'incertitude géoérale, seul Jean Rouaud oppose la netteté de ses convictions : *« Ce que l'on demande à l'écrivain, c'est de cerner le réel ou plus juste. C'est à cela que l'on reconnaît les plus grands, Flaubert, Tchekhov, tous ceux qui, comme disait Claudel, ont voulu « voir clair, voir le monde tel qu'il est, et non tel qu'on le désire. »*

Ces contradictions étaient-elles propres à la jeunesse des participants? Ne reflétaient-elles pas plutôt le « drame » do romao, genre bybride en quête incessante d'identité? Telles étaient les interrogations qui se dégageaient de ce colloque. Elles montraieot que, si ces questioos d'esthétique se poseot aujourd'hui avec acuité, c'est probablemeot que le roman est eo traio de recooquérir une place qu'il avait perdue. Elles montraient eussi que lorsque neuf jeunes écrivains européens débattent de littérature, émerge spontanemeot l'idée intéressante qu'il existerait une « zone roman » comme oo parle d'une « zone Mozart », au-delà de laquelle Mozart ne *« communiquerait »* plus! En cela, la conclusion de ce colloque, vérifiant l'hypothèse de ses organisateurs, recoupait magnifiquement la thèse de Kundera : *« Le roman est l'œuvre de l'Europe. (...) Ce n'est que dans ce contexte supronotional que lo valeur d'une œuvre (...) peut être pleinement vue et comprise. »* (3).

Florence Noiville

(1) Jean Rouaud, auteur des *Champs d'honneur*, Minuit, 1990 (traduit en dix-huit langues, à paraître prochainement en grec aux éditions Kastaniotis), représentait dans ce colloque la « jeune littérature française », avec Anne Garreta, auteur de *Sphynx* (Grasset, 1986), *Pour en finir avec le genre humain* (François Bourin, 1987) et *Ciel liquide* (Grasset, 1990).

(2) Takis Théodoropoulos est l'auteur de quatre romans dont le dernier, *le Paysage inconvertible*, paraîtra en français à la rentrée prochaine (coédition Actes Sud et Institut français d'Athènes).

(3) *L'Art du roman*, Gallimard, 1986.

Passage en revues

Littérature, poésie

● Cinq ans d'existence n'ont pas découragé les animateurs de l'association Ent'revues de défendre et de ptomouvoir ce mode essentiel de transmission du savoir, des expressions culturelles, artistiques et littéraires, que sont les revues. Organe de cette association, la Revue des revues, dirigée par Olivier Corpet, ne se contente pas, deux fois par an, d'assumer le rôle subalterne de bulletin de liaison « revuiste ». Elle fournit on véritable instrument de travail, historique et culturel, embrassant d'un large regard les revues françaises, francopbooes et étrangères, présentes et passées. Pour mieux répondre à cette vocatioo qu'elle s'est fixée, *la Revue des revues*, pour son onzième numéro, même si elle n'a pas beaucoup gagné en séduction visible, s'est étoffée et a transformé son apparence, pour devenir un peu plus... une revue.

On trouvera dans ce ouméro, outre deux articles sur les revues littéraires en Belgique francophone, un dossier sur Ezra Pound et les revues modernistes américaines des années dix et vingt. En 1930, l'auteur des *Cantos* racontait à sa manière cette histoire. Il faisait, en passant, la remarqne suivante, dont la justesse reste valide : *« L'expression « mouvement artistique » s'applique à quelque chose d'immobile. Elle désigne un point, une bifurcation ou une déclination de conclusions nuxquelles on est parvenu. Quand le mouvement* ou *la montée véritables se sont produits, on foit ce genre de déclaration, et les choses en restent là, ou bien elles reculent. »* (25, rue de Lille, 75007 Paris, 100 F).

● Après les « échecs littéraires », la « postérité » et le « fait littéraire », Quai Voltaire, publie un cahier consacré au « monologue intérieur ». Les études, fort intéressantes au demeurant – Belinda Canoone sur Dujardio, l'inventeur du procédé, et Woolf; Cleude Prévost sur Faulkner; Gilles Jallet sur Novalis; Catherine Lépront sur O'Neill... – offrent du « monologue intérieur » une idée peut-être trop... extérieure. Les extraits des *Carnets* de Joseph Joubert que présente Jean-Paul Corseti écbeppent à cette remarque. Le grand moraliste qui, en 1815, se disait *« tourmenté par la maudite ambition de mettre toujours tout un livre dans une page, toute une page dans une phrase et cette phrase dans un mot »*, et qui fit de sa vie littéraire un long et admirable monologue intérieur, sans chercher à l'enfermer dans une forme rigide, fait entendre une voix plus directement intime. Écoutons : *« Il y o un style qui ruine l'esprit, tant il consomme de pensées, tant il met de forces en action, tont il nous cause de dépense, tant il faut, pour l'entretenir, souffrir de déperditions. »* (*Quai Voltaire*, 68, rue Mazarine, 75006 Paris, 98 F).

● Signalons aussi les intéressants sommaires de trois revues qui ont, chacune selon ses idées ses et options littéraires, prouvé leur qualité : Dans Théodore Balmoral (n° 11), Jean-Loup Trassard, James Sacré, Paul de Roux, Michel Camus, Michel Orcel... (5, rue Neuve-Tudelle, 45100 Orléans, 80 F); André Du Bouchet, des dessins de Bernard Dufour, Emmanuel Hocquard, Tom Raworth... dans la quatrième livraison de Nioque (La Sétérée, Jacques Clerc éditeur, 4, rue Cromer, 26400 Crest, 95 F); dans Fig. (n° 6) enfin, Olivier Cadiot côtoie Dominique Fourcade, Christian Boltanski et Stéphane Mallarmé, sous la forme de deux feuillets inédits, commentés par Eric Benoît (Ed. Fourbis, 65 F).

● Un important cahier de la revue *Europe* consacré à William Feulkner et dirigé par Nicole Moulinoux vient de paraître (janvier-février, 95 F).

● *Le Biographique* fait l'objet du numéro 224 de la *Revue des sciences humaines*. Il reproduit les actes d'un colloque qui s'est tenu en août 1990 à Cerisy (Université Cberles-de-Gaulle, Lille-III, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, 90 F).

P. K.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LETTRES ÉTRANGÈRES

La guerre des simples

Dans une traduction entièrement révisée le chef-d'œuvre antifasciste de Natalia Ginzburg, morte en 1991

NOS ANNÉES D'HIER
de Natalia Ginzburg.
Traduit de l'italien
par Adrienne Verdière Le Peletier
et Nathalie Bauer.
Plon, 334 p., 140 F.

Natalia Ginzburg : célèbre en Italie, incomprise en France.

Comme Faulkner, Natalia Ginzburg a emprunté à la plus célèbre tirade de *Macbeth* le titre de son roman. La comparaison s'arrêtera là. L'Américain a retenu *« le bruit et la fureur »*, auquel se réduit la comédie de la vie; l'Italienne résume son expérience de la guerre par cette formule mystérieuse, *« tous nos hiers »*, que la traduction française n'a pas osé conserver. L'expression était pourtant suggestive : *« Tous nos hiers ont éclairé des fous vers le sentier de la mort cendreuse. »*

On peut dire que la France a mal compris cette romancière, traductrice de Proust et de Maupassant. Pourtant fidèlement traduite, roman après roman, nouvelle après nouvelle, essai après essai, le plus souvent par Georges Piroué, elle est pour ainsi dire passée inaperçue. Le théâtre l'a mieux servie, mais sa légèreté lui a nui : on l'a cataloguée dans la dangereuse catégorie des moralistes ironiques, dans cette zone frontalière du boulevard. Un seul roman fut, à sa parution, remarqué plus que les autres : *Je t'écris pour te dire* (1). Sa structure épistolaire, qui sera également celle de *la Ville et la Maison* (2), lui permettait de décrire la multiplicité des rapports qui unissent et désunissent une famille. On prononça le nom de Tchekhov, parrainage que la romancière ne réfutera jamais.

« Cette chose provinciale »

Mais de nombreux séjours en Angleterre ont également rapproché Natalia Ginzburg de ses consœurs d'outre-Manche. Et, entre autres, de celle qu'avec Alberto Arbasino elle appelle *« la grande demoiselle »* : dans *Ne me demande jamais* (3) elle rend ainsi hommage à Ivy Compton Burnett. *« Elle n'utilisait peut-être sa véritable voix, haute, violente et tragique, que dans les ténèbres de son esprit »*, écrit Natalia Ginzburg à propos de l'auteur d'*Un Dieu et ses dons*.

On peut en dire autant de la voix de Natalia Ginzburg. Car le ton très particulier, ce ton auquel, pour simplifier, elle doit sa célébrité en Italie et son fâcheux incognito en France, est avare d'épanchements et de pathos. Il est léger, rythmé et chantant. Il ne se prend jamais au sérieux, en dépit de sa vivacité passionnée, de ses enthousiasmes, de ses jugements tranchants, de l'intégrité de ses engagements, en matière de politique ou même de faits divers.

C'est dans *Nos années d'hier*, plus encore que dans son autobiographie *les Mots de la tribu* (4), que Natalia Ginzburg exprima le plus subtilement sa conception du fascisme. En 1952, date de parution en Italie, les blessures de la guerre étaient loin d'être cicatrisées : la romancière, née Natalia Levi, sut certainement mieux que bien d'autres ce que signifiait l'infamie fasciste. Son mari, Leone Ginzburg, grand traducteur de russe, fut torturé à mort en février 1944. Elle ne choisit pourtant pas des héros juifs. La petite famille dont elle décrit les malheurs suffit tout eu pour passer à travers la guerre sans trop de sang versé. Concettina, Anna, Giustino sont plus soucieux de leurs amours et de leurs amis que des discours de Mussolini. Mais leur père, farouche opposant au Duce, laisse en mourant une mission dont, bon gré mal gré, les enfants doivent s'acquitter.

Et surtout l'aîné, Ippolito découvre, lorsque se profile nettement la menace de la guerre, que mieux vaut mourir. *« Ippolito (...) disait qu'il en perdait le goût de vivre lorsqu'il pensait à ces* Lager *où les Allemands éteignaient les cigarettes sur le front des prisonniers. »* Alors Ippolito, un jour, est trouvé mort sur un banc public, un revolver à la main et quelques gouttes de sang perlant sur son col blanc.

Chacun à sa manière tente de trouver des forces contre l'inertie de *« cette chose provinciale, qui faisait de l'Italie une province »*. Anna, notamment, cette jeune fille simple, timorée, comme les aimera toujours Natalia Ginzburg, découvre dans sa faiblesse de victime des ressources, même si la révolution n'est pour elle guère plus qu'un rêve romantique. En épousant un patrierche humaniste et idéaliste, et en s'exilant avec lui dans le Sud, elle comprend, à travers la misère des paysans et l'horreur de la persécution raciale, l'atroce convergence du nazisme et du chaos du monde : le nazisme s'insère dans les fissures mêmes de l'humanité, dans ce que l'homme a d'inaccompli.

De son ton tranquille, désinvolte, inimitable, avec ses répétitions délibérées, ses naïvetés calculées, son obstination d'enfant butée, Natalia Ginzburg démonte admirablement le processus de la délation, des lâchetés, des petitesses quotidiennes qui ont permis le fascisme. La souplesse de la narration – avec un recours systématique au style indirect, – la compassion de l'auteur et la tension dramatique font de ce roman touchant un plaidoyer cinglant contre la veulerie et pour l'héroïsme des simples.

René de Ceccatty

(1) Flammarion, 1974.
(2) Denoël, 1988.
(3) Denoël, 1985.
(4) Grasset, 1966.

Le retour des Démons

La réédition en poche d'un monument que Heimito von Doderer a voulu comme « un journal universel »

LES DÉMONS
de Heimito von Doderer.
Traduit de l'allemand
par Robert Rovini.
Gallimard, coll. « L'étrangère ».
Tome 1, 528 p., 75 F.
Tome 2, 418 p., 70 F.
Tome 3, 544 p., 78 F.

Trente-six ans après la parution allemande en 1956, vingt-sept ans après la traduction française en 1965, *les Démons*, de von Doderer, ressortent en format de poche. Une occasion de (re) découvrir l'un des monuments de la littérature du vingtième siècle (plus de trente personnages sans compter les comparses, près de 1500 pages serrées dans la traduction), une œuvre qui, par l'ambition de son propos (elle ne se veut pas moins qu' *« un journal universel »*), comme par la place qu'elle occupe dans la biographie de l'auteur (Doderer a mis plus de trente ans à en venir à bout), invite au rapprochement avec *l'Homme sans qualités*, de Musil, vivre avec *la Recherche du temps perdu*.

Les Démons se présentent sous la forme d'une chronique viennoise à plusieurs voix (*« quelque chose du genre journal de bord* ou *cahiers d'une expédition chez les peuples sauvages »*). Celle-ci commence vers l'automne 1926 pour s'achever le 15 juillet 1927, jour fatidique pour l'avenir de la liberté en Autriche, de l'incendie du palais de justice par les ouvriers révoltés.

Les facettes de Vienne

Mais de la même manière que les narrateurs se succèdent et s'effacent : Geyrenhoff, chef de division en retraite obnubilé par ses préoccupations littéraires, René von Stangeler, historien du Moyen Age aveuglé par sa spécialité, Kajetan von Schlaggenberg, obsédé par la quête érotique des *« domes fortes »*, Mme Steuermann, commère mondaine fascinée par les pâtisseries et les ragots, le récit zigzague à travers l'espace (faisant des incursions vers la frontière bongroise et l'Angleterre), tissant en fait une gigantesque toile d'araignée autour de l'histoire de l'Autriche, entre l'écroulement de l'Empire et la montée du fascisme.

Réflexion historique sur le caractère illusoire des révolutions face aux complexités de la vie : *« Les masses, comme un dit, oiment toujours s'asseoir en rangs compocts sur les bronches de la liberté, se projetant dans l'azur. Mais elles ne savent que les scier, et alors c'est toute la frondaison qui s'écroule. »*

Roman d'initiation – *les Démons* étant en l'occurrence les fausses images du monde dont les personnages doivent se délivrer pour accéder à leur moi véritable, histoire de la propre genèse du livre et des difficultés de son écriture, – *les Démons* sont également une extraordinaire évocation de Vienne et de ses multiples facettes, du Graben, où *« l'air semble doux et crémeux »*, aux banlieues assoupies au pied des vignobles et à la forêt viennoise, *« toute en courbes légères, vaporeuses, fuyantes, avec par-derrière une certaine gravité, comme aux aguets, la gravité de la mélancolie qui est un danger même pour les êtres très sains »*.

Quittant les palais aristocratiques et les cafés élégants de la vieille ville, nous nous retrouvons dans les bas-fonds, près du Danube, où, dans le bouge du vieux juif sénile Freud, la pègre se rassemble, et dans la maison à l'enseigne de La Licorne bleue, où Mlle Kapsreiter, dite Keps, tient, elle aussi, un journal nocturne plein de rêves prémonitoires où les tentacules de monstrueuses pieuvres surgissent à travers les grilles des égouts et le feu purificateur s'apprête à embraser la ville.

Au hasard des parcours, les personnages apparaissent, disparaissent puis réapparaissent à l'impromptu, quelques centaines de pages plus loin, brossés d'une plume facétieuse : le capitaine baron von Eulenfeld, vieux hussard reconverti dans le commerce, jargonnant en latin et traînant de beuverie en beuverie une nébuleuse d'admirateurs, Emma Drobil qui *« se fait précéder de sa haute poitrine comme d'un héraut »*, Risa Weinmann, qui a l'air de *« Blanche-Neige transplantée dans un conte des Mille et une Nuits »*, le gangster Messgeier, dit « bec-de-vautour », sans oublier les prostituées et l'inquiétant conseiller des finances Levielle, sorte de personnage hoffmannien qui mêle en secret les fils de l'intrigue.

Conspirations, escroqueries

Conspirations, escroqueries, captations d'héritages, meurtres crapuleux... Ce ne sont pas les rebondissements qui manquent dans *les Démons*. Sur la foi d'un manuscrit du quinzième siècle mystérieusement retrouvé, nous participons à une descente dans les souterrains d'un château et découvrons les chambres de torture où, à l'aide d'un fouet de velours, un seigneur soumettait jadis de pseudo-sorcières à ses caprices érotiques.

La sœur d'un des personnages se révèle n'être que sa demi-sœur, puis n'avoir aucune parenté avec lui. Les couples se font et se défont. Bourré d'érudition, le livre nous instruit au passage sur la manière de dresser les chevaux, le système bancaire autrichien, la démonologie, le dimorphisme des papillons...

Et pourtant, est-ce dû à la conception même du roman selon von Doderer : une sorte de vase vide que l'on place dans l'eau afin que celle-ci le remplisse ? Ou la forme labyrinthique du récit ? La lecture linéaire des *Démons* donne une étrange impression de piétinement.

Comme par un malin plaisir, l'auteur multiplie les incidents de parcours : minuscules événements qui se révèlent après coup décisifs pour la suite de l'intrigue, personnages aux noms presque identiques (comment ne pas confondre Teti avec Titi et Didi, la belle Mary à la jambe artificielle avec sa bonne Marie ?) changeant soudain d'appellation.

Il est vrai que la traduction n'arrange pas les choses. Passe encore de prendre l'armée ottomane pour un personnage du nom d'Osmen, mais en renonçant à trouver des équivalents français des différents dialectes parlés par les personnages, certains passages perdent leur sens, tel celui où Léonard, un ouvrier devenu latiniste, s'aperçoit, en conversant avec un autre ouvrier, qu'il a franchi une barrière linguistique et que celle-ci le sépare à jamais de sa classe d'origine.

Mais la lecture linéaire est-elle le mode d'approche approprié face à un livre comme *les Démons* ? *« Toute pensée menée à son terme sans perdre le fil*, écrit von Doderer, *donne une satisfaction, laquelle est ridicule car une pensée plus profonde perd toujours le fil. »*

Jean-Louis de Rambures

L'ange inconsolable

LA VALLÉE HEUREUSE
d'Annemarie Schwarzenbach.
Traduit de l'allemand
par Yvette Z'Graggen,
postface de Charles Linsmoyer.
Editions de l'Aire - Editions du Griot, 209 p., 120 F.

Un jour de 1930, l'écrivain Roger Martin du Gard, de passage à Zurich, fit la connaissance d'une jeune femme singulière. Zurichoise d'origine, elle était âgée d'à peine vingt-trois ans, achevait un doctorat d'histoire et publiait son premier roman. Elle ne rêvait que d'écriture, tandis que les milieux littéraires découvraient, avec étonnement, cette gamine prometteuse qui portait des pantalons et fumait en public. A d'autres égards, la grâce mélancolique de la jeune femme, sa longue silhouette androgyne, ne laissaient pas de troubler ceux qui l'approchaient. Roger Martin du Gard ne résista pas à cette sorte de séduction. Avant de repartir, il lui offrit un de ses livres, et lui écrivit en dédicace : *« Pour Annemarie – En la remerciant de promener sur cette terre son beau visage d'ange inconsolable. »*

« L'ange inconsolable » s'appelait en réalité Annemarie Schwarzenbach. Née en 1908, elle était la fille d'un riche industriel suisse, et devait mourir en 1942 des suites peu glorieuses d'un accident de bicyclette. Dans ce court temps de vie, il y eut des errances, des voyages, des tourments et des livres en forme d'exorcisme, une révolte désespérée, des drogues illusoires, et des amours toujours déçues.

La traversée hâtive, fiévreuse, d'une époque qui s'apprêtait au massacre : ainsi fut le destin d'Annemarie Schwarzenbach, que l'on peut découvrir aujourd'hui grâce à la première traduction française de *la Vallée heureuse*, le roman le plus achevé de son auteur.

Péché mortel

Conçu en 1936, à la suite d'un séjour en Perse, dans la haute vallée du Lahr, *la Vallée heureuse* se présente comme un long poème incantatoire, une sorte d'élégie de la solitude humaine, rythmée par les mouvements de la nature. Le héros-narrateur est un archéologue parti faire des fouilles *« sur les routes d'Alexandre, sur les champs de ruines de l'Asie »*. Au hasard de ses recherches, voulant échapper à la chaleur de Téhéran en été, il échoue dans cette haute vallée perdue. Ici, l'histoire et le temps s'interrompent ; le chronologie s'esquive. Comme dans une transe, les images se succèdent et s'entremêlent en une cadence désordonnée.

Soudain, *« cette peur mortelle de la vie »*, celle-là même qui a fait fuir le narrateur en ces lieux désertés, s'incarne dans les égarements du fleuve, la pesanteur du soleil, les silences de la nuit, ou les soubresauts du Demavend, l'inquiétant volcan qui surplombe la vallée. Le héros, égaré, suffoquant de solitude, recourt à « la magie », ce « péché » mortel qu'on appelle aussi morphine ou opium. Et le voyage initiatique, la quête d'une paix intérieure, s'avèrent définitivement chimériques.

Ce texte exalté, inégal, parfois confus, ne peut prendre sa véritable force que dans la mesure où l'on connaît la vie d'Annemarie Schwerzenbech. En toute conscience, et bien que ses écrits soient autobiographiques, elle avait adopté, au fil des ans, ce style distancié, mythique, qui donnait une forme (presque) respectable à la nature scandaleuse de ses aveux. Ses amours saphiques, sa toxicomanie, ses voyages aventureux ne devaient pas être, en effet, pour plaire à l'opulente bourgeoisie zurichoise, et moins encore à sa mère, ce personnage tyrannique qui l'avait laissée si désarmée devant l'existence.

En postface du livre, Charles Linsmeyer retrace, avec finesse, les principaux événements qui marquèrent l'existence de l'écrivain. Il évoque la passion malheureuse d'Annemarie pour la fille de Thomas Mann, Erika, qu'elle poursuit en vain de ses ardeurs. En 1932, un tournant décisif : elle découvre la drogue, qui ne lui offrira plus désormais que de rares rémissions. Entre cures de désintoxication et tentatives de suicide, on la retrouve à Lisbonne ou Brazzaville, s'essayant au journalisme et poursuivant ses écrits intimes.

Dans cette course à la mort, l'apothéose survient en 1940. Solidaire de l'émigration littéraire allemande, Annemarie rejoint la famille Mann aux Etats-Unis. Là-bas, elle rencontre Carson McCullers, qui s'éprend d'elle et s'efforce de la conquérir avec cet acharnement dont elle-même faisait preuve jadis, lorsqu'elle voulait gagner le cœur d'Erika Mann. Le miroir se révèle alors insupportable et se brise. Le séjour aux Etats-Unis s'achèvera par un internement en clinique psychiatrique. Dans les derniers moments de son existence, Annemarie dira n'avoir jamais obtenu la réponse qu'elle espérait.

Florence Sarrola

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

LE DOSSIER
JOSEPH
CONRAD

LES AUTEURS DU MOIS
Francis Fukuyama
Daniel Pennac
Cees Nooteboom
Lautréamont
Mario Praz

LE GRAND ENTRETIEN
Dominique Rolin

Chez votre marchand de journaux : 28 F

OFFRE SPECIALE
6 numéros : 120 F.
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

☐ Littérature et mélancolie
☐ Stefan Zweig
☐ 50 ans de poésie française
☐ Le rôle des intellectuels
☐ Federico Garcia Lorca
☐ Flaubert et ses héritiers
☐ Ecrivains arabes aujourd'hui
☐ Ecrits intimes
☐ André Breton
☐ Les écrivains de Prague
☐ Les suicidés de la littérature
☐ Gilles Deleuze
☐ La Révolution française, histoire et idéologie
☐ Jorge Luis Borges
☐ Francis Ponge
☐ Albert Cohen
☐ Umberto Eco
☐ URSS la perestroïka dans les lettres
☐ L'individualisme
☐ Littératures allemandes d'aujourd'hui
☐ Colette
☐ Les passions fatales
☐ Les frères Goncourt
☐ Boris Vian
☐ Freud
☐ William Faulkner
☐ Baudelaire
☐ Italo Calvino
☐ Virginia Woolf
☐ Albert Camus
☐ Barcelone

Nom : .....
Adresse : .....
.....
Règlement par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris - Tél. : 45.44.14.51

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le roi de Broadway

WALTER WINCHELL
de Michael Herr.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Elisabeth Peellaert.
Julliard, 190 p., 100 F.

LA célébrité des journalistes est chose fugace. Le pouvoir doat diepose unc etar des médias à un moment donaé est tellement incoocevable pour les générations qui suivent que celui qui s'est cru tout-puissant sait biea qu'il sera très vite complètement oublié. Ainsi, par exemple, qui se souvieat encore de Walter Winchell, l'un des bommes les plus célèbres et les plus puissants de son temps? *« Le fait qu'on s'en souvienne à peine aujourd'hui, et que lo gènèrotion des moins de quorante ons n'oit pratiquement jamais entendu parler de lui, donne finolement ò son histoire une outre dimension que lo simple courbe ascension-déclin-chute de sa vie réelle,* écrit, à soo propos, dans sa préface Michael Herr. *En l'oblitèrant, le temps lui o aussi conferè le stotut d'ancêtre oublié. »*

Un livre qui n'est ni une biographie, ni un scénario, ai uo vaudeville, oi vraiment un romen vient ressusciter Wiochell le Magnifique, le « roi » de Broadwey, et son uoivers mythique : Broadwey comme un village, pour reprendre le titre d'un recueil de contes de Damon Runyon (1), qui fut l'un des écrivains les plus eimés de ses campetriotes eotre les deux guerres, l'acolyte, justement, de Walter Winchell à la radio. Voilà uo roman écrit comme un film par Michael Herr, l'euteur de *Putain de mort*, un reportage sur le Vietnam (Albio Michel 1980), *un* des scénaristes de *Apocolypse Now*. Il a assemblé des bribes de dialogues, de souvenirs, d'émissians pour recamposer le silhouette légendaire de ce personaage scandaleux, hystérique, qui, peodant trente-cinq ans, publiait ses chroniques six fois par semaioe dans plus d'un millier de journaux pour plus de cinquante millions de lecteurs américains. Plus d'un liers de la population du pays! *« Ils étoient plus nombreux encore ò écouter son émission hebdomadaire à lo rodio »*, ajoute Michael Herr.

Pas vraiment sympathique, cet échotier d'une autre époque! Grossier, vulgaire, volontiers ordurier, faussement candide, taujours cynique, lâche, coureur, souvent ignoble, prêt à tout pour uo bon mot ou *ua* bon ragot, maie avec un professionnalisme et, finalement, une éthique particulière qui l'ioclinaient à manier l'ioformatioo avec uo aooci d'exactitude bien à lui. Quitte, parfois, à pardonner à celui qui lui avait refilé un tuyau pourri : *« Tu es mort! Vo te faire enterrer avant que je n'appelle les services d'hygiène. – D'accord, lance Wolfie, désespèrè. J'avoue que c'était foux... Mais c'était une exclusivité! »* Walter s'arrête de rire ; le toupet de Wolfie e touché une corde sensible.

DES débuta misérables dans uae famille d'immigrants à Harlem, le quartier juif du début du siècle. Le père a abendonné sa famille. Ua flasb back, comme au ciaéma ; le jeuoe Walter se souvient : *« Il n'y o rien de mol à être pauvre, sauf que c'est ennuyeux à crever. Nous étions tous pouvres, nous ne connoissions que des pauvres. Mon vieux, nous ovions honte... Tout ce discours sur lo noblesse des pauvres, c'est de la connerie... »* A dix ans, il veod des journaux dans les rues, puis devient apprenti cbez un boucber evant de rôder près des théâtres de vaudeville, fasclaé par les artistes et le sbaw-busiaess. Il teote un numéro de claquettes, de danse acrobatique sur patios à roulettes. Sans succès. Comment faire du fric avec ce qu'il sait ? *« Je sais tout : je sais qui en pince pour qui, qui couche ovec qui, qui en veut à qui, qui vole les sujets de qui. Je sois qui boit trop, qui ne boit pas assez, qui joue, je sais tout ce que le public ignore. – D'accord, mais tout ce baratin qui va l'acheter? – Appelle ça du baratin, moi je dis que c'est de l'informotion. »*

« Bonsoir, Monsieur et Madame Amérique, et tous les navires en mer. Walter Winchell à New-York... » Pratiquemeot, tout le monde en Amérique l'écoutera le dimanche soir. Au Stork Club, son quartier général, à la table ouméro 50 où il trôoe avec sa bande, ootammeat Damaa Runyoo et Ernest Hemiogway, oo se presse pour lui apporter des ragots de toutes sortes. Quitte à se faire traiter de *schlubb* (crétin), *de schmerril* (con) ou de *shtunk* (pauvre con) dans cet anglo-yiddish si propice aux insultes et dont tous comprenoent le sens.

« Bonsoir, Monsieur et Madame Amérique, et tous les navires en mer. Walter Winchell à New-York. »

Il ne va plus se cootenter des potins de Broadway ; il est devemu l'emi de J. Edgar Hoover, le directeur du FBI, le « premier flic d'Amérique » ; il soutient ardemmeot le président Roosevelt ; surtout, il *n'*attend rien de bon de cet Adolf Hitler et de sa Nouvelle Allemagne, et comme il part en guerre cootre les oazis (qu'il a surnommé « ratzis ») trop tôt au gré de la majorité silencieuse, il se fait traiter de belliciste et surnommer « Walter-va-t-en-guerre »... *« Ils disent que j'ol des préjugés... Et comment! J'oi des préjugès contre tous ceux qui en hout lieu n'ont pas voulu voir la vérité avont Pearl Harbour. Ils ne veulent toujours pas la voir. Mais ceux qui m'inquiètent le plus sont les sacrés cons qui les ont réélus! »* Le standard téléphonique de la NBC explose : on ne peut pas dire *« sacrés »* à l'antenne un dimanche soir et on ne peut pas traiter les électeurs de *« cons ». « Même si c'est vrai?* demande-t-il. – *Surtout si c'est vroi »*, dit le directeur.

Après la guerre, il va se lancer avec la même ardeur dans l'anticommunisme, allant jusqu'à célébrer l'exécution des *« espions rouges »*, Julius et Ethel Rosenberg : *« Parfaitement, je hais les Rosenberg. Je les hois parce que ce sont des cocos, je les hois parce que ce sont des espions et, surtout, je les hais parce que ce sont des juifs. Comme propagande antisémite, on n'a pas fait mieux depuis Georgie Jessel, et qui pleure sur eux : les juifs. Oh! pouvres, pauvres Rosenberg. Mes hémorroïdes saignent pour eux. »*

FIGURE légendaire, il ne craint ni les ioformetione crapuleuses, ai les insultes, ni les ragots capables de briser d'un seul trait carrières et méoages. Il aime choquer, il iajurie Joséphine Baker lors de sa venue à New-York, ce qui vaut au Stork Club d'être assiégé par les manifestaots antiracistes du NAACP. Il sait, il e toujours su, que son temps de gloire lui éteit compté. Et quand survieot la télévision, cootrairemeat à un Ed Sullivan par exemple, il ne saura pas s'adapter à ce médium nouveau, piégé par son apparence qui l'encombre, par soo imege plus grande que lui-même, refusant par exemple d'ôter son chapeao sous un prétexte ebsurde et révélateur (*« Je garde toujours mon chapeau pendont l'émission. C'est mon image de marque. »* Image de marque pour auditeurs!).

Boudé par les radios, les sponsors, les journaux qui se disputaient jadis sa chronique, il va voir sa gloire dégringoler, ses informateurs disparaître, le Stork Club fermer avant d'être détruit. *« C'est fou le nombre de personnes qui l'oimoient alors que rien ne les y obligeait, et le nombre de personnes qui le hoïssoient mois lui pardonnoient,* observe Michael Herr. *Il o toujours su que la cruauté noturelle et infoillible du destin finirait por se retourner contre lui comme elle s'était retournée contre tous ses amis. »* A sa mort, en 1972, il n'était plus persoooe. Ils étaient deux à son enterrement : Walda, sa fille et un rabbin.

Le « roman » s'acbève comme dans un film de Hollywood : oo croit entendre la voix de W.W. jeune. Il chante *Amérique, je t'oime, tu es ma fioncée*, tandis que monte le générique. FIN.

(1) Damon Runyon : *Broadway, mon village*, traduit par R. N. Raimbault. Gallimard, 1949. Collection « Folio », 1982.

Le chant du ghetto

John E. Wideman se veut « écrivain africano-américain, une sorte de griot qui raconte en anglais »

SUIS-JE LE GARDIEN DE MON FRÈRE ?
de John E. Wideman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marianne Guenot.
Ed. Jacques Bertoin,
349 p., 125 F.

« En Amérique, malheureusement, tout est objet de ségrégation. L'Amérique o inventé l'apartheid, pas dans lo loi mais dans l'esprit. Un Noir qui écrit est, avant tout, un écrivain noir... »

Avec sa calvitie et san pbrasé mesuré, Joho E. Wideman ressemble à James Baldwin. Comme lui, il en a trop vu pour manifester une quelconque colère. Comme lui, il se cantente d'écrire comme *an* allume une mèche, et chacune de ses phrases est un cordon Bickford. *« Les critiques disent que je suis le plus grand écrivain noir vivant. Ça veut dire quoi? Que je peux me comparer aux écrivains blancs? Les Noirs ne peuvent se comparer qu'aux Noirs, et c'est bien comme ça. Ma place dons lo littérature américaine est dans les limbes. La culture noire est dans l'oralité et la musique, alors je suis un écrivain africano-américain. Une sorte de griot qui raconte en anglais... »*

John E. Wideman a cinquante et un ans, et son œuvre, dix romans et trois récits, est toujours inconnue en France. Il aura donc fallu que les éditions Jacques Bertoin publient *Suis-je le gardien de mon frère?*, magnifique récit autobiographique sur l'amour de deux frères séparés par la prison, pour que cette voix unique nous parvienne.

Il était une fois deux frères qui s'aimaient comme tous les frères du monde : sans y penser. Le bonbeur *a*'a pas d'bistoire, et si l'amour de Joho et Robby est devenu le sujet d'une œuvre d'art, c'est bien que le malheur et la haine s'en sont mêlés. Elevés par les mêmes parents, entourés du même cocon de tendresse, Joha et Robby ont graadi, et c'est là que les ressemblances cesseat d'être significatives, dans le même environnemeot : le ghetto noir de Pittsburgh. Il était, done, une fois deux frères nègres qui s'aimaient, comme tous lee frères nègres d'Amérique, dans une enclave cernée par la haine et le mépris et qui appriteot très vite que la pigmentatiao cutanée est un paramètre coostant à toutes les loia du monde, y compris celles de la pesanteur.

Dans un univers où la réussite sociale est un miracle scandaleusement iacompréhensible, dans un magma de fatalité où il faut autant de courage désespéré pour essayer d'eatrer à l'université que pour braquer une banque, l'accession au rêve américain n'est plus uoe récompense mais un butia. Ua combat où tous les coups sont permis et daat l'issue, victorieuse *au* ooa, laisse finalemeot le même goût amer de rage, de haine et de frustration.

Suis-je le gardien de mon frère? est le récit de deux de ces combats, et, si leurs issues sont différentes, leur exemplarité est unique. Pendant que John E. Wideman canalisait sa rage pour faire éclater les barrières subtiles qui teatent d'iaterdire l'entrée des Noirs à l'université, Robby, rebelle, radical et drogué, se battait dans la rue. John est devenu professeur de littérature, critique estimé et écrivain cauronné (prix Feulkner 1983 pour son roman *Sent for you yesterday*), Robby est en prison pour meurtre, à perpétuité.

Commence alors une partitioa à deux voix où chacun examine sa vie en fonction du vide laissé par l'autre. Eotre les deux frères, l'emour reste intact. Mieux, il se oourrit de la différence de leurs destios, comme deox frères d'ermes engagés dans le même guerre et qui comparent le sort de leurs ermes sur deux champs de bataille différents.

John ne pleint pas Robby et Robby o'envie pas John dans cette cantate magnifiquement maîtrisée où chacun parle de ce qu'il y a de plus humaio en lui pour aider l'autre à supporter leur douleur commune. A l'analyse froide et angoissée de l'écriveia répond la coafession baletante, mélange de blues et de rap, du taulard : *« Mais an étoit trop loin pour faire demitaur. Trop loin, trop longtemps, trop d'intérêts en jeu. Si on n'prenait pas notre chance, on n'pourrait en vouloir à personne d'autres qu'à nous-mêmes. Et c'est pas rien, ça! Il peut se passer un jour ou même un siècle, et, aussi longtemps que tu vis, tu gardes cette idée en tête. T'as eu ta chance et tu l'as pas saisie! T'as eu lo trouille. T'entends les vieux pleurer le blues sur ce qu'ils auraient pu devenir s'ils avaient seulement eu une chance. Comment tu vas laisser passer ça? Vout mieux crever que d'se regarder tous les jours et s'dire : ouais, je l'ai grillée. Ouais, je l'ai laissée passer »*, et c'est le chant du ghetto qui rythme une lecture soudaio devenue enragée. Un chaot doot le refrain scande une question lancioante : *« Pourquoi Robby est-il en prison? pourquoi suis-je ici? »*

« Je ne sais pas si mon livre aidera Robby à sortir de prison. Ce que je sais, c'est qu'il nous aura aidés tous les deux à continuer à vivre... » John E. Wideman est au-delà de la colère, mais son écriture est de celles qui brûlent longtemps dans la mémoire et les veines du lecteur. Elle nous rappelle que l'art peut être une arme terriblement efficace contre l'assoupissement des consciences.

Patrick Raynal

Willa Cather ou l'émotion pure

DESTINS OBSCURS
de Willa Cather.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michèle Causse.
Editions DeuXTemps Tierce,
152 p., 85 F.

Il faut evoir longtemps regardé lee tebleeux de Gauguin au de Metisee pour epprécier Willa Cather. L'originalité, la ton rara da cette fictian, et l'envaûtement qu'elle produit chez le lecteur tienent à l'ampleur du treitement d'un sujet benai en epparence, parce que très quotidien. Dans le dénuement des existencee aimples qu'elle dépaint, les êtrea et lea sentimente prennent une épaisseur et una imensité qui sont celles da leur présenca au monde. L'extrême poésie de cette écriture exigeante, qui pratique le simplification du trait, le choix du détail unique et révéleteur, neît de la tension entra le poids de chair des parsonnagee et l'eppel à une célébration jubilatoire : l'opacité des chasee et l'effarvaacence qu'elles suscitent.

Willa Cather, qui eat née en 1873 at morta en 1947, a plua de soixante ans lorsqu'elle écrh lee troia récits qui viennent de paraître sous le titre *Destins obscurs* eux éditions Deuxtemps Tierce, dene une traductian de Michèle Causse qui ressuscite l'intensité de rêverie de l'originel. Saluons eu passage cette collecllan d'œuvrea étrangères, qui invite le lecteur français à s'enfoncer dane une bibliothèque hors du commun. Ces nouvelles ne sont pes ce qu'elles paraissent. Le ton élégiaque fait aoupçonner l'auteur de a'abandonner à la nostalgia, elars qu'il écrit ici un testament apiritual. On peut lire dans eas pages comme un manifeste littéraire : Willa Cather s'interroge sur ce qui a falt d'elle un écrivain.

Sous le fictian d'un trajet physique et spiritual, ear cas trois *récits se complètent, Destins abscurs* repréaaente l'apprentiasage das vrais valaurs, affre una enatomie de l'esprit américain. A travers le destin des pionniers du Nebraska (émigrents tchèques, qui furent leurs voisins comme le Père Roaicky, ou américeins venue de terres de traditian, comme sa grand-mère) Willa Carther en « fictionnalise » la spécificité : ca pouvoir de transformer l'axiatenca la plus ordinaire an qualqua chase qui rejoint las grandes vérités de l'homme. Le conflit n'eet ni de l'ordre moral, ni de l'ordre meiériel, il est esthétique. Le changement est inévitable, il ne feut donc pas le déplarer, mais le sublimer, en feire un mateur de le vie – littéralement un ert de vivre.

Vivre elars signifie transformer cheque instent en expérience esthétique, per appasition au matérialleme qui rétrécit l'existence, réduit l'individu à n'âtra plus qu'un automete. De là, ces deux vieillards, le Père Rosicky et Mrg Herris, qui participent activement à cette métamorphose quotidienne et mettent à profit le peu de temps qu'il leur raste pour aider, l'un sa belle-fille américaine, l'autre sa petite-fille, à s'émanciper des valeurs contraignantes de la tradition.

Dana le dernière nauvelle, qui met an perspective les daux autrea, et définit en creux la vartu de s'edepter et d'opposer dee valeurs eu changement, le point de vue aat calui de le petite Vickie. Avec une délicatesse infinie, elle dit tout à la fais, le sujet de l'écrivain, qui est l'hamme dans sa vie ordinaire, et l'écriture, ces « conversations », où sur un ton simple, sérieux et chaleureux, les deux amis réfléchissent à la vie de leur ville. Leurs propas, qui enchantent Vickie, s'opposent aux regats, au eux anamatapées des jeunes gene.

Le grand art de Cether appareit dans la manière dont elle suggère le rupture, le signe en eet l'engagement politique exclusif, c'est-à-dire le rejet de l'autre, le refus de la différence, de cette multiplicité qui faiseit le farce de l'emitié, comme de l'Amérique, et dont le perte feit maurir. Il reste paur l'enfant émerveillée le sauvenir de ces nuits de lune où laa voix amies disaient l'hamme, nan pas le rêve, meie la réalité simple et tranquille dans l'alliance intemporelle de l'hamme et du cosmae.

En toile de fond, l'Amérique vécue camme espace infini, celui du paysaga, celui de l'histoire qui rejaint la mythalagie evec ees premiers occupante. Des Indiens il n'sst plua que dea tracas, Cather fait de leura objete lee symboles de la création féminine. Elle abolit le perspectiva pour valoriser le présent uni au passé éternel, le célébrer eomma un féminin inveincu. Une manière d'écrire camparable aux recherchee pieturales pour aplatir le sujet sur la toile et ne plua faire vibrer que l'éma tian pure.

Danièle Pitavy-Souques

هكذا من الأصل